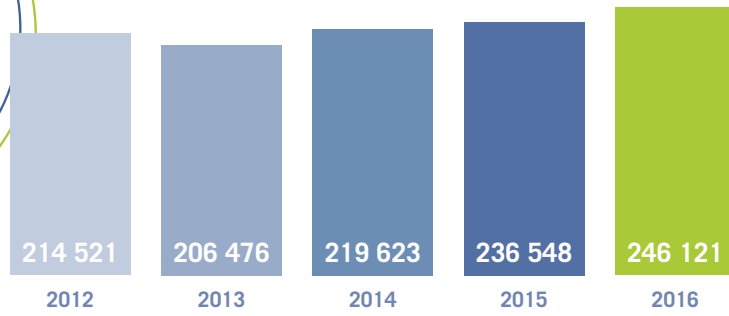




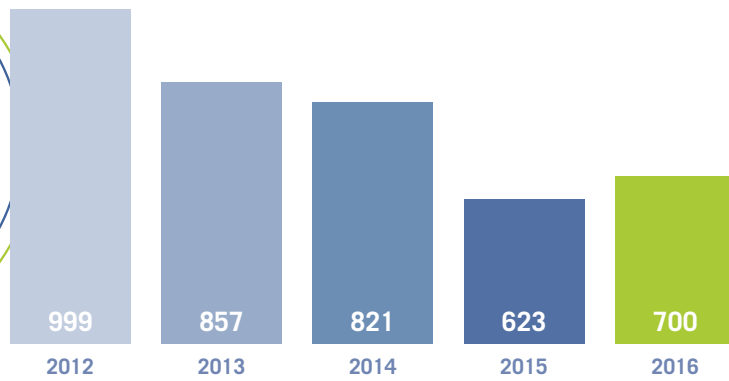
THE CONNECTION TO THE WORLD OF SUSTAINABLE TROPICAL AGRICULTURE

RAPPORT ANNUEL 2016

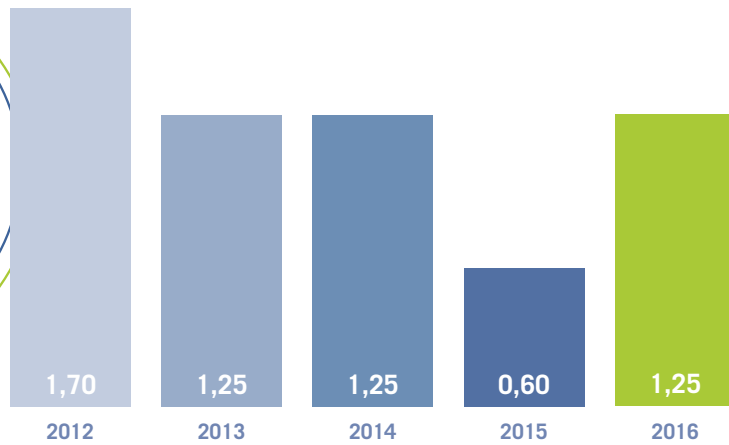
1
Production propre totale de huile de palme des entreprises consolidées (en tonnes)



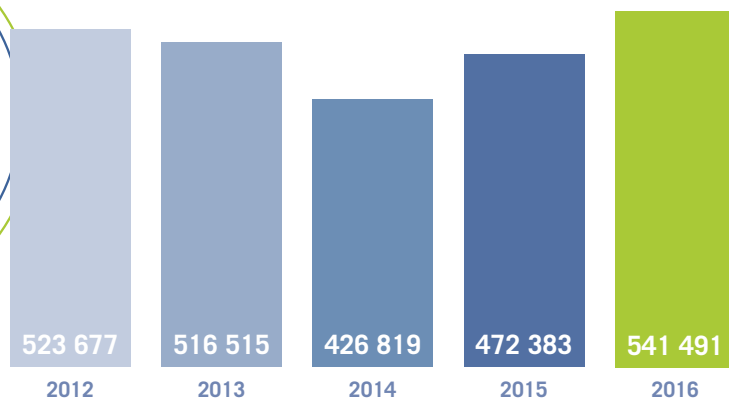
2
Prix du marché moyen de huile de palme (USD/tonne)



3
Dividende brut (en EUR)



4
Capitalisation boursière au 31/12 (en KEUR)



Chiffres-clés

| Activités | | 2016 | 2015R | 2014R | 2013 | 2012 |
|--|----------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Production propre totale des entreprises consolidées (en tonnes) | huile de palme | 246 121 | 238 548 | 219 623 | 206 476 | 214 521 |
| | caoutchouc | 9 017 | 9 622 | 9 675 | 9 773 | 9 757 |
| | thé | 2 940 | 2 726 | 2 816 | 2 850 | 2 869 |
| | bananes | 24 991 | 24 286 | 23 595 | 22 325 | 23 916 |
| Prix du marché moyen (USD/tonne) | huile de palme | 700 | 623 | 821 | 857 | 999 |
| | caoutchouc | 1 605 | 1 559 | 1 958 | 2 795 | 3 377 |
| | thé * | 2 298 | 2 742 | 2 045 | 2 399 | 2 881 |
| | bananes | 905 | 903 | 1 043 | 1 022 | 1 100 |

| Cours de bourse (en EUR) | | | | | | |
|---|--|---------|---------|---------|---------|---------|
| Maximum | | 60,49 | 53,90 | 64,00 | 65,30 | 71,89 |
| Minimum | | 45,95 | 40,01 | 45,10 | 49,52 | 54,51 |
| Clôture 31/12 | | 60,49 | 52,77 | 47,68 | 57,70 | 58,50 |
| Capitalisation boursière au 31/12 (en KEUR) | | 541 491 | 472 383 | 426 819 | 516 515 | 523 677 |

| Résultats (en KUSD) | | | | | | |
|---|--|---------|---------|---------|----------|--|
| Chiffre d'affaires | | 266 962 | 225 935 | 285 899 | 286 057 | |
| Bénéfice brut | | 73 792 | 43 650 | 78 903 | 79 014 | |
| Résultat opérationnel | | 47 479 | 21 447 | 60 819 | 53 888 | |
| Part du groupe dans le résultat | | 39 874 | 18 708 | 48 967 | 46 625 | |
| Flux de trésorerie des activités opérationnelles après impôts | | 51 218 | 31 357 | 73 737 | 54 978 | |
| Flux de trésorerie disponible | | 13 328 | - 9 948 | 27 264 | - 25 439 | |

| Bilan (en KUSD) | | | | | | |
|---|--|----------|----------|----------|----------|--|
| Immobilisations opérationnelles (1) | | 363 492 | 357 313 | 343 199 | 322 126 | |
| Capitaux propres du groupe | | 448 063 | 415 429 | 413 031 | 378 805 | |
| Actifs (+)/passifs (-) financiers nets | | - 45 061 | - 50 521 | - 24 617 | - 35 077 | |
| Investissements en immobilisations incorporelles et opérationnelles (1) | | 41 095 | 49 002 | 58 380 | 88 203 | |

| Données par action (en USD) | | | | | | |
|---|--|-----------|-----------|-----------|-----------|--|
| Nombre d'actions émises | | 8 951 740 | 8 951 740 | 8 951 740 | 8 951 740 | |
| Nombre d'actions propres | | 110 000 | 100 000 | 62 000 | 62 000 | |
| Capitaux propres | | 50,68 | 46,93 | 46,46 | 42,61 | |
| Résultat de base par action | | 4,50 | 2,11 | 5,51 | 5,24 | |
| Flux de trésorerie des activités opérationnelles après impôts (2) | | 5,79 | 3,53 | 8,29 | 6,18 | |
| Flux de trésorerie disponible (2) | | 1,51 | -1,12 | 3,07 | -2,86 | |

(1) Immobilisations opérationnelles = actifs biologiques, immobilisations corporelles et immeubles de placement

(2) Dénominateur 2016 = la moyenne pondérée des actions émises (8 851 266 actions).

R Nous nous référons à la note 36 pour des informations supplémentaires concernant le retraitement des chiffres comparatifs de 2015

* Le marché de Mombasa

EXERCICE 2016



Rapports du conseil d'administration et du commissaire
présentés à la 98ième assemblée générale ordinaire du 14 juin 2017

Calendrier financier

L'information périodique et occasionnelle se rapportant à la société et au groupe sera communiquée avant les heures d'ouverture du marché, de la manière suivante:

- le rapport intermédiaire sur les 3 premiers mois, le 20 avril 2017;
- les résultats du premier semestre, le 17 août 2017;
- le rapport intermédiaire sur les 9 premiers mois le 19 octobre 2017;
- les résultats de l'exercice, en février 2018, accompagnés de commentaires sur les activités du groupe;
- chaque événement important, pouvant avoir une influence sur le résultat de la société et du groupe, fera l'objet d'un communiqué de presse séparé conformément aux dispositions légales en vigueur.

La prochaine assemblée générale ordinaire se tiendra le 13 juin 2018 à 15 heures à Kasteel Calesberg, Calesbergdreef 5, 2900 Schoten.

Adresses utiles

Responsables de la
communication financière:

François Van Hoydonck,
administrateur délégué

Johan Nelis, CFO
finance@sipef.com

Siège social et bureaux:

Kasteel Calesberg
Calesbergdreef 5
B-2900 Schoten

Tel. +32 3 641 97 00
Fax +32 3 646 57 05
info@sipef.com
www.sipef.com

RPR Antwerpen
TVA BE 0404 491 285

Table des matières

| | |
|-----------|---|
| 2 | Calendrier financier |
| 2 | Adresses utiles |
| 4 | Les faits marquants du groupe <i>SIPEF</i> en 2016 |
| 5 | Historique |
| 5 | Activités principales |
| 6 | Stratégie de l'entreprise |
| 7 | Administration, contrôle et gestion journalière |
| 8 | Activités |
| 10 | Organigramme |
| 12 | Message du président et de l'administrateur délégué |
| 18 | Conseil d'administration |
| 20 | Rapport du conseil d'administration |
| 38 | Rapport de gestion par produit |
| 42 | Rapport de gestion par pays |
| 80 | Productions du groupe |
| 81 | Hectares plantés |
| 83 | Profil d'âge |
| 84 | <i>SIPEF</i> : Responsable et Active |
| 89 | États financiers |

Les faits marquants

du groupe SIPEF en 2016

Février 2016

Signature d'un contrat de cession pour la vente complète de l'activité du caoutchouc *Galley Reach Holdings Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée, pour un montant de KUSD 6 600.

Avril 2016

Certification « Rainforest Alliance » de nos activités de thé et de bananes respectivement en Indonésie et en Côte d'Ivoire.

Juin 2016

Transfert définitif de *Galley Reach Holdings Ltd* aux acheteurs.

Juillet 2016

Distribution d'un dividende brut de EUR 0,60 par action.

Août 2016

Première récolte de fruits frais (« Fresh Fruit Bunches » - FFB) dans la zone d'expansion de Musi Rawas en Indonésie.

Décembre 2016

Signature d'un contrat de cession pour l'achat d'une participation de 10,87% de PT Austindo Nusantara Jaya dans *PT Agro Muko*, pour un montant de KUSD 44 311.

Signature d'un contrat de cession pour l'acquisition de la totalité de la participation (36,84%) de M.P. Evans Group Plc dans *PT Agro Muko*, pour un montant de KUSD 99 769.

Inauguration et mise en service d'une nouvelle installation de compostage dans le Nord-Sumatra.

Signature d'un contrat de cession pour la vente de la participation restante de 32% dans la plantation d'huile de palme SIPEF-CI SA en Côte d'Ivoire, pour KEUR 11 500.

Janvier - décembre 2016

1 908 hectares supplémentaires compensés et 3 026 hectares de nouvelles plantations ou préparés au planting, dans la zone d'expansion de Musi Rawas en Indonésie.

Expansion des plantations de bananes en Côte d'Ivoire à hauteur de 60 hectares, soit 8,9%.

La production d'huile de palme en Asie du Sud-Est a été affectée négativement par l'effet retardé d'El Niño.

Augmentation de la production « propre » d'huile de palme à hauteur de 3,2%, après un quatrième trimestre en forte hausse (+11,4%).

Les prix de vente plus élevés pour l'huile de palme et de palmitiste ainsi que des coûts plus bas se sont traduits par une augmentation du bénéfice brut de KUSD 30 142, soit 69,1%.

Le résultat net, part du groupe, s'élevait à KUSD 39 874, soit une augmentation de 113,1% par rapport à 2015.

Le flux de trésorerie disponible positif de KUSD 13 328 nous permet de poursuivre l'expansion régulière des opérations de plantation en Indonésie.

Proposition de distribution d'un dividende brut de EUR 1,25 par action, en ligne avec le ratio de distribution des années précédentes.

Historique

La Société Internationale de Plantations et de Finance a été constituée en 1919 avec pour but principal la promotion et la gérance de sociétés de plantations dans des régions tropicales et subtropicales. À cette époque, la société disposait de deux « agences de gestion », une à Kuala Lumpur en Malaisie et l'autre à Médan en Indonésie.

La société s'est développée progressivement en un groupe agro-industriel diversifié disposant d'unités de production et d'exportation en Asie, en Océanie, en Afrique et en Amérique du Sud et gérant d'importantes plantations de cultures traditionnelles que sont le caoutchouc, l'huile de palme et le thé.

À partir de 1970 de nouvelles activités comme les bananes, les ananas, les plantes ornementales, les goyaves et le poivre furent introduites. Le groupe acquit également des intérêts dans le secteur immobilier en Belgique et aux États-Unis, mais cette activité a, depuis, été arrêtée.

Les activités traditionnelles relatives aux matières premières et à leurs exportations ont naturellement amené à développer le secteur de l'assurance. Cette activité a été étendue à une vaste gamme de services.

Durant la dernière décennie *SIPEF* s'est complètement recentrée sur l'agro-industrie de l'huile de palme, du caoutchouc et du thé (en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée) et des bananes (en Côte d'Ivoire). Le groupe commercialise lui-même ses productions sur les marchés mondiaux. *SIPEF* s'occupe également de gestion et d'études de marchés pour compte de tiers.

À la fin 2016 les plantations ont une superficie de 69 438 hectares plantés, comparés aux 70 359 hectares à la fin 2015. Malgré notre expansion à Musi Rawas, il y a eu une diminution due à la vente de *Galley Reach Holdings Ltd*, où nous avions 3 341 hectares plantés à la fin 2015.

Activités principales

SIPEF est une société agro-industrielle belge cotée sur Euronext Bruxelles.

La société détient essentiellement des participations majoritaires dans des entreprises tropicales qu'elle gère et exploite.

Le groupe est diversifié géographiquement et produit plusieurs matières premières de base, principalement de l'huile de palme.

Les investissements sont généralement à long terme dans des pays en développement.



Stratégie de l'entreprise

Gestion

SIPEF joue un rôle décisionnel dans la gestion des sociétés dans lesquelles elle détient une majorité ou qu'elle contrôle avec d'autres partenaires. Ce rôle inclut une participation active aux conseils d'administration des filiales ainsi que la supervision du management et de l'exploitation de celles-ci. *SIPEF* s'efforce de transmettre aux directions locales son expertise agronomique et technique.

Clientèle

Toutes les actions sont mises en œuvre afin de satisfaire les besoins de ses clients et d'assurer que des marchandises et des services de qualité leur sont fournis en temps voulu.

Employés

Afin d'optimiser la gestion des plantations, des efforts particuliers sont déployés pour former ses collaborateurs locaux en matière d'agronomie et de gestion.

Les politiques agricole, technique, environnementale et générale du groupe sont consignées avec des directives pratiques, mises en œuvre par des stages de formation. Une attention particulière est portée à ce que l'ensemble des employés travaille dans un environnement sain et sécurisé.

Environnement

Le groupe reconnaît que, outre ses obligations statutaires et commerciales, il a une responsabilité envers les communautés et envers l'environnement dans lequel il opère.

Le groupe veille à préserver l'environnement par l'application de pratiques agricoles saines et conformes aux principes et critères de la certification « Roundtable on Sustainable Palm Oil » (RSPO). Celles-ci incluent un large éventail de responsabilités sociales et environnementales telles que la transparence, la conformité légale, les bonnes pratiques agronomiques, le développement responsable des superficies et la recherche continue de perfection.

Un chapitre séparé du rapport annuel est consacré à l'agriculture durable et au soin accordé à son application.

Croissance

SIPEF a l'intention de continuer à progresser vers une première étape de 100 000 hectares plantés, part du groupe, tout en mettant l'accent sur le développement durable dans ses activités existantes d'huile de palme, de caoutchouc, de bananes et de thé, en Indonésie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Côte-d'Ivoire.

La société se concentrera sur l'expansion des activités existantes, notamment par le rachat des actionnaires minoritaires et l'acquisition de nouvelles participations. L'expansion sera réalisée avec un endettement limité.



Administration, contrôle et gestion journalière

Conseil d'administration

| | |
|---|-------------------------------------|
| Baron Luc BERTRAND | président (à partir du 8 juin 2016) |
| Baron BRACHT (jusqu'au 8 juin 2016) | président |
| François VAN HOYDONCK | administrateur délégué |
| Priscilla BRACHT | administrateur |
| Baron Jacques DELEN | administrateur |
| Bryan DYER | administrateur |
| Antoine FRILING | administrateur |
| Regnier HAEGELSTEEN | administrateur |
| Sophie LAMMERANT-VELGE | administrateur |
| Antoine de SPOELBERCH (à partir du 8 juin 2016) | administrateur |

Commissaire

| | |
|---|-------------------------|
| DELOITTE | commissaire aux comptes |
| Réviseurs d'entreprises SC s.f.d. SCRL représentés par Dirk CLEYMANS | |

Comité exécutif

| | |
|-----------------------|---|
| François VAN HOYDONCK | administrateur délégué |
| Charles DE WULF | directeur estates department |
| Thomas HILDENBRAND | directeur marketing bananes et horticulture |
| Robbert KESSELS | chief commercial officer |
| Johan NELIS | chief financial officer |



Activités

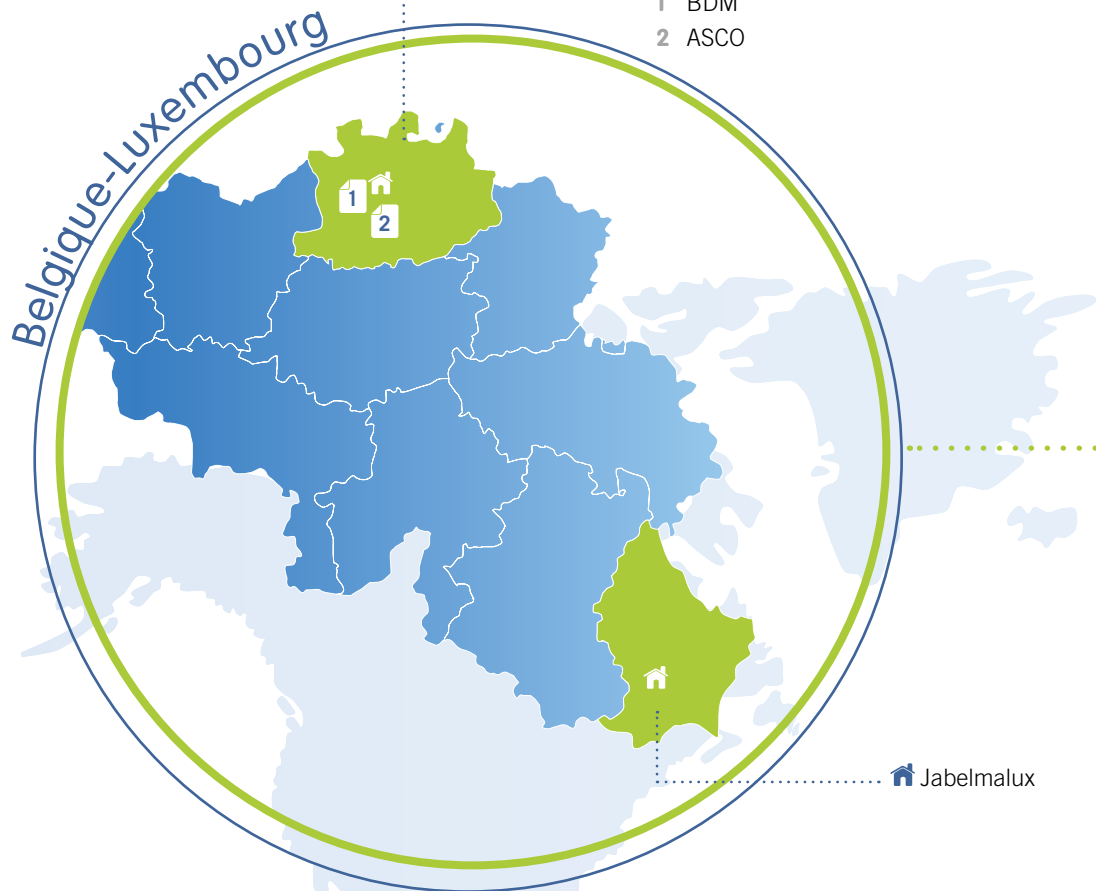
Légende

-  Huile de palme
-  Caoutchouc
-  Bananes
-  Thé
-  Horticulture
-  Assurances

 SIPEF

1 BDM

2 ASCO



 Jabelmalux

Indonésie

Province of North Sumatra

- 1 Timbang Deli
- 2 Bandar Sumatra
- 3 Kerasaan
- 4 Eastern Sumatra
- 5 Citra Sawit Mandiri
- 6 Toton Usaha Mandiri
- 7 Umbul Mas Wisesa
- 8 Tolan Tiga

Province of Bengkulu

- 1 Agro Muko
- 2 Mukomuko Agro Sejahtera

Province of South Sumatra

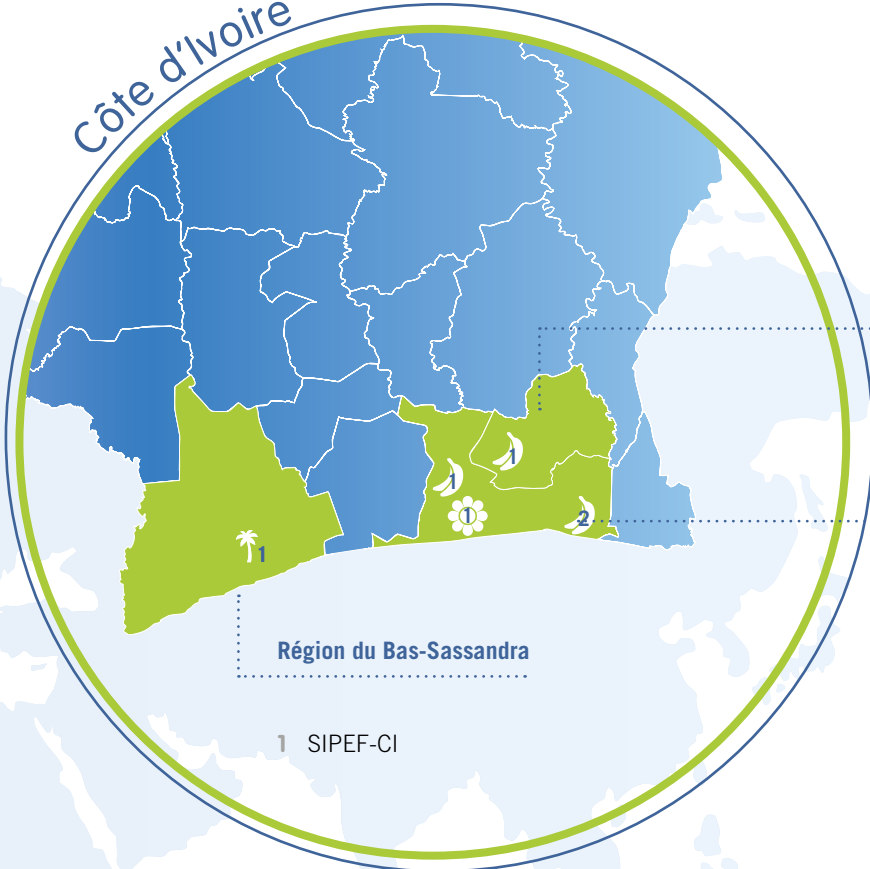
- 1 Melania
- 2 Agro Rawas Ulu
- 3 Agro Muara Rupit
- 4 Agro Kati Lama

Province of West Java

- 1 Cibuni



Côte d'Ivoire



Région de l'Agnéby

- 1 Plantations J.Eglin - Agboville

Région des Lagunes

- 1 Plantations J.Eglin - Azaguié (plantation Ste Thérèse incluse)
- 2 Plantations J.Eglin - Motobé

Région du Bas-Sassandra

- 1 SIPEF-CI

Papouasie-Nouvelle-Guinée



West New Britain Province

- 1 Hargy Oil Palms

Central Province

- 1 Galley Reach Holdings

Organigramme

ASSURANCES

| pourcentage de contrôle | pourcentage d'intérêts |
|-------------------------|------------------------|
| 50% | 50% |
| ASCO NV | |
| 50% | 50% |
| BDM NV | |

INDONÉSIE

| pourcentage de contrôle | pourcentage d'intérêts |
|------------------------------|------------------------|
| 95% | 95% |
| PT TOLAN TIGA INDONESIA | |
| 95% | 90% |
| PT EASTERN SUMATRA INDONESIA | |
| 57% | 54% |
| PT KERASAAN INDONESIA | |
| 95% | 90% |
| PT BANDAR SUMATRA INDONESIA | |
| 38% | 36% |
| PT TIMBANG DELI INDONESIA | |
| 95% | 90% |
| PT MELANIA INDONESIA | |
| 95% | 95% |
| PT UMBUL MAS WISESA | |
| 95% | 95% |
| PT TOTON USAHA MANDIRI | |
| 95% | 95% |
| PT CITRA SAWIT MANDIRI | |
| 47% | 45% |
| PT AGRO MUKO | |
| 95% | 86% |
| PT MUKOMUKO AGRO SEJAHTERA | |
| 95% | 95% |
| PT AGRO KATI LAMA | |
| 95% | 95% |
| PT AGRO RAWAS ULU | |
| 95% | 95% |
| PT AGRO MUARA RUPIT | |

AFRIQUE

pourcentage de contrôle **pourcentage d'intérêts**

| | |
|------|------|
| 100% | 100% |
|------|------|

PLANTATIONS J. EGLIN SA

OCÉAN PACIFIQUE

pourcentage de contrôle **pourcentage d'intérêts**

| | |
|------|------|
| 100% | 100% |
|------|------|

HARGY OIL PALMS LTD

EUROPE

pourcentage de contrôle **pourcentage d'intérêts**

| | |
|--------|--------|
| 99,40% | 99,40% |
|--------|--------|

JABELMALUX SA

SINGAPORE

pourcentage de contrôle **pourcentage d'intérêts**

| | |
|-----|-----|
| 38% | 38% |
|-----|-----|

VERDANT BIOSCIENCE PTE LTD





Message du président et de l'administrateur délégué

Mesdames et messieurs,

C'est avec plaisir que nous vous présentons notre rapport annuel, les comptes consolidés du groupe et ceux de la société anonyme. Ceux-ci seront soumis à la 98^e assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 14 juin 2017.

L'année 2016 a été marquée par une nette baisse des productions d'huile de palme aux deuxième et troisième trimestre, qui est un effet différé de la sécheresse provoquée par El Niño en 2015, suivie par une forte croissance de production au dernier trimestre de l'année, si bien qu'en fin d'année, au niveau du groupe, les volumes de production de l'année précédente ont encore été dépassés de 2,3%. Ce sont bien entendu les plantations plus matures qui ont le plus souffert de cette sécheresse, les jeunes plantations continuant à présenter des chiffres positifs de croissance. En ce qui concerne les autres cultures, à savoir le caoutchouc et le thé en Indonésie, aucun effet différé n'a été observé et les deux activités ont dès lors comblé les attentes en termes de volume. Les récoltes de bananes en Côte d'Ivoire ont été confrontées à des problèmes de qualité au printemps et la croissance limitée du volume n'a pas été proportionnelle à l'extension des surfaces de production.

Au cours de la deuxième année de son mandat, le nouveau président indonésien, Joko Widodo, est parvenu à mieux gérer sa politique, qui vise à combler les inégalités entre pauvres et riches, à réduire la dépendance en matière de richesses naturelles, à diversifier les exportations, à investir dans les infrastructures et la production, ainsi que dans la recherche et le développement. Il y a presque partout dans l'Indonésie des travaux d'infrastructure importants visant à améliorer et relativement court terme l'accès au pays via les routes et

les ports. Entretemps, il y eu aussi plus de clarté concernant l'approche des investisseurs étrangers dans notre secteur, rétablissant ainsi la sécurité juridique dans ce domaine. Contrairement aux années précédentes, le cours de la monnaie locale n'a pas poursuivi sa chute face au dollar américain, ce qui confirme la confiance de la communauté internationale dans le pays.

Suite à la baisse des prix de l'énergie et à la faiblesse des marchés des matières premières, le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée est resté sous pression budgétaire en 2016. L'approche des élections générales de juin/juillet 2017, ont fait obstacle à une gestion efficace. La monnaie locale a continué à s'affaiblir par rapport au dollar américain et des restrictions sur le négoce des devises ont entravé les transactions financières ordinaires. Suite à de promptes réactions au sein du secteur agricole, le ministre de l'agriculture n'a pas pu mettre ses projets de réforme à exécution.

En Côte d'Ivoire, après la réélection de l'actuel président Alassane Ouattara en octobre 2015, pour un nouveau mandat de cinq an, et mis à part quelques petites irrégularités dans les adaptations des portefeuilles ministériels, le climat politique et social est resté très stable. Les prochaines années sont généralement considérées par la communauté internationale comme une période de transition vers un nouveau dirigeant pour le pays. La monnaie reste liée aux autres monnaies d'Afrique occidentale et à l'euro, ce qui confère une certaine stabilité à notre exportation de bananes de ce pays.

Les attentes à long terme pour l'huile de palme restent généralement favorables et cette huile végétale acquiert une part toujours plus importante dans le secteur de l'alimentation et des biocarburants au niveau mondial, notamment grâce à son traitement industriel efficace et à son prix de revient peu élevé par rapport aux autres huiles liquides. Aujourd'hui, déjà plus de 31% des volumes mondiaux relèvent de l'huile de palme. L'évolution des prix à court terme reste influencée par l'offre conjointe avec les volumes d'huile de soja et de colza, et par la demande de biocarburants, qui est à son tour liée aux prix du pétrole brut et à la volonté de certains pays de subsidier l'adjonction obligatoire. Depuis la baisse des prix du pétrole brut, la production volontaire de biodiesel n'est plus rentable et le prix est plus

Message du président et de l'administrateur délégué

qu'autrefois déterminé par l'équilibre entre l'offre et la demande pour des applications dans les secteurs de l'alimentation et des cosmétiques.

Depuis juillet 2015, la taxe à l'exportation de USD 50 par tonne appliquée sur l'huile de palme indonésienne, a continué à soutenir la consommation locale d'huile de palme pour le secteur de l'énergie. Mais c'est surtout la baisse plus importante que prévue, plus de 6 millions de tonnes, de la production combinée d'huile de palme en Malaisie et en Indonésie qui a fait grimper les prix de l'huile de palme au cours du second semestre, malgré l'annonce de bonnes récoltes de fèves de soja en Amérique du Nord. Les stocks exceptionnellement bas dans le monde entier, ont mis une pression sur les prix, principalement sur les positions à court terme, ce qui fait que des prix allant jusqu'à USD 765 par tonne ont été enregistrés en décembre 2016.

Cette tendance des prix à la hausse s'est renforcée à l'approche de 2017, où l'on s'attend pour le premier semestre au maintien des déficits en huile de palme et des stocks bas, et à des prix sous pression suite aux bonnes récoltes de fèves de soja annoncées en Amérique du Sud pour le second semestre. Notre politique commerciale pour l'année en cours se concentrera également sur ces prévisions.

Nous avons enregistré une augmentation limitée des volumes produits d'huile de palme de 2,3% par rapport à 2015. Cette augmentation découle exclusivement des bonnes performances de nos surfaces de jeunes palmiers à huile dans le cadre des projets d'extension de *PT Umbul Mas Wisesa (PT UMW)* / *PT Toton Usaha Mandiri (PT TUM)* dans le Sumatra du Nord, qui sont entre-temps entièrement terminés, et de la maturité croissante des palmiers chez *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où les zones d'extension au nord arrivent progressivement en pleine production. Les nouvelles usines d'extraction d'huile de palme dans les deux sociétés transforment tous les fruits de façon durable en huile de palme certifiée RSPO.

Les extensions chez *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée se sont poursuivies sans interruption, mais étant donné la disponibilité limitée de terres agricoles durables adjacentes à nos plantations, la superficie actuelle de 13 621 hectares ne sera plus étendue qu'à quelque 15 000 hectares, ce qui correspond également au taux maximum d'utilisation des capacités de nos trois usines locales, compte tenu du fait que les agriculteurs environnants assurent également 45% des vo-

lumes de fruits traités. Les pluies surabondantes au cours du premier trimestre de l'année sont à chaque fois un défi pour l'entreprise, mais sur le plan agronomique, cette zone est toujours celle qui, dans le groupe, donne les rendements les plus élevés à l'hectare. Suite à des efforts appréciés de la direction locale et expatriée, le prix de revient a baissé de près de 10% en 2016, et nous nous attendons à d'autres optimisations en 2017.

Nous souhaitons également souligner les efforts particuliers déployés par la nouvelle direction de la région de Musi Rawas dans le Sud Sumatra. Soutenu par l'équipe de direction expatriée du bureau de Medan, le développement des trois concessions s'est accéléré. Suite au dédoublement de chacune des plantations initiales, six équipes indépendantes œuvrent maintenant à la compensation de terres supplémentaires, à la préparation et à la plantation de champs de palmiers à huile, au développement de l'infrastructure et à l'entretien des surfaces immatures jusqu'au stade de production. Il y a de ce fait à la fin de l'exercice 11 354 hectares disponibles pour le développement, dont 2 662 hectares ont été compensés au cours de l'exercice précédent. Un élément encourageant est l'augmentation incluse des terres à développer pour les agriculteurs environnants à hauteur de 1 649 hectares. Il y a déjà 6 097 hectares qui ont été préparés et/ou plantés. Ceci représente plus qu'un doublement des 2 626 hectares qui étaient plantés fin 2015. Le ratio d'hectares plantés équivaut à 54% des terres disponibles totales, soit un beau mouvement de rattrapage du ratio de 43% fin 2015 et une illustration du fait que le groupe devient une valeur établie dans la région. Cette région demeure pour les prochaines années le fer de lance des extensions du groupe *SIPEF* en Indonésie. Les qualités agronomiques de cette région sont très bonnes et cela offre de nombreuses possibilités en ce qui concerne l'emploi de populations locales dans des développements agro-industriels.

Nous serions particulièrement ravis de pouvoir annoncer, la probable signature d'un accord de principe pour l'achat d'une plantation existante, *PT Dendy Marker Indah Lestari*, dans la même région. Au travers de cette acquisition potentielle, le groupe renforcerait considérablement sa présence dans la région. Nous pourrions également disposer d'une petite usine de traitement et procéder immédiatement à la production d'huile de palme certifiée RSPO dans la région. La direction voit encore de nombreuses opportunités en ce qui concerne l'amélioration de l'exploitation de cette entreprise et la plantation supplémentaire de terres disponibles, jusqu'à une unité de production totale qui pourrait potentiellement s'élever à plus de 11 000 hectares.

Durant tout l'exercice, la rentabilité des plantations de caoutchouc naturel est restée sous pression en raison de prix de vente continuellement bas. Même nos productions à bas coûts de Sumatra ont éprouvé des difficultés à clôturer l'exercice avec une marge positive. Suite à l'intérêt accru de la Chine pour le caoutchouc, aux volumes de stock bas dans les principaux pays consommateurs et à un problème temporaire en Thaïlande et au Vietnam du côté de l'offre, nous avons soudain enregistré à la fin de l'année des prix en forte hausse, une tendance qui s'est également poursuivie au cours des deux premiers mois de 2017. Nous attendons dès lors avec beaucoup de confiance cette évolution du marché pour le caoutchouc naturel en 2017.

Ceci nous a fait décider de ne plus replanter en propre les plantations de caoutchouc déficitaires de *Galley Reach Holdings Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée et de les céder. À la mi-2016, l'exploitation a été cédée aux nouveaux propriétaires industriels, qui auront réglé prix d'achat total d'ici quatre ans. Nous conservons nos plantations de caoutchouc à Sumatra et investissons également dans leur future rentabilité.

Contrairement au premier semestre de 2015, il y a eu de fortes précipitations en 2016 au Kenya, et l'offre de thé noir de cette origine était largement suffisante pour le marché, pour voir baisser les prix. Il a fallu attendre jusqu'au quatrième trimestre avant qu'un effet limité de La Niña apporte du changement à la situation. Les prix de vente du thé Cibuni, produit par le groupe *SIPEF* à Java, en Indonésie, ont suivi la même tendance, ce qui a fait pression sur la rentabilité, compte tenu de la nature à forte intensité de main-d'œuvre de cette activité et de la hausse des salaires des ouvriers dans tout le pays.

Notre activité d'exportation de bananes et de fleurs au départ des *Plantations J. Eglin SA*, en Côte d'Ivoire, a connu sous l'effet de l'harmattan au cours du premier trimestre, des débuts difficiles avec des volumes de production en baisse. Le rétablissement a, notamment suite à des changements au sein de la direction, pris beaucoup plus de temps qu'espéré, et a pesé sur la contribution aux bénéfices normalement stable à laquelle nous sommes habitués pour cette activité. Même au début de 2017, nous enregistrons encore des volumes plus bas que prévu, mais attendons avec impatience les bons pourcentages de

croissance pour le reste de l'année, suite aux plantations supplémentaires du site d'Azaguié.

Les activités d'assurances, que nous partageons avec Ackermans & van Haaren, se concentrent sur les assurances de risques généraux, avec l'achèvement de l'assainissement dans les branches plus volatiles des assurances maritimes. Les efforts commerciaux sont plus axés sur les grands courtiers régionaux et le lien entre les deux secteurs est renforcé, ce qui a profité au résultat technique d'assurance en 2016.

Les marges bénéficiaires en hausse, stimulées par l'augmentation du prix de l'huile de palme, et le cash-flow qui en découle, ont à nouveau pleinement permis à *SIPEF* d'investir dans l'extension des surfaces plantées dans des régions éloignées des villes, où le secteur agricole est le principal employeur. Ces



Message du président et de l'administrateur délégué

extensions vont de pair avec des investissements en infrastructures, en logements et en commodités qui encouragent les travailleurs à s'attacher à l'entreprise sur le long terme. Malgré la poursuite de ces extensions dans la région de Musi Rawas, il nous a tout de même été possible de réduire la position limitée d'endettement, car nous maintenons notre stratégie consistant à financer le développement de nouvelles terres dans le groupe avec nos fonds propres, compte tenu d'une rémunération annuelle pour les actionnaires que nous souhaitons maintenir, cette année encore, à 30%.

À l'issue de l'intégration des systèmes de reporting financier et opérationnel pour les activités en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, nous avons continué à œuvrer sans interruption à une intégration complémentaire avec le système de traitement de l'information du siège de *SIPEF* en Belgique, ce qui permettra une meilleure analyse des ratios de coûts à l'intérieur du groupe.

SIPEF continue à jouer un rôle d'exemple essentiel sur le plan de la durabilité. En tant qu'entreprise européenne cotée en Bourse, nous sommes tenus à l'égard de nos investisseurs de nous engager à garantir le respect de la nature et de l'homme par la certification reconnue de toutes nos activités et de tous nos produits, prenant en compte des normes écologiques et sociales responsables pour l'agriculture industrielle tropicale. Après la publication d'un rapport de durabilité en 2015,

nous avons récemment obtenu une certification « Rainforest Alliance » pour les plantations de thé et de bananes et œuvrons en 2017 à une nouvelle certification ISO 9001 intégrée pour toutes les entreprises indonésiennes.

Nous restons aussi très activement impliqués dans les organisations qui défendent la réputation de l'huile de palme en Europe et dans le reste du monde et qui se sont fixées comme objectif d'encourager l'utilisation d'huile de palme durable auprès des industries alimentaires et des consommateurs. Nous nous efforçons de promouvoir une image équilibrée des caractéristiques nutritionnelles de l'huile de palme, de préciser les critères écologiques et sociaux qui sont appliqués pour les produits durables et de mettre en avant la création de valeur élevée de notre secteur dans les pays de production, qui est la conséquence de la nature à forte intensité de main-d'œuvre de nos activités.

Nous continuons dès lors à investir dans la réduction des émissions de biogaz. Cinq des huit usines de traitement sont aujourd'hui équipées de systèmes de récupération du méthane afin de pouvoir se conformer aux normes pour la certification liée à l'utilisation d'énergie renouvelable en Europe. Dans le Nord-Sumatra, une installation de compostage ultramoderne a été réceptionnée, laquelle pourra absorber toutes les rafles (« Empty Fruit Bunches - EFB ») et les effluents liquides provenant de l'usine, et ainsi améliorer la structure du sol de nos plantations de palmiers à huile les plus anciennes et réduire le recours aux engrais chimiques. À Bengkulu, l'installation de production d'électricité à partir de gaz de méthane a également été réceptionnée et permettra, dès que les autorités indonésiennes seront prêtes à cet égard, une première distribution sur

le réseau public, autant importante pour *SIPEF* que pour les autorités locales.

Via notre fondation indonésienne, nous fournissons depuis quelques années une contribution sur le long terme à la sauvegarde de la nature dans ce pays, par l'exploitation d'un petit établissement qui assure la protection de deux plages sur la côte sud de Sumatra, où des espèces menacées de tortues marines viennent pondre leurs œufs. Mais notre action est principalement axée sur la protection active de plus de 12 000 hectares de forêt menacée, qui sont situés aux abords du Parc national de Kerinci Seblat. Ici, nous avons une étroite collaboration avec la population locale pour œuvrer à l'arrêt de l'activité des braconniers et de l'abattage illégal, mais nous avons également l'intention de replanter des forêts dans le cadre d'un accord de 60 ans avec le gouvernement.

L'accord de partenariat qui avait été signé en 2013 avec New Britain Palm Oil Ltd (NBPOL), une entreprise de plantation qui dispose d'un centre de recherche renommé pour la production de semences de palmier en Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui fait entretemps partie du Groupe Sime Darby, et Biosing (une organisation de scientifiques), a été prolongé. Avec leur accompagnement actif sur le plan agronomique et via le développement de palmiers à haut rendement qui devraient rehausser la productivité du secteur, nous prévoyons à moyen terme un important soutien de la rentabilité future des plantations de palmiers à huile dans l'entreprise.

Début décembre, nous avons également eu le plaisir de signer un accord avec nos deux partenaires restants, PT Austindo Nusantara Jaya TBK et M.P. Evans Group PLC, pour l'acquisition supplémentaire de 47,71% dans *PT Agro Muko* à Bengkulu. Suite à cette acquisition stratégique, nous devenons propriétaire à 95% de cette entreprise qui était déjà gérée par *SIPEF*, et pouvons entreprendre en toute confiance la deuxième génération de plantation et développer une nouvelle synergie au sein du groupe *SIPEF*.

A la fin de l'année, nous avons aussi la possibilité de vendre 32% des actions de *SIPEF-CI*, une participation non stratégique dans une plantation de palmiers à huile en Côte d'Ivoire, aux actionnaires majoritaires pour un montant total de 11,5 millions d'euros, qui sera réglé au cours des cinq prochaines années et dont la plus-value est exprimée sur une même période, avec un premier effet de KUSD 1 819 en 2016.

Principalement en raison de la hausse des prix de l'huile de palme et des bonnes productions au quatrième trimestre, les résultats consolidés du groupe ont plus que doublé par rapport à l'exercice 2015. Nous clôturons l'exercice 2016 avec un résultat IFRS de KUSD 39 874, par rapport à KUSD 18 708 (après retraitement) pour l'année précédente. Les nouveaux fonds propres consolidés s'élèvent à KUSD 448 063.

Le flux de trésorerie disponible après investissements nets s'élève à KUSD 13 328 et sera utilisé pour réduire l'endettement non structurel. Il sera également proposé lors de la prochaine assemblée générale ordinaire de conserver le « pay-out ratio » de 30% et d'approuver un dividende de EUR 1,25 par action, par rapport à EUR 0,60 par action l'année passée, pour un règlement le 5 juillet 2017.

Après la clôture de l'exercice, le paiement de l'acquisition stratégique supplémentaire susmentionnée sous la forme de 47,71% dans *PT Agro Muko* et la possible acquisition de 95% de *PT Dendy Marker Indah Lestari*, donnerait lieu à un financement intermédiaire de près de 200 millions USD, qui pourrait être converti au premier semestre en un financement bancaire à long terme et en une augmentation de capital pour un montant maximum de 97,2 millions USD, avec le maintien du droit de souscription préférentielle des actionnaires existants. Une assemblée générale extraordinaire pourrait être convoquée le 4 avril 2017 pour approuver cette augmentation de capital.

Par la présente, nous souhaitons dès lors exprimer notre reconnaissance à tous les collaborateurs du groupe *SIPEF* qui, chacun à leur niveau et dans leur activité, ont contribué à la réalisation de ces résultats et à l'acquisition de ces actifs stratégiques supplémentaires. Dans le cadre du financement de notre expansion, il est important de maîtriser les coûts et de gérer les plantations et les usines avec un maximum d'efficacité, et nous espérons que chacun à son niveau continuera à y contribuer.

Schoten, le 14 février 2017

François Van Hoydonck
administrateur délégué

Baron Luc Bertrand
président

Conseil d'administration

1. François Van Hoydonck
2. Baron Luc Bertrand
3. Regnier Haegelsteen
4. Priscilla Bracht
5. Antoine Friling
6. Baron Jacques Delen
7. Sophie Lammerant-Velge
8. Bryan Dyer
9. Antoine de Spoelberch
(Était ce jour-là dans l'incapacité d'être présent).





Rapport du conseil d'administration

À l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2017.

Chers actionnaires,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation notre rapport sur les activités de notre société au cours de l'exercice écoulé ainsi que les comptes statutaires et consolidés clôturés au 31 décembre 2016.

Conformément à l'A.R. du 14 novembre 2007 (relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché belge réglementé), *SIPEF* est tenue de mettre son rapport financier annuel à la disposition du public sous la forme d'une brochure.

Cette brochure comprend le rapport annuel combiné – statutaire et consolidé – du conseil d'administration, établi conformément à l'article 119, dernier alinéa du Code des Sociétés (C.Soc.).

La brochure contient également une version abrégée des comptes statutaires (page 147) établis conformément à l'article 105 C. Soc., et la version intégrale des comptes annuels consolidés (page 90). Conformément aux articles 98 et 100 C. Soc., les comptes annuels statutaires complets, accompagnés du rapport annuel du conseil d'administration et du rapport du commissaire, sont déposés auprès de la Banque nationale de Belgique.

Le commissaire a remis, en ce qui concerne les comptes annuels statutaires et consolidés, une attestation sans réserve.

Le rapport annuel, les versions intégrales des comptes annuels statutaires et consolidés, et les rapports du commissaire concernant ces comptes annuels précités, sont disponibles sur le site web (www.sipef.com) et peuvent être obtenus sur simple demande, franc de port, à l'adresse suivante: Calesbergdreef 5 – 2900 Schoten, Belgique ou par e-mail: finance@sipef.com.

1. COMPTES ANNUELS STATUTAIRES

1.1 Capital et actionariat

Au cours de l'exercice écoulé, aucune modification du capital de la société n'a été enregistrée. Le capital souscrit s'élève à USD 37 851 639,41 représenté par 8 951 740 actions, sans mention de valeur nominale, entièrement libérées.

Les statuts modifiés de l'entreprise, y inclus l'information sur la forme juridique, l'objet statutaire, la structure du capital, le capital autorisé et la nature des parts sociales, sont disponibles sur le site web (www.sipef.com).

20 000 nouvelles options furent attribuées en 2016 dans le cadre du plan de stock-options. Les options accordées et non encore exercées au 31 décembre 2016 donnent ainsi droit à l'acquisition de 118 000 parts *SIPEF* (1,32%).

1.2 Activités

Pour un aperçu des activités principales du groupe *SIPEF* durant l'exercice 2016, nous vous prions de bien vouloir consulter le « Message du président et de l'administrateur délégué » (au page 12).

1.3 Commentaires sur les comptes annuels statutaires

1.3.1 La conversion de l'EUR vers l'USD

SIPEF a reçu l'approbation officielle du SPF Economie de tenir les comptes et de préparer les états financiers, à partir du 1er Janvier 2016, en dollars américains – la monnaie fonctionnelle de *SIPEF*.

La conversion en USD a un impact sur les résultats financiers de *SIPEF* en 2016. L'augmentation du résultat financier de *SIPEF* est donc principalement liée à la conversion de créances à long terme et de prêts au sein du groupe, du taux de change historique au taux de clôture. Cette conversion a créé un gain sur taux de change net de KUSD 19 237.

1.3.2 1.3.2. Situation financière au 31 décembre 2016

Les comptes statutaires de *SIPEF* ont été établis conformément à la législation comptable belge.

Le total du bilan de la société au 31 décembre 2016 s'élève à KUSD 364 866, comparé à KUSD 336 430 l'année précédente.

Les 'Immobilisations financières - participations dans des entreprises liées' ont diminué de KUSD 3 787 particulièrement par la vente de la participation dans *Galley Reach Holdings Ltd*.

Les 'Immobilisations financières - créances sur entreprises liées' ont diminué de KUSD 7 305, une évolution qui peut être détaillée comme suit :

| | KUSD |
|--|--------|
| Augmentation liée au financement de la poursuite de l'expansion en Indonésie | 12 374 |
| Diminution à la suite du remboursement du financement par <i>Hargy Oil Palms Ltd</i> | -5 069 |
| Mouvement net | 7 305 |

Les fonds propres de *SIPEF* s'élèvent à KUSD 152 109 avant répartition du bénéfice, ce qui correspond à USD 16,99 par action.

Les résultats statutaires de *SIPEF* sont dans une large mesure déterminés par les dividendes et les plus/moins-values. Etant donné que toutes les participations ne sont pas détenues directement par *SIPEF*, le résultat consolidé du groupe reflète de manière plus fidèle l'évolution économique sous-jacente.

Le résultat pour l'exercice 2016 a été fortement influencé par la conversion de EUR en USD qui a conduit à un gain sur taux de change non récurrent de KUSD 19 237 (voir paragraphe 1.3.1.).

Le résultat statutaire de l'exercice 2016 s'élève à KUSD 23 132 comparé à une perte de KUSD -3 716 (KEUR -3 413) l'exercice précédent.

1.3.3 Affectation du résultat

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat (en KUSD) comme suit:

| | |
|--|---------|
| Bénéfice reporté de l'exercice précédent | 63 255 |
| Bénéfice de l'exercice | 23 132 |
| Total à affecter | 86 387 |
| Affectations aux autres réserves | -408 |
| Rémunération du capital* | -11 772 |

Bénéfice à reporter 74 207

* EUR 1,25 par action x 8 951 740 actions / 0,9505 (EUR/USD au 31/12/2016)

Le conseil d'administration propose de distribuer un dividende de EUR 1,25 brut par action. Après retenue du précompte mobilier (30%), le dividende net s'élève à EUR 0,875 par action.

Si l'assemblée générale ordinaire approuve cette proposition, le dividende sera mis en paiement à partir du 5 juillet 2017.

1.4 Perspectives

Comme les années précédentes, les résultats de l'exercice en cours dépendront dans une large mesure des dividendes qui seront distribués par les sociétés du groupe.

1.5 Communications

1.5.1 Faits marquants survenus après la clôture de l'exercice.

SIPEF va probablement signer un Protocole d'Accord avec PT Agro Investama Gemilang (AIG) relatif à l'acquisition de 95% des actions de *PT Dendy Marker Indah Lestari (DMIL)* pour une valeur de KUSD 53 105.

DMIL, immatriculée conformément aux lois d'Indonésie et située à Musi Rawas Utara, dans Sud Sumatra en Indonésie, est titulaire d'une licence permanente (HGU) depuis 1998 et détient 6 562 hectares disponibles/plantés de palmier à huile avec un potentiel d'extension à un total de 9 000 hectares plantés, jouxtant les 2 780 hectares présents de plantations villageoises (plasma). Les fruits sont transformés dans une usine d'extraction d'huile de palme d'une capacité allant jusqu'à 25 tonnes/heure et les opérations sont certifiées RSPO.

En ce qui concerne la possible participation supplémentaire de 47,71% dans *PT Agro Muka*, annoncée en décembre 2016, *SIPEF* devrait recevoir l'assentiment du « Conseil de Coordination de l'Investissement » (Badam Koordinasi Penanaman Modal ou BKPM) pour l'acquisition des participations de PT Austindo Nusantara Jaya TBK et de M.P. Evans Group Plc. La conclusion de cette transaction sera donc complétée par le paiement final pour atteindre un total de KUSD 144 080.

Rapport du conseil d'administration

Le conseil d'administration de *SIPEF* proposera aux actionnaires de refinancer les investissements de *PT Agro Muko* et de *DMIL*, dès leur conclusion avec succès, par la combinaison d'une augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription pour les actionnaires actuels pour un montant maximum KUSD 97 200 et d'un emprunt bancaire à long terme pour le montant restant. Une assemblée générale extraordinaire devrait être convoquée pour le 4 avril 2017 en vue d'approuver une telle augmentation de capital.

Pour le reste, il ne s'est produit, depuis la clôture de l'exercice 2016, aucun fait marquant susceptible d'influencer notablement le développement du groupe.

1.5.2 Rémunération complémentaire du commissaire

Nous vous informons par ailleurs, conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des Sociétés, qu'aucune rémunération complémentaire n'a été payée au commissaire, à part la rémunération normale approuvée par l'assemblée générale, et qu'une rémunération de KUSD 21 (KEUR 19) a été versée à des entreprises liées au commissaire pour des conseils juridiques, comptables et fiscaux.

1.5.3 Recherche et développement

La société n'a entrepris aucune activité en matière de recherche et développement.

1.5.4 Rachat ou cession d'actions propres

Le 11 février 2015, l'assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil d'administration de *SIPEF* à racheter des actions propres dans une fourchette de prix déterminée, et ceci durant une période de cinq ans.

Au cours de l'exercice 2016, 10 000 d'actions propres additionnelles ont été acquises par *SIPEF*. Ces actions ont été acquises en vue de couvrir les engagements de la société dans le cadre du plan d'options sur actions.

La situation au 31 décembre 2016 se présente comme suit:

| | |
|---|-----------------|
| Nombre d'actions propres | 110 000 (1,23%) |
| Prix moyen par action (USD 56,40) | 53,61 EUR |
| Valeur totale d'investissement (KUSD 6 204) | 5 897 KEUR |
| Valeur comptable totale (KUSD 6 204) | 5 897 KEUR |

1.5.5 Modification des statuts

Le 8 juin, 2016, l'assemblée générale extraordinaire de *SIPEF* a approuvé une modification des statuts concernant le renouvellement du capital autorisé.

1.5.6 Notification en vertu de la Loi du 1er avril 2007 sur les offres publiques

Par lettre datée du 19 octobre 2015, Ackermans & van Haaren NV (AvH), agissant de concert avec CABRA NV, GEDEI NV et le Baron Bracht et enfants, a informé l'entreprise qu'ils détiennent ensemble 40,449% du total des droits de vote de *SIPEF*.

1.5.7 Structures de protection

Lors de sa réunion du 11 février 2015, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'autoriser le conseil d'administration à acquérir ou à vendre des actions de la société en cas de nécessité et dans le but d'éviter que la société ne subisse un dommage grave et imminent, et ce, pour une période de trois ans.

2. COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

2.1 Risques et incertitudes

Le texte ci-dessous donne une description des risques opérationnels évalués par le management et le conseil d'administration. Tous les risques énoncés ci-après pourraient avoir un impact négatif important sur la situation financière, les résultats d'exploitation ou la liquidité et pourraient mener à des pertes de valeur exceptionnelles sur les actifs.

Certains risques, dont le groupe *SIPEF* estime qu'ils ont maintenant un impact limité, pourraient s'avérer avoir finalement un effet négatif considérable. D'autres risques dont la société n'a pas connaissance peuvent exister.

Les principaux risques non-couverts sont les suivants :

- fluctuations des prix du marché des matières premières huile de palme, caoutchouc, thé et bananes ;
- conditions climatologiques ;
- développements géopolitiques ;
- risques liés à l'expansion.

Le chiffre d'affaires et la marge réalisés dépendent dans une grande mesure des fluctuations des prix du marché de l'huile de palme et de palmiste principalement. Une modification du prix de l'huile de palme de USD 10 CIF Rotterdam par tonne a un impact d'environ USD 2,3 millions par an sur le résultat après impôt.

Les volumes produits et donc le chiffre d'affaires et la marge réalisés sont dans une certaine mesure influencés par les conditions climatologiques telles que les précipitations, l'ensoleillement, la température et l'humidité, ainsi que le vent et les tornades.

Etant donné que la plupart des investissements du groupe *SIPEF* sont réalisés dans des pays en développement (Indonésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Côte d'Ivoire) les changements géopolitiques dans ces régions demandent une attention particulière du management. Toutefois, il s'avère du passé récent que les difficultés éventuelles dans ces pays n'ont qu'une influence limitée sur le résultat net du groupe, à l'exception de l'impact de mesures macro-économiques.

L'expansion additionnelle prévue par le groupe *SIPEF* dépend de la possibilité d'acquies de nouveaux contrats de concessions pour des terrains agricoles qui répondent aux critères de durabilité, à des conditions économiquement justifiables. Si le groupe ne réussit pas à réunir ces conditions, les plans d'expansion pourraient en être affectés.

À part ces risques spécifiques importants, le groupe est également confronté à des risques plus généraux, comme :

- risques de change, de taux d'intérêt, de crédit et de liquidités, comme mentionnés dans la partie financière de cette brochure ;
- risques liés à des actions sociales ;
- risques liés aux systèmes informatiques ;
- risques liés aux législations ;
- risques liés aux litiges ;
- risques liés aux contrôles internes ;
- risques liés aux contrôles fiscaux ;
- risques de responsabilité environnementale ;
- ...

En ce qui concerne les risques liés à la réglementation, nous faisons remarquer qu'une taxe/prélèvement existe actuellement sur chaque exportation d'huile de palme en provenance d'Indo-

nésie. Étant donné que dans le cas de ventes locales, cette taxe/prélèvement est facturée par nos clients, cette taxe/prélèvement s'applique donc à la totalité de l'huile de palme que nous produisons en Indonésie. En 2016, cette taxe/prélèvement s'élevait en moyenne à USD 51/tonne par rapport à USD 28/tonne en 2015, USD 68/tonne en 2014, USD 75/tonne en 2013.

2.2 Commentaires sur les comptes annuels consolidés

Les comptes consolidés portant sur l'exercice 2016 sont établis selon les normes « International Financial Reporting Standards » (IFRS).

Suite à une modification de la méthode d'évaluation pour la production biologique croissante des fruits de palmier, les états financiers des périodes antérieures ont été retraités. L'impact de cette modification est présentée dans la note 36.

Bilan:

Le total du bilan consolidé au 31 décembre 2016 s'élève à KUSD 615 332, soit une augmentation de 6,27% par rapport au total du bilan de KUSD 579 032 enregistré à la fin 2015.

Les extensions complémentaires des plantations en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée ont entraîné une nouvelle augmentation des immobilisations incorporelles (indemnités foncières) et des actifs biologiques.

En décembre 2016, notre participation de 32% dans *SIPEF-CI SA* a été vendue à l'actuel actionnaire majoritaire, si bien que les autres actifs financiers ont diminué de KUSD 3 804.

Les créances à plus d'un an concernent la valeur actualisée des créances résultant de la vente de *Galley Reach Holdings Ltd* (KUSD 3 535) et *SIPEF-CI SA* (KUSD 4 788).

Une nouvelle rubrique a été ajoutée au plan comptable sous les actifs circulants, à savoir 'actifs biologiques'. Après une concertation interne et externe approfondie, l'hypothèse initiale, à savoir qu'une évaluation de la valeur réelle des fruits de palmiers à huile non récoltés ne serait pas fiable, a été revue (voir aussi la note 36). L'augmentation de KUSD 1 896 en 2015 à KUSD 4 133 en 2016 reflète la hausse des volumes et des prix de marché de l'huile de palme et de l'huile de palmiste.

Rapport du conseil d'administration

Pour rappel, en 2015, les 'actifs nets non courants détenus en vue de la vente' concernaient les actifs nets de *Galley Reach Holdings Ltd*. Le 15 février 2016, le contrat d'achat/vente finalisant la vente de *Galley Reach Holdings Ltd* a été signé.

L'augmentation des actifs circulants nets, liquidités déduites, concerne principalement la hausse temporaire du fonds de roulement à KUSD 18 804 (voir également le commentaire sur le flux de trésorerie, note 16).

Les fonds propres consolidés du groupe *SIPEF*, part du groupe avant répartition du bénéfice, ont augmenté à KUSD 448 063. Ceci correspond à USD 50,68 par action (les actions propres non comprises).

Résultat:

Le chiffre d'affaires total a augmenté de 18,2% pour s'établir à USD 267 millions.

Le chiffre d'affaires en huile de palme a progressé de 22,9%. Les volumes en hausse ont été vendus à des prix de vente unitaires plus élevés. Le second semestre 2016, en particulier, a enregistré une hausse significative à la fois des volumes produits et des prix de l'huile de palme par rapport au second semestre 2015.

Les ventes de caoutchouc ont diminué de 8,8% suite, principalement, à la disparition de *Galley Reach Holdings Ltd* du groupe *SIPEF* depuis début juin 2016.

Dans nos activités de thé, en raison de la baisse des prix de vente, l'augmentation des volumes n'a pas pu se traduire en une hausse du chiffre d'affaires (-3,6%), tandis que dans l'activité de bananes et horticulture, le chiffre d'affaires est resté plus ou moins stable (+1.0%).

Le bénéfice brut a augmenté, passant de KUSD 43 650 en décembre 2015 à KUSD 73 792, soit une hausse de KUSD 30 142 ou 69,1%.

Le bénéfice brut du segment palme a connu une hausse spectaculaire (+ KUSD 30 216) liée principalement à la forte augmentation des prix de l'huile de palme et de palmiste depuis août 2016. La marge brute de 2016 a été grevée une année entière par la taxe d'exportation de USD 50 par tonne minimum instaurée en juillet 2015 sur les ventes d'huile de palme indo-

nésienne. Le prix de revient moyen pondéré départ usine pour le groupe a diminué d'environ 4% par rapport à 2015 grâce aux efforts permanents de maîtrise des coûts, à la hausse des volumes et à l'évolution favorable de l'USD par rapport au Kina en Papouasie-Nouvelle-Guinée, avec une dévaluation du cours moyen de 12,7%. Après 10 années d'investissements, le groupe *UMW* peut désormais être considéré comme une entité mature qui fournira au résultat opérationnel une contribution positive en croissance continue.

Le bénéfice brut du caoutchouc s'est redressé au cours des deux derniers mois de l'année grâce à une forte hausse inattendue des prix sur le marché mondial, ce qui a suffi pour que la marge brute clôture 2016 en positif.

Les segments thé, bananes et fleurs ont connu une année difficile. Dans le thé, les activités ont souffert de la baisse des prix de vente, tandis que dans les bananes, les productions sont restées inférieures aux attentes.

Les coûts commerciaux et administratifs ont connu une forte hausse (+19,0%) liée principalement au relèvement de la provision pour bonus suite à l'augmentation du bénéfice, à la hausse des dépenses informatiques, au développement d'un bureau régional dans la région de Musi Rawas et aux frais non récurrents d'avocats et de conseillers dans le cadre de l'acquisition de *PT Agro Muko* en décembre 2016.

Les autres produits/charges d'exploitation comprennent une plus-value sur la vente de notre participation de 32% dans *SIPEF-CI SA* en Côte d'Ivoire (KUSD 1 819) et quelques amortissements uniques et provisions.

Le résultat d'exploitation s'est établi à KUSD 47 479, contre KUSD 21 447 l'année précédente.

Le résultat financier englobe les intérêts sur nos dettes à court terme. Le résultat de change négatif résulte principalement de la couverture du dividende attendu en EUR et des frais liés à la couverture en USD d'un financement à court terme en EUR.

Le bénéfice avant impôts s'est établi à KUSD 46 026, contre KUSD 20 770 en 2015, soit une augmentation de 121,6%.

La charge d'impôts effective, qui s'établit à 26,9%, est comparable à la charge d'impôts théorique.

La part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises (KUSD 9 059) comprend les résultats en forte hausse chez *PT Agro Muko* (KUSD 9 323) et dans notre branche assurance (KUSD 659) et les pertes initiales chez *PT Timbang Deli* (KUSD -428) et *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd* (KUSD -495).

Le bénéfice de la période s'est établi à KUSD 42 701, contre KUSD 20 540 l'année précédente, soit une progression de 107,9%.

Le résultat net, part du groupe, s'élevait à KUSD 39 874 et affichait une hausse de 113,1% par rapport à 2015.

Flux de trésorerie :

Dans le prolongement de la hausse du bénéfice d'exploitation, le flux de trésorerie des activités opérationnelles est en forte progression en 2016 (KUSD 74 391) par rapport à 2015 (KUSD 49 890).

L'augmentation de KUSD 18 804 du fonds de roulement est due principalement à la hausse des volumes de production au quatrième trimestre et à une augmentation temporaire des créances clients (non encore échues) en souffrance. Fin janvier 2017, cette balance clients était déjà redescendue à USD 15 millions environ.

En Indonésie, nous payons toujours l'impôt des sociétés avec un an de retard. Par conséquent, la baisse des impôts payés en 2015 de KUSD 10 471 à KUSD 4 369 en 2016, reflète la baisse de rentabilité entre les exercices 2014 et 2015.

Les principaux investissements concernent le paiement d'indemnités foncières supplémentaires et la plantation de palmiers à huile dans le nouveau projet au Sud-Sumatra, outre les habituels investissements de remplacement et l'entretien des plantations qui ne sont pas encore pleinement à maturité.

Dans le cadre de notre engagement initial de fournir KUSD 5 000 en espèces à *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd* pour la construction d'un centre de recherche, un nouveau montant de KUSD 1 800 a été versé au cours de l'année 2016. Il reste un solde de KUSD 1 450 à payer en 2017. Un acompte a aussi été payé sur l'achat éventuel de parts supplémentaires dans *PT Agro Muko* (KUSD 1 250).

Les dividendes reçus d'entreprises associées et de coentreprises concernent les dividendes que le groupe a reçus de la part de *PT Agro Muko* en 2016. À partir d'octobre 2016, vu les négociations d'acquisition menées avec les partenaires de joint-venture concernant la vente de leur participation à *SIPEF* (voir aussi les perspectives), plus aucun dividende supplémentaire n'a été distribué.

En 2016, une première tranche de KUSD 1 500 a été perçue sur la vente de la participation de *Galley Reach Holdings Ltd*, dont le montant total s'élevait à KUSD 6 600. Le solde sera perçu au cours des quatre prochaines années.

En 2016, il y a eu un flux de trésorerie disponible positif de KUSD 13 328 qui, après déduction du rachat d'actions propres (KUSD 608) et du dividende distribué en juillet 2016 (KUSD 6 043), a notamment conduit à une amélioration de la position financière nette de KUSD 5 459.

2.3 Faits marquants survenus après la clôture de l'exercice

SIPEF va probablement signer un protocole d'accord avec *PT Agro Investama Gemilang (AIG)* relatif à l'acquisition de 95% des actions de *PT Dendy Marker Indah Lestari (DMIL)* pour une valeur de KUSD 53 105.

DMIL, immatriculée conformément aux lois d'Indonésie et située à Musi Rawas Utara, dans Sud Sumatra en Indonésie, est titulaire d'une licence permanente (HGU) depuis 1998 et détient 6 562 hectares disponibles/plantés de palmier à huile avec un potentiel d'extension à un total de 9 000 hectares plantés, jouxtant les 2 780 hectares présents de plantations villageoises (plasma). Les fruits sont transformés dans une usine d'extraction d'huile de palme d'une capacité allant jusqu'à 25 tonnes/heure et les opérations sont certifiées RSPO.

En ce qui concerne la possible participation supplémentaire de 47,71% dans *PT Agro Muko*, annoncée en décembre 2016, *SIPEF* devrait recevoir l'assentiment du « Conseil de Coordination de l'Investissement » (Badam Koordinasi Penanaman Modal ou BKPM) pour l'acquisition des participations de *PT Austindo Nusantara Jaya TBK* et de *M.P. Evans Group Plc*. La conclusion de cette transaction sera donc complétée par le paiement final pour atteindre un total de KUSD 144 080.

Rapport du conseil d'administration

Le conseil d'administration de *SIPEF* proposera aux actionnaires de refinancer les investissements de *PT Agro Muko* et de *DMIL*, dès leur conclusion avec succès, par la combinaison d'une augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription pour les actionnaires actuels pour un montant maximum KUSD 97 200 et d'un emprunt bancaire à long terme pour le montant restant. Une assemblée générale extraordinaire devrait être convoquée pour le 4 avril 2017 en vue d'approuver une telle augmentation de capital.

Pour le reste, il ne s'est produit, depuis la clôture de l'exercice 2016, aucun fait marquant susceptible d'influencer notablement le développement du groupe.

2.4 Recherche et développement

Les activités de recherche et de développement sont menées en collaboration avec notre coentreprise partenaire *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd*.

2.5 Instruments financiers

À l'intérieur du groupe *SIPEF*, il est fait usage de manière limitée d'instruments financiers pour la gestion des risques. Il s'agit notamment d'instruments financiers visant à atténuer l'effet d'une augmentation des taux d'intérêt et des cours de change.

Les partenaires de ces instruments financiers sont exclusivement des banques belges de renom avec lesquelles *SIPEF* a établi une relation de long terme.

2.6 Prévisions pour 2017

Productions

Nous pouvons affirmer que les effets de la sécheresse due à El Niño appartiennent désormais au passé et nous enregistrons à nouveau des volumes de production d'huile de palme en hausse pour le groupe *SIPEF* au premier mois de l'année. On s'attend, dans l'ensemble, à ce que cette tendance positive se maintienne tout au long du premier trimestre. La croissance concerne à nouveau les plantations avec jeunes plants, chez *UMW* et *Hargy Oil Palms Ltd*, mais aussi les plantations matures du Nord-Sumatra.

Comme toujours en cette période de l'année, la refoliation dans les plantations de caoutchouc donne un tableau varié des vo-

lumes de caoutchouc pour les prochains mois. Quant aux productions de bananes, elles restent, pour l'heure, inférieures aux attentes, mais annoncent malgré tout une reprise d'ici la fin du premier trimestre.

Marchés

Le marché de l'huile de palme se trouve actuellement dans sa période de faible production. Nous devrions assister à une forte reprise de la production quelque part dans le courant du second semestre de 2017, avec des récoltes importantes. Les prix à terme laissent déjà augurer une décote importante. Mais pour l'instant, le marché est confronté à des niveaux de stock très faibles tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination, et les clients se trouvent contraints d'acheter pour leurs besoins immédiats. Nous estimons qu'une hausse importante des stocks ne se fera pas avant le milieu de l'année, de sorte que les prix demeurent bien soutenus et se négocient toujours en déport (« backwardation »). L'huile de palme pourrait temporairement se négocier à un prix supérieur à celui des huiles liquides, étant donné que l'Amérique du Sud réalisera probablement une nouvelle fois des récoltes record.

La forte hausse des cours du caoutchouc s'est poursuivie durant les premières semaines de 2017 suite à la succession d'inondations en Thaïlande et au Vietnam. Le tableau de l'offre et de la demande s'est resserré en raison des soubresauts de la production. Nous nous attendons à pouvoir conserver des prix stables au cours des prochains mois.

La sécheresse au Kenya à la fin 2016 s'est prolongée en début 2017, et devrait avoir un impact très important sur la production de feuilles de thé durant le premier trimestre de 2017. Nous nous attendons donc à une grande fermeté des marchés du thé dans les mois à venir.

Résultats

Dans ces marchés consolidés, nous avons vendu à ce jour 41% de la production attendue d'huile de palme pour 2017, à un prix moyen de USD 788 par tonne équivalent CIF Rotterdam primes comprises, contre 27% des volumes au prix de USD 649 par tonne à la même date l'année dernière. Soucieux de répondre aux tendances actuelles du marché, nous continuons à placer graduellement nos volumes dans le marché. Nous avons aussi vendu 29% des volumes de caoutchouc attendus à un prix moyen de USD 2 236 par tonne, et environ 40% des volumes

de thé aux prix actuels de marché légèrement plus élevés. Notre stratégie marketing pour les ventes de bananes, avec des prix fixes pour toute l'année, sera encore poursuivie en 2017 par le biais de livraisons au Royaume-Uni et en France, notamment.

Le résultat récurrent final dépendra en grande partie de la réalisation des volumes de production prévus, du niveau des prix du marché pendant le reste de l'exercice, du maintien des taxes/impôts actuels sur l'exportation d'huile de palme en Indonésie et de l'évolution des prix de revient qui, en dépit des augmentations salariales obligatoires pour les ouvriers, sont toujours influencés de manière favorable par la faiblesse persistante des monnaies d'Indonésie et de Papouasie-Nouvelle-Guinée face à l'USD, la monnaie de publication.

Flux de trésorerie et expansion

Pour 2017, sous réserve des budgets habituels pour les investissements de remplacement et de la re-plantation de surfaces existantes, les programmes d'investissements se concentreront toujours sur l'expansion de nos activités à Musi Rawas et au Sud-Sumatra. Nous souhaitons également, au cours des deux prochains exercices, réaliser une extension limitée (1 500 hectares) des hectares plantés chez *Hargy Oil Palms Ltd* afin d'assurer une occupation optimale des trois usines d'huile de palme et de porter le nombre total d'hectares plantés à 15 000.

À Musi Rawas, les compensations de propriétaires fonciers locaux se poursuivent sur trois concessions et nous continuons à manifester de l'intérêt pour l'acquisition d'autres bonnes terres dans la région. À la fin de l'année, 9 700 hectares avaient déjà été compensés et 1 649 hectares acquis en vue de la mise en plantation pour des agriculteurs locaux. Sur ces 11 350 hectares, 6 100 hectares, soit 54%, ont entre-temps été plantés et/ou entièrement préparés pour la mise en plantation. Depuis août, les premiers fruits ont aussi été récoltés et vendus à une usine d'huile de palme voisine. La construction des infrastructures, comprenant des habitations ouvrières et des bâtiments fonctionnels, a également démarré.

Notre groupe compte déjà cinq usines d'huile de palme équipées d'un système de récupération du méthane à partir des eaux usées. Le gaz d'une première usine sera utilisé pour la production d'électricité qui, dès la mi-février, sera injectée sur le réseau public à Bengkulu. Une nouvelle installation de compost organique au Nord-Sumatra est entrée en production et le compost produit permettra d'améliorer fondamentalement la structure des sols et de réduire l'application d'engrais chimiques.

En décembre 2016, *SIPEF* a conclu un accord avec PT Austindo Nusantara Jaya TBK (PT ANJ) sur la vente d'une participation de 10,87% dans *PT Agro Muko* pour un montant de KUSD 44 311. Au cours du même mois de décembre 2016, il a été convenu avec M.P. Evans Group Plc (MPE) de transférer à *SIPEF* la totalité de sa participation dans *PT Agro Muko* (36,84%) pour un montant de KUSD 99 769. Ces transactions permettront au groupe *SIPEF*, avec une participation de 95%, d'acquérir le contrôle exclusif sur *PT Agro Muko*. Le conseil d'administration a décidé de financer structurellement cet investissement, une fois celui-ci finalisé, par un emprunt bancaire à long terme combiné à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel pour les actionnaires existants. Une Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée à cet effet en temps voulu.

Entre-temps, le 8 février 2017, nous avons reçu l'approbation du « Capital Investment Coordinating Board » (Badam Koordinasi Penanaman Modal ou BKPM) concernant l'achat de la part de PT ANJ, si bien que cette transaction est entièrement finalisée. Nous attendons aussi, prochainement, l'approbation concernant l'acquisition de MPE.

2.7 Déclaration des personnes responsables

Les soussignés déclarent qu'à leur connaissance:

- les comptes consolidés pour l'exercice prenant fin le 31 décembre 2016 sont établis en conformité avec les « International Financial Reporting Standards » (IFRS) et donnent une image fidèle de la situation financière consolidée et des résultats consolidés du groupe *SIPEF* et de ses filiales comprises dans la consolidation;
- le rapport financier donne une image fidèle des événements importants et des transactions significatives avec des parties liées survenus au cours de l'exercice 2016, et de leur incidence sur les comptes, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels le groupe *SIPEF* est confronté.

Au nom du conseil d'administration, le 16 février 2017.

François Van Hoydonck
administrateur délégué

Baron Luc Bertrand
président

Rapport du conseil d'administration

3. DÉCLARATION EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La Charte de Gouvernance d'Entreprise de *SIPEF* est disponible sous la rubrique « Investors » du site web www.sipef.com.

3.1 Généralités

Le 23 novembre 2005, le conseil d'administration de *SIPEF* a approuvé la première Charte de Corporate Governance (la « Charte »). La Charte a été rédigée conformément aux dispositions du Code Belge de Corporate Governance (le « Code ») rendu public le 9 décembre 2004 par le « Corporate Governance Committee ». Cette version de la Charte était déjà en conformité avec divers Décrets Royaux instaurés pour être en concordance avec les lois européennes concernant les abus de marché.

SIPEF utilisait jusqu'à présent le Code Belge de Corporate Governance 2009 comme code de référence (<http://www.corporategovernancecommittee.be>). En 2016, la Charte a été modifiée pour la mettre en conformité avec la législation européenne (règlement (EU) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil). Cette législation (directement applicable dans tout État membre) abroge les directives du Parlement européen et du Conseil ainsi que les directives de la Commission sur les abus de marché, et a été mise en œuvre par le Code belge de Corporate Governance dans notre droit national. La Charte de Gouvernance d'Entreprise approuvée par le conseil d'administration de *SIPEF* est également en accord avec les dispositions de ce règlement européen.

Comme stipulé dans le Code et dans la loi, *SIPEF* doit consacrer (dans le chapitre 'Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise' de son rapport annuel) une attention particulière aux informations matérielles relatives à la gouvernance d'entreprise, aux modifications éventuelles apportées à la politique de celle-ci ainsi qu'aux événements pertinents en matière de gouvernance d'entreprise survenus au cours de l'exercice écoulé. Le chapitre 'Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise' contient en outre des explications sur les divergences par rapport aux recommandations du Code, selon le principe « comply or explain » apparu au cours de l'exercice précédent (voir 3.9).

3.2 Conseil d'administration

3.2.1 Composition

Le conseil d'administration est composé de neuf membres.

| | fin du mandat |
|--|---------------|
| Baron Luc Bertrand, (président à partir du 8 juin 2016) | 2020 |
| Baron Bracht, président (jusqu'au 8 juin 2016) | 2016 |
| François Van Hoydonck, administrateur délégué | 2019 |
| Priscilla Bracht, administrateur | 2018 |
| Baron Jacques Delen, administrateur | 2020 |
| Bryan Dyer, administrateur | 2019 |
| Antoine Friling, administrateur | 2019 |
| Regnier Haegelsteen, administrateur | 2019 |
| Sophie Lammerant-Velge, administrateur | 2019 |
| Antoine de Spoelberch, administrateur (à partir du 8 juin 2016) | 2020 |

3.2.2 Administrateurs non-exécutifs et exécutifs

Depuis le 1er septembre 2007, François Van Hoydonck est administrateur délégué.

Les huit autres administrateurs sont des administrateurs non-exécutifs. Ackermans & van Haaren d'une part, et le Baron Bracht, ses enfants et les sociétés qui leur sont liées, CABRA NV et GEDEI NV d'autre part, ont fait savoir le 19 octobre 2015, qu'ils détenaient ensemble 40,449% des parts de *SIPEF*.

Les administrateurs, porteurs de mandats dans d'autres sociétés cotées que celles du groupe, sont:

Baron Luc Bertrand:

Ackermans & van Haaren, Atenor Group, CFE, Groupe Flo (FR);

Baron Jacques Delen:

Ackermans & van Haaren.

3.2.3 Administrateurs indépendants

Antoine Friling

Sophie Lammerant-Velge

Bryan Dyer

Comité exécutif



Charles De Wulf



Thomas Hildenbrand



François Van Hoydonck



Robbert Kessels



Johan Nelis

Rapport du conseil d'administration

Ces administrateurs répondent à tous les critères d'indépendance formulés à l'article 526ter du Code des Sociétés.

3.2.4 Rapport d'activités

Le conseil d'administration de *SIPEF* s'est réuni à six reprises en 2016. Le taux moyen de participation s'est élevé à 98%. Le taux de présence individuel s'établit comme suit:

| | |
|--|-----|
| Baron Luc Bertrand (président à partir du 8 juin 2016) | 6/6 |
| Baron Bracht, président (jusqu'au 8 juin 2016) | 2/2 |
| François Van Hoydonck, administrateur délégué | 6/6 |
| Priscilla Bracht | 6/6 |
| Baron Jacques Delen | 6/6 |
| Bryan Dyer | 6/6 |
| Antoine Friling | 6/6 |
| Regnier Haegelsteen | 5/6 |
| Sophie Lammerant-Velge | 6/6 |
| Antoine de Spoelberch (à partir du 8 juin 2016) | 4/4 |

Le conseil d'administration a suivi en 2016 les résultats du groupe et le développement des activités des différentes participations au moyen des rapports fournis par le comité exécutif. Pendant l'exercice écoulé, le conseil d'administration a également pris certaines décisions importantes en matière d'investissement et de désinvestissement.

Lors de sa réunion du 14 février 2016, le conseil d'administration a discuté, conformément à l'article 2.7 de la Charte et en l'absence de l'administrateur exécutif, de la relation entre le conseil d'administration et le comité exécutif. Les administrateurs concernés ont exprimé leur satisfaction générale sur la transparence et la bonne coopération entre les deux organes et ont fait, à ce propos, quelques suggestions à l'administrateur exécutif.

En outre les administrateurs ont évalué l'importance, la composition et le fonctionnement du conseil d'administration et des comités, en portant une attention particulière à la composition actuelle vis-à-vis de la composition souhaitée. Il a également été constaté que des compétences spécifiques comme l'interprétation de rapports financiers, la connaissance du secteur, l'expérience en gestion d'une entreprise et le fonctionnement des marchés financiers, sont présentes de manière équilibrée au sein du conseil d'administration.

Une réunion spéciale a été tenue par le conseil d'administration le 28 septembre 2016 concernant le développement stratégique du groupe, basé sur un « business plan » sur dix ans.

3.2.5 Règles de conduite en matière de conflits d'intérêts

Le conseil d'administration a repris dans la Charte (2.9 et 4.7) sa politique concernant les opérations pouvant donner lieu à des conflits d'intérêts (au sens du Code des Sociétés ou autrement). Aucune décision n'a dû être prise pendant l'exercice écoulé.

3.2.6 Règles de conduite en matière de transactions financières

Le conseil d'administration a repris dans le chapitre 5 de la Charte sa politique concernant la prévention des abus de marché.

3.3 Comité d'audit

3.3.1 Composition

Regnier Haegelsteen

- président et administrateur non-exécutif

Antoine Friling

- administrateur indépendant et non-exécutif

Sophie Lammerant-Velge

- administrateur indépendant et non-exécutif

Tous les membres du comité d'audit ont les compétences nécessaires en matière de comptabilité et de vérification.

Regnier Haegelsteen est licencié en droit et a suivi un MBA à New York. Il a acquis son expérience en la matière au cours d'une carrière dans le secteur bancaire longue de plus de 20 ans.

Antoine Friling a suivi un « Bachelor of Business Administration, Finance & Marketing » et un « MBA International Management ». Antoine Friling possède plusieurs années d'expérience dans le secteur bancaire et a été administrateur de sociétés familiales, industrielles et financières en Europe et en Amérique du Sud.

Sophie Lammerant-Velge est titulaire d'une licence en économie et a suivi un MBA. Elle est également directrice générale de FBN Net Belgique (Family Business Net Belgium), administrateur

de FBNet International et administrateur de Bekaert Stichting Administratie Kantoor.

3.3.2 Rapport d'activités

Le comité d'audit s'est réuni à quatre reprises en 2016. Le taux de participation (ou représentation par procuration) était de 83%. En février et en août, le comité s'est principalement penché, en présence du commissaire, sur l'analyse des rapports financiers annuels et semestriels. Par ailleurs les données de la proposition du communiqué de presse ont été discutées, ainsi que la procédure relative à l'application de la règle dite « one-to-one » visant à garantir l'indépendance du commissaire. Ont également été commentées et discutées :

- les procédures pour l'évaluation des actifs biologiques dans le cadre de l'IAS 41 et en particulier le retraitement de l'IAS 41;
- les règles d'évaluation des droits fonciers et des compensations des terrains en Indonésie.

Les rapports des comités d'audit interne d'Indonésie, d'*Hargy Oil Palms Ltd* et de la branche assurances ont également été analysés et discutés par le comité de novembre.

Le commissaire et un représentant d'Ackermans & van Haaren ont assisté régulièrement au comité d'audit.

3.4 Comité de rémunération

3.4.1 Composition

Regnier Haegelsteen

- président et administrateur non-exécutif

Antoine Friling

- administrateur indépendant et non-exécutif

Sophie Lammerant-Velge

- administrateur indépendant et non-exécutif

3.4.2 Rapport d'activités

Le comité de rémunération s'est réuni à deux reprises en 2016, le 16 février et le 22 novembre. Le taux de participation (ou représentation par procuration) était de 83%.

Le comité de rémunération a fait des recommandations au conseil d'administration au sujet des rémunérations fixes des administrateurs et du président, ainsi qu'au sujet des montants et de la nature des rémunérations variables et individuelles pour le comité exécutif. D'autres recommandations ont été formulées au sujet de la structure salariale et du calcul des primes de la direction expatriée dans les filiales. Lors de la réunion du 22 novembre, le comité de rémunération a fait des recommandations au conseil d'administration sur l'octroi d'options d'achat d'actions en faveur du comité de direction et des directeurs généraux des filiales étrangères du groupe et sur l'organisation du comité exécutif.

3.5 Comité exécutif

3.5.1 Composition

| | |
|-----------------------|---|
| François Van Hoydonck | administrateur délégué |
| Charles De Wulf | directeur estates department |
| Thomas Hildenbrand | directeur marketing bananes et horticulture |
| Robbert Kessels | chief commercial officer |
| Johan Nelis | chief financial officer |

Le Baron Bracht (président du conseil d'administration jusqu'au 8 juin 2016) et Priscilla Bracht (administrateur non-exécutif) ont assisté régulièrement aux réunions du comité exécutif en tant qu'observateurs.

3.5.2 Rapport d'activités

Sauf circonstances imprévues, le comité exécutif se réunit une fois par semaine. Le comité exécutif est en outre responsable de la gestion journalière du groupe et prépare les décisions qui doivent être prises par le conseil d'administration.

Rapport du conseil d'administration

3.6 Rapport des rémunérations

3.6.1 Procédure pour l'élaboration d'une politique de rémunération et pour la fixation du niveau de rémunération

La rémunération des administrateurs non-exécutifs se compose uniquement d'une rémunération fixe. Cette rémunération fixe se compose d'une rémunération de base et, le cas échéant, d'une rémunération complémentaire selon que l'administrateur en question est membre d'un comité déterminé.

La rémunération des administrateurs non-exécutifs est évaluée périodiquement par le comité de rémunération. Les modifications proposées par le comité de rémunération sont soumises pour approbation au conseil d'administration.

Les membres du comité exécutif reçoivent une rémunération fixe et une prime qui est proportionnelle au résultat consolidé récurrent du groupe *SIPEF* (voir également 'politique de rémunération variable'). Ils disposent en outre d'une voiture de société et bénéficient d'une assurance groupe (constitution de pension, couverture du risque de décès, couverture invalidité), de chèques-repas, d'une assurance d'assistance mondiale et d'une assurance hospitalisation. L'assurance groupe est du type 'cotisation fixe'.

Depuis l'année 2011 jusqu'à ce jour, des options d'achat d'actions ont été offertes aux membres du comité exécutif et à certains directeurs généraux des filiales étrangères. Les options d'achat d'actions offertes dans le cadre du plan de stock-options *SIPEF* ont les caractéristiques suivantes:

- Offre: fin novembre, en 2016 exceptionnellement début décembre;
- Prix d'exercice: prix basé sur le prix de clôture moyen des 30 jours précédant l'offre;
- Période d'exercice: les options sont exerçables à compter de la fin de la troisième année civile qui suit l'année où l'offre est faite et jusqu'à la fin de la dixième année suivant la date de l'offre.

Ces composantes sont évaluées chaque année, en général lors d'une réunion en novembre ou décembre, par le comité de rémunération, lequel vérifie si elles sont conformes au marché. Cette vérification est effectuée à partir de données publiques (p.ex. données de rémunération reprises dans les rapports annuels d'autres sociétés cotées comparables) et d'études sala-

riales. Les modifications proposées par le comité de rémunération sont soumises pour approbation au conseil d'administration.

3.6.2 Politique de rémunération variable

La rémunération variable attribuée aux membres du comité exécutif est soumise à des critères de performance individuelle, tant qualitative que quantitative, prédéterminés et objectivement mesurables, évalués sur une période d'un an (comme stipulé dans les statuts). Elle est particulièrement dépendante du résultat récurrent consolidé du groupe *SIPEF*.

En d'autres termes, il n'y a pas de politique de rémunération variable à long terme. La rémunération variable est versée en juillet de l'année suivante, mois au cours duquel le paiement des dividendes aux actionnaires est effectué.

En cas de données financières inexactes, il est prévu en faveur de la société un droit de reprise de la rémunération nette variable allouée à l'administrateur délégué et aux membres du comité exécutif.

3.6.3 Rémunération des administrateurs exécutifs et non-exécutifs

La rémunération des administrateurs non-exécutifs consiste uniquement en une rémunération fixe. Cette rémunération fixe se compose de la rémunération de base et d'une rémunération supplémentaire qui dépend de l'appartenance de l'administrateur concerné à un comité particulier. La rémunération des administrateurs non-exécutifs est revue périodiquement par le comité de rémunération.

Les montants ne sont pas liés à l'ampleur des résultats et peuvent donc être assimilés à une rémunération fixe non liée aux prestations, et attribuée en cours d'année.

Les administrateurs démissionnant ou nouvellement nommés sont rémunérés au prorata de la durée de leur mandat dans le courant de l'exercice.

Les rémunérations individuelles des administrateurs, effectivement payées en 2016 à titre de rémunération pour l'année 2016 sont:

| | En KEUR |
|--|---------|
| Baron Luc Bertrand (président à partir du 8 juin 2016) | 43 |
| Baron Bracht, président (jusqu'au 8 juin 2016) | 20 |
| François Van Hoydonck, administrateur délégué | 25 |
| Priscilla Bracht | 25 |
| Baron Jacques Delen | 25 |
| Bryan Dyer | 25 |
| Antoine Friling | 33 |
| Regnier Haegelsteen | 35 |
| Sophie Lammerant-Velge | 33 |
| Antoine de Spoelberch (à partir du 8 juin 2016) | 13 |

3.6.4 Rémunération des membres du comité exécutif

La rémunération fixe et variable ainsi que les autres avantages accordés en 2016, directement ou indirectement, par SIPEF et par ses filiales, aux membres du comité exécutif peuvent être résumés comme suit (coût total pour l'entreprise):

| En KEUR | Administrateur délégué | Autres membres du comité exécutif | Total | Part relative |
|-------------------------------------|------------------------|-----------------------------------|-------|---------------|
| Rémunération fixe | 314 | 869 | 1 183 | 55,46% |
| Rémunération variable | 138 | 245 | 383 | 17,96% |
| Assurance groupe | 259 | 202 | 461 | 21,61% |
| Options d'actions 2015 | 34 | 45 | 79 | 3,70% |
| Avantages de toute nature (voiture) | 5 | 22 | 27 | 1,27% |
| | 750 | 1 383 | 2 133 | 100,00% |

Les options offertes en 2016 ne furent finalement accordées qu'en 2017 et ne se retrouvent de ce fait pas encore reprises dans le tableau ci-dessus.

3.6.5 Les options attribuées et levées par les membres du comité exécutif en 2016

Les options suivantes ont été offertes aux membres du comité exécutif en 2016.

| | |
|-----------------------|---------------------|
| Date d'échéance | Le 31 décembre 2026 |
| Prix d'exercice | EUR 53,09 |
| François Van Hoydonck | 6 000 |
| Charles De Wulf | 2 000 |
| Thomas Hildenbrand | 2 000 |
| Robbert Kessels | 2 000 |
| Johan Nelis | 2 000 |
| Total | 14 000 |

Totalement 6 000 options ont également été octroyées à certains directeurs généraux des filiales étrangères du groupe.

En 2016, il n'y a pas eu d'options exercées. 4 000 options ont expiré en 2016.

3.6.6 Principales conditions contractuelles

Les contrats des membres du comité exécutif contiennent les dispositions habituelles relatives à la rémunération (rémunération fixe et variable), la non-concurrence et la confidentialité, qui s'appliquent pour une durée indéterminée et se terminent au 65ème anniversaire du manager. Les contrats prévoient également un droit de recouvrement en faveur de l'entreprise pour la rémunération variable qui a été accordée, au cas où cette rémunération aurait été basée sur des données financières inexactes

L'administrateur délégué est soumis au statut des personnes indépendantes et détient un contrat de durée indéterminée. L'administrateur délégué peut mettre fin unilatéralement à son contrat moyennant la notification d'un délai de 6 mois. La période de préavis à respecter par la société est entre 18 et 24 mois, dépendant du moment de résiliation du contrat. La période de préavis peut être prolongée de 12 mois dans le cas d'une modification du contrat suite à un changement du contrôle de la société et du remplacement de plus de la moitié des administrateurs, et des restrictions importantes des pouvoirs essentiels imposés de manière unilatérale par la société. Cette dernière clause a été approuvée dans le cadre de l'article 556 du Code des Sociétés par l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2007.

Rapport du conseil d'administration

Depuis le 1er juillet 2014, les autres membres du comité exécutif sont sous contrat en tant qu'indépendants, alors qu'ils avaient auparavant un statut d'employé. La période de préavis en cas de résiliation du contrat par la société s'élève à 1 mois par année de service avec un minimum de 3 mois et un maximum de 18 mois.

La période de préavis en cas de résiliation par le membre du comité exécutif lui-même doit être d'1,5 mois par période de 5 années de service entamée, jusqu'à un maximum de 6 mois.

3.6.7 Changements dans la politique de rémunération

La politique de rémunération n'a subi aucun changement notable en 2016.

3.6.8 Politique de rémunération pour les deux prochains exercices (2017-2018)

Le conseil d'administration prévoit de ne pas modifier fondamentalement la politique de rémunération durant l'exercice en cours ou le suivant.

3.7 Audit interne et externe

Le commissaire de la société est Deloitte Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, représentée par Dirk Cleymans.

Le commissaire assure l'audit externe, tant sur les chiffres consolidés que sur les chiffres statutaires du groupe *SIPEF*, et fait rapport deux fois par an au comité d'audit et au conseil d'administration.

Le mandat de Deloitte Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, représentée par Dirk Cleymans a été prolongé en juin 2014, pour une période de trois ans, jusqu'à la clôture de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2017.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de renouveler le mandat de Deloitte Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, représentée par Kathleen De Brabander, pour une période de trois ans.

La rémunération annuelle du commissaire pour le contrôle des comptes statutaires et consolidés de *SIPEF* s'élève à KUSD 84 (KEUR 76). Par ailleurs, un montant supplémentaire de KUSD 21 (KEUR 19) a été payé pour des opérations juridiques, comptables et fiscales à une société liée professionnellement au commissaire. Ces rémunérations ont été approuvées par le comité

d'audit, qui reçoit un aperçu de ces honoraires à chaque réunion.

Les frais totaux d'audit externe du groupe *SIPEF* s'élèvent à KEUR 483 et le montant des honoraires pour des conseils du même commissaire et des entreprises liées s'élève à KEUR 154.

En Indonésie et pour *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée l'audit interne est structuré dans un département d'audit avec un comité qui analyse les rapports d'audit interne quatre fois par an. A noter que l'audit interne relatif à l'activité d'assurances est réalisé en externe. Le comité d'audit de *SIPEF* reçoit un résumé des travaux avec une qualification et une estimation de l'impact possible des conclusions, afin d'être en mesure de se faire une opinion des travaux du département d'audit local. Au Siège Social en Belgique ainsi que dans les autres filiales, l'audit interne est organisé par le directeur financier. Vu l'ampleur moins importante de ces entreprises, le comité d'audit estime que l'organisation d'un département séparé n'est pas requise.

3.8 Structure de l'actionariat

Comme il est mentionné dans la note 17 des annexes aux comptes consolidés, deux actionnaires ont déclaré avoir une participation de plus de 5% dans notre société. La société n'a pas connaissance d'accords conclus entre actionnaires, ni de l'existence de comités d'actionnaires ou d'administrateurs, à l'exception de la déclaration commune du 12 février 2007, également reprise dans la note 17.

À cette date, Ackermans & van Haaren (AvH) NV, et agissant de concert avec le Baron Bracht et ses enfants, CABRA NV et GEDEI NV, a informé l'entreprise d'un accord entre actionnaires en vue de la création d'un actionariat stable de *SIPEF* pour favoriser le développement équilibré et la croissance rentable de *SIPEF* et de ses filiales. Cet accord entre actionnaires, conclu pour une période de quinze ans, concerne e.a. des conventions de vote pour la nomination d'administrateurs et des conventions pour le transfert d'actions.

Les détails relatifs à cette déclaration de transparence peuvent être trouvés sur le site web de l'entreprise (www.sipef.com).

3.9 Concordance avec le Code Belge de Gouvernance d'Entreprise – « comply or explain ».

La Charte de *SIPEF* ne déroge aux recommandations du Code que sur un nombre limité de points.

3.9.1 Composition du comité de nomination

Conformément à la recommandation 5.3.1. de l'Annexe D du Code, le comité de nomination doit être constitué d'une majorité d'administrateurs indépendants non-exécutifs.

Le comité de nomination de *SIPEF* est constitué de tous les membres du conseil d'administration. Le conseil d'administration n'étant composé que pour 33% d'administrateurs indépendants non-exécutifs, la Charte déroge au Code sur ce point.

Le conseil d'administration estime toutefois que cette divergence se justifie, compte tenu du fait que sa taille relativement réduite (neuf membres) ne nuit en rien à l'efficacité des délibérations et de la prise de décision. De la même façon, le conseil d'administration en tant qu'ensemble est plus à même d'évaluer la taille, la composition et la planification de la succession du conseil d'administration.

3.9.2 Diversité des genres

Conformément à la disposition 2.1 du Code, le conseil d'administration doit être composé dans le respect de la diversité des genres et de la diversité en général.

Le conseil d'administration de *SIPEF* est composé de sept hommes et deux femmes réunissant des connaissances et des expériences diverses, mais complémentaires.

Le conseil d'administration a pris connaissance des initiatives récentes du législateur en matière de représentativité féminine dans le conseil d'administration des sociétés cotées en bourse et s'efforcera d'adapter sa composition à la législation actuelle, et ce, avant le 31 décembre 2017.

3.10 Rapport sur le contrôle interne et les systèmes de gestion des risques

Le conseil d'administration de *SIPEF* est chargé d'évaluer les risques inhérents à l'entreprise et l'efficacité du contrôle interne.

Le système de contrôle interne de *SIPEF* a été établi conformément aux principes habituels du contrôle interne (selon les dispositions légales, Code 2009 et COSO).

La base du contrôle interne et de la gestion des risques est établie en fonction d'une analyse des risques réalisée au niveau du groupe. Une attention particulière est accordée à la fiabilité des rapports financiers et des processus de communication.

3.10.1 Sphère de contrôle

SIPEF se conforme à une Charte de Gouvernance qui contraint les administrateurs, les cadres et le personnel au respect des normes éthiques fondamentales dans l'exercice de leurs fonctions.

Le conseil d'administration de *SIPEF* soutient l'application d'une réglementation claire et durable dans la gestion quotidienne de ses activités; ces règles sont plus strictes que les exigences légales des pays dans lesquels elle opère.

Les activités sont certifiées selon des normes internationales largement utilisées, telles que ISO 9001, ISO 14001, « Roundtable on Sustainable Palmoil » (RSPO), « Indonesian Sustainable Palm Oil » (ISPO), « International Sustainability and Carbon Certification » (ISCC), « Clean Development Mechanism » (CDM) des Nations Unies, « Ethical Tea Partnership » (ETP), « Rainforest Alliance » et « GLOBALG.A.P. » (GGAP).

Dans l'ensemble, la structure de l'entreprise, la philosophie des affaires et le style de gestion peuvent être considérés comme simples, ce qui induit un nombre limité de niveaux décisionnels au sein de la hiérarchie. Cette hiérarchie restreinte et une faible rotation du personnel facilitent le contrôle social au sein de l'entreprise.

Le groupe est divisé en un certain nombre de départements comme indiqué dans l'organigramme. Chaque département et chaque personne au sein du service concerné assume une fonction propre. De chaque fonction et de chaque emploi, un niveau d'études et/ou d'expérience requis est déterminé. Il y a une politique claire de délégation des responsabilités.

3.10.2 Analyse des risques et activités de contrôle

Les objectifs stratégiques, opérationnels, financiers, fiscaux et juridiques sont définis dans un plan stratégique approuvé chaque année par le conseil d'administration. Les risques susceptibles de mettre en péril la réalisation des objectifs ont été

Rapport du conseil d'administration

identifiés et classés selon leur importance, leur probabilité de survenance, et les mesures à prendre selon leur importance. Le traitement du risque est divisé en plusieurs catégories (réduire, transférer, éviter ou accepter).

Les instructions et/ou les procédures nécessaires sont connues pour assurer le traitement correct des risques identifiés.

3.10.3 Information et communication

Un ensemble de rapports opérationnels et financiers (internes et externes) ont été mis en place sur bases périodiques (quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, semestrielle ou annuelle) et aux niveaux appropriés afin que les responsables puissent disposer des informations nécessaires à exercer leurs responsabilités de façon satisfaisante.

3.10.4 Contrôle

Il est de la responsabilité de chaque employé de signaler les lacunes éventuelles pouvant surgir dans le rapport de contrôle interne auprès des responsables.

En outre, les départements d'audit interne (en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée à *Hargy Oil Palms Ltd*), ainsi que l'auditeur 'externe' (pour l'activité d'assurances) sont chargés de l'examen permanent de l'efficacité et du suivi des contrôles internes existants en ce qui concerne leurs activités respectives. Sur base de leurs résultats, ils procèdent aux ajustements nécessaires. Les rapports de ces départements d'audit interne sont examinés par un comité d'audit local trimestriel. Un résumé annuel des principales conclusions est présenté au comité d'audit du groupe.

Pour les filiales de moindre dimension, pour lesquelles aucune fonction d'audit interne distincte n'a été créée, l'examen des contrôles internes est exercé par le gestionnaire responsable avec l'administrateur délégué et le directeur financier du groupe.

Chaque filiale du groupe est également soumise (au moins) une fois par an à l'examen des états financiers par un auditeur externe. Les observations éventuelles de ces audits externes sont soumises à la direction sous forme d'une « management-letter ». Aucune lacune importante du contrôle interne n'a été décelée dans le passé.

3.10.5 Contrôle interne et système de protection des risques liés aux rapports financiers

Le processus d'établissement des rapports financiers est organisé comme suit:

- Le processus est géré par le département 'financier de l'entreprise' sous la supervision directe du directeur financier du groupe;
- En fonction des objectifs (internes et externes) fixés, un 'retro-planning' est établi et distribué en début d'année à chaque département concerné ainsi qu'à l'auditeur externe. Les délais externes sont également annoncés publiquement sur le site web de la société;
- Les entités suivantes soumettent des rapports individuels distincts:
 - a. l'ensemble des sociétés du groupe en Indonésie
 - b. *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée
 - c. *Plantations J. Eglin SA* en Côte d'Ivoire
 - d. *Jabelmalux SA* au Luxembourg
 - e. *SIPEF* en Belgique
 - f. *BDM NV / ASCO NV* en Belgique
- Le responsable du département financier de chaque entité est un comptable agréé;
- Au début du cycle des rapports annuels, on trouve l'élaboration d'un budget pour l'année ultérieure. Ce budget est établi en septembre et est soumis au conseil d'administration en novembre. Les options stratégiques présentées au budget annuel se conforment également au plan stratégique qui est mis à jour chaque année et est approuvé par le conseil d'administration;
- Tant pour le plan stratégique à long terme que pour le budget annuel, des analyses de sensibilité sont établies pour prendre les décisions adéquates en fonction du profil de risque estimé;
- Au cours de la première semaine de chaque mois, les chiffres de production et la situation financière nette du mois précédent sont communiqués et consolidés par le département « corporate finance » et mis à la disposition de l'administrateur délégué, du président du conseil d'administration et de la direction du groupe;
- Au cours de cette première semaine, les transactions inter-groupe sont également réconciliées avant de commencer la clôture des comptes;
- Le rapport financier mensuel comprend une analyse des volumes (stocks d'ouverture, productions, ventes et stocks de clôture), les résultats d'exploitation et un résumé des autres éléments du compte de résultat (résultat financier et impôts), un bilan, et l'analyse des flux de trésorerie;

- Les normes comptables utilisées mensuellement sont identiques à celles utilisées pour la consolidation légale selon les normes IFRS;
- Les chiffres mensuels sont comparés, pour chaque entité, au budget et aux données couvrant la même période au cours de l'année antérieure, ce qui permet d'analyser d'éventuels écarts importants;
- Ces chiffres opérationnels et financiers globaux sont convertis mensuellement par le département « corporate finance » dans la monnaie de référence (généralement USD), consolidés dans la monnaie de présentation (USD) et à nouveau comparés pour cohérence avec le budget et la période précédente;
- Le rapport consolidé mensuel est soumis à l'administrateur délégué, au président du conseil d'administration et à la direction du groupe;
- Les membres du conseil d'administration reçoivent ce rapport périodiquement (mois 3, 6, 9 et 12) en préparation à la réunion du conseil. Ce rapport est accompagné d'une note détaillant les informations opérationnelles et financières du trimestre écoulé;
- En cas d'événements exceptionnels, le conseil d'administration est également informé dans l'intervalle;
- Les états financiers individuels (uniquement en décembre pour les filiales de moindre importance) et la consolidation financière de juin et de décembre sont soumis à un audit externe avant que les chiffres consolidés IFRS ne soient présentés au comité d'audit;
- Sur la base de l'avis du comité d'audit, le conseil d'administration se prononce sur l'approbation des états financiers consolidés avant de communiquer les états financiers au marché boursier;
- Un rapport de gestion intermédiaire est publié deux fois par an (après le premier et après le troisième trimestre), rapport dans lequel se trouve l'interprétation des données sur l'évolution des volumes de production, de même que des prix des marchés mondiaux et les éventuels changements dans les perspectives de l'entreprise;
- Le département « corporate finance » est chargé de surveiller toute modification des normes (IFRS) et de mettre en œuvre ces éventuels changements au sein du groupe;
- Les rapports de gestion mensuels et la consolidation statutaire sont réalisés au sein d'un système informatique intégré. Des programmes de protection antivirus, des sauvegardes continues et les mesures nécessaires pour assurer la continuité du service sont mis en œuvre avec le plus grand soin.



Jan Suykens

CEO

Ackermans & van Haaren

Le partenariat aux côtés de SIPEF est un parfait exemple de ce que la signature de Ackermans & van Haaren signifie vraiment: 'Partenaires pour une croissance durable'.

Conjointement avec la famille Bracht et le comité exécutif, nous voulons générer une croissance durable et rentable à long terme.

'Pour nous la durabilité signifie non seulement que nous voulons être un fournisseur d'huile de palme durable et traçable selon la philosophie RSPO, mais nous voulons être ouverts, transparents et orientés à long terme dans nos relations avec tous nos partenaires et de société en général.'

Rapport de gestion par produit



Ernesto Zamudio

Sourcing and Trading Director
AAK SG PTE. LTD.

La coopération d'AAK avec SIPEF au cours des années a conduit à un grand succès, dans différents domaines. AAK et SIPEF partagent la même idéologie et les valeurs relatives à la durabilité.

SIPEF nous a soutenus dans nos objectifs d'achat responsable. Je suis sûr que notre développement futur restera fort parce que nous nous aidons mutuellement pour atteindre nos engagements.

Huile de palme

Durant le premier trimestre 2016, les valeurs fondamentales inhérentes au marché de l'huile de palme ont été totalement ignorées. L'environnement macro-économique négatif, avec une forte baisse des marchés financiers dans le sillage de la Chine, et un recul des prix du pétrole en-deçà de USD 30 le baril, ont en effet occulté les belles perspectives de l'huile de palme. La diminution importante de la production s'était déjà amorcée en novembre 2015 avec des rendements fortement impactés par la sécheresse intervenue plus tôt dans l'année. L'effet retardé d'El Niño a fait se renforcer les prix à la fin du premier trimestre, avec une baisse des stocks dans les pays d'origine, jusqu'à moins de 2 millions de tonnes en Malaisie.

La reprise des prix a été de courte durée, dans la mesure où l'huile de palme a perdu sa compétitivité par rapport aux huiles liquides, en pleine récolte d'une production record de soja en Amérique du Sud et à une prévision identique aux États-Unis en été. Ces récoltes exceptionnelles dans les deux zones de soja ont plané comme un nuage sombre sur le marché de l'huile de palme. Pour couronner le tout, la production de graines de tournesol en Ukraine et en Russie promettait également des récoltes record. Les consommateurs finaux dans le monde ont eu du mal à couvrir leurs besoins au vu de ces importantes récoltes d'huiles liquides. Plusieurs mois consécutifs d'une production décevante d'huile de palme pendant a entraîné une baisse des stocks, même si la demande d'exportation a elle aussi été faible. Cette baisse des stocks a été généralisée, dans les pays d'origine comme dans les pays de destination. Si la Chine n'avait pas sorti de gros volumes d'huile de colza des stocks de sa Réserve fédérale, le prix des huiles végétales aurait grimpé beaucoup plus haut.

Il a cependant fallu attendre jusqu'au troisième trimestre pour que le secteur se rende compte de l'impact réel du recul de la production d'environ 6 millions de tonnes entre l'Indonésie et la Malaisie pour l'ensemble de l'année. Non seulement le recul en soi a été un fait sans précédent, mais son ampleur a aussi attesté de l'impact réel d'El Niño. Les prix ont grimpé, et les stocks bas ainsi que le besoin impérieux d'huile pour les consommateurs finaux ont entraîné un basculement drastique du marché. Nous avons clôturé l'année à hauteur d'environ USD 765 par tonne CIF Rotterdam.

Le prix moyen de l'huile de palme brute (« Crude Palm Oil » - CPO) CIF Rotterdam en 2016 a été de USD 680 par tonne («spot +2»), contre un prix moyen de USD 620 par tonne en 2015, soit une augmentation de près de 10%.

L'Indonésie et la Malaisie essaient toutes deux de trouver des moyens d'augmenter leur consommation locale de biodiesel. Les mandats ne sont pas toujours sans faille mais ont au moins le mérite de faire preuve d'une intention. Pour soutenir la consommation de biocarburant local, l'Indonésie a créé l'« Estates Crop Fund », au sein duquel les planteurs paient USD 50 par tonne de CPO, et cet argent sera utilisé pour subventionner le biodiesel car ce dernier est plus cher que le diesel fossile. Il s'agit d'un outil onéreux pour les grandes plantations et les petits producteurs, mais un mécanisme de marché sain y est intégré : plus le prix de l'huile de palme est haut, moins le volume de biodiesel subsidié sera élevé, et vice versa. En 2016, environ 3 millions de tonnes d'huile de palme ont été utilisées pour le marché domestique, par rapport à 1,2 million de tonnes en 2015, lorsque le Fonds a été créé.

En 2016, *SIPEF* a vendu environ 95% de son huile de palme, huile de palmiste et noix de palmiste dans les filières traçables certifiées par les standards de la « Roundtable on Sustainable Palm Oil » (RSPO) et de l'« International Sustainability and Carbon Certification » (ISCC). L'impact d'une suspension et d'un retrait de la RSPO pour deux importants groupes de plantations malais a montré la disponibilité limitée et la vulnérabilité de chaînes d'approvisionnement entièrement certifiées. Cela a renforcé nos relations avec nos clients de longue date. Nous sommes convaincus que l'accent sera encore plus mis sur l'organisation de chaînes d'approvisionnement physiques durables suite à la pression croissante mise sur les entreprises multinationales pour qu'elles utilisent des produits durables partout dans le monde. *SIPEF* s'efforcera d'atteindre 100% des ventes au travers d'un processus entièrement traçable et certifié.

Huile de palmiste

Le marché de l'huile laurique, terme générique pour l'huile de palmiste (« Palm Kernel Oil » - PKO) et l'huile de coprah, s'est négocié en 2016 à un niveau beaucoup plus élevé que l'huile de palme. La diminution de la production de régimes (« Fresh Fruit Bunches » - FFB) des palmiers s'est fortement ressentie au niveau du broyage des noix de palmiste, mais contrairement à l'huile de palme, les stocks de noix de palmiste ou d'huile de palmiste (PKO) susceptibles d'être consommés étaient peu élevés, et le spectre d'une baisse due à l'existence d'une huile de substitution ne planait pas sur ce secteur, comme ce fut le cas pour l'industrie de l'huile de palme avec les récoltes record de soja et de semences de tournesol. La seule alternative, à savoir l'huile de coprah, souffrait toujours d'une très faible production et était plus coûteuse. Le marché a fortement repris et on peut

noter certaines similitudes avec les années 2010/2011 pour le secteur de l'huile laurique. Nous avons clôturé l'année aux environs de USD 1 535 par tonne CIF Rotterdam.

Le prix moyen de l'huile de noix de palmiste (PKO) CIF Rotterdam en 2016 a été de USD 1 225 par tonne, contre un prix moyen de USD 885 par tonne en 2015, soit une augmentation de 38%. Le prix du PKO a été en moyenne de USD 545 supérieur à celui de l'huile de palme.

Caoutchouc

Le marché du caoutchouc naturel s'est finalement redressé en 2016, mettant un terme à quatre années de baisse. L'année a débuté à un niveau bas de USD 1 235 par tonne de RSS3 (Ribbed Smoked Sheets) sur le marché à terme SICOM (Singapore Commodity Exchange), ce qui est inférieur au coût de production. On a assisté à une brève reprise des prix au début du deuxième trimestre, suite à une défoliation qui s'est prolongée en Thaïlande et au Vietnam, ainsi qu'à l'introduction d'un quota d'exportation par la Tripartite (formée des gouvernements de Thaïlande, d'Indonésie et de Malaisie). Cette reprise des prix a rapidement faibli, et le marché s'est maintenu juste au-dessus du coût de production pour la majeure partie du temps jusqu'au mois d'octobre.

Dans le courant du quatrième trimestre, plusieurs éléments se sont conjugués pour déclencher une reprise nette. Premièrement, l'impact d'El Niño sur la production a été plus fort qu'attendu, et a été suivi de conditions humides en Thaïlande et au Vietnam pendant la seconde moitié de l'année. L'un dans l'autre, la production s'est réduite de près d'1 million de tonnes. Deuxièmement, les stocks ont diminué dans les pays de destination, particulièrement en Chine où le niveau a été le plus bas depuis des années, et cela a été amplifié par la restriction à l'exportation imposée par la Tripartite. Troisièmement, les prix du pétrole se sont négociés au-dessus de USD 50 par baril, près du double par rapport à février 2016, ce qui a soutenu positivement les prix du caoutchouc synthétique. Et enfin, l'environnement macro-économique porté en général après les élections aux USA, et spécifiquement la perspective d'importants plans d'investissements structurels aux États-Unis dans les prochaines années, ont été très positifs pour l'industrie du caoutchouc.

Le marché du caoutchouc naturel a clôturé l'année 2016 à USD 2 295 par tonne de RSS3 sur le marché à terme SICOM, soit près du double du prix de début janvier 2016.

Rapport de gestion par produit

Le prix moyen du caoutchouc naturel RSS3 a été de USD 1 590 par tonne contre USD 1 586 par tonne en 2015, soit pratiquement inchangé. Cependant, l'important pic des prix en toute fin d'année aura un impact positif sur 2017.

La demande mondiale de caoutchouc naturel a progressé de 3% en 2016 selon l'« International Rubber Study Group » (IRSG), contre un recul de 0,3% en 2015. La demande réelle pourrait probablement même être plus importante étant donné que les stocks ont rapidement diminué dans les pays de destination, particulièrement en Chine. L'IRSG prévoit une croissance de la demande de 2,9% pour 2017, dans des conditions économiques normales, sur la base de chiffres du Fonds Monétaire International (FMI). L'approvisionnement de caoutchouc naturel a augmenté de 1,4% en 2016 en raison d'une météo défavorable, après une petite augmentation de 1,2% en 2015. Les surfaces nouvellement plantées de 2004 à 2009 arrivent à maturité au fur et à mesure. L'IRSG s'attend à une croissance de l'approvisionnement de 3,8% pour 2017 dans des circonstances normales.

Thé

La meilleure référence pour notre thé Cibuni est le marché du thé au Kenya, qui est le plus gros exportateur de thé noir Cut, Tear, Curl (CTC). Les plantations de thé kenyanes ont continué à recevoir des précipitations fin 2015 et début 2016. Ceci a eu un effet positif sur la production durant les quatre premiers mois de 2016, en particulier pour février (+81%) et mars (+189%), représentant des augmentations considérables par rapport aux mêmes mois de 2015. Il y a eu une nette différence de précipitations entre 2015 et 2016 durant la saison habituellement sèche, avec en 2015 une période de sécheresse drastique et de faibles récoltes en conséquence, alors que 2016 plus humide que d'habitude a vu de bien meilleures récoltes. La production au Kenya pour 2016 a été supérieure de 18,5% comparée à celle de 2015, et a été la plus élevée jamais enregistrée. Les prix ont commencé à baisser à partir de la première enchère de 2016 et ont atteint leur niveau plancher à la mi-avril, clôturant à 31% de moins que lors de la dernière enchère de 2015. À partir de mai, la production kenyane a été comparable à la production de 2015, et le marché s'est stabilisé avec des prix fluctuant très peu jusqu'à fin octobre. Durant les mois de novembre et décembre, La Niña a été responsable d'une météo chaude et sèche sur les régions productrices de thé au Kenya, et la production a été impactée par les conditions sèches de la fin de l'année, ce qui s'est traduit par une reprise des prix en fin d'année. Il est trop tôt pour dire si des circonstances similaires à 2015 se reproduiront.

Bananes

Contrairement à nos attentes, le volume total de bananes que nous avons importé et distribué en 2016, n'a pas fortement évolué: 3% d'augmentation seulement, soit un total de 24 991 tonnes, lesquelles ont été réparties sur les marchés européens à hauteur de 20 231 tonnes et africains régionaux pour 4 760 tonnes.

Le marché européen de la banane, 1er marché mondial, s'est une fois de plus bien comporté avec une cohabitation correcte des différentes origines : importation des zones dollars d'Amérique centrale, importation des pays ACP (Afrique – Caraïbes – Pacifique), dont nous faisons partie, et la production européenne. La consommation est une fois de plus en sensible hausse, et celle-ci provient essentiellement de la bonne dynamique d'achat dans les pays de l'est qui ont rejoint l'Union européenne (UE). On assiste toutefois à une hétérogénéité très forte entre pays, avec par exemple 16 kg par personne et par an en moyenne en Suède contre 6 kg en moyenne dans les pays de l'est. La consommation en Europe a donc dépassé les 6 millions de tonnes, (soit + 900 000 tonnes en moins de quatre ans), à comparer aux 4 millions de tonnes aux Etats Unis, 1,2 millions de tonnes en Russie, 1 million de tonnes au Moyen-Orient et Japon. La Chine qui est un marché en constant développement importe actuellement 0,5 millions de tonnes par an.

L'équilibre entre offre et demande est donc satisfaisant, et l'effet de la baisse des droits de douane sur les filières d'Amérique centrale ne se fait, fort heureusement, pas réellement ressentir. Les droits de douane en 2016 pour les bananes d'origine dollars ont varié, selon les pays, entre EUR 127 par tonne pour l'Equateur et EUR 96 par tonne pour les autres pays tels que le Costa Rica ou la Colombie. Il faut souligner qu'en fin d'année, l'Equateur, premier producteur exportateur de banane dans le monde, a signé des accords bilatéraux avec l'UE pour rejoindre la base tarifaire des autres pays de la zone. C'est donc pour cette importante origine, un gain de compétitivité certain, qui est encore fort heureusement contrebalancé par un taux de change Euro-Dollar favorable pour les producteurs de la zone Euro (ainsi que ceux de la zone CFA) et par des aléas climatiques récurrents dans les différentes zones de production de bananes.

Notre commerce en Europe reste principalement axé sur l'Angleterre, la France et l'Espagne, avec comme d'habitude des contrats commerciaux annuels. Le « Brexit » annoncé n'a jusqu'à fin 2016 eu aucun impact direct sur notre commerce et notre stratégie commerciale à court terme. Néanmoins, nous observons très sérieusement l'évolution des nouvelles règles qui seront mises en place par le gouvernement anglais afin d'adapter notre politique commerciale en conséquence.

En Afrique de l'Ouest, Sénégal et Mauritanie en particulier, pour ce qui nous concerne, la consommation augmente et les prix restent stables. Ces marchés régionaux, même si leur prix de vente, et marge, sont inférieurs à ceux que nous obtenons encore en Europe sont en constante évolution. La récente ratification des « Accords de Partenariat Economiques » ACP/UE (APE) optimisera sans aucun doute le commerce inter régional en Afrique.

Grâce à l'obtention par *Plantations J. Eglin SA* de la certification « Rainforest Alliance », qui complète notre standard GLOBALG.A.P. existant, nous sécurisons nos accès aux marchés et nouvelles chaînes de distribution. « Rainforest » devient la norme pour les bananes en ce qui concerne le contenu social et environnemental de notre activité.

Horticulture

L'activité horticole reste globalement stable. Le commerce axé sur le nord de l'Europe, en Belgique et Hollande, est actif avec nos produits ananas fleurs, feuillage d'ornement et lotus, qui bénéficient d'une logistique aérienne compétitive et dynamique au départ de Côte d'Ivoire.

Nous avons ainsi commercialisé 569 000 ananas fleurs (+13%), 1 484 000 tiges de feuillage d'ornement (+4%) et 196 000 lotus (+5%).

Les spéculations ananas fleurs et lotus n'auront certainement pas de gros potentiels de développement car ils restent des produits assez méconnus dans le marché.

Il n'en est pas de même pour le feuillage décoratif pour lequel le potentiel quantitatif et variétal pourrait être amélioré dans l'avenir. Nous avons d'ailleurs démarré la commercialisation de nouvelles variétés de *Dracaena Snow Queen* et *Dracaena Cappucino* dans le courant de l'exercice. Pour ces produits, les origines concurrentes restent le Vietnam, le Sri Lanka ainsi que la Colombie. Notre positionnement géographique, agronomique et logistique en Côte d'Ivoire est donc idéal pour concurrencer ces origines.



David McCann
chairman
Fyffes plc

Fyffes a commercialisé les bananes de SIPEF depuis de nombreuses années. Au fil du temps, nous avons vu beaucoup de changements dans le marché et dans les exigences de celui-ci pour des bananes durables. SIPEF a toujours relevé ces défis, et l'engagement de SIPEF dans la Politique de Plantations Responsable (« Responsible Plantations Policy ») et la « Rainforest Alliance » est un grand soutien, car nous travaillons à une meilleure durabilité environnementale, sociale et économique au sein de l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement. La transparence inhérente à l'approche de SIPEF est le fondement du programme « Discover More » développé à l'intention de nos consommateurs. Il y a de nombreuses synergies importantes.



Rapport de gestion par pays

INDONÉSIE

GÉNÉRAL

Il y a deux ans, Joko Widodo, surnommé 'Jokowi' a été élu président d'Indonésie, devenant le premier dirigeant élu n'appartenant pas à l'élite politico-militaire restreinte du pays. Le bienveillant gouverneur de Jakarta, à l'accent javanais prononcé et connu pour toujours consulter les pauvres avant de prendre une décision politique, portait tous les espoirs des Indonésiens progressistes qui voulaient construire un pays prospère et tolérant. Mais Jokowi est entré en fonction dans un contexte difficile: l'économie indonésienne peinait à surmonter la faible demande de ses ressources naturelles, la montée en puissance de l'État islamique (ISIS) faisait des émules parmi les musulmans sunnites radicaux partout dans le monde, et les incendies de forêts annuels rappelaient une fois de plus l'importance d'une bonne protection des forêts. Deux ans après son élection, Jokowi est aujourd'hui à la tête d'une vaste coalition politique. Suivant les sondages les plus fiables, il est très populaire en Indonésie. Jokowi a aussi promulgué 12 paquets de réformes économiques pour faciliter les investissements dans le pays et abolir des règlements problématiques et redondants, mais les analystes se demandent néanmoins si ses réformes introduites au coup par coup s'avèreront suffisantes, surtout avec la hausse du chômage et une croissance économique toujours inférieure aux attentes.

Sur le plan économique, et selon le Fonds Monétaire International (FMI), il était attendu que le Produit Intérieur Brut (PIB) augmente de 5,0% en 2016, juste en-deçà des 5,3% visés dans le budget et au-dessus des 4,8% de l'année précédente. L'inflation est pendant ce temps-là pour la deuxième année consécutive restée dans la fourchette prévue de 3-5%, selon le Fonds, ce qui permet de prévoir une augmentation de 3,3% en 2016 et

d'un peu plus de 4,0% cette année. Tandis que la valeur des exportations et des importations a respectivement baissé de 4,0% et 4,9% l'année dernière, les prix en hausse de nombreuses matières premières exportées par l'Indonésie, comme le charbon et l'huile de palme, ont ramené le déficit courant proche de USD 17 milliards, soit environ 1,8% du PIB. Ceci représente une baisse par rapport à USD 17,8 milliards, soit 2,1% du PIB en 2015, selon les données de la Banque centrale.

Des marchés financiers mondiaux relativement stables et une balance des paiements en excès ont contribué à stabiliser la roupie face au dollar américain. La roupie a entre-temps regagné un peu du terrain perdu dans la première partie de l'année et a été réévaluée depuis. Le taux de change IDR/USD était de 13 795 au début de l'année, et de 13 447 à la fin de l'année.

La nouvelle loi sur les salaires autorise toujours les gouverneurs à fixer les salaires minima pour leurs provinces, en utilisant soit la méthode du taux d'inflation national soit son alternative autorisée, l'index KHL (« Kebutuhan Hidup Layak » - niveau de vie décent). Les gouverneurs utilisant la première méthode ont haussé les salaires de 11,5%, alors que ceux qui ont choisi de faire les ajustements d'après les mesures KHL étaient généralement plus hauts. Au final, la plupart des gouverneurs ont haussé les salaires dans une fourchette de 7 à 15%.

Une série de réformes économiques votées depuis fin 2015 devraient stimuler la croissance des investissements à court terme, étant donné que l'administration en place continue à éliminer les barrières aux investissements privés et à améliorer le contexte économique, mais les performances de 2016 ont été inférieures aux taux de croissance de 7% annoncés par Jokowi pendant sa campagne électorale. En cause, la faible demande de matières premières indonésiennes, principalement due au ralentissement de l'économie chinoise. Mais il y a aussi eu d'autres facteurs : la promesse de Jokowi de stimuler le développement de l'infrastructure ne s'est déployée que lentement, avec une réduction des dépenses du gouvernement durant sa première année au pouvoir. De plus, Jokowi, qui avait promis devant un parterre d'investisseurs privés que l'Indonésie était ouverte aux affaires, n'a pas vu les investissements étrangers augmenter de façon substantielle. Les investissements étrangers directs n'ont progressé que modestement, de 4,5% (en dollars) durant ses deux années au pouvoir. Sa proposition de créer un guichet unique pour les investissements étrangers, qui visait à éviter aux investisseurs étrangers de devoir se procurer de nombreux permis délivrés par toutes sortes d'agences natio-

nales et locales, pour par exemple, construire une usine textile, était prometteuse.

L'élargissement de la base d'imposition et l'amélioration de la collecte des impôts étaient d'autres objectifs clés du gouvernement. Les prix bas des matières premières et les faibles rentrées fiscales ont impacté les dépenses, qui ont chuté d'un point de pour cent, pour se retrouver à 16,6% du PIB en 2016, selon les estimations du FMI. Dans ce contexte, le gouvernement a lancé en juillet un programme d'amnistie fiscale afin de rapatrier les avoirs se trouvant à l'étranger. Aux termes de ce programme, les Indonésiens paient un impôt qui démarre à 4% sur les avoirs rapatriés, et ce taux augmente par paliers à 10%, jusqu'au terme du programme en mars de cette année. Selon les chiffres avancés par le gouvernement, le ministère des Finances aurait collecté entre juillet et septembre IDR 97,2 billions (USD 7,2 milliards), soit 59% des IDR 165 billions (USD 12,3 milliards) visés. Bien que cela représente une manne à court terme pour le gouvernement indonésien, il n'est pas encore certain que l'amnistie fiscale réussisse effectivement à rapatrier des avoirs significatifs en Indonésie ou à ouvrir la voie à une collecte plus efficace des impôts, comme l'ambitionne le programme.

Les mesures prises pour remédier au manque chronique d'infrastructures, ont fait exploser les coûts logistiques et de transport à quelque 27% du PIB, selon la Banque mondiale, et représentent une autre priorité critique. Selon les estimations de la Banque ramener ces coûts à 16% du PIB permettrait à l'Indonésie d'épargner USD 80 milliards par an. À cet effet, IDR 313,5 billions (USD 24,6 milliards) ont été réservés au développement de l'infrastructure dans le budget 2016 - le montant le plus élevé jamais affecté à ce secteur - et la presse locale a rapporté en mars que la construction de plus de 1 000 km de routes à péage débuterait d'ici 2020.

Les projets énergétiques constitueront un axe majeur dans l'amélioration des infrastructures, avec des plans visant à étendre la capacité génératrice par le biais d'un mix de sources traditionnelles et alternatives. Cela devrait permettre de satisfaire une partie de la demande intérieure d'électricité, qui selon toute probabilité devrait augmenter de 206,5 TWh en 2013 à 442,5 TWh d'ici 2022 selon un rapport du cabinet d'études de marché « Transparency Market Research ». Pour aider à répondre à cette demande, le gouvernement s'est fixé l'objectif ambitieux d'ajouter 35 GW de capacité installée d'ici 2019, et de faire passer la part de population avec accès à l'électricité de 85% à 98% d'ici 2022.



Adam James
président directeur
PT Tolan Tiga Indonesia

En Indonésie, SIPEF représente une société de plantation solide, avec une longue et noble histoire. Aujourd'hui, l'entreprise est un exemple parmi de nombreuses autres sociétés de plantation, et est perçue comme chef de file dans de nombreux domaines, tels que la gestion des affaires, la finance, l'agronomie et la durabilité. Toutes les communautés établies aux abords de ses plantations bénéficient de sa présence, en termes d'emploi et par l'importante contribution aux économies locales. Plus largement, l'Indonésie toute entière profite du fait que SIPEF continue d'investir dans ses activités, avec à la fois l'augmentation de l'étendue de ses concessions ainsi que par des améliorations de ses avoirs existants.

L'industrie de l'huile de palme peut être perçue impopulaire pour diverses raisons, notamment de son impact potentiel sur l'environnement et des risques présumés de l'huile pour la santé. Dans ce climat difficile, SIPEF doit garder la tête haute et rester fière de ses activités et réalisations de plantation. La volonté constante et permanente de SIPEF de mener ses opérations avec intégrité, est ancrée dans les principes et critères de la RSPO, dont SIPEF est un membre de premier plan. Chaque aspect des activités de SIPEF en Indonésie est certifié selon des normes internationales reconnues.

La mise en œuvre de politiques durables est d'autant plus facile si l'activité elle-même reste saine en termes de rentabilité. Pour dégager des bénéfices, la direction doit rester concentrée sur le contrôle des coûts, l'amélioration de l'efficacité et l'augmentation de la production. Il est réjouissant de constater que les activités de SIPEF en Indonésie ne cessent de se renforcer. Le retour sur investissements prend généralement du temps dans le secteur des plantations, c'est pourquoi il requiert un environnement de fonctionnement qui doit rester stable. La direction de SIPEF est consciente de la nécessité d'avoir une approche conservatrice sur le long terme, et met tout en œuvre pour construire une activité stable et pérenne qui continuera à être rentable pendant de très longues années encore.

En octobre 2015, un an après l'investiture de Jokowi, d'énormes étendues du pays ont été ravagées par des incendies. Les techniques de déboisement et de brûlis, combinées à la sécheresse provoquée par El Niño, ont fait disparaître dans les flammes plus de 2,6 millions d'hectares de forêts. Particulièrement dévastateurs pour l'environnement, ont été les incendies de tourbières contenant des gisements anciens de carbone. Erik Meijaard, scientifique forestier travaillant pour l'association de protection de l'environnement Borneo Futures, a qualifié ces feux de 'pire désastre environnemental occasionné par l'homme au 21ème siècle'. Plus de 500 000 Indonésiens se sont plaints de maladies respiratoires, le nuage de fumées s'étant étendu sur une grande partie de l'Asie du Sud-Est. Les toutes nouvelles politiques forestières mises en place par le gouvernement sont impressionnantes, et il est à espérer qu'elles suffiront à éviter que la saison sèche actuelle ne soit une répétition de la précédente.



L'Indonésie a débuté 2016 avec un mandat de mélange à 15% de biodiesel, qui devrait être porté à 30% d'ici 2020. Avec le faible niveau actuel des prix du pétrole brut, on est en droit de se demander si l'Indonésie et d'autres pays comme la Malaisie et la Colombie, qui ont fixé des mandats de mélange ambitieux, pourront tenir leurs objectifs. Ces inquiétudes se sont renforcées suite à l'augmentation du prix de l'huile de palme, qui est passé au-dessus de USD 700 par tonne alors que le pétrole brut continue à se négocier aux alentours de USD 50 le baril. Le mandat actuel de mélange en Indonésie est soutenu par un prélèvement sur les exportations d'huile de palme. Ce prélèvement est versé dans un fonds (BPDPKS) créé par le gouvernement pour subventionner le biodiesel 'à la pompe' dans un contexte de prix bas du pétrole brut. Le prélèvement a été introduit en juillet 2015. Les expéditeurs paient un prélèvement de USD 50 par tonne d'huile de palme brute, et de USD 30 par tonne de produit transformé. En plus de cela, les producteurs doivent également s'acquitter d'une taxe à l'exportation d'huile de palme brute dès que le prix dépasse USD 750 par tonne. Par exemple, lorsque le prix de l'huile de palme se situe à USD 750-800 la tonne, la taxe à l'exportation est fixée à USD 3 la tonne, mais lorsque le prix de l'huile de palme se situe à USD 800-850 la tonne, la taxe à l'exportation est fixée à USD 18 la tonne.

En ce qui concerne les perspectives pour 2017, la croissance économique est attendue avec une augmentation modeste à 5,1%, soutenue par une forte consommation privée. L'inflation

devrait se maintenir dans la fourchette cible, mais être un peu plus élevée en 2017 en raison de subsides à l'électricité plus faibles, et le déficit courant resterait maîtrisé. Les risques pesant sur ces perspectives ont augmenté et sont principalement extérieurs. Ces risques extérieurs concernent notamment les incertitudes à propos des politiques pratiquées par la nouvelle administration US, les conditions financières mondiales plus restreintes, les répercussions du ralentissement drastique de l'économie chinoise, et la baisse des prix des matières premières, qui pourraient intensifier les faiblesses macro-financières des banques et des grosses entreprises.

NORD-SUMATRA

La pluviométrie au Nord-Sumatra a été en 2016 globalement meilleure qu'en 2015 et plus en phase avec les moyennes à long terme, ce qui a favorisé la production et permis une reprise après les effets de la sécheresse de 2014 due à El Niño. Les pluies mensuelles ont été bien réparties et, si quelques mois ont connu moins de 100 mm de précipitations, il n'y a pas eu de périodes consécutives de faibles pluies. Dans nos jeunes plantations de *PT Umbul Mas Wisesa (UMW)* et de *PT Toton Usaha Mandiri (TUM)*, les précipitations ont été nettement supérieures à celles de 2015 ; cependant, le programme de curage des drains, combiné à la construction de nouveaux drains et au nettoyage des principaux exutoires, a permis d'éviter des inondations et de poursuivre sans interruption la récolte des régimes de fruits



frais (« Fresh Fruit Bunches » - FFB) ainsi que le transport de l'huile de palme brute (« Crude Palm Oil » - CPO) et des noix palmistes pendant la saison des pluies. Les autorités locales ont commencé à travailler par section au rehaussement de la principale voie d'accès entre la plantation de Perlavian et le complexe *PT Umbul Mas Wisesa (UMW)*, ce qui a eu une incidence positive sur le maintien d'une voie d'accès praticable pour aller et venir par tout temps aux plantations. Il est prévu que ce projet se poursuive en 2017.

Les plantations Perlavian et Tolan font partie de *PT Tolan Tiga Indonesia* ; toutes deux sont des plantations bien établies au sein du groupe et entament actuellement leur troisième cycle

de palmiers à huile. En 2016, les plantations couvraient 8 020 hectares, dont 7 229 hectares matures et 791 hectares immatures. La production de ces plantations a dépassé les prévisions budgétaires de 3%, bien que la production globale ait diminué de 11 923 tonnes de FFB par rapport à 2015, du fait de la replantation de 164 hectares et des rendements initiaux plus faibles des zones immatures devenant matures au cours de l'année. En dépit de cela, les plantations ont terminé l'année

Rapport de gestion par pays

sur un rendement très respectable de 24,82 tonnes de FFB par hectare.

Les bonnes conditions climatiques générales ont eu d'autres retombées positives ; les activités des charançons pollinisateurs ont pu progresser sans contrainte et nous avons observé une bonne sortie des régimes, ce qui a permis le développement de régimes parfaitement formés, notamment dans les plantations matures plus jeunes. Les équipes de gestion de la plantation ont également pu atteindre ou dépasser le nombre optimal d'intervalles de récolte pour l'année, s'assurant que les pertes de récolte aient pu être limitées à un minimum absolu. Sur le plan agronomique, les ravageurs et maladies ont bien été contrôlés s'ajoutant à des programmes d'épandage d'engrais mis en œuvre de manière complète et en temps opportun. Un facteur important pour la rentabilité d'une plantation est sa capacité à réduire sa période d'immaturité, et un contrôle rigoureux des programmes d'entretien pendant la période immature permet de raccourcir constamment cette période, passant de plus de 30 mois précédemment à 24-26 mois aujourd'hui, en fonction du matériel végétal.

Les plantations de Bukit Maradja et de Kerasaan sont depuis longtemps au sein du groupe *PT Tolan Tiga Indonesia* et entament leur troisième cycle de palmiers à huile. En 2016, les plantations couvraient 5 207 hectares, dont 4 304 hectares matures et 903 hectares immatures. La production de ces plantations a baissé de 8 649 tonnes de FFB par rapport à 2015 en raison de l'abattage de palmiers productifs pour replanter 164 hectares et des rendements initiaux plus faibles des zones immatures devenant matures au cours de l'année. Malgré cet impact, les plantations ont terminé l'année sur un rendement satisfaisant de 22,59 tonnes de FFB par hectare. Ces plantations ont également été confrontées à des problèmes de ravageurs et de maladies : à Kerasaan, une zone d'environ 300 hectares a été attaquée par une population endémique de chenilles (« Nettle Caterpillar ») mangeuses de feuilles. En collaboration avec nos partenaires de la recherche, *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd*, un travail considérable a été réalisé pour développer une activité de recensement appropriée et un traitement ciblé adapté aux phases spécifiques du cycle de vie des ravageurs. Une autre mesure corrective a été l'élaboration d'un programme de lutte intégrée des ravageurs, visant à développer des populations d'insectes naturellement prédateurs de la chenille urticante. À ce stade, nous constatons une baisse de l'activité des ravageurs et une utilisation beaucoup plus faible de pesticides, mais cela reste une préoccupation et une vigi-

lance constante reste indispensable. Bukit Maradja et Kerasaan sont également touchées par la maladie de la pourriture du pied, causée par le champignon *Ganoderma*. Cela constitue un autre domaine de collaboration important avec *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd*, et plusieurs stratégies d'atténuation sont actuellement mises en œuvre. Celles-ci comprennent des techniques de préparation de sol complètes et intensives lors de la replantation, afin d'éliminer le plus possible de résidus organiques de l'ancienne palmeraie, le recours à une période de jachère d'un an pour briser le cycle de vie du champignon, l'utilisation de matériel végétal tolérant au *Ganoderma* comme celui que nous avons utilisé pour nos replantations de 2014-2016 sur les deux plantations, et l'utilisation de champignons antagonistes au moment de la plantation des palmiers pour attaquer et éradiquer le *Ganoderma*.

Pour optimiser la productivité et la rentabilité d'une plantation, il faut notamment assurer la replantation des palmiers lorsque ceux-ci deviennent trop grands pour garantir une récolte efficace ou que la densité de population de palmiers se réduit au point que les rendements tombent en deçà des 18 tonnes de FFB par hectare. Dans les plantations du Nord-Sumatra, un programme de replantation de 328 hectares a été achevé en 2016, dont 164 hectares à Perlabian, 143 hectares à Bukit Maradja et 21 hectares à Kerasaan. La superficie replantée est conforme aux objectifs du programme mais inférieure à celle du programme de 2015 qui était de 678 hectares.

Un autre élément essentiel pour générer des rendements rentables consiste en l'épandage d'engrais. Nos recommandations concernant les engrais sont calculées par *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd*, après un échantillonnage foliaire complet. Les niveaux nutritifs des feuilles sont comparés à des objectifs optimaux pour chaque type de sol et âge de palmier avant que des dosages appropriés ne soient recommandés pour chaque type de nutriment. Nous avons vu le volume total d'engrais utilisés sur ces quatre plantations diminuer jusqu'à 12 164 tonnes en 2016, venant de 12 561 tonnes en 2015. La politique de l'entreprise consiste à épandre un volume et un équilibre appropriés de nutriments afin de maximaliser le rendement économique. En 2016, les programmes d'épandage d'engrais ont été terminés avant la fin de l'année grâce à une commande et une livraison en temps opportun des engrais dans les plantations, une capacité de stockage adéquate sur les plantations et un nombre suffisant de travailleurs pour mener à bien les programmes. Aux endroits où le terrain le permet et où les palmeraies comptent plus de 100 palmiers par hectare, l'en-

grais est appliqué mécaniquement au moyen de tracteurs et d'épandeurs. Dans les plantations plus jeunes, sur les cultures en terrasse et les zones comptant moins de 100 palmiers par hectare, un épandage manuel est effectué. Des sous-produits organiques des usines d'huile de palme, à savoir les rafles de fruits (« Empty Fruit Bunches » - EFB) et les eaux usées (« Palm Oil Mill Effluent » - POME), sont également épandus sur les sols. Comme intrant le plus onéreux pour les cultures, le prix des engrais coûteux représente une grande partie des frais d'entretien d'une plantation. Pendant l'année 2016, les prix des trois principaux nutriments - l'azote, le phosphore et le potassium - ont diminué sur les marchés mondiaux en raison du plus faible prix des matières premières en général, d'une offre excédentaire et d'une baisse de la demande, de la création de nouvelles sources d'approvisionnement, de stocks importants, de la persistance des incertitudes économiques mondiales, de la concurrence entre les producteurs d'engrais et de la baisse des prix des intrants (gaz naturel et charbon). En conséquence, l'économie globale pour les plantations indonésiennes pour l'année s'est élevée à 15% des coûts d'engrais budgétisés.

Notre zone d'expansion la plus récente au Nord-Sumatra, le groupe de plantations *Jabelmalux*, se compose de *UMW* et de *TUM*. En 2016, ces plantations couvraient 8 184 hectares – tous matures – et ont conservé la certification RSPO (« Principles and Criteria of the Roundtable on Sustainable Palm Oil ») qu'elles avaient obtenue en 2015. La production dans ces plantations a augmenté de 25 987 tonnes de FFB par rapport à 2015 grâce à de bonnes pratiques agronomiques, à la réhabilitation en cours de palmiers improductifs soutenue par l'épandage de l'amendement Rhizoplex qui renforce la santé des racines et la capacité des palmiers à absorber les nutriments, à une gestion efficace de l'eau sur l'ensemble des plantations, ainsi qu'à un épandage complet d'engrais en temps opportun. Nous avons observé une augmentation du nombre moyen de régimes par palmier ainsi que du poids moyen de ces régimes. À mesure que le profil d'âge augmente, nous remarquons que le rendement moyen des FFB par hectare progresse, passant de 11,97 tonnes en 2014 à 15,75 tonnes en 2015 et à 18,99 tonnes en 2016.

S'agissant des épandages d'engrais, nous avons vu le volume total d'engrais utilisé sur ces trois plantations baisser à 7 073 tonnes en 2016, venant de 7 726 tonnes en 2015. L'épandage supplémentaire de micronutriments à diffusion lente de zinc et cuivre, à raison de 50 grammes par palmier a été réalisé sur les trois plantations afin d'améliorer la croissance et la vigueur des arbres après que de faibles signes de carence aient été consta-

tés dans les cultures. Dans les zones souffrant de sols sulfato-acides, l'application de cendres de régimes (un sous-produit alcalin issu des chaudières des usines d'huile de palme) a été effectuée pour réduire l'acidité et améliorer les conditions de croissance de ces palmiers. Ce processus sera continué dans le temps et suivi au moyen d'un échantillonnage périodique du sol.

En ce qui concerne les ravageurs et les maladies, nous n'avons pas observé de prolifération des chenilles urticantes comme celle que nous avons connue en 2015 ; néanmoins, en raison de conditions climatiques au dernier trimestre 2016 favorables à la propagation parasitaire, les populations de ravageurs ont rapidement augmenté, impactant environ 25% de la plantation. Une intervention rapide des équipes de plantation, s'appuyant sur les conseils des entomologistes de *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd*, a vu une réponse rapide par l'injection de pesticides dans les troncs concernés combinée avec une pulvérisation d'un bio-insecticide (*Bacillus thuringiensis* ou BT), ce qui a permis de contrôler la menace. La collaboration avec nos partenaires de recherche devra être poursuivie afin de mieux comprendre les facteurs responsables de l'augmentation des populations de ravageurs et ainsi pouvoir prévoir et éviter d'autres proliférations.

Les palmiers touchés par la maladie de la pourriture du pied causée par le champignon *Ganoderma* ont également été identifiés, et ceci va devenir une menace grandissante pour l'avenir de ces sols organiques. Les palmiers infectés sont actuellement très peu nombreux et une fois recensés ils sont entièrement éliminés des plantations en ce y compris leurs racines.

La gestion des niveaux d'eau et le maintien d'un réseau routier tout à fait fonctionnel quelles que soient les conditions climatiques sont des facteurs essentiels à la réussite des plantations *Jabelmalux*. Les plantations disposent d'un cadre dirigeant à temps plein, chargé d'enregistrer et de suivre les niveaux d'eau en utilisant les données recueillies grâce à des limnimètres installés dans les drains agricoles et à des piézomètres situés à des endroits stratégiques. Ces données permettent de décider s'il faut retenir l'eau dans les champs (habituellement lors des périodes plus sèches de l'année) ou s'il faut l'évacuer (généralement pendant les périodes plus humides de l'année). Cette régulation s'effectue au moyen d'un système d'écluses ajustables. Le réseau routier interne est à présent presque terminé : le surfacage final sera réalisé en 2017. Les travaux de la route de contournement destinée aux planteurs villageois ont

Rapport de gestion par pays



été exécutés durant l'année. Ces améliorations offriront le double avantage d'un meilleur accès aux planteurs villageois qui nous vendent leurs fruits et, de protéger nos actifs de tout accès non autorisé.

Sur le plan de l'ingénierie, les trois usines d'huile de palme situées au Nord-Sumatra ont atteint différents niveaux de performance en 2016 :

L'usine de Bukit Maradja a un rendement horaire fixé à 30 tonnes de FFB par heure et le débit moyen pour 2016 s'élève à 31,01 tonnes. En termes de FFB, l'usine a traité 97 202 tonnes pendant l'année 2016, contre 105 883 tonnes en 2015, ce qui représente une baisse de 8%. Cette usine réceptionne les FFB des plantations de Bukit Maradja et Kerasaan, dont les productions ont été impactées par le programme de replantation. Les taux d'extraction de produits de palme (« Palm Product Extraction Rate » - PPER) de l'usine ont progressé en 2016 par rapport à ceux de 2015, avec un taux d'extraction d'huile (« Oil Extraction Rate » - OER) de 23,62% pour l'année et un taux d'extraction d'amande de palmiste (« Kernel Extraction Rate »

- KER) de 5,60%, pour un PPER total de 29,22%. En 2015, l'OER était de 23,63% et le KER de 5,47%, pour un PPER de 29,10%. L'année 2016 a vu s'achever les travaux de l'installation de compostage, qui a été mise en service en décembre. Le système de compostage en travées aérées mélange les sous-produits de l'usine d'huile de palme (rafles et effluents) et les transforme en un compost organique riche en nutriments, au cours d'un cycle continu de 14 à 28 jours selon la saison. Ce compost est ensuite transporté sur les cultures et épandu comme paillage à raison de 10 tonnes par hectare. Il est prévu que ce compost remplace les engrais minéraux pour la plantation de Bukit Maradja. Par ailleurs, grâce aux qualités d'enrichissement du sol par le compost, nous estimons que le rendement devrait progresser de 2 tonnes de FFB par hectare. L'usine de Bukit Maradja reste certifiée ISCC (International Sustainability and Carbon Certification) avec l'ajout de l'installation de compostage, qui dégrade de manière aérobie les effluents des usines sans rejeter de méthane. Les certifications aux normes RSPO et ISO existantes demeurent également valables.

Dans l'usine de Perlavian, dont la capacité est fixée à 55 tonnes de FFB par heure, le chiffre moyen pour l'année 2016 s'élève à 49,60 tonnes de FFB par heure, un chiffre légèrement inférieur à celui de 2015 (50,54 tonnes). Cette usine est alimentée des fruits des plantations de Perlavian et de Tolan. En 2016, un total de 184 057 tonnes de FFB a été traité, contre 194 140 tonnes en 2015, soit un recul de 5%. Ici aussi, la diminution du volume de fruits traité est imputable au programme de replantation de Perlavian et à la part importante de jeunes palmiers matures, qui n'ont pas encore atteint leur pic de rendement. En 2016, le PPER de l'usine a régressé par rapport à celui de 2015 avec un OER moyen de 21,72% et un KER de 5,70% pour l'année, soit un PPER total de 27,42%. En 2015, l'OER était de 22,78% et le KER de 5,59%, pour un PPER de 28,37%. Si le profil d'âge des palmiers, en particulier pour la plantation Perlavian, a contribué à des PPER plus faibles avec des parts importantes de jeunes palmiers matures et de vieux palmiers matures dues à la phase de replantation, le principal facteur de cette baisse des taux d'extraction est une incapacité à maintenir une pression de vapeur adéquate pour la stérilisation à partir de chaudières et de turbines vieillissantes. En 2016, un important programme de réhabilitation a été mis en œuvre sur les deux chaudières, les turbines et autres équipements mécaniques afin de retrouver des niveaux de performance optimaux. Ces travaux devraient être terminés d'ici la fin du premier trimestre 2017. Un autre projet majeur de l'usine en 2016 a été l'achèvement et la mise

en service du système bioréacteur de récupération du méthane, qui nous permettra d'utiliser le méthane comme carburant pour un moteur biogaz et de générer de l'électricité que nous réutiliserons nous-mêmes ou livrerons au réseau local.

L'usine la plus récente de *UMW*, qui a été mise en service en 2014, a un rendement établi à 40 tonnes de FFB par heure. En 2016, un rendement moyen de 42,19 tonnes de FFB par heure a été atteint, ce qui est une amélioration par rapport aux chiffres de 2015 (39,71 tonnes). L'usine est approvisionnée par les plantations de Umbul Mas Wisesa North (UMWN), Umbul Mas Wisesa South (UMWS) et Toton Usaha Mandiri (TUM). Les jeunes plantations qui fournissent l'usine poursuivent leur maturité et bénéficient d'un profil de rendement croissant, si bien que l'usine a pu traiter 152 803 tonnes de FFB en 2016, contre un total de 119 251 tonnes de FFB en 2015, soit une augmentation de 28%. Le PPER de l'usine en 2016 est supérieur à celui de 2015 avec un OER moyen de 23,95% pour l'année et un KER de 3,89%, soit un PPER total de 27,84%. En 2015, l'OER était de 23,39% et le KER de 3,44%, pour un PPER de 26,83%. Tandis que le système bioréacteur de récupération du méthane a affiché de bons résultats pendant l'année en termes de volumes et de qualité du méthane récupéré, l'augmentation du débit de fruits a exercé une pression supplémentaire sur le système, et les paramètres de rejets des effluents de l'usine sont devenus de plus en plus difficiles à contrôler. Afin d'y remédier, un projet visant à établir un réseau de bassins de décantation a été mis en œuvre durant l'année, et opérationnels depuis le dernier trimestre 2016, ces bassins garantissent que nos rejets d'effluents restent entièrement conformes aux lois et réglementations locales.

L'un des principaux problèmes pour l'obtention de l'autorisation d'exploitation « Hak Guna Usaha » (HGU) pour *UMW*, est l'engagement de l'entreprise à acheter les fruits auprès de producteurs villageois. Notre huile de palme et nos amandes palmistes sont de ce fait déclarées « mass balance », puisque la base d'approvisionnement des producteurs villageois doit encore être certifiée aux normes RSPO. En 2016, l'équipe de direction a élaboré une stratégie alternative par laquelle l'entreprise achète des fruits aux producteurs villageois puis les revend à une usine tierce. De la sorte, tous les fruits traités par l'usine *UMW* sont des fruits de la plantation et les produits de palme peuvent désormais être déclarés « identity preserved », et accéder aux primes dont bénéficient les autres usines du Groupe. Nous allons continuer à obtenir des certifications RSPO pour les producteurs villageois afin de nous garantir un maximum

de flexibilité et apporter des services continus de soutien et de vulgarisation aux communautés environnantes.

Cherchant à améliorer constamment les rendements, le département d'ingénierie a mis en place l'enregistrement, le suivi et le contrôle de trois indicateurs clés de performance : la consommation de diesel, la productivité des travailleurs en mesurant le nombre de kilogrammes de produits par jour-homme, et la consommation d'eau. Les efforts déployés dans ces domaines ont conduit à des économies de consommation d'eau et de diesel, et ont permis aux usines de réduire le nombre de travailleurs employés.

Cette année fut une année difficile pour les prix des matières premières ; toutefois, les prix de l'huile de palme ont augmenté au second semestre de l'année, faisant place à un optimisme prudent. Les équipes de management ont concentré leurs efforts sur l'amélioration de la production et la maîtrise des coûts. Pour les plantations du Nord-Sumatra, nous avons vu les coûts de culture pour la production atteindre une moyenne de USD 44,24 par tonne de FFB, ce qui représente une amélioration par rapport aux chiffres de 2015 (USD 44,98 par tonne de FFB). L'impact de l'augmentation des salaires en 2016 a été largement compensé par une réduction des coûts d'engrais et de diesel. L'effet du taux de change a été fondamentalement neutre en 2016, avec une moyenne du taux de change IDR/USD avoisinant le taux budgété de 13 500 pour l'année. Pour les usines du Nord-Sumatra, les coûts de traitement s'élèvent en 2016 à USD 23,74 par tonne, ce qui représente une nette amélioration par rapport à ceux de 2015 (USD 25,02 par tonne).

Les plantations de caoutchouc de *PT Bandar Pinang (BPE)* et *PT Timbang Deli (TDE)* couvraient 1 878 hectares, dont 1 646 hectares sont matures et 232 hectares sont immatures. La production de ces plantations a dépassé les prévisions budgétaires de 7%, bien que la production globale ait baissé de 116 tonnes de caoutchouc par rapport à 2015, en raison de la replantation de 107 hectares pendant l'année. Les excellents résultats de l'année 2016 ont été soutenus par des conditions climatiques favorables, qui ont limité le nombre de jours de saignée perdus en raison de pluies, et par une récolte supplémentaire obtenue des surfaces de saignées étendues, avant l'abattage des arbres en vue de la replantation. Nous avons également vu les jeunes arbres arriver à maturité à *BPE*, produisant des volumes de latex supérieurs aux prévisions budgétaires. Par conséquent, les plantations ont terminé l'année sur un rendement très respectable de 1 890 kilogrammes de caoutchouc par hectare, soit un ni-

Rapport de gestion par pays

veau supérieur à celui de 2015, qui était de 1 853 kilogrammes de caoutchouc par hectare. Les activités de replantation à *BPE* (40 hectares) ont été des replantations caoutchouc sur caoutchouc dans le cadre du cycle normal de remplacement d'arbres anciens n'ayant plus de réserve d'écorce. À *TDE*, les activités de replantation (67 hectares) font partie du programme de conversion du caoutchouc au palmier à huile au centre de recherche de *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd*.

L'usine de caoutchouc Bandar Pinang, qui traite le latex et le caoutchouc de seconde catégorie fournis par *BPE* et *TDE*, a enregistré une très bonne année 2016. Sous la pression du faible prix constant du caoutchouc, l'équipe de management a réalisé d'importantes économies de coûts, terminant l'année sur un coût de USD 155,91 par tonne de caoutchouc. Les économies de 2016 ont été réalisées en mesurant la productivité, en identifiant les domaines où le multitâche pouvait être appliqué, et temporairement mis hors l'activité l'excédent de travailleurs permanents lors des périodes de faible production. Sur les plantations, ces initiatives ont permis d'atteindre USD 907,35 par tonne de caoutchouc, mais en raison de dépenses de sécurité plus élevées, ces coûts restent supérieurs de 17% à ceux de 2015.

Notre gestion de la sécurité a évolué au cours des deux dernières années ; après le succès de la mise en place de gardes de sécurité contractuels pour *BPE* et nos projets Musi Rawas en 2015. Le déploiement prévu pour le reste des plantations du Nord-Sumatra a eu lieu en 2016. La transition vers une force de sécurité hautement formée, mobile et efficace n'a pas été évidente mais la direction considère que c'est la meilleure façon d'assurer la protection des actifs de l'entreprise. Il est planifié de compléter le déploiement dans les plantations de Bengkulu d'ici la fin 2017.

SUD-SUMATRA

La plantation de caoutchouc de *PT Melania (MAS)* située dans le Sud-Sumatra à proximité de Palembang, comprend 2 726 hectares dont 1 833 hectares sont matures et 893 hectares sont immatures. Il s'agit de la plus grande plantation de caoutchouc de *SIPEF*, s'adjugeant 43% de la surface totale de caoutchouc gérée en Indonésie. Avec 3 377 tonnes de caoutchouc produites en 2016, la production de la plantation a également été meilleure qu'en 2015 (3 012 tonnes), avec une augmentation de 12%. Habituellement, cette zone du Sud-Sumatra souffre d'une vague de sécheresse prolongée de juin à septembre, pé-

riode durant laquelle la moyenne à long terme des précipitations est inférieure à 100 mm par mois ; cependant, en 2016, nous avons connu une répartition beaucoup plus uniforme des précipitations, aucun mois ne se situant en deçà des 100 mm de pluie. Les précipitations totales de l'année s'élèvent à 2 770 mm, par rapport à une moyenne à long terme de 2 407 mm (+15%). Cela signifie que la période de défoliation a été plus courte et cela a, d'autant plus que le rendement des jeunes arbres matures a été très élevé, a favorisé d'excellentes récoltes. Par conséquent, les plantations ont terminé l'année avec un rendement impressionnant de 1 842 kilogrammes de caoutchouc par hectare, ce qui représente une amélioration par rapport aux chiffres de 2015 (1 830 kilogrammes de caoutchouc par hectare). Les activités de replantation de 217 hectares étaient des replantations de caoutchouc-sur-caoutchouc dans le cadre du cycle normal visant à remplacer d'anciens arbres n'ayant pas de réserve résiduelle d'écorce.

L'usine caoutchoutière de *MAS*, qui transforme le latex issu de la plantation, a obtenu de bons résultats en 2016 et a bien géré l'augmentation de la production. Le caoutchouc de seconde catégorie est transporté à l'usine de caoutchouc granulé (« crumb rubber factory ») à Mukomuko pour transformation. Comme pour les autres plantations de caoutchouc, la priorité pour 2016 était de réduire les coûts pour compenser la baisse des prix du caoutchouc. L'usine caoutchoutière de *MAS* a su réaliser de bonnes économies par rapport au budget 2016, terminant l'année avec un coût de USD 164,68 par tonne de caoutchouc, soit une réduction de 3% par rapport au coût de 2015 (USD 178,97 par tonne). À la plantation, l'amélioration de l'efficacité et des rendements a permis d'atteindre un coût de USD 847,75 par tonne de caoutchouc, ce qui représente une diminution de 10% par rapport à 2015 (USD 943,07 par tonne).

Au cours d'une année normale, le risque d'incendie est très élevé pendant la période de sécheresse, et si la plantation est restée vigilante à cet égard en 2016, les conditions climatiques favorables ont fortement limité les risques si bien que la plantation n'a pas souffert d'incendies. La plantation continue à mener, en collaboration avec les communautés locales et les services gouvernementaux, des actions de formation et des activités sur le terrain afin de sensibiliser aux risques d'incendie et de maintenir les ressources et compétences nécessaires pour réagir rapidement et efficacement à tout départ de feu.

Après le succès du partenariat entre la coopérative des travailleurs et un grossiste de produits alimentaires pour la gestion de

la boutique sur *MAS*, une nouvelle initiative a été mise à l'essai en 2016 pour fournir les rations contractuelles de riz aux travailleurs via la boutique. Ce système permet de garantir un produit de bonne qualité à un prix compétitif pour nos travailleurs, et les bénéfices supplémentaires réalisés par la boutique peuvent ensuite être reversés aux membres de la coopérative au titre de dividendes. Les premiers retours à propos de cette initiative sont positifs et, s'ils s'avèrent concluants, ce principe devrait s'étendre aux autres boutiques de l'entreprise.

BENGKULU

Ce groupe de neuf plantations (huit de palmiers à huile et une de caoutchouc) regroupées au sein de *PT Agro Muko* est situé à la pointe nord de la Province de Bengkulu, sur la côte ouest de Sumatra. Les plantations de palmiers à huile couvrent 17 377 hectares, dont 15 851 sont matures et 1 526 sont immatures. Les conditions y sont assez différentes de celles du Nord-Sumatra, avec un terrain considérablement plus vallonné et des précipitations annuelles nettement supérieures. Ces conditions, associées à l'héritage d'un système routier inapproprié, posent des défis supplémentaires pour l'équipe de management sur place. Des efforts et des ressources considérables ont été engagés ces dernières années pour améliorer les accès routiers au sein des plantations, par des programmes de surfacage routier en cours de réalisation dans les zones matures de même que dans les zones immatures en phase de replantation. Avant 2005, seuls 160 kilomètres de routes avaient été empierrés. Entre 2005 et 2015, 1 498 kilomètres supplémentaires ont été revêtus et en 2016, un programme de 132 kilomètres a été achevé. Le budget pour 2017 comprend un ambitieux programme de 200 kilomètres. Il restera ainsi environ 385 kilomètres à terminer pour amener le réseau routier aux normes requises pour assurer le ramassage et le transport des récoltes quelles que soient les conditions climatiques. Ce programme a déjà un effet positif sur la capacité des plantations à ramasser et à transporter la récolte aux usines en temps opportun. La production des plantations en 2016 s'élève à un total de 341 921 tonnes de FFB, un volume qui reste stable par rapport à celui de l'année précédente avec 340 492 tonnes. En termes de rendements par hectare, les résultats ont quelque peu baissé, passant de 21,80 tonnes de FFB

par hectare en 2015 à 21,57 tonnes en 2016 (-1%). Parmi les principaux facteurs ayant influencé positivement la production des plantations Bengkulu, il y a tout d'abord 1 387 hectares de zones jeunes arrivant à maturité, qui n'atteindront leur potentiel maximum que d'ici 3 à 4 ans. Ensuite, les nouvelles générations de matériels de planting ont le potentiel de produire des rendements beaucoup plus élevés que les palmiers qu'ils remplacent. Enfin, l'amélioration continue des routes, logements et autres installations pour nos travailleurs permet de maintenir une main d'œuvre stable et motivée, et donc une bonne productivité. Parmi les facteurs ayant influencé négativement la production en 2016 figure tout d'abord une production plus faible des grands palmiers, pour lesquels nous avons observé une chute des rendements entre 0,7 tonnes de FFB et 1,9 tonnes de FFB par hectare par rapport au budget. Il s'agit de palmiers progressivement ciblés par le programme de replantation visant à rajeunir les cultures. Ensuite, il y a eu d'importantes précipitations au dernier trimestre de l'année avec 1 266 mm sur 60 jours, une grande partie de ces pluies en journée ayant compromis la récolte, la collecte et l'efficacité du transport.

Au travers de la région de Bengkulu s'étend un réseau de 56 petites parcelles villageoises, connues localement sous le nom de Kebun Masyarakat Desa (KMD). Ces parcelles sont gérées par nos équipes de plantation et jouent un rôle important dans la vie économique des commu-



Rapport de gestion par pays

nautés environnantes. Les KMD comptent 669 hectares, dont 620 hectares sont matures et 49 sont immatures. Ces KMD, comme nos plantations, sont certifiées aux normes RSPO et font partie de la base d'approvisionnement durable qui génère des produits de palme « Identity Preserved » (IP). En 2016, les KMD ont produit 8 317 tonnes de FFB, ce qui est une légère baisse par rapport à la production de 2015 (8 683 tonnes). Comme l'intérêt des communautés locales pour le développement de palmiers à huile augmente, c'est un domaine dans lequel nous cherchons à élargir notre base d'approvisionnement, mais en respectant scrupuleusement les procédures établies par la RSPO afin de ne pas compromettre nos accréditations en matière de durabilité.

Bien que les plantations ne s'étendent que sur environ 85 kilomètres à vol d'oiseau, la variation des précipitations est particulièrement marquée. La moyenne pour les plantations en 2016 était de 3 699 mm de précipitations en 181 jours de pluie, par rapport à 3 106 mm en 147 jours de pluie en 2015 (+19 %). Les précipitations les plus abondantes ont été enregistrées sur la plantation de Talang Petai, au nord, avec 4 740 mm, et les plus faibles sur la plantation de Air Buluh, au sud, avec 2 554 mm. Malgré les fortes précipitations du dernier trimestre, les pluies du reste de l'année ont été bien réparties sur une base mensuelle, sans période de sécheresse prolongée, ce qui a favorisé la production.

D'importantes surfaces de palmiers plantés à l'origine dans la région de Bengkulu entrent maintenant dans la phase de replantation. Des efforts concertés ont été déployés pour promouvoir ces programmes au cours des cinq dernières années, avec une moyenne de 735 hectares de replantation, par an soit 4% de la superficie totale. À la fin de l'année 2016, l'âge moyen des palmiers des plantations Bengkulu était de 14 ans, un âge que nous entendons ramener à 11-12 ans dans les années à venir.

Tout comme pour le Nord-Sumatra, les recommandations relatives aux engrais pour les plantations de Bengkulu sont formulées par nos partenaires de la recherche, *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd*. Le terrain essentiellement vallonné, les précipitations plus abondantes et les sols drainants de cette région posent des défis logistiques de taille pour l'épandage d'engrais en temps opportun. En raison des caractéristiques du terrain, la plupart des engrais sont épandus manuellement pour tous les âges de palmiers et les fortes précipitations ne laissent qu'une courte période pour apporter tous les nutriments nécessaires pendant l'année. Malgré ces difficultés, les plantations de

Bengkulu ont terminé leurs programmes avant la fin de l'année. Un total de 12 160 tonnes d'engrais a été épandu au cours de l'année, à comparer à 14 202 tonnes en 2015. Les recommandations concernant les engrais ont été établies de manière à apporter le meilleur équilibre de nutriments à des dosages optimaux, et ainsi améliorer les rendements. La croissance et la vigueur des palmiers dans les plantations de Bengkulu restent bonnes mais nous continuons à voir des signes de carences en bore et en magnésium. Ces zones reçoivent des apports correctifs supplémentaires. Dans certaines zones basses de la région où une replantation a été effectuée, un phénomène appelé « white stripe » s'est produit. Il s'agit d'un déséquilibre entre des nutriments, à savoir l'azote et le potassium. Dans ces zones, le stimulant de sol « Rhizoplex » a été appliqué sur les palmiers et les premiers résultats sont encourageants, puisque les nouvelles feuilles de palmiers ont une apparence normale. Les rafles (EFB) des usines sont également renvoyées aux champs où elles sont utilisées comme paillis, les zones d'épandage prioritaires étant les replantations récentes et les terrains sablonneux de la plantation Tanah Reka, le long du littoral. Dans cette région, l'usine d'huile de palme Mukomuko utilise également des rafles broyées comme source combustible pour la chaudière.

Les plantations de Bengkulu restent relativement épargnées par les ravageurs et les maladies. Il y a bien quelques impacts de cochons sauvages et de singes mais ceux-ci sont peu significatifs sur le plan économique. Nous avons observé une certaine activité du scarabée rhinocéros (*Oryctes rhinoceros*) dans les palmiers récemment plantés, en particulier aux endroits où la mise en place et le développement de la culture de couverture de légumineuses *Mucuna* ont été tardifs. Dans les jeunes plantations de la région de Bengkulu, la maladie de la pourriture du pied causée par le champignon *Ganoderma* ne constitue pas encore un problème important mais cela ne veut pas dire que les équipes de la plantation peuvent s'en satisfaire. Un travail régulier de recensement est effectué et les quelques palmiers infectés sont abattus et évacués du champ.

Faisant partie intégrante de l'objectif de *SIPEF* d'accroître le volume de FFB traités par les usines d'huile de palme de Mukomuko et de Bunga Tanjung, une autre zone de développement a été établie en 2011 sous la dénomination sociale de *PT Mukomuko Agro Sejahtera (MMAS)*. Cette zone de développement a été divisée en deux secteurs, le premier jouxtant la plantation Air Buluh au sud, connu sous le nom de Malin Deman Estate (MDE), et le second situé au nord, entre les plantations

de Talang Petai et de Sungei Kiang, appelé Air Manjunta Estate (AME). Les deux plantations de MMAS comptent aujourd'hui 1 493 hectares, dont 821 sont matures et 672 sont immatures. La production de MMAS en 2016 a atteint un total de 9 100 tonnes de FFB, en augmentation forte comparée aux 2 737 tonnes de 2015, grâce à la surface accrue de palmiers matures et au profil d'âge plus élevé. Les fruits des plantations MMAS ont été certifiés RSPO dans le cadre de la base d'approvisionnement d'Agromuko depuis novembre 2014. La procédure d'obtention de l'autorisation d'exploitation (HGU) par le biais des instances gouvernementales indonésiennes officielles s'est poursuivie en 2016, conformément au calendrier. En plus de ces zones, il y a 388 hectares de plantations « plasma », ce qui est une question de conformité juridique depuis 2007. Les investisseurs dans l'industrie de l'huile de palme doivent se conformer à l'« obligation de plasma », mettant à la disposition des communautés locales au moins 20% du territoire total de leurs concessions.

Sur le plan de l'ingénierie, les deux usines d'huile de palme situées à Bengkulu ont réalisé des niveaux médiocres de performance en 2016, imputables à une qualité sous-optimale des fruits issus des cultures et à des précipitations supérieures à la moyenne.

L'usine de Mukomuko a une capacité installée de 60 tonnes de FFB par heure et a réalisé pour 2016 une moyenne de 60,06 tonnes par heure. En termes de FFB, l'usine a traité 222 916 tonnes en 2016, contre 212 182 tonnes en 2015, soit une augmentation de 5%. Cette usine réceptionne les FFB des plantations du nord et du centre. Les taux d'extraction de produits de palme (« Palm Product Extraction Rate » - PPER) de l'usine ont régressé en 2016 par rapport à ceux de 2015. Le taux moyen d'extraction d'huile (« Oil Extraction Rate » - OER) était de 22,12% et le taux d'extraction d'amande de palmiste (« Kernel Extraction Rate » - KER) était de 5,12%, soit un PPER total de 27,24%. En 2015, l'OER était de 22,51% et le KER de 5,21%, pour un PPER de 27,72%. Cette baisse de performance a obligé nos équipes de management à se concentrer sur les aspects clés des performances de coupe, de la collecte des récoltes et de l'efficacité du transport. En 2016, un programme de formation détaillé a été élaboré et mis en œuvre pour les récolteurs, les contremaîtres et les cadres exécutifs. Un programme de fusion des équipes de récolte a également été réalisé en 2016, ramenant le nombre d'équipes de récolte de 74 à 34. Cette initiative a permis d'optimiser l'efficacité du ramassage et du transport vers l'usine, et d'améliorer la supervision sur le terrain. Les niveaux de récolte au sol (récolte non transportée le jour même

à l'usine) ont nettement diminué pendant l'année, passant de 40% en 2015 à 29% en 2016. L'objectif initial est de ramener ce niveau à un maximum de 20%. Cette diminution résulte en partie de la fusion des équipes mais aussi du fait que les plantations utilisent, en plus de leurs propres véhicules, les camions de sous-traitants pour transporter les récoltes. Les normes de maturité au champ pour les palmiers les plus grands ont été revues et adaptées au dernier trimestre de l'année, de sorte que davantage de fruits se détachent avant que les régimes ne soient coupés. Enfin, la gestion du nombre de récolteurs et des niveaux de productivité a été renforcée en 2016 de manière à pouvoir effectuer au moins trois tours de récolte par mois dans chaque bloc. Ces initiatives ont commencé à produire un impact positif au cours du second semestre, avec un meilleur taux d'extraction observé de juillet à décembre. En 2017, les équipes poursuivront cet objectif et s'efforceront d'atteindre un OER de 23,00% et un KER de 5,10%. Le système de récupération de méthane par bioréacteur a continué de bien fonctionner, et le méthane est utilisé comme source combustible dans l'une des chaudières de l'usine. Le méthane n'étant pas le combustible le plus efficace pour la chaudière de l'usine, il a été admis qu'une meilleure combustion dans la chaudière pourrait être obtenue en utilisant de la biomasse (rafles broyées), libérant le méthane à utiliser de manière beaucoup plus efficace dans un moteur au biogaz pour produire de l'électricité. Après une étude de faisabilité, il s'est avéré qu'en installant un moteur au biogaz alimenté par le méthane, nous pourrions générer suffisamment d'électricité pour nos propres installations pendant les heures de pointe et les jours de non-usinage, et aussi revendre l'excédent d'électricité au réseau local de la régence de Mukomuko, qui est extrêmement sous-équipée en production d'électricité. Les ouvrages de génie civil et l'installation du moteur ont débuté pendant l'année, la mise en service et le raccordement au réseau d'électricité local sont prévus pour la fin du premier trimestre 2017.

L'usine de Bunga Tanjung a aussi une cadence fixée à 60 tonnes de FFB par heure mais l'usine n'opère qu'à la moitié de sa capacité, atteignant les 30,69 tonnes en 2016 contre 30,32 tonnes en 2015. Dans le passé, l'entreprise a été contrainte de construire une usine de cette taille pour, en principe, répondre au volume de fruits des planteurs villageois, une exigence qui s'est dissoute avec l'avènement de plusieurs usines indépendantes dans la région. En termes de FFB, l'usine a traité 140 559 tonnes en 2016, par rapport à 140 969 tonnes en 2015, ce qui est donc un résultat stable. Cette usine réceptionne les FFB des plantations du sud. Le PPER de l'usine en

Rapport de gestion par pays

2016 a également diminué par rapport à celui de 2015, avec un OER moyen en 2016 de 22,32% et un KER de 5,25%, soit un PPER total de 27,57%. Les résultats en 2015 étaient un OER de 23,07% et un KER de 5,50%, ce qui représente un PPER de 28,57%. Un plan d'amélioration identique à celui de l'usine d'huile de palme Mukomuko a été déployé pour les plantations fournissant l'usine d'huile de palme Bunga Tanjung. Ceci s'est traduit par de meilleurs taux d'extraction d'huile au deuxième semestre qu'au premier. Il incombe aux équipes de maintenir la pression et d'atteindre les objectifs de 2017, soit un OER de 23,00% et un KER de 5,10%. Il n'y a pas eu de nouveaux projets d'investissement pendant l'année dans cette usine.

Pour les plantations *PT Agro Muko*, nous avons vu les coûts de culture pour la production atteindre une moyenne de USD 46,99 par tonne de FFB, ce qui est inférieur aux coûts enregistrés en 2015 (USD 48,58). Tout comme pour les plantations de Nord-Sumatra, l'impact de l'augmentation des salaires en 2016 a été largement compensé par des coûts d'engrais et de diesel inférieurs à ce qui avait été budgété. Pour les jeunes zones matures de *MMAS*, les coûts de culture pour la production s'élèvent en moyenne à USD 98,54 par tonne de FFB et ont été beaucoup plus bas que ceux de 2015 (USD 178,06). Cette amélioration est due à l'augmentation des rendements des FFB des palmiers devenant matures.

Pour les usines de Bengkulu, les coûts de traitement s'élèvent en 2016 à USD 21,11 par tonne ; ce qui est une nette amélioration par rapport à 2015 (USD 21,95 par tonne).

La plantation de caoutchouc de Sungei Jerinjing (SJE) située dans la zone centrale de nos plantations de Bengkulu couvre 1 721 hectares, dont 1 127 sont matures et 594 sont immatures. Toutes les activités caoutchoutières de la région de Bengkulu sont situées dans cette seule plantation. La production de la plantation a dépassé le budget de 5%, avec une récolte de 1 851 tonnes de caoutchouc. Il s'agit d'une amélioration notable par rapport à la production de 2015, qui était de 1 652 tonnes, soit 12% de croissance. Cette augmentation de la production s'explique par des rendements supérieurs aux prévisions pour les plantations plus jeunes et un nombre croissant de zones de caoutchouc mises en production étant donné que les jeunes arbres arrivent à maturité. Traditionnellement, cette zone de Bengkulu connaît des précipitations modérément élevées avec environ 200 mm de pluie par mois, et jusqu'à 400 mm en novembre et en décembre. Les précipitations totales pour 2016 ont été de 3 696 mm, contre une moyenne à long terme de

2 838 mm (+30%), avec 1 410 mm de précipitations enregistrés au dernier trimestre ayant provoqué de nombreux retards ou pertes de saignées, ce qui a eu un impact négatif sur la production vers la fin de l'année. Malgré ces difficultés, les plantations ont terminé l'année avec un rendement remarquable de 1 643 kilogrammes de caoutchouc par hectare, ce qui est supérieur aux résultats de 2015 avec 1 547 kilogrammes. Les activités de replantation de 62 hectares ont été des replantations caoutchouc sur caoutchouc dans le cadre du cycle normal de remplacement d'arbres anciens n'ayant plus de réserve d'écorce.

L'usine de caoutchouc granulé de Mukomuko, qui traite le latex et le caoutchouc de seconde catégorie de SJE ainsi que le caoutchouc de seconde catégorie de MASE, a réalisé une solide année 2016. Comme pour les autres plantations de caoutchouc, l'accent en 2016 a été mis sur la réduction des coûts afin de compenser la baisse des prix du caoutchouc. L'usine a traité 2 445 tonnes de caoutchouc sec en 2016, contre 2 370 tonnes en 2015, soit une petite augmentation de 3%. L'usine de caoutchouc a également réalisé de bonnes économies de coût par rapport au budget de 2016, terminant l'année avec un coût de USD 140,04 par tonne de caoutchouc, comparé au coût de 2015, chiffré à USD 169,28 par tonne, soit une réduction de 17%. Au niveau de la plantation, les efforts déployés pour accroître l'efficacité et les rendements ont permis d'atteindre des coûts de USD 789,49 par tonne de caoutchouc, en contraste aux coûts de 2015, chiffrés à USD 816,03 par tonne, ce qui représente une réduction de 3%

CIBUNI, JAVA

Notre plantation de thé Cibuni est située à deux heures de route au sud de Bandung dans l'ouest de Java, nichée dans la vallée de la Ciwidey à une altitude allant de 900 m à 2 000 m. La plantation compte 1 704 hectares matures et 39 hectares immatures. La production totale de Cibuni en 2016 s'élève à 2 940 tonnes de thé manufacturé, contre un budget de 3 000 tonnes. Ceci représente donc un déficit de 2% par rapport au budget, mais une augmentation de 8% par rapport à la production de 2015, qui s'élevait à 2 726 tonnes de thé fabriqué. Cela équivaut à un rendement de 1 726 kilogrammes par hectare, comparé à 1 584 kilogrammes en 2015. La production de thé en feuilles est très sensible aux précipitations, aux heures d'ensoleillement et aux températures, et à la plantation de Cibuni il est normal de connaître une longue période de sécheresse de juin à septembre, avec moins de 100 mm de pluie par mois sur cette période. En 2016, la période de sécheresse normale n'a pas eu

lieu et la plantation a enregistré 4 410 mm de pluie par rapport à une moyenne à long terme de 3 383 mm (+30 %). La répartition des précipitations mensuelles a été bien plus équilibrée qu'à la normale, sans aucun mois en dessous des 100 mm pendant l'année. Si ces précipitations supplémentaires ont eu un impact positif sur la production, le nombre global d'heures d'ensoleillement a été plus faible qu'en moyenne en raison d'une nébulosité plus forte liée aux précipitations. Cibuni a connu durant l'année 1 209 d'heures d'ensoleillement contre une moyenne à long terme de 1 542 (-22%). Les températures sont quant à elles restées stables pendant l'année avec des minima et des maxima quotidiens conformes aux moyennes à long terme.

Les recommandations concernant les engrais pour la plantation de Cibuni sont formulées par notre « visiting agent », en collaboration avec l'équipe de *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd*. Les recommandations 2016 portaient sur un total de 1 042 tonnes d'engrais, par rapport à 1 092 tonnes en 2015. En 2016, le programme n'a pas pu être entièrement mis en œuvre et seules 989 tonnes d'engrais (95%) ont été épandues. Ceci s'explique par des précipitations élevées vers la fin de l'année, qui ont retardé la reprise des théiers après la taille.

Les ravageurs et maladies peuvent avoir des incidences très négatives sur la production de thé si la récolte est touchée par une série d'attaques d'insectes et de champignons. L'équipe de management a considérablement investi dans la formation et les ressources afin d'améliorer le recensement, la reconnaissance et la réactivité en cas de présence de ces assaillants. Pour soutenir ces efforts, nos partenaires de la recherche, *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd*, ont été chargés de recruter un consultant international en thé pour développer une stratégie de gestion intégrée des ravageurs (« Integrated Pest Management » - IPM). À cet effet, une spécialiste de la protection des plantes du « Centre for Agriculture and Bioscience International » (CABI) s'est rendue sur notre plantation Cibuni en décembre afin de jeter les bases du programme IPM.

Cibuni produit un thé noir de haute qualité, cueilli à la main et traité selon le procédé « Cut-Tear-Curl » (CTC), pour lequel la clientèle avertie est disposée à payer le meilleur prix. Toutefois, avec le faible niveau des prix des matières premières, préserver une marge bénéficiaire dans ce secteur à forte intensité de main-d'œuvre reste notre plus grand défi. Plusieurs initiatives ont été lancées, aussi bien dans les cultures que dans l'usine à thé afin de rationaliser les pratiques et d'améliorer la productivité et l'efficacité.



Dr Stephen Nelson, PhD
administrateur délégué
Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd

La co-entreprise Verdant Bioscience Singapore (Verdant) a été constituée en septembre 2013 pour le développement de palmiers à huile à haut rendement 'Hybride F1', ainsi que d'autres technologies visant à améliorer sensiblement le rendement et la productivité de l'industrie de l'huile de palme dans le monde entier, et de l'agriculture en général.

Important actionnaire de Verdant, SIPEF a collaboré avec la direction de Verdant dès le tout début, à une époque où nous n'avions rien d'autre à proposer que notre optimisme indéfectible, une stratégie pour augmenter de manière importante et durable le rendement des cueillettes sans recourir à des modifications génétiques, et une présentation PowerPoint expliquant toute notre proposition de valeur. Tandis que nous explorions diverses options pour rassembler les fonds nécessaires au lancement de Verdant, le soutien que nous a apporté SIPEF n'a jamais faibli. Ce soutien ferme et inébranlable s'est poursuivi au-delà du stade embryonnaire de développement, non sans une vérification constante de la valeur éventuellement générée.

Outre son soutien fidèle et son aide pragmatique, SIPEF nous a également prouvé son engagement en devenant notre premier client : c'est en effet Verdant qui a fourni les semences, les services et les solutions pour les plantations des filiales indonésiennes de SIPEF. L'équipe de management indonésienne de SIPEF ne s'est pas montrée timorée et a cru en Verdant : nous avons en effet été autorisés à organiser dans les plantations indonésiennes de SIPEF des essais et des projets pilotes afin d'affiner des méthodes existantes ainsi que de tester objectivement de nouvelles méthodes de nutrition des palmiers à huile et de protection des récoltes.

Rapport de gestion par pays

L'usine à thé a traité 14 631 tonnes de feuilles vertes pour produire 2 940 tonnes de thé manufacturé en 2016, contre 13 185 tonnes de feuilles vertes pour produire 2 726 tonnes de thé manufacturé en 2015. La réorganisation des lignes de traitement pendant l'année a permis à la direction de l'usine de réduire le nombre de travailleurs nécessaires et de stimuler la productivité.

Les coûts de culture pour Cibuni en 2016 s'élèvent à USD 1 172 par tonne de thé manufacturé, qui se comparent favorablement aux coûts de culture de 2015, qui s'élevaient à USD 1 230 par tonne soit une baisse de 5%. Nous avons aussi observé de bonnes économies dans l'usine, avec des coûts de USD 302,61 par tonne de thé manufacturé en 2016 contre USD 392,44 par tonne en 2015, soit une réduction de 23%. Les économies réalisées par l'usine ont été soutenues par des précipitations supplémentaires au cours de l'année, ce qui a permis de faire tourner les turbines hydroélectriques plus d'heures pendant l'année, et de réaliser des économies de diesel. Dans le cadre d'une autre initiative visant à réduire les coûts, des financements ont été approuvés pendant l'année pour connecter le réseau électrique local de l'État (PLN) à l'usine et à la zone d'habitations. Ceci permettra à la plantation de Cibuni d'utiliser une électricité moins chère pendant la saison sèche, lorsque les turbines hydroélectriques ne fonctionnent pas, et de réaliser des économies annuelles considérables sur les coûts de diesel.

MANAGEMENT

En 2016, l'équipe de direction en Indonésie était toujours dirigée par son président directeur, M. Adam James, en poste depuis 2011. Il était secondé par l'équipe de cadres de direction, composée des directeurs et des chefs de départements, connue sous le nom de « Comité exécutif » (ExCom). L'ExCom se réunit chaque mois afin d'examiner les progrès accomplis par rapport à une série d'indicateurs de performance et de guider la stratégie de l'entreprise face aux préoccupations sociales, environnementales, commerciales et juridiques. La réunion de l'ExCom sert également de base à la communication entre les opérations en Indonésie, dispersées sur une vaste zone géographique et les différents départements et disciplines.

En ce qui concerne les directeurs de *PT Tolan Tiga*, à la suite des changements survenus en 2015, l'équipe de direction s'est stabilisée et s'est attelée à réaliser les différents objectifs de *SIPLEF*. Vers la fin 2016, l'entreprise a recruté un nouveau directeur de l'ingénierie, pour remplacer un départ inattendu de son prédécesseur. Nous sommes convaincus que l'équipe de

l'ingénierie profitera grandement de ce nouveau leadership. Le nouveau directeur apporte avec lui sa vaste expérience non seulement dans le domaine du traitement de l'huile de palme, mais surtout du captage du méthane et de la production d'électricité.

L'équipe de cadres se composait de 459 membres fin décembre 2016; 62 ont quitté l'entreprise au cours de l'année et 43 nouveaux collaborateurs l'ont rejoint. En outre, 160 membres du personnel ont fait l'objet d'une mutation au cours de la même année, cette démarche s'inscrivant dans le cadre de la politique de *SIPLEF* visant à placer les meilleurs candidats aux postes vacants et à promouvoir une rotation interne et une formation en vue d'enrichir l'expérience professionnelle. La motivation, l'esprit d'entreprise et le développement de l'esprit d'équipe demeurent la clé de voûte de l'activité de *SIPLEF* en Indonésie. À ce titre, de nombreux événements sont organisés durant l'année pour renforcer les liens entre les différentes équipes dispersées géographiquement. Ces événements comprennent la réunion annuelle des directeurs, une journée avec les familles, des dons de sang, un dîner annuel (au cours duquel sont décernés des prix d'une grande valeur récompensant l'innovation ou la contribution au succès de l'entreprise) ainsi que, tous les deux ans, un tournoi de tennis interne, reconnu comme la coupe *SIPLEF*. Par ailleurs, chaque région organise des rencontres mensuelles où les membres du personnel et leur famille se divertissent et partagent leurs expériences autour d'un repas.

Le cycle de formation de deux ans pour jeunes diplômés continue à avoir du succès, nous assurant d'avoir un plan de relève dans la durée. Le programme des cadets a été élargi et est à présent ouvert aux ingénieurs et cadres administratifs. Entre 2011 et 2016, nous avons recruté un groupe de 148 jeunes diplômés. A ce jour, 115 jeunes recrues sont encore parmi nous, soit un taux de réussite de 78%, dont 59 ont été affectés en qualité d'assistants, répartis dans toute l'entreprise. Pour les autres, 32 sont dans leur deuxième année de formation et 24 viennent de commencer leur première année de formation.

L'agriculture tropicale reste un secteur à main-d'œuvre intensive. Fin 2016, *SIPLEF* employait 15 213 ouvriers, dont 9 601 travailleurs permanents, formés et qualifiés pour occuper des emplois essentiels et plus exigeants d'un point de vue technique, ainsi que 5 612 travailleurs temporaires contractuels, la main-d'œuvre libre (FL – free labour), qui sont recrutés pour exécuter des travaux saisonniers ou moins complexes d'un point de vue technique. Ces chiffres sont restés relativement stables (-2%) par rapport au nombre total de travailleurs en 2015 (15 516).

Cette année, nous avons assisté à la conclusion de notre programme visant à réduire le nombre de FL externes. Désormais, l'ensemble des FL du Nord-Sumatra et de Bengkulu est pourvu au travers des coopératives de l'entreprise, ce qui confère des avantages supplémentaires à nos travailleurs. Seule exception, les zones nouvelles de développement où l'état d'avancement du projet des plantations non dotées de coopératives nécessite encore d'engager des travailleurs contractuels FL extérieurs.

Employer un aussi grand nombre de travailleurs suppose de la part de l'entreprise un degré élevé de responsabilité sociale, et *SIPEF* prend ce rôle très au sérieux. Pour la mise à disposition des travailleurs et de leur famille vivant sur site, d'un logement sûr, confortable et fonctionnel, ainsi que l'accès à une infrastructure sanitaire et médicale, et à des infrastructures religieuses et sociales, nous avons prévu un budget, géré à l'échelle régionale,

La fourniture de soins de santé appropriés demeure une préoccupation majeure, et à fin décembre 2016, quelque 30 150 personnes (travailleurs et personnes à charge) ont bénéficié du tout nouveau programme national de soins et d'assurance santé, nommé localement « BPJS », mis en œuvre par une agence gouvernementale chargée du programme de sécurité sociale. Nos cliniques sont enregistrées dans le cadre du programme BPJS, et correspondent à un réseau de 25 polycliniques, 8 docteurs itinérants et 47 personnels paramédical (26 sages-femmes et 21 infirmiers). Le médecin de *SIPEF* communique également à l'ExCom les données statistiques sur les maladies à déclaration obligatoire, les indemnités de maladie et les taux d'absences résultant de blessures afin d'appuyer les programmes de l'entreprise dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. En 2016, le département médical a effectué des contrôles médicaux annuels auprès de 1 400 travailleurs considérés à « haut risque », c'est-à-dire ceux qui utilisent des produits phytosanitaires ou qui sont exposés à la poussière et au bruit. Des examens médicaux de routine ont également été effectués auprès de 7 400 travailleurs à faible risque.

Début 2016, la direction a créé un nouveau service qualité chargé de mettre en œuvre un nouveau système de gestion de la qualité à l'aide du cadre ISO 9001. Ce nouveau service a achevé la révision de l'ensemble des procédures opérationnelles standard en vigueur et a élaboré de nouvelles procédures pour chaque département de *PT Tolan Tiga Indonesia*. Début 2018, lorsque le nouveau système aura été mis en œuvre avec succès, *SIPEF* devrait se voir attribuer la prestigieuse certification ISO 9001.

Le département d'audit interne continue de jouer son rôle essentiel en fournissant une assurance indépendante sur l'efficacité des processus de gestion des risques, de gouvernance et de contrôle interne de l'entreprise. Le département est dirigé par un directeur général (DG), épaulé par huit auditeurs et un assistant administratif. Si les membres du personnel dépendent du siège à Medan, dans la pratique, des missions d'une durée de trois mois chacune leur sont confiées dans les provinces de Bengkulu et du Nord-Sumatra. Nous prévoyons d'inclure les projets de Musi Rawas comme troisième région en 2017, et nous sommes en train de recruter trois auditeurs supplémentaires. Le DG du département d'audit rend directement compte au président directeur, Et les résultats des audits de routine et des investigations sur divulgation des abus sont présentés et discutés sur une base trimestrielle au niveau exécutif au sein du Comité d'audit en Indonésie. Les recommandations formulées par la direction à la suite des constatations de l'audit sont documentées et entraînent la prise de mesures correctrices, voire de sanctions, un recyclage ou, dans le cas d'activités criminelles, l'intervention d'agents des services répressifs locaux. Les conclusions des réunions du Comité d'audit sont également rapportées au siège social de l'entreprise en Belgique.

L'utilisation du logiciel Lintramax pour assurer la gestion des exigences de *SIPEF* en matière de technologie de l'information (TI) s'est poursuivie en 2016, après sa mise en œuvre en 2015. Le personnel de chaque département s'est familiarisé avec son utilisation, et l'ensemble des modules de base a fait d'objet d'essais et de tests. Les travaux se poursuivent et des modules supplémentaires sont prévus afin d'accroître la visibilité dans les domaines de la finance, des achats et de la vente. La prochaine étape consistera à combiner les logiciels d'intelligence opérationnelle avec l'énorme base de données Lintramax afin de permettre la production de rapports adaptés aux exigences des utilisateurs en vue d'étayer le processus décisionnel de l'équipe de direction. Dans le courant de cette année, les travaux portant sur le module des travailleurs contractuels (TC) ont été achevés, ce qui a permis à toutes les unités opérationnelles de gérer leurs travailleurs FL à l'aide du système Lintramax. Il s'agit d'une avancée considérable permettant d'éliminer tout paiement en espèces (par versement des salaires des travailleurs FL directement sur leur compte en banque) et aux équipes de direction de planifier et d'organiser plus efficacement leurs besoins en main-d'œuvre. Le département informatique a également mis en œuvre le module Lintramax pour le réseau de laboratoires

Rapport de gestion par pays

indépendants nouvellement créé, qui permet d'enregistrer et de conserver les données séparément des huileries et des usines.

NOUVELLES ACTIVITES

Projets à Musi Rawas

Notre nouvelle expansion dans la région de Musi Rawas dans le Sud-Sumatra, à proximité de la ville de Lubuk Linggau, a bien progressé au cours de l'année 2016. Nous avons assisté à une « relève de la garde » fin 2015 lorsque le directeur général qui avait piloté les quatre premières années de notre expansion, a pris sa retraite. L'un de nos cadres supérieurs les plus chevronnés comptant à son actif 28 ans d'expérience chez *SIPEF*, a été choisi pour le remplacer. L'établissement de plantations dans cette région de Sumatra a soulevé de nombreux défis. En effet, il s'agit d'une région caractérisée par des problèmes socioéconomiques, le mépris de la loi, un manque de soutien politique et de police cohérents et une méfiance généralisée à l'égard des étrangers. Malgré ces écueils, chaque membre de l'équipe de direction, quelle que soit sa position hiérarchique, a continué d'apporter un soutien sans faille aux projets en cours, et nous commençons à récolter les fruits de nos efforts. Un jalon important dans le développement de ces projets en plantations a été la subdivision en deux de chaque projet en 2016. Les ressources humaines et administratives ont été en conséquence revues à la hausse, ce qui a permis de délimiter les plantations en divisions et d'assigner des assistants de division à chaque nouvelle zone. Cette mesure favorisera la concurrence, améliorera les standards agronomiques et la gestion de l'entreprise, d'autant que nous passons des phases de développement et immature à la phase mature.

À la fin décembre 2015, au cours des quatre dernières années pour les trois projets, nous avons indemnisé 7 797 hectares, planté 2 626 hectares, et 766 hectares avaient été préparés mais non plantés. De plus, nous avons des engagements envers le programme de plasma concernant 895 hectares et 296 membres. En 2016, nous avons fait un bond en avant en termes de progrès : nous avons indemnisé quelque 1 908 hectares de terres supplémentaires; planté 2 993 hectares; préparé 478 hectares pour la mise en plantation; ajouté l'engagement envers 754 autres hectares de terres au titre du programme plasma, en ayant accueilli 340 nouveaux membres. En résumé, nous avons indemnisé pour les trois projets, à la fin de l'année 2016, un total de 9 705 hectares, auxquels s'ajoutent les engagements envers le programme plasma de 1 649 hectares et

636 membres, ce qui donne un total de 11 354 hectares. À ce jour, nous avons planté 5 619 hectares et, avec les 478 hectares préparés mais non plantés, nous avons sécurisé 6 097 hectares ou 54% des surfaces acquises. L'objectif des équipes de direction sur le terrain est d'accroître le pourcentage de terres sécurisées par rapport à celle acquises, au cours de l'année 2017. Avec le renouvellement en cours du Izin Lokasi (permis d'implantation), la zone de concession d'origine d'une superficie de 31 809 hectares a été ramenée à 24 607 hectares, étant donné que les zones pour lesquelles une indemnisation était peu probable ont été retirées des permis. Notre objectif à long terme consiste à planter 18 507 hectares dont 15 423 hectares de plantations propres et 3 084 hectares de plasma, mais les objectifs budgétisés pour 2017 visent à indemniser quelque 1 650 hectares supplémentaires et planter 3 380 hectares supplémentaires. Les réalisations principales de chacun des trois projets sont résumées ci-dessous:

PT Agro Kati Lama (AKL):

Il s'agit du plus ancien des trois projets et, par



conséquent, du plus avancé. Le permis d'implantation a été délivré pour 6 590 hectares, dont 3 420 hectares ont fait l'objet d'une indemnisation et 535 hectares acquis sont destinés au plasma, soit un total de 3 955 hectares. De ce total, 3 226 hectares ont été plantés ou préparés pour la mise en plantation, portant à 82% la superficie sécurisée des terres indemnisées. L'indemnisation des terres a été couronnée de succès dans les zones sud et nord-ouest du projet, et nous nous concentrons à présent sur les zones centrale et nord-est. D'importants jalons ont été franchis au cours de l'année 2016. Premièrement, le projet a débuté la récolte en août et les fruits ont été vendus à une tierce usine locale. Si la production de cinq mois dans la zone relativement restreinte de 164 hectares n'a été que de 100 tonnes de FFB, l'impact psychologique sur les membres du personnel a été nettement plus important que la production de fruits. En 2017, 601 hectares supplémentaires arriveront à maturité et la récolte commencera dans le courant de l'année. C'est le signe tangible de notre volonté d'implantation à long terme et, sur la base des prévisions de récoltes pour les zones qui ne sont pas encore à maturité, nous espé-



rons être en mesure de construire notre propre usine d'huile de palme à AKL au cours de la période 2021-2022. Deuxièmement, le nouveau site, qui se compose de 25 logements pour les ouvriers, de six logements pour les cadres et d'autres infrastructures, a été raccordé au réseau électrique local et a accueilli ses occupants fin octobre. Troisièmement, en 2016 les activités de plantation ont progressé plus rapidement que prévu, ce qui nous a contraints à acheter du matériel végétal de qualité auprès de fournisseurs extérieurs. Nous y sommes parvenus grâce aux 61 000 plants provenant de PT Sampoerna Agro et de notre pépinière à Agromuko.

PT Agro Rawas Ulu (ARU):

Ce projet se situe à deux heures de route au nord de Lubuk Linggau et c'est celui des trois qui représente le plus grand défi. En effet, la concession est étroite et toute en longueur et l'accès au village se fait par le milieu, ce qui donne souvent lieu à des barrages routiers. En dépit de ces défis, nous accomplissons des progrès importants et nous avons défini quatre zones prioritaires pour le projet, de telle sorte que les retards accusés dans une zone n'entravent pas les progrès dans les autres zones. Le permis d'implantation concerne 5 712 hectares, dont 2 438 hectares ont été indemnisés et 219 hectares ont été acquis pour le plasma, ce qui donne un total de 2 657 hectares. Sur ce total, 1 256 hectares ont été plantés ou préparés pour la mise en plantation, ce qui porte à 47 % le taux de terres indemnisées sécurisées. La récolte a également commencé à ARU en août, marquant le début de la transition de l'état de projet à celui de plantation. Cependant, l'emplacement des logements n'a pas encore été confirmé, car l'équipe poursuit son évaluation des progrès réalisés dans les quatre zones prioritaires. Au total, 29 tonnes de FFB ont été récoltées sur 59 hectares, et les fruits ont été vendus à une usine locale, mais en 2017 181 hectares supplémentaires arriveront à maturité et la récolte commencera au cours de l'année. Sur la base des plantations et des prévisions de récolte pour ARU et PT Agro Muara Rupit (AMR), la construction de notre prochaine usine d'huile de palme est prévue en 2022-2023. Les parties est et centrale du projet sont les plus prometteuses et, en 2016, la pépinière du projet voisin AMR a été déplacée vers la pointe nord du projet en raison de la présence d'un approvisionnement en eau permanent et profond, ainsi que de la proximité d'une route gouvernementale bitumée qui facilite le transport des plants. L'équipe se concentrera également sur l'ouverture et le contrôle d'un couloir rou-

Rapport de gestion par pays

tier à travers la plantation afin de réduire considérablement les risques de blocage des routes et en faciliter l'accès.

PT Agro Muara Rupit (AMR):

C'est le plus récent des trois projets et il jouxte *ARU*. C'est également celui qui présente le meilleur potentiel, sur lequel nous espérons planter 50% de la superficie totale de Musi Rawas. Offrant un meilleur terrain et une grande étendue de terres de basse altitude dans sa partie est, que les communautés locales éprouvent des difficultés à cultiver, l'indemnisation et l'aménagement des terres va bon train pour *SIPEF*. Il existe également quatre zones prioritaires pour *AMR* et la majeure partie des activités s'est concentrée sur le côté est du projet en 2016. Nous enregistrons également de bonnes avancées dans la partie ouest. Le permis d'implantation concerne 12 305 hectares, dont 3 847 hectares ont été indemnisés et 896 hectares ont été acquis pour le plasma, soit un total de 4 743 hectares. Sur ce total, 1 615 hectares ont été plantés ou préparés pour la mise en plantation, ce qui porte à 34% le pourcentage de terres indemnisées sécurisées. À l'instar de *ARU*, l'emplacement des logements n'a pas encore été confirmé, car l'équipe sur le terrain évalue les progrès réalisés en matière d'indemnisation des terres et de plantation. Des travaux sont également en cours pour établir un couloir routier depuis la route gouvernementale bitumée au sud vers le projet, ce qui renforcera la sécurité de nos actifs et garantira un libre accès permanent. Le développement de *AMR* a commencé après celui de *AKL* et *ARU* et, par conséquent, la plantation est encore en phase immature. Les 17 premiers hectares plantés fin 2014 seront récoltés dans le courant de l'année 2017.

CSM

Notre plantation *PT Citra Sawit Mandiri (CSM)* se situe à deux heures de route au nord du complexe *UMW* et se compose de 1 692 hectares, dont 1 434 hectares matures et 258 hectares immatures. En raison de problèmes hérités sur cette plantation tourbeuse, *CSM* ne répond pas aux normes de certification RSPO, et *SIPEF* a toujours eu l'intention de vendre cet actif à l'issue du processus d'obtention de la licence de culture (HGU). Le retard enregistré dans le traitement de ce dossier s'explique en partie par le litige en cours avec *PT Hijau Pryan Perdana (HPP)*, qui fait partie du groupe Anglo Eastern Plantations, concernant une zone de 212 hectares au sein de notre concession. La décision de la Cour suprême a été rendue en notre faveur en 2016, et les travaux d'abattage et de replantation des

palmiers situés dans la zone contestée ont été achevés vers la fin de l'année. Par ailleurs, le fait que le gouvernement local envisage la construction d'une nouvelle route et d'un nouveau pont permanents dans la région qui permettraient de relier *CSM* au complexe *UMW* place le plan d'affaires de *CSM* sous un nouvel éclairage. *SIPEF* a engagé des discussions avec la RSPO sur les conditions de certification de *CSM*, et, en ce qui concerne la plantation, toutes les ressources et les infrastructures nécessaires à l'obtention de la certification RSPO ont été mises en place. Il s'agit d'une plantation productive et potentiellement rentable, dont les rendements ont affiché des augmentations significatives au cours des trois dernières années, passant de 6,51 tonnes FFB par hectare en 2014 à 16,62 tonnes en 2015 et à 19,99 tonnes en 2016. Nous entendons déployer tous les efforts nécessaires afin d'obtenir la certification RSPO pour cet actif, mais si le cadre réglementaire actuel ne le permet pas, nous envisagerons la vente de cet actif à l'issue du processus HGU.

Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd

Depuis 2013, *SIPEF* a conclu un accord de coentreprise avec New Britain Palm Oil Ltd (NBPOL) et Biosing pour constituer *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd* pour le développement de palmiers à huile à haut rendement et la future commercialisation de ces semences sur le marché indonésien. En 2015, NBPOL a été rachetée par le Groupe Sime Darby, qui est toujours l'actionnaire majoritaire de la coentreprise.

Début 2014, *SIPEF* a fait entrer la société de plantations *PT Timbang Deli* dans la coentreprise et a promis d'investir USD 5 millions dans la construction de bâtiments destinés au centre de recherche situé sur cette plantation, obtenant en contrepartie 38 % des parts de la nouvelle coentreprise. Depuis lors, les licences nécessaires ont été obtenues en Indonésie afin de transformer la plantation de caoutchouc *PT Timbang Deli* en un centre de recherche et en une entreprise autorisée à importer, cultiver et vendre des semences en Indonésie.

Cet exercice fiscal a vu la réalisation de la première phase de construction des bâtiments à Timbang Deli Estate, et l'équipe de *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd* est à présent établie sur le site. Nous avons mandaté *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd* non seulement pour donner à toutes nos plantations des recommandations concernant les engrais, mais aussi pour approvisionner et fournir des matériaux de plantation de palmiers de qualité supérieure en provenance de Dami, en Papouasie-Nou-

velle-Guinée, ainsi que pour réaliser des essais pour résoudre un éventail de problèmes de nature agronomique et liés aux ravageurs et aux maladies, qui permettront une meilleure compréhension de ces questions et une performance accrue.

Acquisition supplémentaire de PT Agro Muko – Indonésie

Le 6 décembre 2016, *SIPEF* a conclu un accord avec ses partenaires de la coentreprise, PT Austindo Nusantara Jaya TBK (ANJ) et M.P. Evans Group PLC (MP Evans), portant sur la vente d'une participation de respectivement 10,87% et 36,84% dans *PT Agro Muko*. *SIPEF* détient déjà une participation de 47,29% dans *PT Agro Muko* par l'intermédiaire de sa filiale *PT Tolan Tiga Indonesia*.

Les accords conclus avec ANJ et MP Evans sont subordonnés au respect de certaines conditions suspensives. La vente par M.P. Evans de sa participation de 36,84 % était soumise à l'approbation de ses actionnaires. Par ailleurs, les deux opérations étaient également subordonnées à l'assentiment du Conseil de coordination de l'investissement (Badam Koordinasi Penanaman Modal ou BKPM) en Indonésie.

Nous sommes à même de confirmer que toutes les conditions suspensives seront respectées au cours du premier trimestre de 2017.

Par cette opération, le groupe *SIPEF* va acquérir, avec une participation de 95%, le contrôle exclusif de *PT Agro Muko*. ANJ a décidé de conserver une participation de 5% en tant qu'actionnaire minoritaire, ce qui permet à *PT Agro Muko* de continuer de répondre aux exigences juridiques en matière d'actionnariat local.

SIPEF s'acquitte d'un montant total de KUSD 144 080 soit de l'équivalent de USD 14 594 par hectare planté, auquel s'ajoute un ajustement par rapport au fonds de roulement disponible en date du 31 octobre 2016.

Le groupe *SIPEF* s'assure par cette opération d'une augmentation de 9 336 hectares « bénéficiaires », un résultat supplémentaire ainsi qu'un flux de trésorerie non négligeables, et la poursuite de la commercialisation des volumes produits par *PT Agro Muko*.

Acquisition potentielle de PT Dendy Marker Indah Lestari (DMIL)

SIPEF signera aussi probablement un protocole d'accord avec PT Agro Investama Gemilang (AIG) relatif à l'acquisition de 95% des actions de *PT Dendy Marker Indah Lestari (DMIL)* pour une valeur de KUSD 53 105.

DMIL, immatriculée conformément aux lois d'Indonésie et située à Musi Rawas Utara, dans le Sud-Sumatra, est titulaire d'une HGU depuis 1998 et détient 6 562 hectares disponibles/plantés de palmier à huile avec un potentiel d'extension à un total de 9 000 hectares plantés, jouxtant les 2 780 hectares présents de plantations villageoises (plasma). Les fruits sont transformés dans une usine d'extraction d'huile de palme d'une capacité allant jusqu'à 25 tonnes/heure et les opérations sont certifiées RSPO.

AIG, qui fait partie du groupe Lippo, une société de promotion immobilière cotée à la bourse des valeurs d'Indonésie, devrait se déclarer prête à conserver une participation de 5% dans *DMIL*. Sous réserve de l'accomplissement d'usage des due diligences sur *DMIL*, il est prévu que la probable signature d'un protocole d'accord pourrait être suivie dans les 70 jours par la signature définitive d'un contrat d'achat d'actions et la transmission de la gestion des plantations à *SIPEF*.

L'acquisition potentielle de *DMIL* devrait contribuer à l'expansion fructueuse de *SIPEF* dans la région de Musi Rawas, dans le Sud-Sumatra, où, à la fin 2016, plus de 11 000 hectares ont déjà été indemnisés ou sécurisés et plus de 6 000 hectares ont été préparés ou plantés. La situation centrale du site de *DMIL* permettrait à *SIPEF* d'optimiser la gestion et le développement des trois concessions précédemment acquises.

Le conseil d'administration de *SIPEF* proposera aux actionnaires de refinancer les investissements de *PT Agro Muko* et de *DMIL*, dès leur conclusion avec succès, par la combinaison d'une augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription pour les actionnaires actuels pour un montant maximum KUSD 97 200 et d'un emprunt bancaire à long terme pour le montant restant. Une assemblée générale extraordinaire sera probablement convoquée le 4 avril 2017 en vue d'approuver cette augmentation de capital.



Rapport de gestion par pays

suffisamment de rentrées de ses exportations. En parlant plus précisément de l'activité d'huile de palme, le faible niveau des prix des matières premières sur le marché mondial a également impacté le revenu national, ce qui a eu un effet direct sur la capacité des pouvoirs publics à offrir les services dus à leur population, particulièrement aux communautés rurales et isolées.

En ce qui concerne le secteur de l'agriculture, divers plans ont été élaborés pour stimuler la production, mais en raison d'un manque de coordination avec les acteurs privés ainsi que de la remise en question d'investissements étrangers, ces initiatives n'ont pas porté leurs fruits.

Le Premier ministre Peter O'Neill, en fonction depuis 2011 et critiqué en 2015, s'est à nouveau retrouvé cette année face à de nombreux défis pour regagner la confiance des investisseurs, rétablir l'intégrité des institutions de l'état, promouvoir l'efficacité économique et améliorer la gouvernance du secteur rural. Pour rappel, l'économie locale informelle, la population très jeune et le niveau de chômage élevé, combinés à une migration massive vers les villes, sont des facteurs importants dont les politiciens et leurs administrations doivent tenir compte.

En ce qui concerne l'industrie de l'huile de palme, des efforts considérables ont dû être faits pour sauver l'ancienne et moribonde « Oil Palm Industry Corporation » (OPIC). Le conseil d'administration de l'OPIC n'a en fait pas été nommé depuis fin 2015. Pendant ce temps, c'est le secteur privé qui a dû prendre les activités en charge.

Le mois de juillet 2016 a été marqué par des manifestations estudiantines et une série de grèves, principalement à Port Moresby, alors que le Parlement était suspendu, puis en exercice à nouveau pour entendre une motion de censure à l'égard du Premier ministre, qui s'est donc retrouvé dans une situation aussi instable qu'en 2015.

Des élections nationales en vue d'élire d'une part les 111 membres du parlement national et d'autre part les gouvernements locaux, avec le slogan « Your Choice, Protect the Democracy » (votre choix, protégez la démocratie), doivent se tenir en juin-juillet 2017. Nous espérons qu'un certain nombre de

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

GÉNÉRAL

La Papouasie Nouvelle-Guinée est composée de plusieurs centaines d'îles entre la Mer de Corail et le sud de l'Océan Pacifique. Le pays a 8 heures d'avance sur l'heure de notre siège en hiver, et 9 heures en été. Détail fascinant, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui occupe la moitié orientale de l'île de Nouvelle-Guinée, fait partie de l'Océanie, tandis que la section occidentale de l'île est en fait la partie orientale de l'Indonésie, soit la région la plus à l'Est de l'Asie. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a une superficie totale de 462 840 km², compte environ 7 millions d'habitants et affiche une croissance démographique de 1,75%.

Bien que connu pour son extraordinaire diversité, comptant des régions relativement inhospitalières mais à la fois des contrées paradisiaques parmi les mieux préservées au monde, la Papouasie-Nouvelle-Guinée était en 2016 toujours confrontée à d'importantes difficultés économiques, sociales et politiques. Cette situation a été aggravée par le passage du principal moteur économique du pays, le gaz naturel liquéfié (« Liquefied Natural Gas » - LNG), de la phase d'investissement à la phase de production, au moment où les prix des matières premières baissaient dans le monde entier.

Après une chute quasi continue en 2015, les prix du Brent brut ont été relativement stables en 2016 et malgré des velléités de hausse, ils sont restés pendant toute l'année sous la barre des USD 50. Les statistiques globales des exportations de matières premières de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont suivi cette même tendance et affichent des chiffres peu enthousiasmants pour 2016. L'utilisation insuffisante de ses immenses réserves de ressources naturelles, non seulement en LNG mais également en gisements minéraux, ne permet pas au pays de tirer

réformes structurelles sortiront de ces élections, afin de relancer l'activité économique et de stabiliser le climat social.

HARGY OIL PALMS Ltd

L'agriculture reste le pilier économique de la province de « West New Britain » (WNB), où seules deux entreprises internationales proposent de l'emploi dans l'industrie de l'huile de palme: notre voisin de la New Britain Palm Oil Ltd (NBPOL) et notre filiale *Hargy Oil Palms Ltd (HOPL)*. Près de 50% de la population locale dépend de leur production. Outre de fournir du travail et un revenu à nos employés et leurs familles, notre activité fournit aussi des revenus aux petits producteurs et leurs familles qui habitent dans cette région.

HOPL a été créée en 1972 suite à la décision du gouvernement de diversifier la base des exportations agricoles du pays, en y introduisant l'huile de palme.

Hargy Oil Palms Ltd, de laquelle 50% des actions ont été achetée par *SIPEF* il y a quarante ans, qui se résumait à quelques hectares plantés en 1973, est aujourd'hui devenue une organisation qui gère trois groupes de plantations, tous trois situés au nord de la ville de Bialla, sur la côte occidentale de l'île de « New Britain ». L'entreprise, qui depuis 2004 est détenue à 100% par *SIPEF*, détient des concessions de longue durée, avec le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée, sur des terres agricoles déterminées.

Outre les productions de Hargy Estates, Navo Estates et Pandi Estates, *HOPL* récolte et transforme également la production de 3700 planteurs villageois, dont les plantations s'étendent au nord et au sud de Bialla jusqu'à la rivière Ala, qui constitue la frontière sud avec la société de plantation voisine. Chaque bloc a une superficie d'environ six hectares et est généralement réparti comme suit : deux hectares de palmiers, deux hectares de cultures vivrières, et deux hectares laissés en jachère.

En dépit des pluies abondantes, qui en 2016 ont été supérieures aux moyennes à long terme dans toutes les régions, les principaux ponts sur la route nationale New Britain Highway sont restés intacts. Certains aboutements de ponts en bois ont subi des dommages mais ne se sont pas effondrés pour autant. La route n'a été fermée que pendant un ou deux jours. Un petit pont Bailey sur la route longeant la plantation Navo s'est effondré. Un passage à gué temporaire a été aménagé en attendant que le Département National des Travaux publics effectue les



Graham King
directeur général
Hargy Oil Palms Ltd

Dans la lointaine pointe Nord-Est de l'île de « New Britain » en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où opèrent *SIPEF* et sa filiale en PNG *Hargy Oil Palms Limited*, l'huile de palme durable est reine.

La zone sous autorité administrative de Bialla, à 150 km de la capitale provinciale Kimbe en remontant la route nationale « New Britain Highway », est totalement dépendante des récoltes d'huile de palme pour ce qui relève de son bien-être économique et social. Les activités de *Hargy Oil Palms* prédominent dans la ville de Bialla et dans l'étroite bande de terre le long de la côte.

Hargy Oil Palms Limited emploie 4 300 personnes, dont seulement 20 sont expatriées. La majorité des travailleurs sont logés dans des habitations modernes mises à disposition par l'entreprise. Nous assurons en permanence la formation et le développement de nos collaborateurs, et avons mis en place une équipe extrêmement compétente pour gérer les opérations.

Hargy Oil Palms entretient une relation quasi unique avec les propriétaires fonciers locaux. La moitié de nos surfaces cultivées (13 621 hectares) sont des plantations gérées par la société, alors que l'autre moitié (13 800 hectares) appartient et est gérée par des producteurs villageois avec l'appui de la société. Il y a environ 3500 producteurs locaux qui contribuent pour un peu plus de 40% à notre récolte totale de régimes (« Fresh Fruit Bunches »). La valeur totale des fruits achetés en 2016 s'élève à USD 19,6 millions. Les planteurs locaux reçoivent un soutien important des techniciens agricoles de la société. Des prêts sans intérêts sont accessibles pour les planteurs villageois en vue de la fourniture de jeunes plants, d'outils et de fertilisants.

Hargy entretient les routes, soutien l'enseignement et les équipements de soins de santé, et utilise son savoir-faire l'obtention de financements par subventions, destinés à des projets importants d'infrastructures sociales, notamment des écoles.

SIPEF, au travers de *Hargy Oil Palms Limited*, est un contributeur majeur au bien-être économique et social de cette grande communauté de plus de 50 000 personnes, qui dépendent de la production d'une huile de palme durable et respectueuse de l'environnement. Nous constituons aujourd'hui un exemple phare de programme de réduction de la pauvreté en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Rapport de gestion par pays

réparations. Un deuxième pont Bailey, près de Barema, s'est aussi effondré. Un nouveau pont est en cours de construction grâce au programme de remplacement de la Banque Asiatique de Développement.

Quelques accès à des blocs de producteurs locaux ont été coupés pendant un ou deux jours, à trois reprises.

Par rapport à 2015, année où le phénomène climatique El Niño a été très important, l'année 2016 n'a pas connu de saison sèche prolongée.

Les précipitations annuelles moyennes à long terme pour la plantation Hargy sont de 4 489 mm, et de 5 088 mm pour les plantations du Nord. Cette année, le total des précipitations a été de 5 177 mm pour Hargy, et de 5 716 mm pour les plantations du Nord, soit des niveaux bien supérieurs à la moyenne décennale, mais toujours inférieurs à ceux de 2015.

Les précipitations du mois de janvier ont été inférieures à la moyenne, mais celles de février ont représenté le double de la moyenne à long terme, et les précipitations de mars ont été conformes à la moyenne à long terme. Comme mentionné précédemment, la production a été impactée par la météo en début d'année, mais une bonne gestion de la récolte a permis d'éviter les grosses pertes par rapport à ce qui s'est passé l'année dernière. Cela se reflète par une bonne maîtrise des taux d'acides gras libres (« Free Fatty Acids » – FFA), que nous sommes parvenus à maintenir sous les 5% pour toutes les cargaisons de 2016, et par un taux d'extraction d'huile (« Oil Extraction Rates » – OER) supérieur à celui de l'année précédente.

À la fin 2016, nos propres plantations comptaient un total de 13 621 hectares de palmiers à huile, dont 2 343 hectares soit 17,2% sont encore immatures.

La saison des pluies 2016, pendant laquelle seuls cinq jours de récolte ont été perdus en raison de fortes précipitations, n'a pas impacté la production de la même façon que l'avait fait la saison des pluies 2015, caractérisée par El Niño. Ce phénomène a en revanche impacté 2016. Les mois les plus secs connus en août, septembre et octobre 2015, ont en effet entraîné une chute drastique de la production au cours des mois de juin à septembre 2016.

Les récoltes ont ensuite été excellentes, en avril et en mai, mais pendant la seconde moitié du mois de juin une baisse de la récolte s'est alors amorcée.

HOPL a néanmoins signé quatre mois record en 2016: avril, puis successivement octobre, novembre (le meilleur mois que nous ayons jamais connu, avec 55 435 tonnes transformées) et décembre.

Le taux de croissance annuel moyen de nos récoltes propres au cours des 10 dernières années a été de 6,7%, et la récolte de 2016 a été la plus élevée que nous ayons jamais réalisée : elle a été de 5,3% supérieure à celle de 2015.

En contraste absolu avec les mois de production record, les mois de juin, juillet, août et septembre ont été des mois très en retrait.

La courbe de production de régimes de fruits frais (« Fresh Fruit Bunches » – FFB) a suivi à peu près la tendance annuelle des cinq années précédentes, mais n'a progressé en moyenne que de 1,4% pour la récolte totale de l'année par rapport à celle de l'année précédente, et de 5,3% pour nos propres productions. Les mois de juin à septembre ont affiché une baisse réelle, surtout par rapport à l'année dernière. Cette baisse est assez inhabituelle, mais est typiquement due à l'impact retardé d'El Niño 2015, qui a pesé lourdement sur la production totale de 2016.

Globalement, le volume au premier semestre de l'année a progressé de 0,2% par rapport à 2015, une croissance qui en 2015 avait été de 10,4% par rapport à 2014. Au second semestre 2016, l'augmentation était de 2,7% par rapport à 2015, contre une progression de 6,1% pour 2015. Les chiffres réels pour 2016 sont les meilleurs que nous n'ayons jamais enregistrés.

Au cours des trois derniers mois, les volumes des producteurs villageois ont également progressé, ceux-ci affichant la même tendance relative à l'impact de la météo de 2015. Ceci est également dû aux prix plus attractifs et, bien entendu, aux efforts que nous avons fournis en matière de vulgarisation agricole, qui semblent avoir des effets sur le long terme. Les investissements initiés en 2015 ont été poursuivis en 2016, avec l'extension de l'équipe de vulgarisation, la distribution d'outils, de brouettes, de filets et de fertilisants, ainsi que la mise en place d'une bonne logistique par camion pour la collecte régulière des régimes de fruits. Novembre et décembre 2016 ont ainsi été les meilleurs mois que nous n'ayons jamais enregistrés. La production totale

a néanmoins été de 3,7% inférieure à l'année précédente, en raison d'une faible production entre juin et octobre.

Les productions d'huile de palme brute (« Crude Palm Oil » – CPO) et d'huile de palmiste brute (« Crude Palm Kernel Oil » – CPKO) ont été meilleures qu'en 2015 : celles-ci ont augmenté de respectivement 3,5% et 13,9%.

Suite aux investissements de 2015, la flotte de transport de FFB, étoffée en 2016, a été en mesure de livrer tous les régimes de fruits frais. De nouveaux camions Volvo ont été acquis, et nous avons reçu de nouveaux tracteurs John Deere pour remplacer les anciens. Il est d'autre part à noter que les chauffeurs suivent des programmes de formation avant d'être affectés à la conduite des camions ou tracteurs.

Notre consultant en fertilisants, qui a effectué deux visites habituelles en 2016 pour vérifier nos besoins en fertilisants et leur application, a apporté une importante contribution avec la mise en place d'une meilleure organisation. Cela nous a permis de réduire les frais de surestimation des conteneurs, de mieux suivre l'utilisation des fertilisants, d'améliorer les livraisons et les applications chez les petits producteurs, et d'améliorer la nutrition des plantations.

La dernière visite contractuelle de notre 'consultant agronomique' remonte au premier semestre de 2016. Une nouvelle affectation est déjà prévue pour 2017, car nous considérons qu'il est essentiel de garder un regard extérieur sur la gestion de nos plantations.

La plantation Hargy, qui fait partie de Hargy Estates, pour la première fois plantée dans les années 1970, a récemment été replantée avec une troisième génération de palmiers. Dans ce contexte, les replantations sont suivies de près et adaptées sur la base de meilleures pratiques, surtout dans les zones vallonnées et escarpées. Le but est de limiter l'érosion due à l'écoulement des eaux, de conserver l'horizon superficiel du sol pour garantir une bonne nutrition des palmiers, et d'obtenir la bonne densité de plantation par hectare.

Les trois divisions de Hargy couvrent ensemble une superficie de 2 582 hectares, dont près de 90% sont à maturité. L'âge moyen des palmiers est de 14,6 ans. La récolte de cette année a été de 3,4% inférieure à celle de l'année dernière.

À la fin de l'année, 101 hectares étaient replantés, en suivant les courbes de niveau, pour les raisons mentionnées plus haut, mais également pour faciliter la récolte sur les plus grands palmiers, grâce à l'aménagement de plateformes et de sentiers de récolte.

En plus de ces bonnes pratiques de gestion, les plants utilisés proviennent tous de la prometteuse semence « Super Family » en provenance du fournisseur local, Dami. Afin d'obtenir des rendements plus élevés, la densité de plantation par hectare est maintenant réduite, de manière à ce que les palmiers puissent se développer plus facilement dans un espace plus large et bénéficier d'une meilleure nutrition.

À 10 kilomètres plus au nord le long de la côte se situe la plantation Barema, consistant en l'autre partie de Hargy Estates et la troisième plantation en termes d'âge. Composée de deux divisions, qui couvrent une superficie totale de 1 900 hectares de palmiers entièrement à maturité, elle est également la plus basse de HOPL. Plusieurs blocs sont susceptibles d'être inondés pendant la saison des pluies car ils sont situés soit en bordure de rivières soit proches de la mer.

La moyenne d'âge des palmiers est de 8,9 ans.

Barema est la seule plantation à avoir fait mieux que l'année dernière au cours de quatre des cinq mois les plus faibles : +10,5% ! Cela s'explique probablement en partie par une floraison inégale dans la zone, mais cela prouve aussi que le drainage est essentiel pour ces zones basses, qui produisent des volumes plus importants quand elles sont bien asséchées.

Les récoltes ont recommencé à augmenter à partir de septembre.

La plupart des régimes de fruits ont été livrés à l'usine de Barema, mais une partie a également été envoyée aux deux autres usines, Navo et Hargy, selon l'état de fonctionnement de l'usine de Barema qui a connu encore quelques interruptions cette année.

Le groupe de plantation Navo est situé vingt kilomètres plus au nord, également sur la côte, et se compose de deux plantations: Karla, scindée en trois divisions, et Ibana, scindée en deux divisions. Celles-ci couvrent une superficie plantée totale de respectivement 3 246 et 1 987 hectares, dont seulement

Rapport de gestion par pays

758 hectares sont encore immatures. L'âge moyen des deux plantations est de 8,4 et 11,5 ans.

En ce qui concerne la production, Navo a souffert, après le mois record d'avril, du plus gros impact négatif au cours de tous les mois les plus faibles: -25% durant la période de mai à septembre (en juillet, chute de 50% par rapport à 2015 !).

Environ 30 à 40 kilomètres plus au nord se situe le groupe de plantations le plus récent, dénommé Pandi Estates, à savoir une zone d'expansion initiée en 2010. Il se compose de onze divisions réparties en deux plantations. Ces plantations, Bakada et Yanaswali, sont situées au nord et au sud du volcan Ulawun. Elles couvrent respectivement 2 492 et 1 414 hectares, dont 1 310 hectares sont encore immatures. Dans cette zone, en-

viron 1500 hectares supplémentaires sont encore disponibles pour être plantés.

Étant donné que les plants arrivent plus vite à maturité sur ces sols fertiles, la région est très prometteuse, puisqu'aussi plantée de semences 'Super Family' de Dami, utilisées depuis 2015.

Bakada et Yanaswali sont encore trop jeunes pour que l'on puisse faire une comparaison avec l'année dernière, car la véritable production n'a démarré que respectivement en 2013 et 2015.

Compte tenu des zones d'expansion en cours sur nos propres plantations et du statu quo chez les planteurs villageois, la part pro rata des petits producteurs dans la production totale de HOPL a diminué à raison de près de 1% par an sur les cinq dernières années, et de près de 10% depuis 2003 (de 51,0% à 41,4% sur la production totale de HOPL).

La production 2016 des agriculteurs villageois a baissé de 3,7% par rapport à l'année précédente, mais est toujours de 14,3% supérieure à la moyenne des 10 dernières années, grâce à une meilleure gestion et un meilleur suivi des pratiques en matière de fertilisants et d'entretien, ainsi qu'à la régularité et à la fréquence des tours de récolte dans leurs blocs.

Nous avons aussi observé des mois identiques très faibles pour les producteurs locaux, à savoir mai, juin, juillet, août et septembre, avec une baisse de production de -23,0%.

Le mois d'avril, tout comme pour nos propres récoltes, a cependant été un mois record. A la fin 2016, novembre et décembre furent aussi des mois records.

Le taux moyen de croissance annuelle des planteurs villageois pour les 10 dernières années affiche une hausse de 4,3%. En revanche, si l'on considère uniquement les cinq dernières années, on constate une tendance moyenne négative de -0,2%.

Étant donné la part importante prise par les producteurs locaux dans notre production, nous avons analysé les données les concernant pour évaluer l'impact de notre service de conseil agricole sur leur production. Nous ne disposons malheureusement



ment toujours pas de données précises en termes d'hectares ou d'année de plantation pour chaque bloc. La localisation exacte ainsi que le recensement de tous les blocs sont toujours en cours. Tout ce que nous pouvons démontrer de manière concluante est notre impact positif sur la fréquence des récoltes, particulièrement sur les blocs des Land Settlement Scheme (LSS), et il est plus que probable que la production totale aurait été sensiblement inférieure sans l'intervention de notre équipe et des agents de vulgarisation pour les petits producteurs.

L'équipe de vulgarisation pour les agriculteurs villageois, mise en place en juin 2014, compte à présent un total de 25 employés, dont certains sont d'anciens agents de l'OPIIC (Oil Palm Industry Corporation). Un programme de journées sur le terrain et de visites individuelles des blocs est mis en place. Les exploitants des blocs sont très positifs à l'égard de cette initiative. Ils comprennent par exemple mieux l'avantage d'une application adéquate de fertilisants, et en 2016, c'est plus de 2 000 tonnes de chlorure d'ammonium qui ont été distribuées aux planteurs locaux.

Le ministre de l'agriculture « Department of Agriculture and Livestock » - DAL) essaie toujours de faire passer un décret de loi pour la création d'une nouvelle interprofession pour le secteur d'huile de palme via le « Oil Palm Industry Act ». L'association des producteurs de palmiers à huile « Palm Oil Producers Association » a entamé une procédure devant la cour nationale de justice pour empêcher cela.

Le bonus versé aux planteurs villageois au titre de la certification RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil) pour 2015 a été de PGK 1,6 million. Il est convenu que le paiement de ce bonus se poursuivra sous forme de forfait pour l'année 2016, payable en 2017.

L'endettement des petits producteurs s'élevait à PGK 3,135 millions au 31 décembre, par rapport à un montant d'ouverture de PGK 3,641 millions au 1er janvier 2016. Avec des prix élevés et des récoltes élevées, ce montant devrait se réduire sensiblement avant la prochaine livraison de fertilisants en 2017.

Lors de l'audit de la RSPO réalisé en février, une non conformité majeure a été constatée au niveau des titres fonciers des agriculteurs villageois. Les auditeurs ont remis en question la légalité et la validité même des titres LSS. Il était attendu que les producteurs locaux indépendants concernés fournissent la

preuve de leur propriété, alors que c'est le gouvernement lui-même qui avait établi ces LSS dans les années 1960 et 1970.

La RSPO a indiqué que l'interprétation nationale de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (« PNG National Interpretation ») pourrait être revue pour faciliter la résolution de ce problème. La direction a travaillé dur pour que les problèmes de non-conformité soient résolus pour le mois d'août. La gestion médiocre des terres par les agences et départements concernés constitue néanmoins un risque sérieux et permanent.

L'audit ISO a été mené en février, en même temps que l'audit de la RSPO portant sur l'ensemble des activités de HOPL. Il a été réalisé par l'équipe d'audit habituelle de la « British Standards Institution Indonesia » (BSI Indonesia), sous la supervision de la société « Accreditation Services International » (ASI), ce qui a soulevé quelques préoccupations supplémentaires durant l'évaluation. La non-conformité des petits producteurs a été levée au mois d'août, sans avoir eu à subir de suspension de nos certifications, jusqu'à la prochaine visite en août 2017.

Chacune des trois usines affichent une production théorique de 45 tonnes par heure. Leur performance a été équilibrée, se situant bien au-delà des 40 tonnes, avec 43,19 tonnes pour Navo et seulement 40,41 tonnes pour Hargy, tandis que Barema se situe juste sous les 40 tonnes avec 39,98 tonnes par heure.

Aucune de ces usines n'a connu de réelle contrainte de volume, en particulier durant la période de faibles récoltes de mai à septembre.

D'un autre côté, le taux d'extraction de l'huile (« Oil Extraction Rate » – OER) a été bien supérieur que celui de l'année passée, atteignant respectivement 23,81%, 23,85% et 24,21% pour Hargy, Navo et Barema.

À la fin de l'année passée, une nouvelle méthodologie a été mise en place pour évaluer la qualité des fruits. Cette procédure doit encore être optimisée, pour être mieux utilisée comme outil, pour les usines et les plantations à la fois, et ainsi pouvoir améliorer la qualité depuis le champ jusqu'à l'huile.

Le nouvel « ingénieur en chef », qui a pris ses fonctions en décembre 2015, a réalisé, tout au long de l'année, des améliorations réelles dans les standards de gestion d'usine, et il atténue les facteurs à l'origine des pertes d'huile dans les usines.

Rapport de gestion par pays

L'« équipe d'ingénierie » optimise sans cesse ce processus permettant de limiter les pertes d'huile à leur strict minimum.

Nous avons finalement permuté les directeurs des usines de Navo et d'Hargy, ce qui a permis d'obtenir des améliorations de part et d'autre. Barema a conservé le même directeur depuis son démarrage.

Les expéditions ont connu un bon déroulement dans le cadre du nouveau contrat de fret signé avec New Britain Palm Oil Ltd (NBPOL), filiale de Sime Darby, et la compagnie maritime Stena Weco, qui dispose d'une flotte de navires-citernes dernier cri.

Nous n'avons écopé aucune pénalité d'acides gras libres (FFA) cette année, et seule une faible surestimation sur un navire en raison d'une quantité d'huile insuffisante à charger. Contrairement à l'an dernier, les FFA sont restés sous les 5% pour toutes les expéditions.

Douze expéditions ont été réalisées en 2016, soit une de moins qu'en 2015, pour un total de 108 607 tonnes d'huile de palme brute (CPO), chaque cargaison se situant entre 7 000 et 12 000 tonnes, avec un taux de FFA situé entre 3,74% et 4,77% au moment du chargement.

Une huitième citerne de CPO a été construite dans le parc de stockage de HOPL et mise en service en novembre pour une capacité supplémentaire de 5 000 tonnes. Cela permettra à HOPL de stocker plus d'huile « on shore » afin de pouvoir préparer des expéditions de plus grande ampleur, d'améliorer le taux de fret maritime et d'éviter les pénalités de faux fret.

La trémie destinée aux rafles de fruits (EFB) a été retirée pour laisser la place à la nouvelle citerne, et un nouveau quai de chargement EFB a été construit.

L'utilisation de cette installation supplémentaire de stockage devrait permettre à HOPL de limiter le nombre d'expéditions à 11 dans les prochaines années.

La capacité de stockage totale sur le site de l'usine d'Hargy est désormais de 16 450 tonnes pour la CPO et de 3 200 tonnes pour la PKO.

Lors du second semestre, l'opportunité de la période de faibles récoltes, a été prise pour faire un nettoyage approfondi de cinq citernes de stockage.

L'usine d'Hargy a atteint un taux moyen d'extraction d'huile de 23,81% et un taux d'extraction de PKO de 2,30%. Il y a longtemps que nous n'avions plus observé de tels taux d'extraction d'huile de palmiste (PKO). C'est bien au-delà de l'année dernière qui avait déjà atteint le record de 2,14%. La capacité effective de l'usine a été de 40,41 tonnes par heure, soit 1,08% de moins que l'année passée.

Après le remplacement du stérilisateur 2 en 2015, ce fut le tour du stérilisateur 1 dont le remplacement s'est déroulé de juillet à novembre 2016. Le ballon de vapeur a également été remplacé afin de porter la conformité de la pression de vapeur à un niveau plus élevé et approprié. L'équipe en a également profité pour mettre en œuvre plusieurs modifications visant à garantir l'utilisation de 100% du condensat. Ces arrêts ont naturellement eu un impact sur la capacité de production annuelle.

D'autres travaux ont été réalisés pour améliorer la récupération d'huile dans la fosse à boues, alors que le désableur a été remis en service.

Le nouveau turboalternateur multiétage de 1,5 mégawatt a été installé à l'usine d'Hargy afin d'augmenter la puissance et de réduire la consommation de mazout. En ce qui concerne la main-d'œuvre, la direction a pris une initiative visant à réduire les heures supplémentaires de 20% à 30% en fonction de la charge de production mensuelle.

L'usine de Navo a affiché un taux d'extraction d'huile de 23,85%, ce qui constitue une tendance à la hausse par rapport à 2015. La capacité de traitement de l'usine a été de 43,19 tonnes par heure, soit mieux que les 42,01 tonnes de l'année passée. Depuis fin 2015, l'usine de Navo ne broie plus de palmistes. Une extension couverte a été construite afin de pouvoir stocker davantage de palmistes à l'abri de la pluie avant leur transfert vers la station de concassage de Barema.

Tous les travaux de grande ampleur planifiés en 2016 concernaient des modifications visant à utiliser 100% du condensat: automatisation des stérilisateurs, redimensionnement de la conduite vapeur et élargissement de la tuyauterie d'acheminement des boues. Ces tâches ont été achevées avant la fin de l'année avec, à la clé, des performances satisfaisantes.

Des initiatives spécifiques ont aussi été prises en 2016, pour améliorer les performances, avec par exemple : réduction de 50% du temps d'utilisation du générateur durant la période de

fonctionnement de la turbine, réduction des heures supplémentaires de 20 à 30% et amélioration de la durée de vie des chaînes et des composants de pressage.

Pour Navo, le principal point faible demeure l'état des cages à fruits ainsi que la maintenance des rails, de telle sorte qu'il a donc été décidé d'aménager une zone mieux adaptée à la réparation des cages en 2017.

Le système de compostage a été relancé à petite échelle et le compost est remué par un excavateur.

Les épandeurs d'EFB sont également chargés à l'arrière de l'usine afin de procéder à l'épandage dans des blocs situés à proximité de l'usine.

L'usine de Barema a été mise à l'arrêt pendant 14 jours en 2016, afin de pouvoir assurer la maintenance et la mise à niveau de la station de traitement des eaux par osmose inverse.

Un calendrier de projet mis en place en 2015 dans le but de transformer l'usine de Barema a été poursuivi en 2016, mais le traitement des effluents n'a pas encore donné entière satisfaction. Étant donné la croissance attendue des récoltes dans les prochains mois, nous espérons la mise en œuvre rapide des travaux d'extension afin de traiter prochainement à nouveau 700 à 750 tonnes par jour. À court terme, nous espérons que l'usine pourra tourner à plein régime, ce qui correspond à 900 tonnes par jour (45 tonnes par heure x 20 heures par jour). Cependant, une telle capacité implique aussi que le volume d'effluents ne pourrait pas être traité par le réservoir actuel de récupération du méthane. Un simple étang de décantation supplémentaire pourrait être envisagé. Le nouveau directeur de l'ingénierie en Indonésie effectuera les études ainsi que les calculs relatifs à cet investissement.

Entre-temps, les châssis des stérilisateurs ont été renforcés aux frais du fournisseur, et les trois stérilisateurs sont en service depuis mars. Nous attendons encore le réalignement définitif pour être entièrement opérationnels. C'est pour cette raison que la capacité de traitement de l'usine n'excède toujours pas les 500 à 600 tonnes par jour.

Malgré cela, l'usine de Barema avait une capacité de 39,98 tonnes par heure. Le taux d'extraction d'huile a atteint les 24,21%.

Toutes les noix de palmistes ont été transférées depuis l'usine de Navo vers l'usine de Barema, pour concassage. La quantité de palmistes provenant de Navo a même dépassé la quantité de palmistes propres à l'usine de Barema. Ceci s'explique par la faible capacité de traitement de l'usine cette année. Le taux d'extraction total de PKO s'élevait, à la fin du mois de décembre 2016, à 1,99%.

En avril, le taux de salaire minimum a augmenté de 3% en général. Profitant de l'exemption accordée aux entreprises agricoles, le salaire minimum pour nos activités a progressé à PGK 2,47 par heure, comme attendu et annoncé précédemment. Chaque année, HOPL doit demander cette exemption, en avançant l'argument appréciable que nous fournissons un hébergement, de l'eau, de l'électricité et des soins médicaux à nos employés.

Les hausses de salaires et promotions supérieures à 3% devaient rester dans les limites d'une augmentation globale des salaires et rémunérations de 5%. Un nouveau système d'évaluation a été établi et sera appliqué en 2017.

Les traitements par régime récolté et autres rémunérations à la tâche pour l'entretien ont aussi été augmentés de 3% dans le même temps. En ce qui concerne ce point particulier, la direction cherche encore à améliorer la standardisation des salaires par niveau et catégorie de travail, et à ce qu'ils soient identiques dans toutes nos plantations.

La présence des travailleurs dans les plantations et les huileries reste un problème chronique, et la haute saison est le deuxième problème, quand il est nécessaire d'embaucher des récolteurs supplémentaires pour quelques semaines. Cela signifie aussi que nous devons sans cesse organiser des sessions de formation et veiller à ce que notre main-d'œuvre reste au niveau requis.

Deux fois par mois, un vendredi et un lundi, la présence les jours de paie est très faible. Les employés sont toujours payés par virement bancaire, ce qui est particulièrement avantageux sur le plan de la sécurité. Nous sommes parvenus à conclure avec les banques un accord qui prévoit, d'avertir par SMS individuel du versement aux employés.

Au vu de nos activités d'extension et pour veiller à ce que HOPL fournisse des services de soins de santé de qualité à ses collaborateurs les plus éloignés, nous avons procédé au recrutement d'un deuxième médecin d'entreprise, afin que la partie septen-

Rapport de gestion par pays

trionale de notre développement soit indépendante au niveau des soins médicaux. Il sera basé à Navo dans notre clinique de Atata, et trois de nos autres cliniques dans cette région seront placées sous sa responsabilité.

Le matériel médical de l'entreprise a été continuellement amélioré. International SOS Ltd (ISOS), qui est spécialisé dans les soins de santé d'urgence et à distance, est venu étudier nos installations médicales. Un rapport a été reçu et les recommandations sont mises en œuvre pour améliorer la capacité, la qualité et la prestation des services de santé chez HOPL.

Il convient de souligner que, comme dans tous les territoires de Papouasie-Nouvelle-Guinée, nous avons connu cette année un taux élevé de tuberculose.

Un juriste d'entreprise a été recruté, et il travaille d'arrache-pied à la résolu-

tion des litiges en instance. Notre nouvelle recrue va également être nommée secrétaire de la société, et sera chargé de veiller à ce que les dossiers de l'entreprise (fichiers administratifs, litiges, etc.) soient tenus à jour.

Pour des besoins particuliers en lien avec des affaires importantes ou des affaires qui doivent être traitées dans la capitale, nous continuerons à faire appel aux services de Gadens Lawyers, qui a fusionné en décembre dernier avec Dentons Lawyers, et toujours basé à Port Moresby.

Le directeur de l'audit interne dispose à présent d'une équipe complète de quatre personnes, et il fait du bon travail. Des contacts réguliers avec l'équipe indonésienne sont établis pour veiller à l'amélioration continue et à la standardisation des procédures. L'équipe rend directement compte au directeur général et remet des rapports au comité d'audit, qui s'est réuni en avril et en octobre de cette année.

Le programme d'audit de 2016 a bien avancé, tous les rapports d'audit sont envoyés à SIPEF, y compris les questions mineures concernant les stocks, la paye et les versements au personnel.

Certains processus, comme la mise à jour de la base de données des employés et le suivi de la productivité des employés, sont permanents. Leur exactitude et leur actualité sont régulièrement vérifiées par les managers afin de limiter le risque de fraude ou d'erreur.

Le service informatique (IT) a été repris par l'ancien assistant informatique, qui est désormais responsable d'une équipe de neuf personnes. Les contacts avec le nouveau CIO (Chief Information Officer) en Belgique sont bons, et l'état général de l'informatique chez HOPL est satisfaisant.



Divers sujets ont été traités par l'équipe, notamment la maintenance des logiciels, le renouvellement des licences, les pare-feu de point de contrôle, la liaison de l'ERP Lintramax à WinHR et la formation du personnel.

Le réseau de communication qui prend en charge Lintramax fonctionne bien, et l'accès à l'Internet et à la télévision s'est amélioré, même si nous continuons de dépendre de la fiabilité de fournisseurs externes.

La responsable environnement et durabilité s'appuie à présent sur une équipe composée de trois assistants et d'un chauffeur. L'équipe a été confrontée à de sérieuses difficultés cette année, l'organe de certification habituel, la BSI (British Standards Institution), ayant fait l'objet d'un audit de ses procédures de vérification dans le cadre de la procédure de renouvellement de la certification de *HOPL* en avril de cette année. Les non-conformités observées dans les plantations ont été facilement levées. Le principal problème concernait la certification des petits exploitants, un grand nombre de personnes ayant été incapables de produire leurs titres de propriété, une situation qui perdure depuis des années.

Nous avons finalement de nouveau obtenu la certification complète de nos petits exploitants, mais nous devons surveiller la situation attentivement à l'avenir. Pour l'année prochaine, nous avons pu repousser l'audit au mois d'août, après la saison des pluies du premier trimestre, ce qui permettra d'y faire face beaucoup plus facilement.

L'équipe bénéficie encore du concours d'un consultant australien, qui accompagne *HOPL* dans le cadre des audits depuis le début de la certification, ainsi que de celui de l'équipe durabilité du siège de Medan.

La direction opérationnelle est mise sous l'autorité de l'expérimenté Graham King, qui travaille et réside depuis de nombreuses années en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Après plusieurs départs et changements de postes d'expatriés en 2015, avec trois départs et deux arrivées, les effectifs en 2016 se sont stabilisés à 20 personnes. Au cours de ces deux années, l'âge moyen a légèrement baissé et nous espérons continuer à employer tous ces personnels plus longtemps que précédemment. La durée moyenne actuelle de service chez *HOPL* s'est également améliorée, passant à quatre à cinq ans. L'éloignement géographique demeure certainement une contrainte pour conserver durablement notre personnel, mais nous améliorons

sans cesse la technologie de télécommunications et nos offres de divertissement local se multiplient. Un autre signe positif est que de plus en plus de conjoints et conjointes décident de rester sur place, avec leurs enfants, et une petite communauté d'expatriés se forme tout doucement.

Ces personnes contribuent directement ou indirectement à l'activité, et sont tenues de maintenir nos standards internationaux, en particulier dans la perspective de l'accroissement de notre production dans les années à venir.

Nous commençons à avoir l'expérience de la gestion des longues procédures pour l'obtention d'un permis de travail, ce qui nous permet le cas échéant d'accélérer le processus.

Le directeur des RH, qui fait partie de l'équipe depuis deux ans maintenant, et fort de sa bonne expérience en matière de gestion des ressources humaines en Australie, a apporté de nouvelles idées et beaucoup d'améliorations dans la gestion des personnes.

La base de données du personnel a été intégrée dans la base de données WinHR, et nous permet de mieux contrôler la rotation du personnel. Tous les changements de travailleur font l'objet d'un suivi et un projet est en place afin de relier la base de données à Lintramax d'ici l'année prochaine.

En 2016, un consultant a été recruté pour former 20 de nos cadres supérieurs, dans le but de changer leur style de management purement opérationnel pour mettre davantage l'accent sur le leadership. Ce programme de formation des futurs leaders marque une étape supplémentaire vers l'amélioration des résultats de *HOPL*.

Une formation à la sensibilisation à la sécurité maritime a été dispensée à 48 agents de sécurité par deux formateurs de l'Autorité portuaire de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Une session de quatre jours de formation aux premiers soins a été organisée pour 60 collaborateurs issus des différents départements, avec la participation de la Croix-Rouge.

Le directeur des affaires communautaires, embauché en 2014, est à la tête du service le plus récent au sein de *HOPL*. Créé en 2015, il a pour principal objectif de renforcer les rapports et la communication avec l'ensemble des planteurs villageois, de même que des propriétaires terriens dans notre région. Il

Rapport de gestion par pays

consiste actuellement en un mélange de sections de service et de production.

Les services de vulgarisation agronomique constituent la principale équipe, composée de 25 personnes, qui se rendent chez les producteurs pour fournir des services techniques et faire le suivi de la production fruitière tierce. Ils s'occupent des producteurs LSS (« Land Settlement Scheme »), des VOP (« Village Oil Palm ») et des indépendants en organisant des visites sur site et des inspections de parcelles. Ils ont pratiquement remplacé les anciens services de l'OPIC (« Oil Palm Industry Corporation »). L'un des principaux axes de travail de l'équipe a été d'encourager les planteurs locaux à récolter tous les régimes à maturité tous les quinze jours. Plus de 400 parcelles non récoltées en 2014 ont à présent été mises en production.

La propriété des titres fonciers est un sujet important qu'il convient de vérifier pour le long terme, dans la perspective de notre certification RSPO. Une autre tâche importante concernait les livraisons d'engrais et la maîtrise des coûts de surestimation, plus de 270 conteneurs devant être déchargés et distribués dans les délais.

La sécurité relève également de la responsabilité de ce service, qui compte 4 cadres, 12 employés subalternes et plus de 250 vigiles.

Le système d'information géographique (GIS) et le travail de cartographie constituent un autre sujet important, qui est lié à la propriété foncière des communautés. Nous utilisons le système MapInfo, et un échange d'expériences a été organisé avec l'équipe indonésienne GIS afin de standardiser la manière de travailler avec les cartes et de les générer, telles que les cartes de replantation et les cartes de rendement, pour nos propres activités, ainsi que pour les planteurs villageois.

L'une des grandes réussites de cette année a été d'obtenir des fonds de l'aide du gouvernement australien pour la construction en 2017 d'une école primaire dans notre zone de développement septentrionale de Sabalbala afin d'éviter d'avoir à envoyer à l'avenir les enfants à l'école de Navo située quelque 30 kilomètres au sud. Du point de vue de l'entreprise, cela va encore améliorer la stabilité de nos travailleurs basés dans des endroits reculés. Dans le même registre, nous avons commencé à constituer une chaîne de petits commerces, construits dans des conteneurs maritimes mobiles, afin d'éviter que les gens n'aient à se rendre inutilement en ville.

Les affaires communautaires ont repris le parc de véhicules routiers, un point dont s'occupait auparavant le service des plantations. Ce choix semblait logique car les routes nous concernent directement, mais elles sont aussi très importantes pour les petits producteurs et les populations locales qui entourent nos plantations. Cette coordination centralisée des véhicules de récolte, ainsi que de la flotte d'entretien de la voirie, a permis de dégager des économies appréciables.

Le directeur des plantations a été confirmé à son nouveau poste début 2016. Sous sa supervision, tous les stagiaires de plantations, les employés expatriés et nationaux, suivent rigoureusement leurs modules de formation. L'une de ses tâches administratives est de produire un nouveau guide des meilleures pratiques de gestion, en compilant les documents utiles, comme les mémos internes et les circulaires de terrain antérieurs.

Les deux jeunes agronomes belges font du bon travail, et ont été promus à des postes aux responsabilités accrues, améliorant continuellement la gestion de la plantation. L'un, en qualité de responsable de division, est également chargé de projets spéciaux. L'autre, en tant qu'agronome de l'entreprise, travaille à l'amélioration du rendement des champs, en particulier avec un apport d'engrais plus efficace, en collaboration avec le consultant en engrais, qui travaille pour nous depuis 2011 et se rend deux fois par an chez HOPL.

Des améliorations ont été apportées à divers niveaux : une nouvelle procédure opératoire standard (SOP) concernant le stockage et l'apport d'engrais ainsi qu'une sur l'application des raffles (EFB) et du tourteau de palmiste (PKE) ont été mises en place, et une procédure d'échantillonnage a été organisée pour l'analyse qualitative des fruits à la réception en usine. Les projets d'améliorations futures incluent notamment l'accent sur la sensibilisation au dosage et à la méthode d'application des engrais, en particulier auprès des planteurs locaux, et le suivi informatique des apports par parcelle est en cours de développement.

La gestion des ravageurs et des maladies relève également de l'agronome de l'entreprise, ainsi que la participation à des travaux collectifs avec des services internes, tels que le service environnement et durabilité, et des services externes comme l'« Oil Palm Research Association » (OPRA), et le suivi des essais agronomiques.

L'ingénieur en chef est entré en fonction en décembre 2015, et nous avons rapidement relevé les excellentes performances

des huileries, qui ont enregistré des de bons chiffres en matière de taux d'extraction d'huile (OER) et aussi des taux d'extraction d'huile de palmiste (PKOER) meilleurs.

Le jeune responsable est prêt à remettre en question tout ce qui a été fait auparavant, et il va faire progresser l'équipe car il affine constamment le processus pour réduire les pertes d'huile.

Nous apprécions à sa juste valeur le travail d'amélioration réalisé par l'équipe, et nous espérons qu'il se poursuivra l'année prochaine, avec l'usinage d'une plus grande quantité de fruits.

Le résultat quant à la qualité globale de l'huile est évidemment le fruit des efforts conjugués des plantations, des planteurs villageois et des usines, mais la qualité des FFB est évaluée lors du passage sur la bascule pour veiller à déterminer l'origine du taux d'acides gras libres (« Free Fatty Acids » – FFA).

Heureusement, l'expédition maritime s'est bien déroulée grâce au nouveau rapport contractuel avec NBPOL/Sime Darby et à la nouvelle compagnie maritime Stena Waco. Nous n'avons pas encouru d'amendes liées aux FFA cette année et seulement une petite indemnité de surestaries nous a été imposée pour un navire pour lequel nous n'avions pas suffisamment d'huile à charger.

Le directeur de l'ensemble des ateliers de réparation de véhicule (VWS) a succédé à son prédécesseur, parti à la retraite,

au cours du dernier trimestre de 2015. Nous avons organisé un passage de témoin sûr, s'agissant en effet d'un poste clé, son titulaire étant responsable d'un parc important de camions Volvo, qui sont essentiels pendant la période de pleine récolte, en plus des presque 500 autres véhicules et/ou équipements routiers et de plantation.

Nous avons recruté un nouveau chef de service Caterpillar en décembre 2016, afin de compléter l'équipe dans l'optique de la croissance du parc de véhicules.

Un suivi par système de positionnement global (GPS) a été mis en place pour vérifier que les 25 véhicules de l'entreprise soient utilisés à bon escient. La poursuite de la mise en place de la technologie GPS et l'automatisation des balances sur les camions de fruits reste une priorité pour l'enregistrement automatique des données, qui sera développé en 2017.

Le nouveau directeur des magasins et de l'approvisionnement est entré en fonction au cours du dernier trimestre de 2015, confiant le poste de directeur informatique qu'il occupait jusque-là à son ancien assistant. La gestion des magasins s'est nettement améliorée ces deux dernières années, et il a maintenu le cap, en se concentrant principalement sur la réduction du stock à faible rotation et l'obtention de meilleurs prix en échange d'une meilleure qualité. Dans de telles conditions d'éloignement, des prix bas ne se traduisent effectivement pas



Rapport de gestion par pays

toujours par des coûts d'exploitation moindres. L'objectif à partir de 2017, en accord avec les autres services, sera d'obtenir des prix compétitifs pour les pièces détachées et les consommables sans que cela ne nuise à la qualité.

Des travaux concertés ont été entrepris dans les VWS et le personnel a passé entièrement en revue les niveaux de stocks et les contrats de fourniture. Les procédures d'approvisionnement ont été améliorées. Un spécialiste de l'approvisionnement a été recruté temporairement pour examiner les stocks de VWS et formuler des conseils à propos de la constitution de stocks et des fournisseurs. Les recommandations ont commencé à être mises en œuvre et ont déjà généré de substantielles économies.

Il y a encore la nécessité d'analyser l'approvisionnement en pièces industrielles auprès des fournisseurs malais, en collaboration avec notre ingénieur en chef, mais cela fera l'objet de nouvelles discussions en 2017 avec le nouveau directeur technique engagé pour le groupe, et basé en Indonésie.

Nous confirmons l'amélioration continue et les meilleurs résultats du service financier depuis l'arrivée en juin 2016 du directeur belge. Après les nouvelles implémentations de 2015, en particulier celles liées aux nouveaux modules d'ERP Lintramax, pour la paye, les achats aux petits producteurs, les plantations et les huileries, le grand livre, les immobilisations et la préparation du budget pour 2016, effectuées par le regretté responsable néerlandais, l'équipe a continué en 2016 à améliorer le niveau d'information financière, avec le soutien de l'équipe financière du Siège de *SIFE* en Belgique.

La procédure des achats a été renforcée en exigeant que tous les paiements aux sous-traitants et aux fournisseurs de services soient assortis de requêtes d'achat et de bons de commande, ainsi que de contrats en bonne et due forme pour chaque versement.

Le projet suivant, qui concerne trois départements, portera sur l'introduction d'un système de gestion informatisée de la maintenance (CMMS) pour le VWS et les usines.

Le directeur de la construction est à nos côtés depuis un an et demi maintenant, et il est parvenu à moderniser les techniques de construction de logements, en revoyant les plans et les matériaux.

Le passage prévu à des logements à ossature en acier s'est déroulé de manière satisfaisante, et s'est terminé dans les temps en 2016. Tous les nouveaux logements sont désormais à charpente en acier et équipés de panneaux en béton léger provenant d'Indonésie. Les travailleurs semblent avoir bien accepté ce système car le confort en termes d'isolation et de propreté est bien meilleur que précédemment.

Un nouveau kit d'assainissement a été installé et fonctionne correctement dans le complexe d'Ibana. Il remplacera progressivement les anciens systèmes à fosses septiques, qui avaient tendance à déborder pendant la saison des pluies.

Le service a correctement centralisé le contrôle de la maintenance des habitations.

L'éclairage solaire est à l'essai pour les nouveaux logements destinés au personnel.

L'école primaire internationale de Bialla (BIPS) enregistre de bons résultats, malgré l'absence pendant trois mois de son chef d'établissement australien, qui a suivi un traitement contre la tuberculose.

De 126 enfants inscrits l'année dernière, nous accueillons actuellement 146 élèves, et ce chiffre devrait encore augmenter avec de nouveaux jeunes membres du personnel installant leur famille sur place.

Les enfants plus âgés (environ 13 ans) vont à l'internat à Kimbe, ce qui convient parfaitement à notre personnel local.

GALLEY REACH HOLDINGS LTD

Comme indiqué précédemment, étant donné l'importance stratégique limitée pour *SIFE* des activités caoutchoutières en Papouasie Nouvelle-Guinée, constituées exclusivement des plantations d'hévéas de *Galley Reach Holdings Ltd (GRH)*, il a été décidé en septembre 2014 de procéder à la vente de la société.

36 titres fonciers, dont le plus ancien remonte à 1906, étaient détenus au nom des trois filiales locales de *GRH* (*British New Guinea Development Ltd*, *Kanosia Estates Pty Ltd* et *Veimauri Plantations Pty Ltd*). La superficie totale de 15 257 hectares avait été acquise par *SIFE* dans les années 1980, et était effectivement revendue en 2016.



Alors que la vente était en cours, les activités de *GRH* se sont poursuivies comme à l'habitude. Après un long processus de négociation, qui a abouti à un protocole d'accord le 11 février 2015, *SIPEF* a finalement signé le 15 février 2016 un contrat de cession d'actions avec un acheteur malais, aux termes de laquelle 100% de la participation dans *GRH* ont changé de mains.

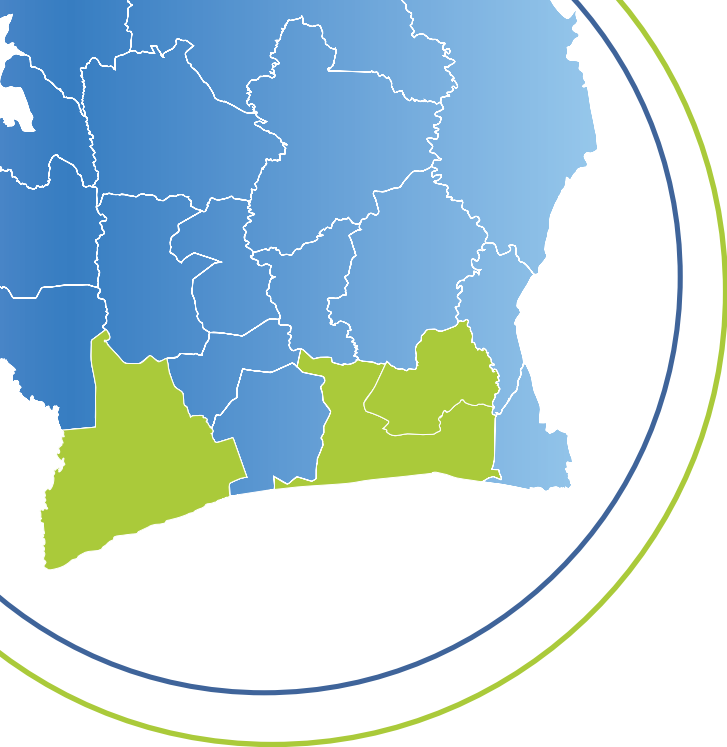
À notre connaissance, le nouvel investisseur a l'intention de poursuivre les activités caoutchoutières, mais souhaite également diversifier la production avec de l'huile de coco. A sa demande, au moment du transfert, *SIPEF* a fait en sorte de conserver sur le site la majorité du staff et des employés locaux, évitant de la sorte d'importants problèmes sociaux dans cette région isolée.

À partir du mois de février, nous avons dû nous assurer que les conditions suspensives soient accomplies. La transaction est devenue effective au 1er juin 2016, date à laquelle la vente a été conclue et la gestion journalière de la société a été reprise à 100% par l'acheteur. Le dépôt des données fiscales de l'entreprise a toujours été assuré par *SIPEF* au cours du second semestre, afin d'obtenir l'approbation des autorités gouvernementales sur le changement de propriété étrangère.

Après réception d'un premier versement à la signature, le montant de l'achat devra être versé par règlements différés sur une période de quatre ans. Ce montant est cautionné par une garantie d'entreprise dans le chef de l'acheteur en faveur de *SIPEF* et par une hypothèque sur deux titres fonciers stratégiques.

Au moment du transfert, seuls 2 520 hectares étaient toujours exploités sur une surface totale de 3 465 hectares plantés.

SIPEF a poursuivi l'exportation de containers jusqu'au 31 mai 2016, couvrant ainsi la grande majorité des coûts additionnels encourus depuis février. Grâce à cela, jusqu'à la fin du mois de mai, *GRH* a ainsi fourni une part de 1 007 tonnes sur la production caoutchoutière totale du groupe, en provenance de nos propres plantations et également d'achats à des planteurs villageois. Par rapport aux 883 tonnes produites l'an dernier au cours de la même période, ces 1 007 tonnes représentent une augmentation de production de 14,04%.



Rapport de gestion par pays

COTE D'IVOIRE

Le pays a maintenu un taux de croissance honorable de l'ordre de 8%, et de gros programmes d'investissements sont toujours en cours de réalisation avec des bailleurs de fonds tel que le Fonds Monétaire International ou la Banque Mondiale. Les gros chantiers d'infrastructure routière, portuaire, d'électrification, d'amélioration du réseau hydraulique et de télécommunications sont toujours en cours, mais sont bien souvent retardés.

La situation politique et sociale est restée stable mais fragile, car de nombreuses revendications refont surface et provoquent des mouvements de contestation au sein de certains corps de métiers.

Les productions agricoles ont toutefois souffert d'un très sérieux impact climatique qui a réduit les volumes de production des principales spéculations, tout particulièrement le cacao. Les prix des matières premières agricoles qui ne se sont pas améliorés n'ont donc pas équilibré l'impact de baisse de production dans le pays.

Malgré cela, le contexte reste fort pour les investisseurs, avec de nombreuses créations d'entreprises dans les secteurs du commerce, de la prestation de services, de l'agriculture et du bâtiment.

SIPEF-CI SA

Depuis fin 1996, *SIPEF* a investi dans une activité d'huile de palme en Côte d'Ivoire, acquise suite à la privatisation des actifs de l'État dans ce secteur. En 2004, la participation majoritaire a été revendue à l'un des clients, acheteur d'huile de palme en Côte d'Ivoire, la société United Oil Company (UOC), qui a égale-

ment repris à son compte la direction de l'entreprise dès 2008. *SIPEF* est restée actionnaire minoritaire avec 32% du capital.

Étant donné que *SIPEF* n'était plus impliquée dans la gestion quotidienne de l'entreprise et n'avait plus d'intérêts commerciaux dans la production d'huile de palme en Côte d'Ivoire, des négociations ont été entamées avec l'actionnaire majoritaire UOC en vue de lui revendre de cette participation.

Ces négociations se sont finalisées en décembre 2016 avec la signature d'un contrat notarié par lequel la part des 32% dans *SIPEF-CI* était transférée avec effet immédiat, pour un prix de vente contractuel de KEUR 11 500 (USD 12 098), ce qui représente une plus-value de KEUR 8 525.

Compte tenu d'un paiement différé, qui sera échelonné jusqu'en 2021, et de l'escompte des montants à recevoir dans le futur, la comptabilité 2016 enregistre une plus-value KUSD 1 819, et la réalisation ultérieure de la plus-value concordera avec l'encaissement des paiements échelonnés.

Grâce à la vente de cette activité non stratégique, *SIPEF* peut entièrement concentrer ses efforts et ses moyens financiers sur ses activités dans le domaine de l'huile de palme en Extrême-Orient.

PLANTATIONS J. EGLIN SA

2016 fût une année complexe pour *Plantations J. Eglin SA*. En banane, nous avons démarré l'année avec des conditions climatiques difficiles suite à un Harmattan – vent sec et froid ayant ses origines dans le Sahara – long et rigoureux. En ce même début d'exercice, nous avons eu de gros changements au niveau de notre encadrement agronomique lequel a été fortement perturbé par une succession de départs prévus et imprévus. Toute la routine et le professionnalisme sur lesquels nous avons l'habitude d'opérer ont été déstabilisés, et dans le métier des fruits frais, les effets sont immédiats. Nos objectifs n'ont pas été atteints et la qualité de nos fruits, pendant quelques semaines, n'a pas suivi le standard auquel notre clientèle est habituée.

À partir du mois de mai, et comme planifié depuis l'exercice dernier, un nouveau directeur de production a pris ses fonctions, et dès la fin 2016, nous pouvions considérer que l'équipe managériale de la plantation est bien structurée.

Sur la dernière partie de l'année, nous avons assisté à une nette amélioration de la qualité de nos produits, qui ont retrouvé un standard parfait, mais nous n'avons malheureusement pas rattrapé le déficit de volume qui s'était accumulé sur le premier semestre.

Nous avons finalement clôturé notre exercice avec 24 991 tonnes de bananes exportées, ce qui est légèrement mieux que l'exercice passé (+3%) mais malgré tout inférieur de 15% par rapport aux objectifs budgétaires que nous nous étions fixés. L'impact s'est principalement fait ressentir sur la plantation de Motobé.

Les extensions sur Azaguié se sont poursuivies tel que prévu, et il ne restera que 60 hectares à planter en 2017, sur les 200 hectares d'extension qui étaient planifiés sur ce site. La nouvelle station d'emballage, dont la structure et l'équipement ont été intégralement importés d'Europe et de Colombie, est devenue opérationnelle à partir du mois de février 2016. Les derniers gros investissements de ce site se clôtureront au premier semestre 2017 par la création d'une retenue d'eau et la construction de logements pour nos collaborateurs.

En théorie, et si nous maintenons les objectifs fixés, la prochaine étape sera de poursuivre notre plan de développement sur Motobé, avec une extension de 150 hectares en plus des 220 hectares déjà cultivés. Mais il est important, avant tout, de sécuriser notre potentiel agronomique et humain sur ce site.

Sur le site d'Agboville, où le patrimoine foncier est optimisé, nous gardons les surfaces inchangées.

À la fin 2016, *Plantations J. Eglin SA*, a une surface plantée en bananes de 694 hectares, et celle-ci, en prévision, atteindra 920 hectares en 2020.

Nous avons finalisé le processus de certification « Rainforest Alliance » de notre activité banane, et celle-ci complète bien notre standard GLOBALG.A.P. existant. Ainsi, nous avons donc un standard éthique, commercial, de sécurité alimentaire et environnemental qui convient parfaitement aux exigences du marché et aux valeurs du groupe *SIPEF*.

De nouveaux dossiers de subvention de l'Union européenne, dans le cadre des 'Mesures d'Accompagnement Bananes' (MAB) ont été réalisés et approuvés, et les activités ciblées sont l'amélioration des conditions de vie des travailleurs. Sur



Christophe Péré
directeur général
Plantations J. Eglin SA

J'ai rejoint le groupe SIPEF en prenant la Direction de sa filiale Plantations J. Eglin SA basée en Côte d'Ivoire en avril 2012. Mon ambition était de mettre en place les conditions qui faciliteraient et dynamiseraient le développement de l'entreprise.

C'est ainsi que nous avons lancé un programme d'extension de nos plantations de bananes pour atteindre 40% de surfaces plantées supplémentaires en cinq ans. Ceci couplé à un élargissement de notre gamme de produits en fleurs ornementales, avec le développement de trois nouvelles variétés de feuillage.

Notre engagement tourne autour des trois piliers du développement durable qui sont l'environnement, le social et l'économie, en droite ligne de la vision du groupe SIPEF.

L'obtention des certifications GLOBALG.A.P. et « Rainforest Alliance » nous conforte dans notre volonté de pratiquer une agriculture durable.

Les valeurs du groupe SIPEF en matière de droits de l'homme, de conditions de travail, d'impact environnemental et de lutte contre la corruption sont pour nous des fondamentaux que nous embrassons et faisons respecter, tout en en faisant la promotion.

L'avenir se prépare aujourd'hui et nous sommes conscients de notre responsabilité envers les générations futures. Notre priorité, c'est la qualité.

Rapport de gestion par pays

co-financement interne, des chantiers de réhabilitation et de construction de nouveaux logements sont en cours, principalement sur Azaguié (nouvelles constructions) et dans une moindre mesure sur Agboville et Motobé (réhabilitation). La santé, l'hygiène, l'éducation, en d'autres termes 'le cadre de vie', restent des éléments majeurs dans la filière fruits. Notre métier de la banane est quand même - il faut le signaler - celui qui apporte encore le meilleur support de rémunération et d'avantages sociaux aux personnels qui opèrent dans le domaine de l'agriculture en Côte d'Ivoire.

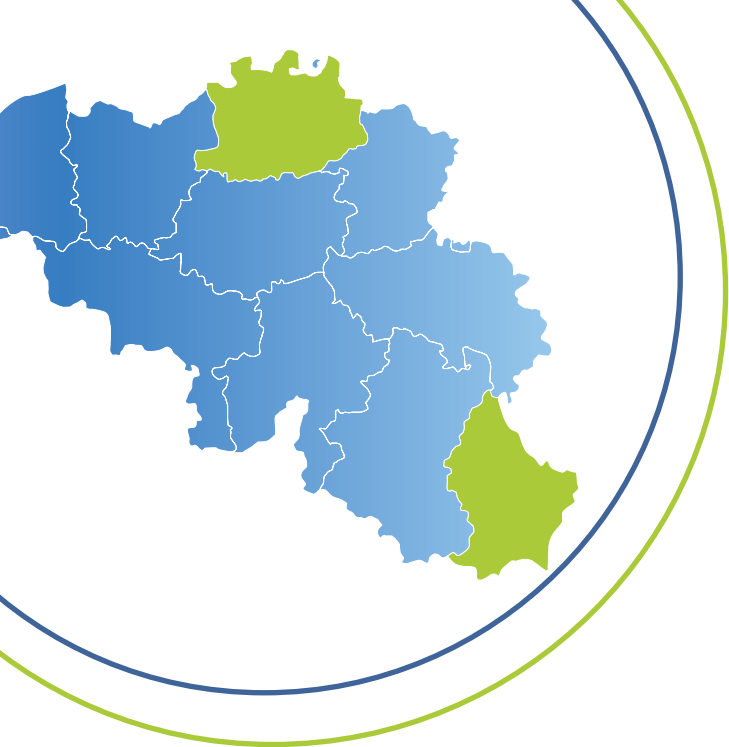
La logistique d'exportation de nos fruits, en service « door-to-door », est restée très professionnelle avec deux escales hebdomadaires de navires au départ d'Abidjan, et de transit time corrects à destination des ports du Sénégal, de France, de Belgique et d'Angleterre d'où nous approvisionnons les différentes mûrisseries. La massification de nos volumes avec d'autres producteurs ayant les mêmes structures organisationnelles que la nôtre nous permet d'optimiser non seulement la qualité des services et produits que nous utilisons mais également notre productivité globale. Nous devons, en effet, maintenir un coût

de production correct dans un marché européen où toutes les origines sont en constante compétition. La sous-région africaine qui augmente sa consommation et ses importations nous permet de bien valoriser nos différents cahiers des charges.

Le prix de vente moyen des bananes FOB Europe s'est clôturé à EUR 457 par tonne, en régression de 4% par rapport à l'année passée, dont l'impact provient de l'effet qualité du début d'année. Les ventes régionales Afrique ont gardé le même niveau de revenu lequel est de FOB EUR 412 par tonne.

Comparativement à l'exercice passé, l'activité horticole 2016 est restée stable. Nous avons généralement augmenté les volumes produits et exportés dans les trois spéculations que sont les ananas fleurs, le feuillage décoratif et les lotus. Le potentiel existe et nous pouvons et devons l'optimiser en améliorant la productivité. Notre activité horticole, avec peu de surfaces plantées, ne nécessite pas beaucoup d'investissement mais certainement une technologie très intensive pour assurer le suivi de production. Avec la structure organisationnelle actuelle, et les mesures prises, la marge devrait pouvoir s'améliorer. Ainsi, en toute logique, la contribution de cette activité devra être bien plus importante que celle de subvenir aux frais généraux de la société.





EUROPE

JABELMALUX SA

Jabelmalux SA est la société mère luxembourgeoise de *PT Umbul Mas Wisesa (PT UMW)*, *PT Toton Usaha Mandiri (PT TUM)* et *PT Citra Sawit Mandiri (PT CSM)*, le plus récent développement en huile de palme au Nord-Sumatra, ainsi que la société mère de *PT Agro Muara Rupit (PT AMR)*, la plus récente concession acquise dans la région de Musi Rawas, au Sud-Sumatra.

Après la réussite de l'OPA opérée en 2011, la société s'est retirée de la Bourse de Luxembourg. L'offre initiale fut encore prolongée. À la fin 2016, le groupe *SIPEF* contrôlait 99,4 % de la société. *SIPEF* a, dans l'avenir, l'intention d'acquérir également les actions restant encore dans le public.

ASCO NV – BDM NV



Le groupe d'assurances *ASCO-BDM* se concentre, via des courtiers, sur les assurances maritimes et industrielles. *BDM NV (BDM)* est une agence de souscription proposant des solutions de couverture de risques dans des niches spécifiques pour le compte de l'assureur *ASCO NV (ASCO)* et de quelques grandes compagnies d'assurances internationales. La collaboration intensive entre *BDM* et *ASCO* au sein du même groupe assure à *BDM* une importante capacité de souscription tout en offrant à *ASCO* un instrument commercial puissant.

Grâce au recrutement d'un « Chief Commercial Officer », en plus de quelques spécialistes techniques, *BDM* a pu se concentrer davantage, en 2016, sur la commercialisation de produits de niche « Property & Casualty » via des courtiers en assurance de moyenne importance. Dans le secteur « Marine », les ac-

tions commerciales menées nous ont permis d'augmenter encore notre part de marché dans les « Yachts & Pleasure Craft ».

Le portefeuille « Property & Casualty » a progressé de 3% en 2016. La forte croissance enregistrée dans nos activités de niche, comme « Engineering » (+13%), a été quelque peu contrebalancée par une réduction volontaire de notre part dans les activités plus volatiles.

Le portefeuille « Marine » a connu une nouvelle baisse – nettement moins prononcée qu'en 2015, il est vrai – due principalement aux mesures d'assainissement des années précédentes, mais aussi à la baisse des prix des matières premières et à un marché languissant en « Cargo » et « Hull ». Vers la fin de l'année 2016, nous avons observé un redressement timide du volume de primes.

Le volume global de primes a diminué, passant de EUR 54 millions en 2015 à EUR 53 millions en 2016. Le résultat net de EUR 0,1 million est resté stable par rapport à fin 2015.

Les primes brutes d'*ASCO* ont augmenté de 4% en « Property & Casualty », mais ont diminué de 37% en « Marine ». Cette dernière baisse est la résultante des actions d'assainissement opérées ces dernières années, mais elle s'est aussi accompagnée de résultats techniques remarquables dans ce segment. Malgré un résultat technique décevant en « Auto », et même après la prise en compte de la part d'*ASCO* dans le 'pool terrorisme' (cf. les attentats terroristes du 22.03.2016), *ASCO* a enregistré, fin 2016, le meilleur résultat technique depuis des années.

Grâce à d'excellents résultats d'investissement et à des frais généraux sous contrôle, le bénéfice net s'est établi à EUR 1,1 million, contre un bénéfice net de EUR 0,2 million en 2015.

En 2017, nous visons, en « Property & Casualty », une nouvelle extension de notre réseau commercial constitué de petits et moyens courtiers en assurance. Nous voulons, plus que jamais, à travers le contact direct avec nos spécialistes produits, nous profiler en tant que partenaire des courtiers en assurance dans les domaines où nous pouvons offrir une expertise spécifique.

Productions du groupe (en tonnes)

Production totale des entreprises consolidées (ne correspond pas à la part du groupe)

| Produit | 2016 | | | 2015 | | |
|---|----------------|---------------|----------------|----------------|---------------|----------------|
| | Propres | Tiers | Total | Propres | Tiers | Total |
| Huile de palme | 246 121 | 51 584 | 297 705 | 238 548 | 52 359 | 290 907 |
| Indonésie | 177 261 | 2 959 | 180 220 | 174 726 | 2 681 | 177 407 |
| Groupe Tolan Tiga | 63 955 | 903 | 64 858 | 69 297 | 280 | 69 577 |
| Groupe Umbul Mas Wisesa | 37 221 | 344 | 37 565 | 27 789 | 658 | 28 447 |
| Groupe Agro Muko | 76 085 | 1 712 | 77 797 | 77 640 | 1 743 | 79 383 |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée | 68 860 | 48 625 | 117 485 | 63 822 | 49 678 | 113 500 |
| Amandes de palmistes | 40 067 | 612 | 40 679 | 38 996 | 570 | 39 566 |
| Indonésie | 40 067 | 612 | 40 679 | 38 996 | 570 | 39 566 |
| Groupe Tolan Tiga | 16 160 | 209 | 16 369 | 16 664 | 65 | 16 729 |
| Groupe Umbul Mas Wisesa | 6 108 | 70 | 6 178 | 4 069 | 158 | 4 227 |
| Groupe Agro Muko | 17 799 | 333 | 18 132 | 18 263 | 347 | 18 610 |
| Huile de palmistes | 5 942 | 4 365 | 10 307 | 5 145 | 3 901 | 9 046 |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée | 5 942 | 4 365 | 10 307 | 5 145 | 3 901 | 9 046 |
| Caoutchouc | 9 017 | 175 | 9 192 | 9 622 | 447 | 10 069 |
| Indonésie | 8 185 | 0 | 8 185 | 7 946 | 0 | 7 946 |
| Groupe Tolan Tiga | 6 339 | 0 | 6 339 | 6 283 | 0 | 6 283 |
| Groupe Agro Muko | 1 846 | 0 | 1 846 | 1 663 | 0 | 1 663 |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée | 832 | 175 | 1 007 | 1 676 | 447 | 2 123 |
| Thé | 2 940 | 0 | 2 940 | 2 726 | 0 | 2 726 |
| Indonésie | 2 940 | 0 | 2 940 | 2 726 | 0 | 2 726 |
| Ananas fleurs (par 1 000 pièces) | 569 | 0 | 569 | 497 | 0 | 497 |
| Côte d'Ivoire | 569 | 0 | 569 | 497 | 0 | 497 |
| Bananes | 24 991 | 0 | 24 991 | 24 286 | 0 | 24 286 |
| Côte d'Ivoire | 24 991 | 0 | 24 991 | 24 286 | 0 | 24 286 |

Hectares plantés (en hectares)*

Totaux des hectares plantés des entreprises consolidées (ne correspond pas à la part du groupe)

| Produit | 2016 | | | 2015 | | |
|---------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | Mature | Immature | Planté | Mature | Immature | Planté |
| Palmeiers à huile | 49 324 | 11 312 | 60 636 | 47 471 | 10 849 | 58 320 |
| Indonésie | 38 046 | 8 969 | 47 015 | 37 144 | 7 618 | 44 762 |
| Groupe Tolan Tiga | 12 354 | 2 393 | 14 747 | 12 020 | 2 754 | 14 774 |
| Groupe Umbul Mas Wisesa | 9 618 | 87 | 9 705 | 9 502 | 144 | 9 646 |
| Groupe Agro Muko | 15 851 | 1 526 | 17 377 | 15 622 | 2 197 | 17 819 |
| Groupe Musi Rawas | 223 | 4 963 | 5 186 | 0 | 2 523 | 2 523 |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée | 11 278 | 2 343 | 13 621 | 10 327 | 3 231 | 13 558 |
| Caoutchouc | 4 606 | 1 720 | 6 326 | 7 680 | 1 852 | 9 532 |
| Indonésie | 4 606 | 1 720 | 6 326 | 4 639 | 1 610 | 6 249 |
| Groupe Tolan Tiga | 3 479 | 1 125 | 4 604 | 3 571 | 972 | 4 543 |
| Groupe Agro Muko | 1 127 | 595 | 1 722 | 1 068 | 638 | 1 706 |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée | 0 | 0 | 0 | 3 041 | 242 | 3 283 |
| Thé | 1 704 | 40 | 1 744 | 1 721 | 56 | 1 777 |
| Indonésie | 1 704 | 40 | 1 744 | 1 721 | 56 | 1 777 |
| Ananas fleurs | 23 | 19 | 42 | 23 | 19 | 42 |
| Côte d'Ivoire | 23 | 19 | 42 | 23 | 19 | 42 |
| Bananes | 630 | 60 | 690 | 570 | 60 | 630 |
| Côte d'Ivoire | 630 | 60 | 690 | 570 | 60 | 630 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 | 58 | 58 |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée | 0 | 0 | 0 | 0 | 58 | 58 |
| Total | 56 287 | 13 151 | 69 438 | 57 465 | 12 894 | 70 359 |

* = hectares effectivement plantés

Hectares plantés (en hectares)*

Totaux des hectares plantés des entreprises consolidées (correspond à la part du groupe)

| | 2016 | | |
|----------------------------------|---------------|----------------|----------------|
| | Planté | % d'intérêts | Part du groupe |
| Palmiers à huile | 60 636 | 79,64% | 48 292 |
| Indonésie | 47 015 | 73,74% | 34 671 |
| Groupe Tolan Tiga | 14 747 | 86,66% | 12 780 |
| PT Tolan Tiga | 8 021 | 95,00% | 7 620 |
| PT Eastern Sumatra | 2 911 | 90,25% | 2 627 |
| PT Kerasaan | 2 295 | 54,15% | 1 243 |
| PT Mukomuko Agro Sejahtera | 1 493 | 85,74% | 1 280 |
| PT Timbang Deli | 27 | 36,10% | 10 |
| Groupe Umbul Mas Wisesa | 9 705 | 94,43% | 9 164 |
| PT Umbul Mas Wisesa | 7 048 | 94,43% | 6 655 |
| PT Toton Usaha Mandiri | 1 135 | 94,43% | 1 072 |
| PT Citra Sawit Mandiri | 1 522 | 94,43% | 1 437 |
| Groupe Agro Muko | 17 377 | 44,93% | 7 807 |
| PT Agro Muko | 17 377 | 44,93% | 7 807 |
| Groupe Musi Rawas | 5 186 | 94,84% | 4 919 |
| PT Agro Kati Lama | 2 912 | 95,00% | 2 767 |
| PT Agro Muara Rupit | 1 425 | 94,43% | 1 346 |
| PT Agro Rawas Ulu | 849 | 95,00% | 807 |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée | 13 621 | 100,00% | 13 621 |
| Hargy Oil Palms Ltd | 13 621 | 100,00% | 13 621 |
| Caoutchouc | 6 326 | 71,57% | 4 528 |
| Indonésie | 6 326 | 71,57% | 4 528 |
| Groupe Tolan Tiga | 4 604 | 81,54% | 3 754 |
| PT Bandar Sumatra | 1 139 | 90,25% | 1 028 |
| PT Timbang Deli | 739 | 36,10% | 266 |
| PT Melania | 2 726 | 90,25% | 2 460 |
| Groupe Agro Muko | 1 722 | 44,93% | 774 |
| PT Agro Muko | 1 722 | 44,93% | 774 |
| Thé | 1 744 | 90,25% | 1 574 |
| Groupe Tolan Tiga | 1 744 | 90,25% | 1 574 |
| PT Melania | 1 744 | 90,25% | 1 574 |
| Ananas fleurs | 42 | 100,00% | 42 |
| Côte d'Ivoire | | | |
| Plantations J. Eglin SA | 42 | 100,00% | 42 |
| Bananes | 690 | 100,00% | 690 |
| Côte d'Ivoire | | | |
| Plantations J. Eglin SA | 690 | 100,00% | 690 |
| Total | 69 438 | 79,39% | 55 125 |

* = hectares effectivement plantés

Profil d'âge (en hectares)

| Année de plantation | Palmiers | | | | | Total | Caoutchouc | | |
|---------------------|-------------------|-------------------------|------------------|-------------------|-----------------|---------------|-------------------|------------------|--------------|
| | Groupe Tolan Tiga | Groupe Umbul Mas Wisesa | Groupe Agro Muko | Groupe Musi Rawas | Hargy Oil Palms | | Groupe Tolan Tiga | Groupe Agro Muko | Total |
| 2016 | 321 | 0 | 419 | 2 756 | 231 | 3 727 | 257 | 62 | 319 |
| 2015 | 1 050 | 87 | 725 | 1 407 | 744 | 4 013 | 234 | 58 | 292 |
| 2014 | 942 | 32 | 779 | 800 | 1 369 | 3 922 | 156 | 75 | 231 |
| 2013 | 655 | 21 | 1 018 | 223 | 1 092 | 3 009 | 208 | 205 | 413 |
| 2012 | 1 429 | 201 | 719 | 0 | 1 446 | 3 795 | 187 | 195 | 382 |
| 2011 | 754 | 756 | 26 | 0 | 876 | 2 412 | 169 | 141 | 310 |
| 2010 | 546 | 1 405 | 304 | 0 | 618 | 2 873 | 141 | 108 | 249 |
| 2009 | 221 | 1 698 | 492 | 0 | 253 | 2 664 | 55 | 57 | 112 |
| 2008 | 375 | 1 961 | 216 | 0 | 197 | 2 749 | 95 | 117 | 212 |
| 2007 | 302 | 2 165 | 301 | 0 | 1 735 | 4 503 | 249 | 173 | 422 |
| 2006 | 619 | 361 | 745 | 0 | 853 | 2 578 | 180 | 188 | 368 |
| 2005 | 649 | 1 004 | 445 | 0 | 173 | 2 271 | 292 | 0 | 292 |
| 2004 | 133 | 0 | 688 | 0 | 160 | 981 | 219 | 0 | 219 |
| 2003 | 1 161 | 0 | 102 | 0 | 148 | 1 411 | 265 | 0 | 265 |
| 2002 | 470 | 0 | 63 | 0 | 331 | 864 | 190 | 0 | 190 |
| 2001 | 561 | 0 | 544 | 0 | 901 | 2 006 | 92 | 0 | 92 |
| 2000 | 448 | 0 | 1 071 | 0 | 392 | 1 911 | 339 | 78 | 417 |
| 1999 | 568 | 0 | 1 818 | 0 | 608 | 2 994 | 149 | 83 | 232 |
| 1998 | 467 | 0 | 2 325 | 0 | 627 | 3 419 | 256 | 31 | 287 |
| 1997 | 792 | 0 | 936 | 0 | 130 | 1 858 | 213 | 151 | 364 |
| 1996 | 911 | 0 | 462 | 0 | 270 | 1 643 | 181 | 0 | 181 |
| 1995 | 312 | 14 | 155 | 0 | 328 | 809 | 177 | 0 | 177 |
| 1994 | 482 | 0 | 684 | 0 | 139 | 1 305 | 97 | 0 | 97 |
| 1993 | 332 | 0 | 209 | 0 | 0 | 541 | 112 | 0 | 112 |
| 1992 | 242 | 0 | 106 | 0 | 0 | 348 | 0 | 0 | 0 |
| Avant 1992 | 5 | 0 | 2 025 | 0 | 0 | 2 030 | 91 | 0 | 91 |
| | 14 747 | 9 705 | 17 377 | 5 186 | 13 621 | 60 636 | 4 604 | 1 722 | 6 326 |
| Age moyen | 10,79 | 7,75 | 14,11 | 0,71 | 8,64 | 9,91 | 11,55 | 8,03 | 10,59 |

SIPEF : Responsable et Active

C'est en toute confiance que *SIPEF* voit approcher son centenaire en 2019 et que le groupe envisage l'entrée dans son second siècle d'existence. Cette longévité exceptionnelle repose sur ses valeurs fortes en tant qu'acteur économique responsable, sa recherche active de l'excellence opérationnelle, et sa volonté de maximiser les impacts positifs pour toutes les parties prenantes. La riche expérience accumulée par *SIPEF* est encore étoffée par son ouverture au changement.

Au fil des années, *SIPEF* s'est adaptée aux changements des données sociales, économiques et écologiques, et a adopté les meilleures pratiques de gestion dès leur apparition.

Aujourd'hui, *SIPEF* demeure actif dans l'amélioration de ses performances dans tous ses domaines d'activités, en ce compris la durabilité, permettant à tous les niveaux de fonctionnement et de gestion de viser l'excellence.

En 2014, le conseil d'administration de *SIPEF* a adopté la *SIPEF* « Responsible Plantations Policy » (RPP). Il s'agit de la politique la plus élevée du groupe, qui rassemble dans un seul document les engagements clés et orientations pris par *SIPEF* pour conserver sa position en tant qu'acteur responsable dans les environnements où elle opère.

Les quatre piliers de la RPP de *SIPEF* sont :

- pratiques sociales responsables
- gestion responsable de la plantation et de la transformation
- développement responsable des nouvelles activités
- traçabilité totale.

La RPP de *SIPEF* est revue chaque année par le conseil d'administration de *SIPEF*. La politique peut être révisée pour refléter l'approfondissement des engagements existants, les changements survenus au niveau de normes et de pratiques, et pour veiller à ce que les principes et objectifs de la RPP de *SIPEF* puissent être appliqués dans ses différentes opérations.

Fin 2016, le conseil d'administration de *SIPEF* a procédé aux trois importantes modifications suivantes dans la RPP:

- La portée de la politique est plus détaillée, couvrant les opérations gérées par *SIPEF* ou dans lesquelles *SIPEF* possède une participation de contrôle, ainsi que les groupements de planteurs villageois et les planteurs villageois associés qui livrent leur production à *SIPEF*.
- Un engagement explicite de non-déforestation a été ajouté, rendu possible grâce à la convergence entre l'approche HCS (« High Carbon Stock Approach ») et l'étude HCS. Les nouvelles lignes directrices et procédures offrent aux entreprises

de plantation l'occasion d'utiliser une méthodologie communément acceptée, assortie d'un engagement de non-déforestation. Une approche prudente sera choisie durant la période où le groupe de travail dédié à la convergence HCS développe ses documents de référence.

- L'herbicide paraquat a été totalement éliminé de nos activités, selon les plans initiés en 2015, et ne sera plus utilisé dans aucune plantation contrôlée par *SIPEF*.

Des progrès continuent d'être accomplis sur les engagements inclus dans la RPP de *SIPEF*.

La réduction de l'emprunte des gaz à effet de serre émis par nos usines d'extraction d'huile de palme est une préoccupation permanente.

Cinq de nos usines ont été dotées d'un système de récupération du méthane avant 2016. Au cours de cette année, plusieurs projets majeurs ont été développés et étaient presque terminés en fin d'année. Dans notre usine de Perlavian, la construction d'un système de récupération du méthane de dernière génération est désormais terminée, et l'installation est prête à être mise en service dans les premières semaines de 2017. Comme pour les usines Umbul Mas



Wisasa, Mukomuko et Barema, l'unité de traitement des effluents remplace un bassin couvert.

L'usine de production d'huile de palme de Mukomuko a initié l'installation du premier moteur au biogaz pour la production d'électricité dans une usine *SIPEF*. Mis en service en janvier 2017, ce générateur fournira de l'électricité au réseau national et contribuera à l'autosuffisance énergétique dans la région de Mukomuko.

En plus des mesures relatives à la récupération du méthane, une installation de compostage a été mise en exploitation fin 2016 à Bukit Maradja, et le premier lot de compost est attendu début 2017. Cette installation de compostage aéré vise le zéro rejet d'effluents, en traitant conjointement les effluents de l'usine d'huile de palme et les rafles (« Empty Fruit Bunches » – EFB) en un compost riche en nutriments, qui remplace une partie des engrais minéraux utilisés sur les plantations. La spécificité de ce système est qu'il ne produit pas de méthane, étant donné qu'il maintient des conditions aérobies tout au long du processus de compostage.

Des pratiques utilisées de longue date, comme le « zéro brûlis » et la mise en œuvre de plans de lutte antiparasitaire intégrée, sont



activement maintenues. Une contribution sociale positive au sein de nos opérations et de leur alentours sont pratique courante, avec une attention particulière sur l'éducation en Indonésie. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, *Hargy Oil Palms Ltd* a soutenu une nouvelle expédition scientifique au Lac Hargy, situé dans une caldeira au cœur des monts Nakanai et contenant une grande biodiversité qui reste méconnue. L'expédition 2016 a permis le recensement de nouvelles espèces de rongeurs, grenouilles et tarentules, ainsi que la capture de méduses d'eau douce.

La RPP de *SIPEF* confirme notre engagement en faveur de deux standards reconnus visant à démontrer nos efforts et réalisations, et nous aide à remédier aux lacunes ainsi qu'à identifier des opportunités d'amélioration. La « Roundtable on Sustainable Palm Oil » (RSPO) guide nos activités dans l'huile de palme, et la norme « Sustainable Agriculture Standard », certifiée par la « Rainforest Alliance » est notre référence pour le thé, les bananes et le caoutchouc.

SIPEF a progressivement préparé toutes ses branches d'activités pour les audits externes stricts, qui garantissent l'intégrité des normes de certification.

La première certification RSPO a été obtenue en 2009, pour les trois usines d'extraction d'huile de palme et d'huile de palmiste de *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Au 31 décembre 2016, l'ensemble des huit usines d'extraction d'huile de palme de *SIPEF* en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Indonésie sont certifiées RSPO, de même que toute leur base d'approvisionnement. La totalité de la production d'huile de palme brute (« Crude Palm Oil » – CPO), de noix de palmiste (« Palm Kernel » – PK), et d'huile de palmiste brute (« Crude Palm Kernel Oil » – CPKO) de *SIPEF* est certifiée RSPO, et entièrement traçable jusqu'à la plantation.

Les projets de palmiers à huile encore en cours de développement seront certifiés dès la mise en service des usines concernées, ou au moment où les palmiers arrivent à maturité si nous ne pouvons pas construire nos propres usines.

Nos plantations de bananes en Côte d'Ivoire, *Plantations J. Eglin SA*, et notre plantation de thé Cibuni en Indonésie ont obtenu la certification « Rainforest Alliance » en 2016. Il s'agit d'un accomplissement majeur pour ces deux branches d'activités, qui confirme l'engagement de leurs directions et de l'ensemble de leurs collaborateurs.

L'année 2017 sera très importante pour *SIPEF*, vu que les activités de caoutchouc en Indonésie se préparent à la certification

SIPEF : Responsable et Active

« Rainforest Alliance ». MAS Palembang sera le premier site à être audité, suivi par Bandar Pinang et Sei Jerinjing.

En dehors de ces deux normes essentielles, d'autres, avec des standards plus spécifiques ont également été adoptées. Pour l'huile de palme, trois de nos usines en Indonésie possèdent la norme de certification ISCC (International Sustainability and Carbon Certification). Nous continuons à être actifs au sein de la SNR-i (Sustainable Natural Rubber Initiative) et adopterons sa norme dès qu'elle sera prête à être mise en œuvre.

SIPEF est impliqué dans les différentes normes auxquelles le groupe adhère. Au sein de la RSPO, SIPEF est présent, au titre de membre suppléant du Board of Governors représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Îles Salomon, dans le T&TSC (Trade and Traceability Standing Committee), dans le groupe de travail « Biodiversité » et « High Conservation Values » (HCV), dans des « Compensation panels », ainsi que dans divers autres groupes de travail.

En 2016, SIPEF a rejoint l'ISCC comme membre à part entière, et prend une part active dans le « Technical Committee for Southeast Asia » de l'ISCC.

FONDATION SIPEF

La Fondation SIPEF est active en Indonésie, où elle gère deux projets à Mukomuko dans le sud-ouest de Sumatra. Démarré en 2010, le projet 'tortues marines' est un des très rares projets de préservation impliquant les communautés locales à Sumatra. Sur une bande de plage d'environ cinq kilomètres, la ponte des tortues de mer est surveillée par les habitants de deux villages participants. Les œufs sont collectés pour les protéger de la maraude de varans, et sont alors éclos dans des installations protégées. Les courants marins changeants des dernières années ont charrié des cailloux sur la plage, réduisant de ce fait la surface disponible pour les tortues. La collecte d'œufs en 2016 est retombée aux niveaux de 2011/2012, avec un peu moins de 2 000 œufs de tortues Ridley olivâtres (*Lepidochelis olivacea*). Nous prévoyons de maintenir une capacité de surveillance et d'éclosion réduite en 2017, afin d'être prêts quand les conditions de la plage se seront améliorées et que les tortues toucheront terre à nouveau en grand nombre.

Le vaste projet SBI (SIPEF Biodiversity Indonesia) est pleinement opérationnel et a eu une année bien remplie. SBI gère une superficie de 12 755 hectares de forêts qui font office de zone tampon avec le parc national Kerinci Seblat. Il s'agit de l'un des seuls 16 projets en Indonésie à avoir obtenu du Ministère indonésien des Forêts une licence pour la restauration de l'écosystème. SBI emploie 31 personnes dans son bureau local à Mukomuko, allant de rangers saisonniers à de jeunes diplômés, recrutés la plupart du temps dans les villages voisins.

Après les patrouilles et la surveillance par piégeage photographique des débuts, en 2015, les premiers groupes de locaux ont entrepris en 2016 des travaux de reforestation dans la zone couverte par le projet. Les zones les plus dégradées ont été partiellement affectées à des groupes de villageois enregistrés auprès des services forestiers et encadrés par SBI. Seules des essences arborescentes composées d'un mélange de plus de vingt variétés d'arbres fruitiers, d'hévéas et d'arbres pour la production de bois, sont plantées dans les différentes parcelles. Neuf groupes étaient opérationnels fin 2016, et ont réhabilité 366 hectares de terrains dégradés. Avec les 70 hec-



tares de SBI, c'est un total de 436 hectares qui ont été plantés avec 51 036 arbres. SBI gère cinq pépinières dans la zone du projet et dans les villages.

Les groupes d'agriculteurs forestiers sont un aspect essentiel pour la réussite à long terme du projet, aussi important que les patrouilles. Leur lien étroit avec SBI garantit que les objectifs du projet sont compris et largement soutenus par les communautés locales. Un premier résultat a été l'abattage de 397 palmiers à huile plantés illégalement dans la zone du projet. L'abattage a été réalisé avec l'accord des villageois, qui ont bien compris les droits fonciers mais aussi le besoin de préserver la nature. Certains de ces agriculteurs ont rejoint les groupes du projet.

SBI a terminé la construction de son premier camp de base et d'une tour de guet d'incendie. L'objectif est de construire un total de quatre camps de base, à raison d'un camp par an. Chaque camp de base remplit trois fonctions principales : assurer une présence constante aux points d'entrée connus du projet, délimiter des zones de patrouille et de monitoring de la biodiversité, et organiser des pépinières pour les futures activités de plantation.

Comme en 2015, les patrouilles ont été une activité importante de SBI. En 2016, l'équipe SBI a enregistré 833 jours-hommes de patrouille. Une coopération étroite avec les services forestiers et les forces de sécurité a permis la saisie d'importantes quantités de bois d'abattage illégal provenant de la zone du projet et probablement aussi du parc national. Durant la seconde moitié de l'année, l'exploitation forestière illicite a clairement été éradiquée, mais le risque reste élevé.

L'utilisation pièges photographiques et le suivi de la biodiversité ont permis d'obtenir des preuves fascinantes de la riche mégafaune présente dans notre région. De nombreux tigres ont été aperçus, ainsi que des panthères nébuleuses, des ours malais, des tapirs, des muntjacs et des faisans argus géants.

Une image qui donne à réfléchir fut celle d'un tigre à qui il manquait une patte antérieure. L'animal a été pris dans un piège il y a probablement quatre ans, mais a réussi à survivre. L'enregistrement régulier de ce tigre par nos caméras à détecteurs témoignent à la fois de son extraordinaire endurance et du risque que représente le braconnage. L'équipe SBI, avec l'aide des communautés locales et de *SIPEF*, s'engage pleinement en faveur de la préservation de la biodiversité, pour les années à venir.



Darrel Webber
CEO de la RSPO

La « Roundtable on Sustainable Palm Oil » (RSPO) est une organisation multi-acteurs, constituée de plus de trois mille adhérents.

La RSPO compte sur l'ensemble de ses membres, pour offrir leur temps de façon bénévole, partager leur connaissance, et trouver des accords pour constamment améliorer nos normes globales et transformer le marché de l'huile de palme.

Un consensus n'est pas toujours facile à atteindre. Il faut avoir un sens profond de l'objectif commun pour le faire apparaître.

Les planteurs représentent une catégorie très importante des adhérents de la RSPO. Pour les planteurs, la mise en pratique des Principes et Critères de la RSPO se traduit par des changements très concrets. Leur participation à nos groupes de travail est d'autant plus importante.

SIPEF est très engagée auprès de la RSPO.

Elle est d'une présence opportune au sein de nombreuses plates-formes de la RSPO et en est un excellent défenseur externe. Toujours prête à faire connaître le point de vue des planteurs, qu'ils soient grands ou petits, déterminée à élaborer et à trouver des consensus sur des mesures concrètes et significatives afin de faire progresser la cause de l'huile de palme durable.





HISTOIRE

1. HISTOIRE

L'histoire du thé débute en Chine. La légende la plus répandue est que le thé fut découvert accidentellement en 2737 Av JC par l'Empereur Shen Nung quand, alors qu'il était en train de boire de l'eau bouillante assis sous un arbre et que quelques feuilles de cet arbre le surplombant tombèrent dans son chaudron d'eau bouillante. Shen Nung, également herboriste, goûta l'infusion et fut agréablement surpris par sa saveur. L'arbre en question était un *Camellia sinensis*.

Camellia sinensis - 'sinensis' signifiant littéralement 'de Chine' - est une plante à feuilles persistantes du genre *Camellia*, dont les feuilles sont utilisées pour produire le thé. Il en existe deux grandes variétés: *Camellia sinensis* de Chine et *Camellia sinensis assamica* de la province d'Assam dans le nord est de l'Inde. Il existe également une troisième variété, *Camellia sinensis cambodiensis*, qui n'est généralement pas utilisée pour la production commerciale de thé.

La variété chinoise de la plante prospère sur des pentes montagneuses escarpées, bénéficiant de températures fraîches, et ses feuilles font généralement 5 à 15 cm de long. Un plant peut produire du thé pendant plus de cent ans. Certains buissons dans la région du Darjeeling (Inde) datent même des années 1850 ! La variété indienne est surtout utilisée dans les terres basses où l'humidité et les précipitations sont très importantes. Le théier est en réalité un arbre qui, s'il est laissé à lui-même, peut atteindre jusqu'à 18 mètres de haut. *Camellia sinensis assamica* produit des feuilles beaucoup plus grandes (15-35 cm) que la variété chinoise, et les buissons de l'Assam restent en production commerciale pendant plus de 50 ans.

Les traces des premières arrivées de thé en Europe remontent au début des années 1600. Ce fut la Compagnie néerlandaise des Indes orientales qui initia les expéditions de thé en Europe, alors que la Compagnie britannique des Indes orientales contrôlait la plus grande part du commerce britannique en Inde et en Extrême Orient à cette époque. C'est dans les années 1630 que l'intérêt pour le thé commença vraiment à se développer, lorsqu'il devint une boisson populaire dans les classes supérieures. Cette tendance s'est maintenue jusqu'à la moitié du 17^{ème} siècle. Depuis lors, le café a pris de l'importance au détriment du thé.

LE COMMERCE DU THÉ

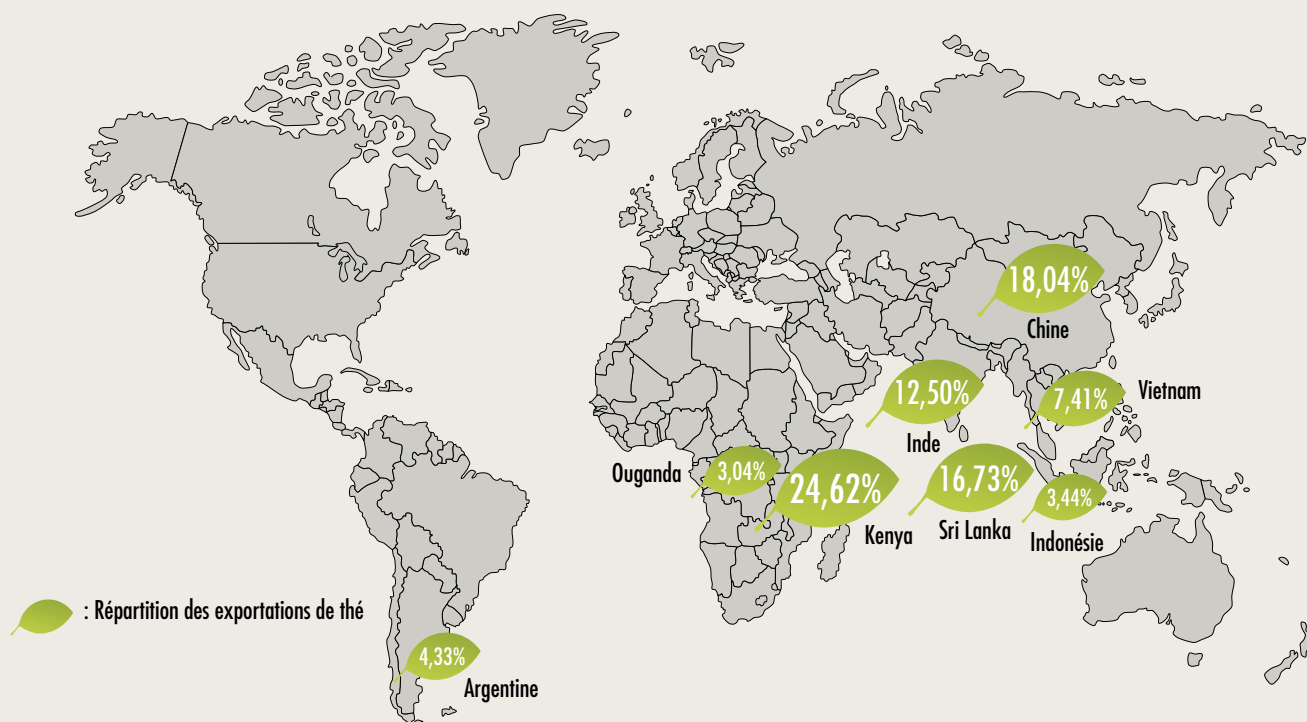
Historiquement, le thé s'est vendu généralement par le biais d'un système d'enchères dont le centre, au cours des premières années de ce commerce, était

Londres. Les premières enchères remontent à 1679. Cette tradition a perduré pendant plus de 300 ans, mais s'est terminée en 1998 suite au développement de marchés aux enchères locaux lancés avec succès par les pays producteurs. Mais près de 200 ans après les premières enchères londoniennes, l'Inde organisa déjà en 1861 ses premières enchères à Calcutta. Plusieurs marchés aux enchères virent ainsi progressivement le jour dans différents sites plus proches des zones de production. D'autres grands pays producteurs tels que le Sri Lanka (1883) et le Kenya (1956) développèrent également des marchés aux enchères pour vendre leurs thés. Le système des enchères offre aux courtiers et aux acheteurs des facilités d'échantillonnage qui leur permettent d'aligner des standards de qualité sur les prix des enchères.

Outre le système des enchères, les producteurs ont également la possibilité de vendre en direct, comme c'est le cas chez *SIPEF*.

LE THÉ EN INDONÉSIE

Le thé est cultivé en Indonésie depuis plus de 200 ans, avec des degrés de succès divers. Les premières plantations provenaient de semences importées de Chine mais, les plants ne se développant pas bien, ils durent être remplacés bien plus tard, en 1878, par des plants de la variété Assam. Avant la Seconde Guerre mondiale, l'Indonésie jouait un rôle majeur dans l'industrie du thé: le pays était le quatrième producteur mondial, et le thé indonésien était particulièrement populaire au Royaume Uni. Mais la guerre a eu un impact



négalif sur l'industrie du thé, non seulement pendant le conflit mais aussi pendant de nombreuses années ultérieures. L'industrie n'a été relancée que dans les années 1980 grâce au programme de réhabilitation initié par le « Tea Board of Indonesia ». Actuellement, la superficie des cultures de thé est de 118 000 hectares. Aujourd'hui, l'Indonésie est le septième plus important producteur mondial de thé.

La plupart des thés indonésiens, comme le thé Cibuni, poussent sur des terres volcaniques et sous un climat tropical permettant des récoltes tout au long de l'année. L'Indonésie pratique principalement la méthode de production orthodoxe, mais certaines plantations, comme la plantation Cibuni, ont opté pour une production CTC.

2. PRODUCTION DU THÉ

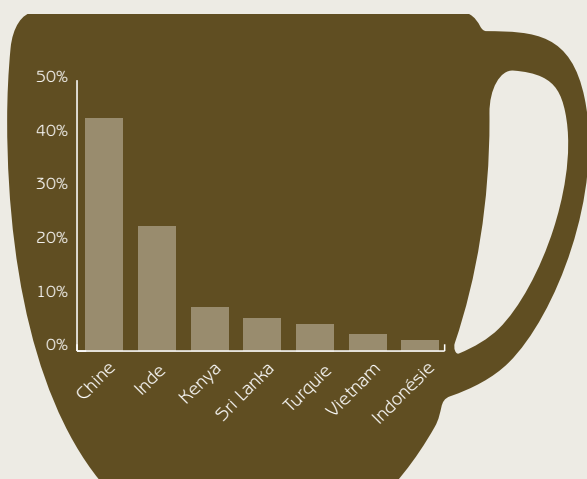


Fig.1: La production mondiale de thé

Plus de 30 pays dans le monde produisent du thé, mais la production est principalement concentrée en Asie (85% de la production mondiale) et en Afrique (13% de la production mondiale), la Chine représentant 41% et l'Inde 23% de la production totale. La Chine et l'Inde assurent donc ensemble près de deux tiers de la production mondiale. Le Kenya, le Sri Lanka et la Turquie complètent le top cinq, qui se partage 83% de la production mondiale.

La Chine et l'Inde ne sont pas seulement les plus gros producteurs mais également les plus gros consommateurs, avec une consommation de 32% de la production mondiale pour la Chine, et de 20% pour l'Inde. La

Turquie, la Russie, les États Unis (« Iced tea ») et le Pakistan sont les autres grands consommateurs de thé.

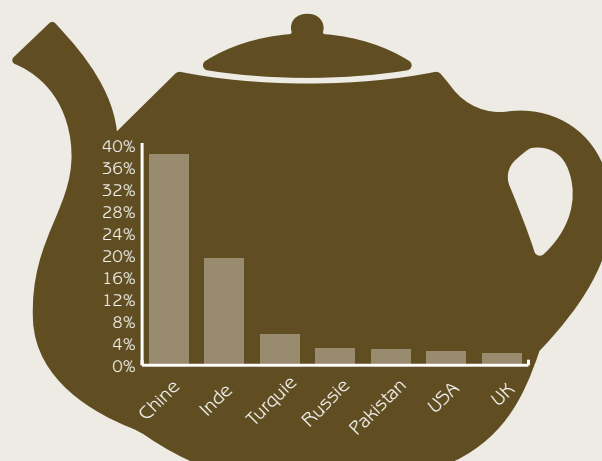


Fig.2: La consommation de thé

Bien que la Chine et l'Inde soient de loin les plus gros consommateurs de thé, en terme de consommation totale, une distinction apparaît dans la consommation de thé par personne. Dans cette catégorie, la Turquie vient largement en tête, suivie par l'Afghanistan et la Libye en deuxième et troisième places. La Chine ne pointe seulement qu'à la 11ème place, tandis que l'Inde occupe à peine la 23ème position.

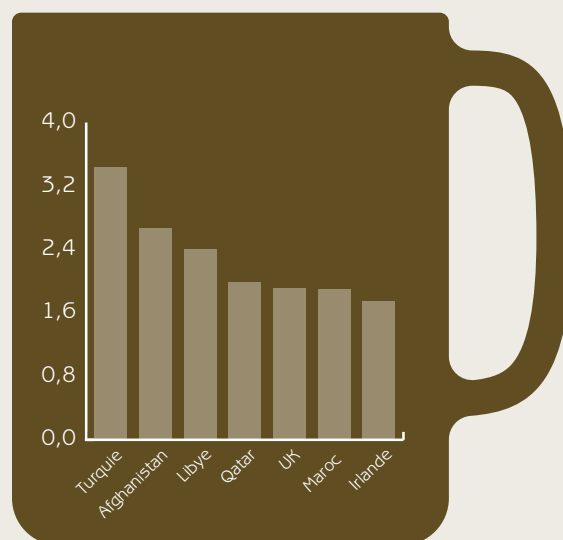


Fig.3: Tasses par jour, consommation par personne

En terme d'exportation, la Chine et l'Inde ne sont pas classés premier et deuxième puisqu'ils ont une importante demande interne. C'est le Kenya qui remporte la palme à l'exportation avec une part totale de 27,34%, suivi par le Sri Lanka (17,40%) et finalement par la Chine (16,50%) en troisième place, suivie par l'Inde (11,20%). Le Vietnam vient en cinquième position avec une part de 7,23%.

3. TYPES DE THÉ

Les étagères des magasins d'alimentation proposent toujours un large éventail de thés. Il faut cependant se rappeler que toutes les sortes de thés proviennent des feuilles du *Camellia sinensis*. Si les appellations font généralement référence à la couleur de la feuille séchée, c'est en fait le processus qui détermine le type de thé. Les thés les plus répandus sont le thé noir

et le thé vert, représentant ensemble plus de 90% de la production. Les autres familles de thés sont le thé blanc, le thé jaune, le thé Oolong et le thé sombre ou thé Pu'erh. Les variations sont dues au degré d'oxydation, une réaction chimique naturelle des feuilles après la cueillette.



Thé noir:

Le thé le plus oxydé est le thé noir. Les feuilles récoltées dans les plantations subissent un procédé comportant quatre grandes étapes: le flétrissage, le roulage, l'oxydation, et la dessiccation.



Thé jaune:

Le thé jaune est un thé rare et cher et sa fabrication est similaire à celle du thé vert, si ce n'est qu'elle comporte une étape supplémentaire pendant laquelle les feuilles sont exposées à la chaleur afin d'autoriser une très légère fermentation.



Thé vert:

Une fois arrivées à l'usine pour y être traitées, les feuilles de thé vert sont passées à la vapeur stoppant ainsi le processus d'oxydation. Le traitement en usine se limite au flétrissage et au roulage.



Thé Oolong:

Le thé Oolong, 'oolong' qui signifie 'dragon noir' en chinois, subit le même traitement que le thé noir sauf que le thé n'est que partiellement oxydé. Le processus d'oxydation est cependant très complexe et comprend de nombreuses variations.



Thé blanc:

Le thé blanc est en soi un thé non traité, provenant exclusivement de jeunes bourgeons non ou récemment éclos dont la cueillette doit se faire avec précaution afin d'éviter des dommages. L'appellation de ce thé provient du duvet blanc argenté recouvrant les bourgeons.



Thé sombre / thé Pu'erh:

Le thé Pu'erh est une variante post-fermentée. Elle est uniquement produite dans la province chinoise du Yunnan et il s'agit du seul type de thé nommé Pu'erh. Ce thé doit son nom à la ville locale de Pu'er.

PRODUCTION

4. MÉTHODES DE PRODUCTION

Il existe deux méthodes de fabrication: la méthode orthodoxe et la méthode « Cut, Tear, Curl » (CTC) qui adoptent les procédés suivants.

Orthodoxe:

Flétrissage:

Le processus de flétrissage implique des changements physiques et chimiques naturels. Lors du flétrissage physique, la feuille perd son humidité et devient molle ou caoutchouteuse. Cette transformation pourrait être atteinte en 3 à 4 heures, mais à cause du flétrissage chimique naturel, le processus est rallongé. Le flétrissage chimique naturel débute immédiatement après la cueillette de la feuille et est indépendant du flétrissage physique. Certains changements biochimiques ont lieu durant le flétrissage chimique naturel, donnant ses diverses caractéristiques au thé. Les meilleurs résultats s'obtiennent après 12 à 16 heures.

Roulage:

Dans le cadre de l'étape de roulage, les feuilles flétries sont pressées entre des rouleaux, ce qui brise les cellules des feuilles et permet d'enclencher le processus d'oxydation.

Oxydation:

Pendant le processus d'oxydation, les enzymes contenues dans les feuilles entrent en interaction avec l'air ambiant et modifient ainsi la composition de la feuille. Cette étape influence principalement la saveur et la couleur de l'infusion du thé.

Dessiccation:

La dessiccation sert à stopper le processus d'oxydation, et abaisse le taux d'humidité de la feuille à 2-3%.

CTC (Cut, Tear, Curl):

Dans le procédé CTC, les feuilles ne sont pas roulées, au lieu de cela, elles passent au travers d'une machine CTC («Cut, Tear, Curl»). Les autres étapes sont identiques, cependant le procédé CTC est plus rapide et génère une sorte de thé assez différente de celle de l'orthodoxe. Les principales différences se situent au niveau de l'apparence et de la décoction du produit fini. Le procédé CTC produit des particules plus petites que les grades obtenus dans le procédé orthodoxe. Ces particules de feuilles sont plus uniformes et sont utilisées dans des sachets de thé. Les grades CTC infusent plus rapidement et donnent un breuvage plus corsé, tandis que l'infusion de thés orthodoxes se fait plus lentement et donne des infusions plus légères.



La pépinière de thé avec les jeunes plants dans notre plantation de thé Cibuni. Les jeunes plants restent au moins un an dans la pépinière, après quoi les meilleurs sont sélectionnés pour être plantés au champ.

CULTURE

5. LA CULTURE DU THÉ

Les jeunes plants sont élevés par propagation végétative à partir de boutures du buisson 'mère', qui est sélectionné sur la base de sa qualité, de son potentiel de rendement, ainsi que de sa résistance à la sécheresse, aux ravageurs et aux maladies. Une recherche importante est consacrée à la création de plants de bonne qualité à haut rendement. Les boutures restent entre 9 et 16 mois en pépinière, en fonction des conditions climatiques de la région, et ces jeunes pousses deviendront de jeunes plants. Ils seront ensuite repiqués dans les champs à un écartement adapté variant d'une plantation à l'autre. À Cibuni, les plants ont un écartement de 0,7 m x 1,2 m, ce qui donne une densité de 11 900 buissons par hectare. Ces buissons sont considérés comme immatures pendant les trois premières années après leur plantation. Cette période est consacrée à développer leur croissance latérale. Ils formeront ainsi ce qu'on appelle une 'table de cueillette' qui facilitera les cueillettes futures.

Les jeunes plants sont surveillés avec soin. L'entretien des zones de jeunes théiers implique un contrôle des mauvaises herbes, des ravageurs et des maladies. Les apports d'engrais sont essentiels au cours de cette période, afin de garantir une croissance correcte de la plante. Et, si nécessaire, des arbres d'ombrage sont plantés pour protéger les jeunes plants d'une trop grande exposition directe au soleil.

Une fois les jeunes buissons de thé arrivés à maturité, la récolte manuelle des feuilles vertes débute en cycles de sept à huit jours de cueillette. Ce cycle peut être allongé si la croissance des feuilles a été ralentie par de mauvaises conditions météorologiques. (Dans le cas des récoltes mécaniques, les cycles de cueillette sont rallongés jusqu'à 30 à 40 jours, mais les feuilles récoltées sont de moins bonne qualité.)

Les buissons sont régulièrement taillés afin d'entretenir les tables de cueillette. Après avoir été taillés, les buissons bénéficient de soins appropriés pour éliminer le bois mort, les branches fines, les mousses et le lichen. L'intervalle des cycles de taille est lui aussi déterminé par les conditions climatiques. Cibuni a adopté un régime de taille trisannuel, c'est-à-dire que chaque année, un tiers de la plantation est taillé afin de garantir la productivité et la qualité.

GOÛTER

6. GOÛTER LE THÉ

Goûter le thé est une étape essentielle pour évaluer les variations de qualité et les préférences des consommateurs. Les courtiers en thé goûtent la qualité du produit afin de déterminer le prix de départ des enchères, tandis que les acheteurs de thé goûtent le produit pour s'assurer qu'il convient pour leurs mélanges. Il existe une procédure standard pour goûter le thé suivant la norme ISO 3103. Celle-ci fournit des recommandations sur les types de récipients à utiliser, la quantité de grammes de thé par 100 ml d'eau bouillante, la durée d'infusion, etc.

Les goûteurs examinent les feuilles sèches, les feuilles infusées et l'infusion proprement dite. Pour évaluer le breuvage, le goûteur aspire à grand bruit une gorgée de décoction et la fait tourner dans sa bouche afin de solliciter de manière uniforme l'ensemble des récepteurs du goût. Ensuite, il recrache le liquide dans un crachoir, avant de répéter le processus avec la tasse suivante. Des notes sont données sur base des résultats du goûteur. Il existe une grande diversité de termes pour décrire la qualité de la feuille sèche, de la feuille infusée et de la liqueur.

LE LAIT DANS LE THÉ

On ne sait pas grand-chose sur l'endroit où les gens ont commencé à mettre du lait dans leur thé. Certains affirment que c'étaient les Hollandais, d'autres disent que la coutume vient d'Asie, plus particulièrement de Taiwan. Ce que l'on sait en revanche, c'est que l'ajout de lait dans le thé est essentiellement lié au type de thé consommé, et concerne principalement le thé noir. Comme expliqué précédemment, les thés CTC ont généralement un goût plus corsé et se boivent avec du lait et/ou du sucre.

En Europe, la plupart des gens boivent du thé en sachet, nature ou sucré, ajoutant soit du lait, soit du citron. En Inde, au Pakistan et en Afghanistan aussi, le thé est bu avec du lait et beaucoup de sucre, mais est principalement infusé à partir de thé en vrac.

Les thés orthodoxes sont généralement bus sans lait. Les principaux consommateurs de thés orthodoxes sont les pays du Moyen Orient, la Russie et les autres membres de la Communauté des États Indépendants (CEI).



7. EMBALLER LE THÉ

Pour garantir le maintien de la qualité du thé, celui-ci doit être conservé après sa manufacture à l'abri de l'air, de la lumière et de l'humidité. Cette règle vaut également pour son transport. Le conditionnement du thé a connu une réelle transformation tout au long de son histoire. Jadis, le thé était conservé dans des sections de bambou emballées dans des feuilles de bananier, de manière à préserver sa qualité et son parfum. Les caisses à thé furent inventées lorsque la demande de thé en vrac commença à croître fortement et qu'il fallait trouver de nouveaux matériels d'emballage. Elles furent utilisées pendant des siècles, mais de nos jours elles servent principalement au transport de thés coûteux, qui sont souvent issus de grandes feuilles produites par la méthode orthodoxe. Aujourd'hui, la plupart des thés sont emballés dans des sacs en papier à plusieurs parois pesant moins d'un kilo et capables de contenir 50 à 70 kg de grade CTC.



8. CIBUNI TEA ESTATE

La plantation Cibuni ('la rivière cachée') a été fondée en 1902 par la famille De Decker. Elle est entrée en 1961 au sein du groupe *SIPEF*. Depuis sa fondation, la plantation Cibuni a toujours été sous contrôle belge.

Cibuni est la plus grande plantation de thé privée d'Indonésie avec la particularité de pratiquer exclusivement la cueillette à la main. La plantation s'étend sur plus de 2 000 hectares et emploie quelque 2 500 personnes. Elle se trouve sur l'île de Java, à environ 2 heures 30 de route au sud-ouest de la ville de Bandung. Grâce à son implantation sur un sol volcanique de terre noire et sa proximité avec l'équateur, la plantation de Cibuni peut produire du thé tout au long de l'année. La plantation s'étend sur un terrain dont l'altitude varie entre 1 000 et 2 000 mètres. Chaque année, environ 3 000 tonnes de thé sont produites.





9. CERTIFICATION RAINFOREST ALLIANCE



La certification Rainforest Alliance est un programme largement reconnu par les principaux acteurs de l'industrie du thé. Etant certifiée « Rainforest Alliance Certified™ », la plantation 'Cibuni Tea Estate' répond donc aux critères fixés par le standard du Réseau d'Agriculture Durable (SAN – « Sustainable Agriculture Network »), dont les trois piliers sont la durabilité sociale, la durabilité économique et la durabilité environnementale. Les objectifs du SAN sont la préservation de la biodiversité, l'amélioration des moyens de subsistance et du bien-être des populations, la préservation des ressources naturelles, et la promotion de systèmes efficaces de planification et de gestion agricole. Un audit est effectué chaque année afin de confirmer que la plantation Cibuni continue de respecter les standards du SAN.

10. COMPOSITION DU THÉ ET BIENFAITS POUR LA SANTÉ

Le thé contient de la caféine, des vitamines, des minéraux, de la L-théanine et des polyphénols, mieux connus sous le nom d'antioxydants. Les niveaux de caféine dans le thé dépendent largement du processus d'oxydation ainsi que de l'infusion (quantité, température de l'eau, temps d'infusion). En moyenne, une tasse de thé contient environ la moitié à un tiers de la caféine que contient une tasse de café. Le thé contient également plusieurs vitamines B, telles que B1, B2, B6 et B12, mais aussi d'autres, telles que la folate (B9) et la niacine (B3). En termes de minéraux, le thé contient notamment du calcium et du zinc. La L-théanine est un acide aminé dont on pense qu'il réduit le stress et favorise la relaxation. La plupart des polyphénols (antioxydants) sont des flavonoïdes, des catéchines, des tannins et des théaflavines.

Avec ses propriétés antioxydantes, le thé est perçu comme bon pour la santé. Le thé vert en particulier, est considéré comme contribuant à la prévention du cancer, mais cela n'a été confirmé par aucune étude scientifique. En revanche, il est avéré qu'il aide à lutter contre le stress et qu'il favorise la relaxation. Les médecins recommandent de boire du thé chaud en cas de rhume ou de grippe.

Source:
International Tea Committee
Annual Bulletin of Statistics 2016

Table des matières

| | | | |
|------------|---|------------|--|
| 90 | Bilan consolidé | 118 | 20. Obligations en matière de pensions |
| 92 | Compte de résultats consolidé | 121 | 21. Actifs/(passifs) financiers nets |
| 93 | État du résultat consolidé global | 122 | 22. Actifs / passifs non courants détenus en vue de la vente |
| 94 | Tableau des flux de trésorerie consolidé | 122 | 23. Résultat non récurrent |
| 95 | État des variations des capitaux propres consolidé | 123 | 24. Résultat financier |
| 96 | Notes aux états financiers consolidés du groupe SIPEF | 123 | 25. Paiement fondé sur des actions |
| 96 | 1. Identification | 124 | 26. Impôts sur les résultats |
| 96 | 2. Déclaration de conformité | 127 | 27. Participations dans des entreprises associées et coentreprises |
| 97 | 3. Méthodes comptables | 129 | 28. Variation fonds de roulement |
| 101 | 4. Utilisation d'estimations comptables et de jugements | 130 | 29. Instruments financiers |
| 102 | 5. Sociétés consolidées / périmètre de consolidation | 136 | 30. Contrats de location simple |
| 103 | 6. Cours de change | 137 | 31. Contrats de location-financement |
| 103 | 7. Information sectorielle | 137 | 32. Contrats de location-financement |
| 107 | 8. Goodwill et autres immobilisations incorporelles | 137 | 33. Information relative aux parties liées |
| 109 | 9. Actifs biologiques – plantes productrices | 138 | 34. Regroupements d'entreprises, acquisitions et cessions |
| 110 | 10. autres immobilisations corporelles | 140 | 35. Résultat par action (de base et dilué) |
| 111 | 11. Immeubles de placement | 141 | 36. Retraitement IAS 41 revised |
| 111 | 12. Autres actifs financiers | 144 | 37. Événements postérieurs à la date de clôture |
| 112 | 13. Créances à plus d'un an | 144 | 38. Développements récents |
| 112 | 14. Stocks | 144 | 39. Prestations fournies par l'auditeur et honoraires afférents |
| 113 | 15. Actifs biologiques | 145 | Rapport du commissaire |
| 113 | 16. Autres créances et autres dettes courantes | 147 | Comptes annuels abrégés de la société mère |
| 114 | 17. Capitaux propres du groupe | 148 | Bilan abrégé |
| 117 | 18. Intérêts non contrôlant | 149 | Compte de résultats abrégé |
| 118 | 19. Provisions | 149 | Affectations et prélèvements |

Bilan consolidé

| En KUSD | Note | 2016 | 2015* | 01/01/15* |
|--|------|----------------|----------------|----------------|
| Actifs non-courants | | 501 560 | 482 490 | 465 920 |
| Immobilisations incorporelles | 8 | 51 633 | 46 910 | 43 453 |
| Goodwill | 8 | 1 348 | 1 348 | 1 348 |
| Actifs biologiques - plantes productrices | 9 | 178 346 | 163 505 | 149 459 |
| Autres Immobilisations corporelles | 10 | 185 146 | 193 805 | 193 737 |
| Immeubles de placement | 11 | 0 | 3 | 3 |
| Participations dans des entreprises associées et coentreprises | 27 | 60 937 | 56 875 | 59 266 |
| Actifs financiers | 12 | 22 | 3 822 | 3 822 |
| Autres actifs financiers | | 22 | 3 822 | 3 822 |
| Créances > 1 an | 13 | 8 323 | 0 | 0 |
| Autres créances | | 8 323 | 0 | 0 |
| Actifs d'impôt différé | 24 | 15 805 | 16 222 | 14 832 |
| Actifs courants | | 113 772 | 96 542 | 108 335 |
| Stocks | 14 | 23 757 | 21 301 | 26 498 |
| Actifs biologiques | 15 | 4 133 | 1 896 | 2 441 |
| Créances commerciales et autres créances | | 62 681 | 39 194 | 35 197 |
| Créances commerciales | 29 | 40 401 | 22 801 | 23 795 |
| Autres créances | 16 | 22 280 | 16 393 | 11 402 |
| Impôts sur le résultat à récupérer | 26 | 4 084 | 5 224 | 6 751 |
| Investissements | | 0 | 0 | 80 |
| Autres investissements et placements | 19 | 0 | 0 | 80 |
| Instruments financiers dérivés | 29 | 0 | 0 | 0 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 21 | 17 204 | 19 128 | 27 579 |
| Autres actifs courants | | 1 913 | 2 377 | 1 839 |
| Actifs détenus en vue de la vente | 22 | 0 | 7 422 | 7 950 |
| Total des actifs | | 615 332 | 579 032 | 574 255 |

* Nous nous référons à la note 36 pour des informations supplémentaires concernant le retraitement des chiffres comparatifs de 2015

| En KUSD | Note | 2016 | 2015* | 01/01/15* |
|---|------|----------------|----------------|----------------|
| Total capitaux propres | | 473 126 | 438 829 | 435 626 |
| Total capitaux propres | 17 | 448 063 | 415 429 | 413 031 |
| Capital souscrit | | 37 852 | 45 819 | 45 819 |
| Primes d'émission | | 17 730 | 21 502 | 21 502 |
| Actions propres (-) | | -7 425 | -6 817 | -4 776 |
| Réserves | | 417 997 | 372 430 | 366 428 |
| Écarts de conversion | | -18 091 | -17 505 | -15 942 |
| Intérêts non contrôlant | 18 | 25 063 | 23 400 | 22 595 |
| Passifs non-courants | | 45 146 | 42 398 | 42 112 |
| Passifs non-courants | 19 | 1 702 | 1 257 | 1 479 |
| Provisions | | 1 702 | 1 257 | 1 479 |
| Passifs d'impôt différé | 26 | 31 582 | 30 632 | 30 221 |
| Dettes commerciales et autres dettes > 1 an | | 0 | 0 | 0 |
| Passifs financiers > 1 an (y compris les instruments dérivés) | 21 | 0 | 0 | 0 |
| Obligations en matière de pensions | 20 | 11 862 | 10 509 | 10 412 |
| Passifs courants | | 97 060 | 97 805 | 96 517 |
| Dettes commerciales et autres dettes < 1 an | | 30 515 | 25 401 | 40 188 |
| Dettes commerciales | 29 | 16 630 | 11 675 | 20 274 |
| Acomptes reçus | 29 | 11 | 285 | 219 |
| Autres dettes | 26 | 8 223 | 13 212 | 14 505 |
| Impôts sur le résultat | 26 | 5 651 | 229 | 5 190 |
| Passifs financiers < 1 an | | 62 265 | 69 649 | 52 276 |
| Partie à court terme des dettes > 1 an | 21 | 0 | 0 | 0 |
| Dettes financières | 21 | 62 265 | 69 649 | 52 276 |
| Instruments financiers dérivés | 29 | 1 176 | 837 | 1 756 |
| Autres passifs courants | | 3 104 | 1 439 | 1 869 |
| Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente | 22 | 0 | 479 | 428 |
| Total des capitaux propres et des passifs | | 615 332 | 579 032 | 574 255 |

* Nous nous référons à la note 36 pour des informations supplémentaires concernant le retraitement des chiffres comparatifs de 2015

Compte de résultats consolidé

| En KUSD | Note | 2016 | 2015* |
|---|------|---------------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 7 | 266 962 | 225 935 |
| Coût des ventes | 7 | -193 170 | -182 285 |
| Bénéfice brut | 7 | 73 792 | 43 650 |
| Coûts commerciaux et administratifs | | -26 960 | -22 660 |
| Autres produits/(charges) opérationnel(le)s | 23 | 647 | 457 |
| Résultat opérationnel | | 47 479 | 21 447 |
| Produits financiers | | 120 | 81 |
| Charges financières | | - 879 | - 820 |
| Différences de changes | | - 694 | 62 |
| Résultat financier | 24 | -1 453 | - 677 |
| Bénéfice avant impôts | | 46 026 | 20 770 |
| Charge d'impôts | 26 | -12 384 | -6 185 |
| Bénéfice après impôts | | 33 642 | 14 585 |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises | 27 | 9 059 | 5 955 |
| Résultat des activités poursuivies | | 42 701 | 20 540 |
| Résultat des activités abandonnées | | 0 | 0 |
| Bénéfice de la période | | 42 701 | 20 540 |
| Attribuable aux: | | | |
| - Intérêts non contrôlant | 18 | 2 827 | 1 832 |
| - Détenteurs des capitaux propres de la société mère | | 39 874 | 18 708 |
| Résultat par action (en USD) | | | |
| Activités poursuivies et abandonnées | | | |
| Résultat de base par action | 35 | 4,50 | 2,11 |
| Résultat dilué par action | 35 | 4,50 | 2,11 |
| Activités poursuivies | | | |
| Résultat de base par action | 35 | 4,50 | 2,11 |
| Résultat dilué par action | 35 | 4,50 | 2,11 |

* Nous nous référons à la note 36 pour des informations supplémentaires concernant le retraitement des chiffres comparatifs de 2015

État du résultat consolidé global

| En KUSD | Note | 2016 | 2015* |
|---|------|---------------|---------------|
| Bénéfice de la période | | 42 701 | 20 540 |
| Autres éléments du résultat global: | | | |
| Eléments qui seront reclassés dans le compte de résultats dans des périodes suivantes | | | |
| - Différences de change sur la conversion d'activités à l'étranger | 17 | - 587 | -1 563 |
| Eléments qui ne seront pas reclassés dans le compte de résultats dans des périodes suivantes | | | |
| - Plans de pension à prestations définies - IAS 19R | 20 | - 309 | - 624 |
| - Effet des impôts | | 77 | 150 |
| - Réévaluation d'actifs disponible à la vente | 12 | - 227 | 0 |
| Autres éléments du résultat global de l'exercice | | -1 046 | -2 037 |
| Autres éléments du résultat global de l'exercice attribuables aux: | | | |
| - Intérêts non contrôlant | | - 20 | - 44 |
| - Détenteurs des capitaux propres de la société mère | | -1 026 | -1 993 |
| Résultat global de l'exercice | | 41 655 | 18 503 |
| Résultat global attribuable aux: | | | |
| - Intérêts non contrôlant | | 2 807 | 1 788 |
| - Détenteurs des capitaux propres de la société mère | | 38 848 | 16 715 |

* Nous nous référons à la note 36 pour des informations supplémentaires concernant le retraitement des chiffres comparatifs de 2015

Tableau des flux de trésorerie consolidé

| En KUSD | Note | 2016 | 2015* |
|---|-----------|----------------|---------------|
| Activités opérationnelles | | | |
| Bénéfice avant impôts | | 46 026 | 20 770 |
| Ajustements pour: | | | |
| Amortissements | 8,9,10 | 28 789 | 28 126 |
| Variation de provisions | 19 | 1 297 | - 659 |
| Options des actions | | 218 | 293 |
| Variation de juste valeur des actifs biologiques | | -2 236 | 545 |
| Autres résultats sans incidence sur la trésorerie | | - 19 | - 320 |
| Instruments financiers dérivés | 29 | 339 | - 919 |
| Charges et produits financiers | | 702 | 445 |
| Moins-values sur créances | | 18 | 657 |
| Moins-values sur participations | | 39 | 0 |
| Résultat sur cessions d'immobilisations corporelles | | 1 034 | 952 |
| Résultat sur cessions d'actifs financiers | | -1 816 | 0 |
| Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du fonds de roulement | | 74 391 | 49 890 |
| Variation fonds de roulement | 28 | -18 804 | -8 062 |
| Flux de trésorerie des activités opérationnelles après variation du fonds de roulement | | 55 587 | 41 828 |
| Impôts payés | 26 | -4 369 | -10 471 |
| Flux de trésorerie des activités opérationnelles | | 51 218 | 31 357 |
| Activités d'investissement | | | |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles | 8 | -5 408 | -4 138 |
| Acquisition d'actifs biologiques | 9 | -17 160 | -19 566 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | 10 | -18 530 | -25 298 |
| Acquisition d'immeubles de placement | | 3 | 0 |
| Acquisition d'actifs financiers | 16 | -3 050 | -1 750 |
| Dividendes perçus d'entreprises associées et coentreprises | 27 | 4 729 | 7 315 |
| Ventes d'immobilisations corporelles | | 114 | 2 132 |
| Ventes d'actifs financiers | 34 | 1 412 | 0 |
| Flux de trésorerie des activités d'investissement | | -37 890 | -41 305 |
| Flux de trésorerie disponible | | 13 328 | -9 948 |
| Activités de financement | | | |
| Transactions de fonds propres avec des minoritaires | | - 16 | - 3 |
| Diminution/(augmentation) des actions propres | 17 | - 608 | -2 040 |
| Remboursement d'emprunts à long terme | 21 | 0 | 0 |
| Augmentation/(diminution) des dettes financières à court terme | 21 | -7 383 | 17 372 |
| Dividendes de l'exercice précédent, payés durant l'exercice | | -6 043 | -12 554 |
| Distribution de dividendes par les filiales aux minoritaires | 18 | - 910 | - 995 |
| Intérêts perçus - payés | | - 702 | - 429 |
| Flux de trésorerie des activités de financement | | -15 662 | 1 351 |
| Variation nette des investissements, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 21 | -2 334 | -8 597 |
| Investissements et trésorerie et équivalents de trésorerie (en début d'exercice) | 21 | 19 537 | 28 126 |
| Impact des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 21 | 1 | 8 |
| Investissements et trésorerie et équivalents de trésorerie (en fin d'exercice) | 21 | 17 204 | 19 537 |

* Nous nous référons à la note 36 pour des informations supplémentaires concernant le retraitement des chiffres comparatifs de 2015

État des variations des capitaux propres consolidé

| En KUSD | Capital souscrit SIPEF | Primes d'émission SIPEF | Actions propres | Plans de pension à prestations définies - IAS 19R | Réserves | Écarts de conversion | Capitaux propres du groupe | Intérêts non contrôlant | Total capitaux propres |
|---|------------------------|-------------------------|-----------------|---|----------------|----------------------|----------------------------|-------------------------|------------------------|
| 1er janvier 2016 | 45 819 | 21 502 | -6 817 | -2 186 | 374 616 | -17 505 | 415 429 | 23 400 | 438 829 |
| Résultat de la période | | | | | 39 874 | | 39 874 | 2 827 | 42 701 |
| Autres éléments du résultat global | | | | - 212 | - 227 | - 586 | -1 025 | - 20 | -1 045 |
| Résultat global | 0 | 0 | 0 | - 212 | 39 647 | - 586 | 38 849 | 2 807 | 41 656 |
| Paiements de dividendes de l'exercice précédent | | | | | -6 043 | | -6 043 | - 911 | -6 954 |
| Transactions fonds propres avec des minoritaires ** | | | | | 217 | | 217 | - 233 | - 16 |
| Transferts *** (note 17) | -7 967 | -3 772 | | | 11 739 | | 0 | | 0 |
| Autres (note 17) | | | - 608 | | 219 | | - 389 | | - 389 |
| 31 décembre 2016 | 37 852 | 17 730 | -7 425 | -2 398 | 420 395 | -18 091 | 448 063 | 25 063 | 473 126 |
| 1er janvier 2015* | 45 819 | 21 502 | -4 776 | -1 756 | 366 099 | -15 942 | 410 946 | 22 474 | 433 420 |
| Impact du retraitement IAS 41* | | | | | 2 085 | | 2 085 | 121 | 2 206 |
| 1er janvier 2015 retraité* | 45 819 | 21 502 | -4 776 | -1 756 | 368 184 | -15 942 | 413 031 | 22 595 | 435 626 |
| Résultat de la période | | | | | 18 708 | | 18 708 | 1 832 | 20 540 |
| Autres éléments du résultat global | | | | - 430 | | -1 563 | -1 993 | - 44 | -2 037 |
| Résultat global | 0 | 0 | 0 | - 430 | 18 708 | -1 563 | 16 715 | 1 788 | 18 503 |
| Paiements de dividendes de l'exercice précédent | | | | | -12 554 | | -12 554 | - 995 | -13 549 |
| Transactions fonds propres avec des minoritaires | | | | | - 15 | | - 15 | 12 | - 3 |
| Autres (note 17) | | | -2 041 | | 293 | | -1 748 | | -1 748 |
| 31 décembre 2015* | 45 819 | 21 502 | -6 817 | -2 186 | 374 616 | -17 505 | 415 429 | 23 400 | 438 829 |

* Nous nous référons à la note 36 pour des informations supplémentaires concernant le retraitement des chiffres comparatifs de 2015

** Les transactions en fonds propres avec des actionnaires minoritaires concernent la perte de 70 actions de *Jabelmalux SA*, en conséquence de quoi le groupe détient désormais 99,4% des actions. Cette transaction fut comptabilisée directement dans les réserves consolidées (KUSD 217) et aux intérêts minoritaires (KUSD -233).

*** Nous nous référons à la note 17 pour des informations supplémentaires relatives aux transferts au sein de la rubrique des capitaux propres.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

1. IDENTIFICATION

SIPEF (ou la 'société') est une société anonyme de droit belge et son siège social est situé à 2900 Schoten, Calesbergdreef 5.

Les états financiers consolidés clôturés au 31 décembre 2016 comprennent SIPEF et ses filiales (l'ensemble étant désigné par la suite sous la dénomination 'groupe SIPEF' ou 'le groupe'). Les chiffres comparatifs portent sur l'exercice 2015.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par les administrateurs lors du conseil d'administration du 14 février 2017 et seront approuvés par les actionnaires à l'assemblée générale du 14 juin 2017. La liste des administrateurs et du commissaire ainsi qu'une description des activités principales du groupe, sont présentées dans la section non financière de ce rapport annuel.

2. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) comme acceptées dans l'Union Européenne par 31 décembre 2016.

Les normes ou interprétations suivantes sont applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1er janvier 2016 :

- Améliorations aux IFRS (2010-2012) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er février 2015)
- Améliorations aux IFRS (2012-2014) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016)
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 *Entités d'investissement : Application de l'exemption de consolidation* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016)
- Amendements à IFRS 11 *Partenariats – Acquisition d'une participation dans une entreprise commune* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016)
- Amendements à IAS 1 *Présentation des états financiers – Initiative concernant les informations à fournir* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016)
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 *Immobilisations corporelles et incorporelles – Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016)
- Amendements à IAS 19 *Avantages au personnel – Cotisations des employés* (applicables pour les périodes annuelles

ouvertes à compter du 1er février 2015)

- Amendements à IAS 27 *Etats financiers individuels – Méthode de la mise en équivalence* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016)

Ces changements n'ont pas d'impact significatif sur le résultat net et les capitaux propres du groupe SIPEF.

Le groupe a choisi de ne pas appliquer de façon anticipée les normes et interprétations nouvelles suivantes émises avant la date d'autorisation de publication de ces états financiers mais non encore entrées en vigueur à la date de clôture:

- IFRS 9 *Instruments financiers et les amendements liés* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018)
- IFRS 14 *Comptes de report réglementaires* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016, mais non encore adopté au niveau européen)
- IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018)
- IFRS 16 *Contrats de location* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2019, mais non encore adopté au niveau européen)
- Améliorations aux IFRS (2014-2016) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2017 ou 2018, mais non encore adoptées au niveau européen)
- Amendements à IFRS 2 *Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IFRS 4 *Contrats d'assurance – Application d'IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 *Vente ou contribution d'actifs entre l'investisseur et sa participation dans des entreprises associées ou coentreprises* (date d'entrée en vigueur reportée indéfiniment, par conséquent l'adoption au niveau européen a également été reportée)
- Amendements à IAS 7 *Etat des flux de trésorerie – Initiative concernant les informations à fournir* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2017, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 12 *Impôts sur le résultat – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé pour des pertes non réalisées* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2017, mais non encore adoptés au niveau

européen)

- Amendements à IAS 40 *Transferts d'immeubles de placement* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018, mais non encore adoptés au niveau européen)
- IFRIC 22 *Transactions en monnaies étrangères et contrepartie payée d'avance* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018, mais non encore adopté au niveau européen)

A ce jour le groupe n'estime pas que l'application de ces normes et interprétations ait un effet matériel sur les états financiers du groupe.

3. MÉTHODES COMPTABLES

Base d'établissement des états financiers

Depuis 2007 les états financiers consolidés sont présentés en US dollar (jusqu'en 2006 ils l'étaient en euro), arrondis au millier le plus proche (KUSD). Ce changement est une conséquence de l'application d'une politique différente en matière de gestion des liquidités et des dettes depuis la fin 2006 par laquelle la monnaie fonctionnelle de la plupart des filiales a été convertie de la devise locale en US dollar.

Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par les entités du groupe et sont comparables à celles appliquées l'année précédente.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est mesuré comme étant le total des justes valeurs, à la date de l'acquisition, des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en résultat. La contrepartie transférée pour acquérir une entreprise, y compris les contreparties éventuelles, est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures à la contrepartie éventuelle à la suite d'événements après la date d'acquisition sont comptabilisées en résultat. L'option du «full goodwill», qui peut être choisie au cas par cas, permet d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit à la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise.

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le groupe doit réévaluer la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition (c.-à-d. la date à laquelle le groupe a obtenu le contrôle) et comptabiliser l'éventuel profit ou perte en résultat

net. Les montants découlant des participations dans l'entreprise acquise avant la date d'acquisition qui ont été précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net si un tel traitement est approprié en cas de sortie de la participation.

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'un regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis lors du regroupement d'entreprises. Le goodwill n'est pas amorti, mais soumis au moins annuellement à un test de dépréciation. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux sociétés opérationnelles, ce qui correspond au niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne (i.e. unité génératrice de trésorerie). Les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement en résultat et ne sont pas reprises ultérieurement.

Le goodwill est négatif si, au moment de l'acquisition, la part du groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquise dépasse le coût de l'acquisition. Le goodwill négatif est comptabilisé immédiatement en compte de résultats.

Principes de consolidation

Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par la société. Le contrôle d'une entité est exercé seulement si les trois conditions suivantes sont remplies, en conformité avec IFRS 10:

- L'investisseur détient le pouvoir sur l'entité ;
- L'investisseur est exposé ou a des droits sur les rendements variables de l'entité en raison de son implication dans l'entité ;
- L'investisseur a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ses rendements

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date de prise de contrôle effective jusqu'à la fin de la période de contrôle (ou une date proche).

Des variations dans la quote-part du groupe dans une filiale sans perte de contrôle sont comptabilisées en tant que transactions portant sur des capitaux propres. Les valeurs comptables des quotes-parts du groupe et des intérêts non contrôlant sont ajustées afin de refléter les changements de leurs quotes-parts relatives dans la filiale. Toute différence entre le montant de l'ajustement appliqué aux intérêts non contrôlant et la juste valeur de la contrepartie payée ou reçue doit être comptabilisée directement et attribuée aux propriétaires de la société mère.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Entreprises associées

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans pour autant en détenir le contrôle. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans le total des bénéfices et pertes réalisés par les entreprises associées, selon la méthode de la mise en équivalence, à compter de la date à laquelle l'influence notable a commencé jusqu'au jour de la cessation effective (ou une date approximative). Lorsque le total des pertes du groupe dépasse la valeur de la participation, cette valeur est réduite à néant et la prise en compte des pertes à venir s'interrompt, sauf dans la mesure où le groupe a contracté des obligations par rapport à ces entreprises.

Coentreprises

Les coentreprises ou joint ventures sont des entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint établi selon un accord contractuel. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans le total des bénéfices et pertes réalisés par les coentreprises, selon la méthode de la mise en équivalence, à compter de la date à laquelle l'influence notable a commencé jusqu'au jour de la cessation effective (ou une date approximative). Lorsque le total des pertes du groupe dépasse la valeur de la participation, cette valeur est réduite à néant et la prise en compte des pertes à venir s'interrompt, sauf dans la mesure où le groupe a contracté des obligations par rapport à ces coentreprises.

Élimination de transactions aux fins de consolidation

Les soldes, les transactions et les profits non réalisés intra-groupe sont éliminés dans les entreprises qui sont consolidées de la méthode intégrale.

Les pertes non réalisées sont éliminées selon les mêmes principes que les profits non réalisés, à condition toutefois qu'il n'y ait pas d'indice de perte de valeur.

Conversion des devises

Transactions impliquant des devises étrangères

Les transactions effectuées en monnaies étrangères par les différentes entreprises du groupe sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les écarts de conversion constatés sont comptabilisés dans le compte de résultats annuel sous la rubrique résultat financier. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Etats financiers des établissements étrangers

Monnaie fonctionnelle: les états financiers de chaque entité du groupe sont établis dans la devise représentant au mieux la substance économique des événements et circonstances sous-jacents à cette entité (la monnaie fonctionnelle). A partir de 2007, les états financiers consolidés sont présentés en USD, devise fonctionnelle de la plupart des sociétés du groupe.

Pour les besoins de la consolidation du groupe et de ses filiales, les états financiers sont convertis comme suit:

- Les actifs et passifs au cours de clôture;
- Les produits et les charges au cours moyen de l'année;
- Les éléments des capitaux propres au cours de change historique.

Les différences de change résultant de la conversion des investissements nets dans les filiales, coentreprises et entreprises associées à l'étranger au cours de clôture sont comptabilisées dans les capitaux propres, sous la rubrique 'Écarts de conversion'. Quand une filiale étrangère est vendue, de telles différences de change sont comptabilisées dans le compte de résultats en tant que partie du gain ou de la perte réalisé(e) sur la vente.

Le goodwill et l'évaluation à leur juste valeur des actifs et passifs provenant de l'acquisition d'entités étrangères sont traités comme des actifs et passifs en devise locale de l'entité étrangère concernée et sont convertis au cours de clôture.

Actifs biologiques

Le groupe *SIPEF* ne comptabilise un actif biologique que dans la mesure où il contrôle l'actif du fait d'événements passés, qu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au groupe *SIPEF* et que la juste valeur ou le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

En conséquence des amendements à IAS 16 et IAS 41 émis en juin 2014, les plantes productrices sont exclues du champ d'application de la norme IAS 41 et comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs éventuelles en accord avec IAS 16.

Par rapport à la partie des actifs biologiques qui restent conceptuellement dans le champ d'application de la norme IAS 41, généralement désignée 'produit agricole en croissance', le groupe *SIPEF* l'a définie pour les palmiers comme étant l'huile contenue dans le fruit de palmier, de sorte que la juste valeur de cet actif distinct peut être estimée de manière fiable.

Le produit agricole en croissance du caoutchouc et du thé est évalué à sa juste valeur au moment de la récolte («at point of harvest»).

Le produit agricole en croissance des bananes est évalué à sa juste valeur diminuée des coûts estimés au moment de la vente.

Le profit ou la perte résultant de la variation de la juste valeur diminuée des coûts estimés d'un actif biologique au moment de la vente est inclus dans le résultat net de la période pendant laquelle il se produit.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels, des licences, des titres concessions et des paiements en vue de compenser les agriculteurs locaux. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité attendue en utilisant la méthode linéaire. Les amortissements des concessions et compensations commencent après réception de l'approbation officielle des autorités compétentes. Pour nos concessions Indonésiennes l'approbation officielle est l'obtention du «Hak Guna Usaha». Pour les concessions, la durée d'utilité attendue se réfère à la période couverte par ces droits.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, y compris les immeubles de placement, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs éventuelles. Les coûts d'emprunts attribuables à la construction ou la production d'un actif éligible sont comptabilisés dans le coût de cet actif. Les dépenses pour les réparations d'immobilisations corporelles sont directement comptabilisées dans le compte de résultats. Le cas échéant, les immobilisations corporelles détenues en vue de la vente sont comptabilisées au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les amortissements sont calculés en utilisant la méthode linéaire sur base de la durée d'utilité attendue des actifs concernés:

| | |
|------------------------------------|-------------|
| Immeubles | 5 à 30 ans |
| Infrastructure | 5 à 25 ans |
| Installations et machines | 5 à 30 ans |
| Matériel roulant | 3 à 20 ans |
| Matériel de bureau et mobilier | 5 à 10 ans |
| Autres immobilisations corporelles | 2 à 20 ans |
| Plantes productrices | 20 à 25 ans |

Les terrains ne sont pas amortis.

Dépréciation exceptionnelle d'actifs

Les immobilisations corporelles, actifs financiers et les autres actifs non-courants sont soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'un événement ou un changement de circonstance indique que la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence du montant pour lequel la valeur comptable excède sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau du plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes. Lorsque, en raison d'un recouvrement de la juste valeur ou de la valeur d'utilité, la perte de valeur n'est plus justifiée au cours des périodes ultérieures, la perte de valeur est reprise.

Instruments financiers

1. Instruments financiers dérivés

Le groupe recourt essentiellement à des instruments financiers dérivés pour la gestion des risques de change et de taux d'intérêt découlant de ses activités opérationnelles, de financement et d'investissement. Le groupe n'a pas recours à des transactions de couverture spécifiques selon l'IAS 39 – *Instruments financiers: comptabilisation et évaluation* («hedge accounting»).

Les dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur. Tous les profits ou pertes résultant des variations de la juste valeur sont comptabilisés directement dans le compte de résultats de la période en cours.

2. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur coût de revient déprécié.

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale, diminuée des dépréciations de valeur appropriées pour les créances douteuses. Les créances et les dettes libellées dans une monnaie autre que la devise de la filiale sont converties en utilisant le cours de change du groupe déterminé à la date de clôture.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à leur valeur nominale et comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue qui ont une échéance originale inférieure ou égale à trois mois. Les découverts sont comptabilisés en dettes.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

4. Emprunts productifs d'intérêts

Les emprunts productifs d'intérêts sont comptabilisés à leur coût de revient déprécié.

Les emprunts sont initialement comptabilisés à la valeur des montants perçus, nets des coûts de transaction encourus. Les différences éventuelles entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement sont portées au compte de résultats selon la méthode intérêts effective.

5. Actifs financiers disponibles à la vente

Des actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les gains et pertes à la suite de variations de juste valeur sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Lorsque la juste valeur d'un actif financier ne peut être déterminé de façon fiable, l'actif financier sera évalué au coût amorti.

Dans le cas où un déclin de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente est comptabilisé en autres éléments du résultat global et si une indication objective de dépréciation existe, les pertes cumulées comptabilisées auparavant en capitaux propres sont reprises en résultat.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Concernant le stock de produits finis contenant des actifs biologiques, la juste valeur de ces actifs biologiques est augmentée par le coût de production.

Les stocks font l'objet de dépréciations qui sont évaluées au cas par cas lorsque la valeur nette de réalisation descend en dessous de la valeur comptable des stocks. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Lorsque les circonstances qui justifiaient la dépréciation des stocks cessent d'exister, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise.

Capitaux propres

Les dividendes de la société mère relatifs aux actions ordinaires en circulation sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont été déclarés.

Les coûts engagés pour l'émission d'instruments de capitaux propres sont repris en diminution des capitaux propres.

Intérêts non contrôlant

Les intérêts non contrôlant représentent la quote-part attribuable aux actionnaires minoritaires dans la juste valeur des

actifs et passifs identifiables, comptabilisés lors de l'acquisition d'une filiale, ainsi que la proportion appropriée des profits et pertes réalisés ultérieurement.

Dans le compte de résultats, les intérêts non contrôlant dans le bénéfice ou la perte de la société sont présentés séparément de la part du groupe dans le résultat consolidé.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il soit probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ainsi que le montant de l'obligation puisse être estimé de manière fiable.

Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les sociétés du groupe ont plusieurs plans de pension, conformément aux conditions et pratiques en vigueur dans les pays dans lesquels elles conduisent leurs opérations.

1. Régimes à prestations définies ("Defined Benefit Plans")

Les régimes à prestations définies ne sont généralement pas financés par des contributions. Une provision est établie afin de couvrir la totalité de l'obligation sur base de la méthode des unités de crédit projetés «Projected Unit Credit Method» ce qui représente la valeur actuelle des obligations de paiements futurs. Les gains et pertes actuariels sont repris dans le résultat global.

2. Régimes à cotisations définies («Defined Contribution Plans»)

Le groupe paie également des cotisations définies dans le cadre de plans d'assurance du régime public ou privé. Etant donné qu'il peut être demandé au Groupe d'effectuer des paiements supplémentaires si le rendement moyen n'atteint pas le rendement minimum garanti requis par la loi, ces plans sont selon l'IAS 19 considérés comme des plans de pension à prestations définies.

Chiffre d'affaires

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue pour les ventes de biens et prestations de services, nette des taxes sur la valeur ajoutée, des remises et après avoir éliminé les ventes internes au groupe. Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens est comptabilisé lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. Le chiffre d'affaires provenant des prestations de services est comptabilisé en fonction du degré d'avancement déterminé sur base des services rendus à la date considérée et exprimé en pourcentage du total des services à

exécuter. Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé en tenant compte du rendement effectif de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire de percevoir le paiement est établi.

Coût des ventes

Les approvisionnements sont comptabilisés nets des es-comptes, des autres remises obtenues des fournisseurs et des autres compensations. Le coût des ventes comporte tous les coûts associés à la récolte, à la transformation et au transport.

Charges commerciales, générales et administratives

Les charges commerciales, générales et administratives comprennent les charges des départements marketing et financier ainsi que des charges générales de gestion.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur les résultats perçus sur les bénéfices ou pertes de l'exercice regroupent les impôts exigibles et différés. Ils sont inscrits au compte de résultats sauf s'ils portent sur des éléments repris dans les capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts exigibles désignent les impôts à payer sur le revenu imposable de l'exercice, calculés selon les taux d'imposition en vigueur ou promulgués à la date de clôture du bilan, ainsi que les redressements relatifs aux exercices antérieurs.

Des actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale et sont ultérieurement ajustés pour toute modification dans le taux d'impôt attendu à laquelle la différence s'inversera. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où leur réalisation, dans un avenir prévisible, est probable.

4. UTILISATION D'ESTIMATIONS COMPTABLES ET DE JUGEMENTS

L'établissement des états financiers consolidés conformément au référentiel IFRS a amené le groupe à avoir recours à des jugements et des estimations, et à faire des hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants des actifs et passifs présentés ainsi que sur les montants présentés en charges et produits de la période. Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations.

Les domaines principaux pour lesquels des jugements ont été utilisés, sont:

- Jugement de contrôle d'une société
- Jugement qu'un actif distinct des palmiers est reconnu comme produit agricole en croissance seulement quand l'huile de palme se développe dans les fruits de palmier
- Jugement de la monnaie fonctionnelle d'une société
- Jugement de l'inclusion des actifs d'impôts différés

Les domaines principaux pour lesquels des estimations ont été utilisées, sont:

- Obligations liées aux pensions (note 20)
- Actifs d'impôts différés (note 26)
- Provisions pour litiges (note 19)
- Perte de valeur d'actifs

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

5. SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES / PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La société mère du groupe, *SIPEF*, Schoten/Belgique, est la société mère des entreprises suivantes:

| | Siège | % de contrôle | % d'intérêts |
|---|-------------------------------------|---------------|--------------|
| Sociétés consolidées (consolidation intégrale) | | | |
| PT Tolan Tiga Indonesia | Medan / Indonésie | 95,00 | 95,00 |
| PT Eastern Sumatra Indonesia | Medan / Indonésie | 95,00 | 90,25 |
| PT Kerasaan Indonesia | Medan / Indonésie | 57,00 | 54,15 |
| PT Bandar Sumatra Indonesia | Medan / Indonésie | 95,00 | 90,25 |
| PT Melania Indonesia | Jakarta / Indonésie | 95,00 | 90,25 |
| PT Mukomuko Agro Sejahtera | Medan / Indonésie | 95,00 | 85,74 |
| PT Umbul Mas Wisesa | Medan / Indonésie | 95,00 | 94,43 |
| PT Citra Sawit Mandiri | Medan / Indonésie | 95,00 | 94,43 |
| PT Toton Usaha Mandiri | Medan / Indonésie | 95,00 | 94,43 |
| PT Agro Rawas Ulu | Medan / Indonésie | 95,00 | 95,00 |
| PT Agro Kati Lama | Medan / Indonésie | 95,00 | 95,00 |
| PT Agro Muara Rupit | Medan / Indonésie | 95,00 | 94,43 |
| Hargy Oil Palms Ltd | Bialla / Papouasie N.G. | 100,00 | 100,00 |
| Galley Reach Holdings Ltd | Port Moresby / Papouasie N.G. | 0,00 | 0,00 |
| Plantations J. Eglin SA | Azaguié / Côte d'Ivoire | 100,00 | 100,00 |
| Jabelmalux SA | Luxembourg / G.D. Luxembourg | 99,40 | 99,40 |
| Entreprises associées et coentreprises (méthode de la mise en équivalence) | | | |
| PT Agro Muko | Jakarta / Indonésie | 47,29 | 44,93 |
| Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd | Singapour / République de Singapour | 38,00 | 38,00 |
| PT Timbang Deli Indonesia | Medan / Indonésie | 38,00 | 36,10 |
| BDM NV | Anvers / Belgique | 50,00 | 50,00 |
| ASCO NV | Anvers / Belgique | 50,00 | 50,00 |
| Entreprises non consolidées | | | |
| Horikiki Development Cy Ltd | Honiara / Solomon Islands | 90,80 | 90,80 |

Le 15 février 2016, une convention de cession d'actions a été signée, laquelle finalise la vente de *Galley Reach Holdings Ltd*. Suite à cet accord, l'entreprise *Galley Reach Holdings Ltd*, qui était déjà classifiée comme un actif détenu en vue de la vente, était déconsolidée. La déconsolidation était faite à fin février 2016.

Les résultats de *Galley Reach Holdings Ltd* jusqu'à cette date ont été inclus dans les états financiers consolidés par la méthode intégrale. Nous nous référons à la note 34 pour des informations supplémentaires concernant la vente de *Galley Reach Holdings Ltd*.

Malgré la détention de la majorité des droits de vote par le groupe, celui-ci ne contrôle pas les sociétés non consolidées, parce qu'elles sont établies dans des régions inaccessibles (*Horikiki Development Cy Ltd*).

Les entreprises non consolidées sont considérées comme des actifs financiers disponibles à la vente.

6. COURS DE CHANGE

Suite à une modification de la méthode de gestion des liquidités et des dettes, la monnaie fonctionnelle, à dater, du 1 janvier 2007, est désormais l'US dollar pour la plupart des filiales. Les filiales suivantes ont néanmoins une autre monnaie fonctionnelle:

| | |
|--------------------------------|-----|
| <i>Plantations J. Eglin SA</i> | EUR |
| <i>BDM NV</i> | EUR |
| <i>ASCO NV</i> | EUR |

Les cours mentionnés ci-après ont été utilisés pour convertir les bilans et les résultats de ces entités en US dollar (monnaie utilisée par le groupe dans son rapport annuel).

| | Cours de clôture | | | Cours moyen | | |
|-----|------------------|--------|--------|-------------|--------|--------|
| | 2016 | 2015 | 2014 | 2016 | 2015 | 2014 |
| EUR | 0,9505 | 0,9185 | 0,8236 | 0,9059 | 0,9059 | 0,7567 |

7. INFORMATION SECTORIELLE

Les activités de *SIPEF* peuvent être divisées en segments selon le type de produits. *SIPEF* dispose des segments suivants:

- Huile de Palm Comprend tous les produits d'huile de palme, en ce inclus l'huile de palme et l'huile de palmiste, en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Caoutchouc Comprend tous les différents types de caoutchouc produits et vendus par le groupe *SIPEF*, en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée
 - Ribbed Smoked Sheets (RSS)
 - Standard Indonesia Rubber (SIR)
 - Scraps and Lumps
- Thé Comprend le thé «cut, tear, curl» (CTC) produits par *SIPEF* en Indonésie.
- Bananes et horticulture Inclut toutes les ventes de bananes et de fleurs, venant de Côte d'Ivoire.
- Autres Comprend principalement les frais de gestion perçus pour les entreprises ne faisant pas partie du groupe, les commissions sur les expéditions en fret maritime et autres commissions facturées en dehors des contrats de vente.

La vue d'ensemble des segments ci-dessous repose sur les rapports de gestion interne du groupe *SIPEF*.

Les principales différences avec la consolidation IFRS sont:

- Toutes les entreprises sont comptabilisées par segment, par l'intermédiaire de la méthode de consolidation proportionnelle à leurs quote-parts d'intérêt, au lieu d'être comptabilisées selon la méthode intégrale et de mise en équivalence.
- Il n'y a aucune élimination inter-groupe.
- En termes de revenu, nous partons de la marge brute par segment et pas du chiffre d'affaires.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|--|---------------|---------------|
| Marge brute par produit | | |
| Huile de palme | 75 973 | 43 084 |
| Caoutchouc | - 9 | -1 186 |
| Thé | 786 | 1 577 |
| Bananes et horticulture | 3 377 | 4 033 |
| Autres | 5 579 | 5 567 |
| Total marge brute | 85 706 | 53 075 |
| Coûts commerciaux et administratifs | -30 842 | -26 520 |
| Autres produits/(charges) opérationnel(le)s | 437 | 888 |
| Produits/(charges) financie(è)r(e)s | - 741 | - 709 |
| Différences de changes | - 787 | 102 |
| Bénéfice avant impôts | 53 773 | 26 836 |
| Charge d'impôts | -14 558 | -7 786 |
| Taux d'imposition effectif | -27,1% | -29,0% |
| Assurances | 659 | 176 |
| Bénéfice après impôts | 39 874 | 19 226 |
| Effet du retraitement IAS 41 | 0 | - 518 |
| Bénéfice après impôts après retraitement IAS 41 | 39 874 | 18 708 |

Vous trouverez sur la page suivante l'information sectorielle par type de produit et par secteur géographique en accord avec le compte de résultats aux normes IFRS.

Le résultat sectoriel correspond aux produits et charges résultant des activités opérationnelles d'un secteur qui sont directement attribuables à ce secteur, et la partie pertinente des résultats pouvant raisonnablement être affectée à un secteur.

Bénéfice brut par type de produit

| 2016 - KUSD | Chiffre d'affaires | Coût des ventes | Bénéfice brut | % du total |
|-------------------------|--------------------|-----------------|---------------|--------------|
| Huile de palme | 228 509 | -160 917 | 67 592 | 91,6 |
| Caoutchouc | 14 367 | -14 319 | 48 | 0,1 |
| Thé | 7 081 | -6 239 | 842 | 1,1 |
| Bananes et horticulture | 15 220 | -11 694 | 3 526 | 4,8 |
| Corporate | 1 784 | | 1 784 | 2,4 |
| Autres | 1 | - 1 | 0 | 0,0 |
| Total | 266 962 | -193 170 | 73 792 | 100,0 |

| 2015 - KUSD* | Chiffre d'affaires | Coût des ventes | Bénéfice brut | % du total |
|-------------------------|--------------------|-----------------|---------------|--------------|
| Huile de palme | 186 001 | -148 625 | 37 376 | 85,7 |
| Caoutchouc | 15 758 | -17 108 | -1 350 | -3,1 |
| Thé | 7 345 | -5 630 | 1 715 | 3,9 |
| Bananes et horticulture | 15 062 | -10 920 | 4 142 | 9,5 |
| Corporate | 1 767 | | 1 767 | 4,0 |
| Autres | 2 | - 2 | 0 | 0,0 |
| Total | 225 935 | -182 285 | 43 650 | 100,0 |

Le segment «corporate» comprend les honoraires de gestion perçus des entités extérieures du groupe, des commissions supplémentaires sur le fret maritime et d'autres commissions non incluses aux contrats de vente.

Bénéfice brut par secteur géographique

| 2016 - KUSD | Chiffre d'affaires | Coût des ventes | Autres | Bénéfice brut | % du total |
|---------------|--------------------|-----------------|------------|---------------|--------------|
| Indonésie | 161 859 | -119 546 | 748 | 43 061 | 58,4 |
| PNG | 84 784 | -58 625 | | 26 159 | 35,4 |
| Côte d'Ivoire | 18 534 | -14 998 | | 3 536 | 4,8 |
| Europe | 1 036 | | | 1 036 | 1,4 |
| Autres | 1 | - 1 | | 0 | 0,0 |
| Total | 266 214 | -193 170 | 748 | 73 792 | 100,0 |

| 2015 - KUSD* | Chiffre d'affaires | Coût des ventes | Autres | Bénéfice brut | % du total |
|---------------|--------------------|-----------------|------------|---------------|--------------|
| Indonésie | 124 759 | -97 307 | 584 | 28 036 | 64,2 |
| PNG | 84 344 | -74 055 | | 10 289 | 23,6 |
| Côte d'Ivoire | 15 063 | -10 921 | | 4 142 | 9,5 |
| Europe | 1 183 | | | 1 183 | 2,7 |
| Autres | 2 | - 2 | | 0 | 0,0 |
| Total | 225 351 | -182 285 | 584 | 43 650 | 100,0 |

* Nous nous référons à la note 36 pour des informations supplémentaires concernant le retraitement des chiffres comparatifs de 2015

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Chiffre d'affaires par siège des débite

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|---------------------------|----------------|----------------|
| Pays-Bas | 87 429 | 50 003 |
| Royaume-Uni | 61 334 | 52 318 |
| Suisse | 43 109 | 50 150 |
| Indonésie | 41 806 | 34 051 |
| Singapour | 6 875 | 11 915 |
| Irlande | 6 057 | 12 467 |
| Belgique | 4 252 | 4 679 |
| France | 3 014 | 706 |
| Espagne | 3 001 | 407 |
| États-Unis | 2 586 | 1 904 |
| Côte d'Ivoire | 2 186 | 1 601 |
| Pakistan | 1 652 | 2 774 |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée | 1 650 | 1 558 |
| Afghanistan | 1 147 | 519 |
| Allemagne | 679 | 693 |
| Autres | 185 | 190 |
| Total | 266 962 | 225 935 |

Information sectorielle par secteur géographique

| En KUSD | 2016 | | | | | Total |
|--|----------------|----------------|---------------|---------------|--------------|----------------|
| | Indonésie | PNG | Côte d'Ivoire | Europe | Autres | |
| Immobilisations incorporelles | 51 497 | | 76 | 60 | | 51 633 |
| Goodwill | 1 348 | | | | | 1 348 |
| Actifs biologiques | 88 987 | 87 021 | 2 338 | | | 178 346 |
| Autres immobilisations corporelles | 68 140 | 112 537 | 3 996 | 473 | | 185 146 |
| Immeubles de placement | | | | | | 0 |
| Participations dans des entreprises associées et coentreprises | 45 114 | | | 8 968 | 6 855 | 60 937 |
| Autres actifs financiers | | | 22 | | | 22 |
| Créances > 1 an | | | | 8 323 | | 8 323 |
| Actifs d'impôt différé | 13 007 | | 199 | 2 599 | | 15 805 |
| Total des actifs non courants | 268 093 | 199 558 | 6 631 | 20 423 | 6 855 | 501 560 |
| % du total | 53,45% | 39,79% | 1,32% | 4,07% | 1,37% | 100,00% |

| En KUSD | 2015 | | | | | Total |
|--|----------------|----------------|---------------|---------------|--------------|----------------|
| | Indonésie | PNG | Côte d'Ivoire | Europe | Autres | |
| Immobilisations incorporelles | 46 797 | | 55 | 58 | | 46 910 |
| Goodwill | 1 348 | | | | | 1 348 |
| Actifs biologiques | 74 510 | 86 852 | 2 143 | | | 163 505 |
| Autres immobilisations corporelles | 68 069 | 120 784 | 4 429 | 523 | | 193 805 |
| Immeubles de placement | | | | 3 | | 3 |
| Participations dans des entreprises associées et coentreprises | 40 928 | | | 8 596 | 7 351 | 56 875 |
| Autres actifs financiers | | | 3 822 | | | 3 822 |
| Créances > 1 an | | | | | | 0 |
| Actifs d'impôt différé | 13 802 | | 162 | 2 258 | | 16 222 |
| Total des actifs non courants | 245 454 | 207 636 | 10 611 | 11 438 | 7 351 | 482 490 |
| % du total | 50,88% | 43,03% | 2,20% | 2,37% | 1,52% | 100,00% |

8. GOODWILL ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| En KUSD | 2016 | | 2015 | |
|--|--------------|-------------------------------|--------------|-------------------------------|
| | Goodwill | Immobilisations Incorporelles | Goodwill | Immobilisations Incorporelles |
| Valeur comptable brute au 1er janvier | 1 348 | 49 505 | 1 348 | 46 209 |
| Acquisitions | | 5 408 | | 4 138 |
| Ventes et reprises | | | | - 833 |
| Transferts | | | | |
| Remeasurement | | - 109 | | |
| Autres | | | | |
| Écarts de conversion | | - 5 | | - 9 |
| Valeur comptable brute au 31 décembre | 1 348 | 54 799 | 1 348 | 49 505 |
| Amortissements et réductions de valeur cumulés au 1er janvier | | - 2 595 | | - 2 756 |
| Amortissements | | - 665 | | - 664 |
| Ventes et reprises | | | | 821 |
| Transferts | | | | |
| Remeasurement | | 92 | | |
| Autres | | | | |
| Écarts de conversion | | 2 | | 4 |
| Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31 décembre | 0 | - 3 166 | 0 | - 2 595 |
| Valeur comptable nette au 1er janvier | 1 348 | 46 910 | 1 348 | 43 453 |
| Valeur comptable nette au 31 décembre | 1 348 | 51 633 | 1 348 | 46 910 |

Les acquisitions des immobilisations incorporelles concernent principalement les paiements supplémentaires pour l'obtention des droits fonciers de *PT Citra Sawit Mandiri*, *PT Agro Rawas Ulu*, *PT Agro Kati Lama*, *PT Agro Muara Rupit* et *PT Mukomuko Agro Sejahtera*.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Ci-dessous vous trouverez une liste des droits de propriété sur lesquels les plantations du groupe *SIPEF* sont établies:

| | Hectares | Type | d'échéance | Récolte |
|------------------------------|---------------|-----------------------|------------|-------------------------------------|
| PT Tolan Tiga Indonesia | 6 042 | Concession | 2023 | Palmiers à huile |
| PT Tolan Tiga Indonesia | 2 437 | Concession | 2024 | Palmiers à huile |
| PT Eastern Sumatra Indonesia | 3 178 | Concession | 2023 | Palmiers à huile |
| PT Kerasaan Indonesia | 2 362 | Concession | 2023 | Palmiers à huile |
| PT Bandar Sumatra Indonesia | 1 412 | Concession | 2024 | Caoutchouc et palmiers à huile |
| PT Timbang Deli Indonesia | 972 | Concession | 2023 | Caoutchouc |
| PT Melania Indonesia | 5 140 | Concession | 2023 | Caoutchouc, thé et palmiers à huile |
| PT Toton Usaha Mandiri | 1 199 | Concession | 2046 | Palmiers à huile |
| PT Agro Muko | 2 270 | Concession | 2019 | Caoutchouc et palmiers à huile |
| PT Agro Muko | 2 500 | Concession | 2020 | Caoutchouc et palmiers à huile |
| PT Agro Muko | 315 | Concession | 2031 | Caoutchouc et palmiers à huile |
| PT Agro Muko | 1 410 | Concession | 2028 | Caoutchouc et palmiers à huile |
| PT Agro Muko | 2 903 | Concession | 2028 | Caoutchouc et palmiers à huile |
| PT Agro Muko | 7 730 | Concession | 2019 | Caoutchouc et palmiers à huile |
| PT Agro Muko | 2 171 | Concession | 2022 | Caoutchouc et palmiers à huile |
| PT Agro Muko | 1 515 | Concession | 2022 | Caoutchouc et palmiers à huile |
| PT Agro Muko | 2 100 | Concession | 2022 | Caoutchouc et palmiers à huile |
| PT Umbul Mas Wisea | 4 397 | Concession | 2048 | Palmiers à huile |
| PT Umbul Mas Wisea | 2 071 | Concession | 2048 | Palmiers à huile |
| PT Umbul Mas Wisea | 679 | Concession | 2049 | Palmiers à huile |
| PT Umbul Mas Wisea | 462 | Concession | 2049 | Palmiers à huile |
| PT Umbul Mas Wisea | 155 | Concession | 2049 | Palmiers à huile |
| Hargy Oil Palms Ltd | 2 967 | Concession | 2076 | Palmiers à huile |
| Hargy Oil Palms Ltd | 128 | Concession | 2074 | Palmiers à huile |
| Hargy Oil Palms Ltd | 322 | Concession | 2106 | Palmiers à huile |
| Hargy Oil Palms Ltd | 364 | Concession | 2106 | Palmiers à huile |
| Hargy Oil Palms Ltd | 6 460 | Concession | 2082 | Palmiers à huile |
| Hargy Oil Palms Ltd | 2 900 | Concession | 2101 | Palmiers à huile |
| Hargy Oil Palms Ltd | 170 | Concession | 2097 | Palmiers à huile |
| Hargy Oil Palms Ltd | 17 | Concession | 2077 | Palmiers à huile |
| Hargy Oil Palms Ltd | 18 | Concession | 2113 | Palmiers à huile |
| Plantations J. Eglin SA | 1 442 | Propriété | n/a | Bananes et horticulture |
| Plantations J. Eglin SA | 322 | Concession provisoire | n/a | Bananes et horticulture |
| Total | 68 530 | | | |
| PT Citra Sawit Mandiri | 3 946 | En négociation | - | Palmiers à huile |
| PT Agro Rawas Ulu | 5 712 | En négociation | - | Palmiers à huile |
| PT Agro Kati Lama | 7 568 | En négociation | - | Palmiers à huile |
| PT Agro Muara Rupit | 12 305 | En négociation | - | Palmiers à huile |
| PT Mukomuko Agro Sejahtera | 1 800 | En négociation | - | Palmiers à huile |
| PT Mukomuko Agro Sejahtera | 1 167 | En négociation | - | Palmiers à huile |
| Total | 32 498 | | | |

9. ACTIFS BIOLOGIQUES - PLANTES PRODUCTRICES

En Novembre 2015 les amendements à IAS 16 et IAS 41 *Immobilisation corporelles et actifs biologiques – Plantes productrices* ont été adoptés par l'UE pour la période annuelle ouverture à compter du 1er Janvier 2016. Suite à ces amendements 'les plantes productrices' sont de nouveau comptabilisées à leur coût historique à la place de leur juste valeur.

SIPEF a choisi d'appliquer de façon anticipée ces amendements pour la période à compter du 1er Janvier 2015.

Tableau de mouvement des actifs biologiques - plantes productrices

Au niveau du bilan, le mouvement dans les actifs biologiques peut être résumé comme suit:

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|--|-----------------|-----------------|
| Valeur comptable brute au 1er janvier | 207 448 | 187 540 |
| Changement du périmètre | 0 | 0 |
| Acquisitions | 17 160 | 19 566 |
| Ventes et reprises | - 2 405 | - 666 |
| Transferts | 4 761 | 1 550 |
| Autres | 0 | - 82 |
| Écarts de conversion | - 106 | - 460 |
| Valeur comptable brute au 31 décembre | 226 858 | 207 448 |
| Amortissements et réductions de valeur cumulés au 1er janvier | - 43 943 | - 38 081 |
| Changement du périmètre | 0 | 0 |
| Amortissements | - 6 592 | - 6 563 |
| Ventes et reprises | 1 980 | 574 |
| Transferts | 0 | - 186 |
| Autres | 0 | 85 |
| Écarts de conversion | 43 | 228 |
| Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31 décembre | - 48 512 | - 43 943 |
| Valeur comptable nette au 1er janvier | 163 505 | 149 459 |
| Valeur comptable nette au 31 décembre | 178 346 | 163 505 |

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

10. AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| En KUSD | 2016 | | | | | | 2015 |
|--|---------------------------------------|---------------------------|-----------------------|--|---------------|------------------|------------------|
| | Terrains, immeubles et infrastructure | Installations et machines | Matériel de transport | Matériel de bureaux mobilier et autres | En cours | Total | Total |
| Valeur comptable brute au 1er janvier | 111 836 | 133 907 | 49 120 | 14 464 | 11 098 | 320 425 | 306 771 |
| Changement du périmètre | | | | | | 0 | 0 |
| Acquisitions | 3 062 | 6 707 | 3 068 | 1 189 | 4 504 | 18 530 | 25 298 |
| Ventes et reprises | - 2 873 | - 1 047 | - 2 135 | - 741 | - 896 | - 7 692 | - 7 656 |
| Transferts | 714 | 3 275 | 86 | - 1 | - 8 213 | - 4 139 | - 1 832 |
| Autres | | | | - 85 | | - 85 | - 294 |
| Écarts de conversion | - 266 | - 106 | - 51 | 6 | - 9 | - 426 | - 1 862 |
| Valeur comptable brute au 31 décembre | 112 473 | 142 736 | 50 088 | 14 832 | 6 484 | 326 613 | 320 425 |
| Amortissements et réductions de valeur cumulés au 1er janvier | - 31 888 | - 57 230 | - 31 126 | - 6 376 | 0 | - 126 620 | - 113 034 |
| Changement du périmètre | | | | | | 0 | 0 |
| Amortissements | - 4 736 | - 8 269 | - 7 124 | - 1 403 | | - 21 532 | - 20 899 |
| Ventes et reprises | 2 822 | 775 | 2 055 | 694 | | 6 346 | 4 675 |
| Transferts | | | | | | 0 | 345 |
| Autres | | | | 31 | | 31 | 826 |
| Écarts de conversion | 195 | 101 | 16 | - 4 | | 308 | 1 467 |
| Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31 décembre | - 33 607 | - 64 623 | - 36 179 | - 7 058 | 0 | - 141 467 | - 126 620 |
| Valeur comptable nette au 1er janvier | 79 948 | 76 677 | 17 994 | 8 088 | 11 098 | 193 805 | 193 737 |
| Valeur comptable nette au 31 décembre | 78 866 | 78 113 | 13 909 | 7 774 | 6 484 | 185 146 | 193 805 |

Les acquisitions comprennent, en plus des investissements de remplacements courants, les investissements pour l'amélioration de la logistique et des infrastructures des plantations et des usines d'extraction d'huile.

11. IMMEUBLES DE PLACEMENT

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|--|------------|-------------|
| Valeur comptable brute au 1er janvier | 9 | 43 |
| Acquisitions | 0 | 0 |
| Ventes et reprises | - 9 | - 34 |
| Valeur comptable brute au 31 décembre | 0 | 9 |
| Amortissements et réductions de valeur cumulés au 1er janvier | - 6 | - 40 |
| Amortissements | 0 | 34 |
| Ventes et reprises | 6 | 0 |
| Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31 décembre | 0 | - 6 |
| Valeur comptable nette au 1er janvier | 3 | 3 |
| Valeur comptable nette au 31 décembre | 0 | 3 |

12. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

| En KUSD | 2016 | | | Total | 2015 | Total |
|---|----------------|--------------------------------|--------------------|----------------|------|----------------|
| | Participations | Autres entreprises Créances | Autres créances | | | |
| Valeur comptable brute au 1 janvier | 5 482 | 3 184 | 0 | 8 666 | | 8 666 |
| Acquisitions | 4 | | | 4 | | 0 |
| Ventes et reprises | - 4 580 | | | - 4 580 | | 0 |
| Écarts de conversion | | | | 0 | | 0 |
| Valeur comptable brute au 31 décembre | 906 | 3 184 | 0 | 4 090 | | 8 666 |
| Réductions de valeur cumulées au 1 janvier | - 1 660 | - 3 184 | 0 | - 4 844 | | - 4 844 |
| Ventes et reprises | 776 | | | 776 | | 0 |
| Écarts de conversion | | | | 0 | | 0 |
| Réductions de valeur cumulées au 31 décembre | - 884 | - 3 184 | 0 | - 4 068 | | - 4 844 |
| Valeur comptable nette au 1 janvier | 3 822 | 0 | 0 | 3 822 | | 3 822 |
| Valeur comptable nette au 31 décembre | 22 | 0 | 0 | 22 | | 3 822 |

Les ventes et reprises consistent en la vente d'une participation de 32% dans *Sipef-CI SA* en Côte d'Ivoire. La valeur comptable des actions vendues s'élève à KUSD 3 804. Cette valeur comptable nette inclut une réévaluation de 2010 pour un montant de KUSD 227, laquelle est reprise par le résultat global.

Le montant restant des participations comprend une participation dans *Horikiki Development Cy Ltd* (valeur d'acquisition KUSD 884, laquelle a été complètement amortie) et de petites participations résiduelles pour une valeur d'acquisition totale de KUSD 22.

Les créances pour un montant total de KUSD 3 184 se rapportent aussi à *Horikiki Development Cy Ltd* et ont aussi été complètement amorties.

Au 31 décembre 2016 un test d'évaluation a été effectué sur ces participations, sur base des dernières informations disponibles. Ce test n'a pas conduit à une adaptation des valeurs dans les livres.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

13. CRÉANCES À PLUS D'UN AN

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|-----------------|-------|------|
| Créances > 1 an | 8 323 | 0 |

Les créances à plus d'un an au 31 décembre 2016 consistent en 2 créances à long terme différentes, lesquelles étaient actualisés.

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|------------------------------------|--------------|----------|
| Vente de Sipef-CI SA | 4 788 | 0 |
| Vente de Galley Reach Holdings Ltd | 3 535 | 0 |
| Total | 8 323 | 0 |

Les taux d'actualisation utilisés pour les deux créances à long terme sont différents selon le profil de risque de la créance, sur base du lieu géographique et des activités de la contrepartie.

Le prix de vente total de *Sipef-CI SA* s'élève à KEUR 11 500. Converti au cours de clôture cela revient à KUSD 12 099. Le prix de vente total de *Galley Reach Holdings Ltd* s'élève à KUSD 6 600.

Ci-dessous nous présentons le résumé des flux de trésoreries contractuels qui sont liés à ces créances.

| En KUSD | 2016 - reçu | 2017 - court terme | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | Total |
|------------------------------------|--------------|--------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| Vente de Sipef-CI SA | | 605 | 2 873 | 2 874 | 2 873 | 2 874 | 12 099 |
| Vente de Galley Reach Holdings Ltd | 1 500 | 1 500 | 1 500 | 1 500 | 600 | | 6 600 |
| Total | 1 500 | 2 105 | 4 373 | 4 374 | 3 473 | 2 874 | 18 699 |

14. STOCKS

Analyse des stocks

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|-----------------------------------|---------------|---------------|
| Matières premières et fournitures | 11 580 | 12 072 |
| Produits finis | 12 177 | 9 229 |
| Total | 23 757 | 21 301 |

L'augmentation des stocks de produits finis est due à une augmentation du tonnage total d'huile de palme non encore expédié en fin d'année par rapport à 2015, suite aux productions élevées en 2016.

Les stocks de matières premières et fournitures sont restés au même niveau qu'en 2015.

15. ACTIFS BIOLOGIQUES

Le total des actifs biologiques à la fin de l'année peut se présenter comme suit :

| In KUSD | 2016 | 2015 |
|--------------------|-------|-------|
| Actifs biologiques | 4 133 | 1 896 |

Le produit agricole en croissance est défini comme étant l'huile contenue dans le fruit de palmier. Quand le fruit de palmier contient de l'huile, l'actif distinct est reconnu et la juste valeur est estimée sur base suivante:

- L'estimation quantitative d'huile disponible dans les fruits de palmier;
- L'estimation du prix de vente de l'huile de palme à la date de clôture;
- L'estimation des frais pour la récolte et le traitement des fruits de palmiers;
- L'estimation des frais de vente (transport, taxe export, ...)

Différentes études scientifiques ont montré que l'huile dans les fruits de palmiers se développe de façon exponentielle en 4 semaines environ. L'estimation quantitative d'huile disponible dans les fruits de palmiers est donc déterminé sur base de la récolte des 4 semaines après la date de clôture. Dans le calcul de la quantité d'huile estimée, l'importance pondérée de la récolte diminue peu à peu par semaine, pour estimer, autant que possible, la quantité d'huile de palme au moment de la clôture.

| Impact de la quantité estimée d'huile disponible | -10% | Valeur comptable | +10% |
|---|-------|------------------|-------|
| Valeur comptable des actifs biologiques | 3 720 | 4 133 | 4 546 |
| Impact brut sur le compte de résultats (avant impôts) | -413 | | 413 |

Le prix de vente estimé et les frais et charges estimés sont les prix de ventes et frais réelles au moment de la clôture. Les résultats du changement de la juste valeur des fruits de palmier sont inclus dans le coût des ventes. L'augmentation des actifs biologiques par rapport à 2015 est due aux productions fortes à la fin du quatrième trimestre, ainsi que le prix de marché à fin décembre 2016, qui était aussi plus haut que le prix de marché à fin décembre 2015.

16. AUTRES CRÉANCES ET AUTRES DETTES COURANTES

Les 'autres créances' (KUSD 22 280) comprennent principalement de la TVA à récupérer dans les diverses filiales, mais contiennent également une réduction de valeur pour un litige TVA en Indonésie d'un montant de KUSD 1 510, des créances sur nos planteurs villageois d'un montant de KUSD 3 105 et des créances sur nos entreprises associées et coentreprises d'un montant de KUSD 3 316.

Ce poste contient aussi dès 2016 une créance de KUSD 1 500 suite au paiement de tranches annuelles de la vente de *Galley Reach Holdings Ltd*, et une créance de KUSD 605 suite à la vente de *Sipef-CI SA*. Le solde de ces créances est inclus dans les créances à long terme. Pour les informations supplémentaires nous nous référons à la note 13.

Enfin, ce poste contient encore une avance de KUSD 1 250 qui était déjà payé à ANJ concernant l'acquisition des actions de *PT Agro Muko*.

Les 'autres dettes' (KUSD 13 212) représentent principalement des dettes sociales (rémunérations, provisions pour pécules de vacances et provisions pour bonus) et un compte courant avec la société nouvellement formée *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd* pour un montant de KUSD 1 450.

Les actifs circulants nets, hors liquidités, ont principalement augmenté en raison des nouveaux emprunts émis à nos planteurs villageois, d'une augmentation de la TVA à récupérer et du paiement de KUSD 1 800 de notre compte courant en faveur de *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd*.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

17. CAPITAUX PROPRES DU GROUPE

Capital social et primes d'émission

Le capital souscrit de la société au 31 décembre 2016 s'élève à KUSD 37 852. Il est représenté par 8 951 740 actions ordinaires entièrement libérées sans désignation de valeur nominale.

| | 2016 | 2015 |
|------------------|-----------|-----------|
| Nombre d'actions | 8 951 740 | 8 951 740 |

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|-------------------|---------------|---------------|
| Capital | 37 852 | 45 819 |
| Primes d'émission | 17 730 | 21 502 |
| Total | 55 582 | 67 321 |

Par rapport à notre publication du 16 février 2017, un transfert au sein des capitaux propres du groupe a été réalisé avec comme résultat une diminution du capital et des primes d'émission puis à nouveau une augmentation des réserves. Ce transfert était effectué pour que le capital consolidé et les primes d'émission consolidés correspondent de nouveau avec les chiffres statutaires de *Sipef NV*.

Au 31 décembre 2015, *Sipef NV* avait un capital d'un montant de KEUR 34 768 et des primes d'émission d'un montant de KEUR 16 285. Dans les états financiers consolidés, *Sipef NV* était déjà inclus en monnaie fonctionnelle USD depuis 2006. En 2006, ces postes en EUR étaient convertis au cours de change du moment. Cela a mené à des postes USD de respectivement KUSD 45 819 et KUSD 21 502. Ces valeurs USD historiques étaient incluses dans les états financiers consolidés des années suivantes.

Au 1er Janvier 2016, la comptabilité statutaire de *Sipef NV* était aussi modifiée en monnaie fonctionnelle USD. La conversion d'EUR à USD était faite à un taux de change qui ne correspondait pas au taux de change historique de la consolidation. Nous conservons dans la consolidation les chiffres historiques en monnaie fonctionnelle USD comme inclus dans les états financiers des dernières années.

Il était décidé d'inclure les nouvelles valeurs USD de *Sipef NV* en matière de capital et de primes d'émission dans les états financiers consolidés du groupe *SIPEF*. La différence entre les valeurs historiques et les valeurs nouvelles (respectivement KUSD 7 967 et KUSD 3 772) ont été transférés vers les réserves consolidées.

Il s'agit d'un transfert unique dans le poste capitaux propres par lequel le total des capitaux propres du groupe reste inaltérée.

| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | KUSD | KUSD | KEUR | KEUR |
| Actions propres - solde début période | 6 817 | 4 776 | 5 324 | 3 494 |
| Actions propres rachetées | 608 | 2 041 | 573 | 1 830 |
| Actions propres - solde fin période | 7 425 | 6 817 | 5 897 | 5 324 |

Depuis le démarrage du programme de rachat d'actions le 22 septembre 2011, *SIPEF* a acheté un total de 110 000 actions pour un montant de KEUR 5 897, représentant 1,2288% du total des actions en circulation, pour couvrir un plan d'options sur actions destiné au management.

Capital autorisé

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2016 a accordé l'autorisation au conseil d'administration d'augmenter le capital à concurrence de KUSD 37 852 (en une fois ou en plusieurs fois) pour une période de 5 ans à compter de la publication de cette décision.

Structure de l'actionnariat

La structure de l'actionnariat déclarée est la suivante:

| Par accord mutuel | Nombre d'actions | Date de déclaration | Dénominateur | % |
|--|------------------|---------------------|--------------|---------------|
| Ackermans & van Haaren NV | 2 475 404 | 7/10/15 | 8 951 740 | 27,653 |
| Cabra NV | 652 379 | 7/10/15 | 8 951 740 | 7,288 |
| Gedei NV | 493 117 | 7/10/15 | 8 951 740 | 5,509 |
| Baron Bracht | 0 | 7/10/15 | 8 951 740 | 0,000 |
| Total Baron Bracht et enfants | 1 145 496 | | | 12,797 |
| Total des votes agissant de concert | 3 620 900 | | | 40,450 |
| Fortis Investment Management NV* | 0 | 19/01/17 | 8 951 740 | 0,000 |
| Alcatel Pensioenfondsvzw | 469 600 | 1/09/08 | 8 951 740 | 5,246 |

* Le 19 janvier 2017, *Sipef NV* a reçu une déclaration en matière de transparence concernant le franchissement vers le bas du seuil minimum de 5% par BNP Parisbas Investment Partners SA. La date de franchissement de seuil est le 25 février 2011.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Écarts de conversion

Les écarts de conversion comprennent tous les écarts résultant de la conversion des états financiers de nos filiales desquelles la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la monnaie de présentation du groupe (USD). La divergence avec l'année passée est principalement due à la fluctuation de l'USD vis-à-vis de l'EUR (KUSD - 511)

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|--|----------------|----------------|
| Solde d'ouverture au 1 janvier | -17 505 | -15 942 |
| Variation, consolidation intégrale | - 189 | - 573 |
| Variation, méthode de la mise en équivalence | - 322 | - 990 |
| Changement du périmètre (vente de Galley Reach Holdings Ltd) | - 76 | 0 |
| Solde de clôture au 31 décembre | -18 092 | -17 505 |

Dividende

Un dividende de KEUR 11 190 (EUR 1,25 brut par action ordinaire) a été proposé par le conseil d'administration le 14 février 2017. L'assemblée générale des actionnaires de *SIPEF* ne l'ayant pas encore approuvé, ce dividende n'a pas été comptabilisé au passif dans les états financiers au 31 décembre 2016.

Gestion du capital

La structure du capital du groupe est basée sur la stratégie financière déterminée par le conseil d'administration. Cette stratégie se traduit en une politique d'expansion tout en respectant un taux d'endettement très limité. Chaque année, la direction soumet le plan de financement à l'approbation du conseil d'administration.

Chaîne de contrôle

1. Chaîne de contrôle sur Ackermans & van Haaren NV

- I. Ackermans & van Haaren SA est contrôlée directement par Scaldis Invest SA, une société de droit belge.
- II. Scaldis Invest SA est contrôlée directement par Belfimas SA, une société de droit belge.
- III. Belfimas SA est contrôlée directement par Celfloor S.A., une société de droit luxembourgeois.
- IV. Celfloor S.A. est contrôlée directement par Apodia International Holding BV, une société de droit néerlandais.
- V. Apodia International Holding BV est contrôlée par Palamount S.A., une société de droit des Antilles Néerlandais.
- VI. Palamount S.A. est contrôlée directement par Stichting administratiekantoor «Het Torentje», une société de droit néerlandais.
- VII. Stichting administratiekantoor «Het Torentje» est l'actionnaire de contrôle ultime. Conformément à l'article 11, §1 de la loi du 2 mai 2007, Stichting administratiekantoor «Het Torentje» agit en son nom et pour compte des sociétés mentionnées sous (II) et (VI).

2. Chaîne de contrôle sur Cabra NV et Gedei NV

Priscilla Bracht, Theodora Bracht et Victoria Bracht exercent un contrôle conjoint sur Cabra NV et Gedei NV.

18. INTÉRÊTS NON CONTRÔLANT

Suivant la loi Indonésienne, un investisseur étranger ne peut posséder au maximum que 95% d'une entreprise de plantation. De par cette loi, toutes les entreprises Indonésiennes ont au moins 5% d'intérêts non contrôlant. Les intérêts non contrôlant de nos filiales Indonésiennes consistent pour la plupart en un fonds de retraite Indonésien.

Le tableau ci-dessous présente les intérêts non-contrôlant, leur partie de capitaux propres ainsi que le bénéfice de l'exercice.

| En KUSD | 2016 | | | 2015* | | |
|------------------------------|---------------------------|------------------------------------|---|---------------------------|------------------------------------|---|
| | % intérêts non contrôlant | Intérêts dans les capitaux propres | Intérêts dans le bénéfice de l'exercice | % intérêts non contrôlant | Intérêts dans les capitaux propres | Intérêts dans le bénéfice de l'exercice |
| PT Tolan Tiga Indonesia | 5,00 | 14 309 | 515 | 5,00 | 13 459 | 445 |
| PT Eastern Sumatra Indonesia | 9,75 | 4 813 | 434 | 9,75 | 4 478 | 444 |
| PT Kerasaan Indonesia | 45,85 | 2 443 | 1 215 | 45,85 | 2 149 | 843 |
| PT Bandar Sumatra Indonesia | 9,75 | 1 476 | - 22 | 9,75 | 1 502 | - 4 |
| PT Melania Indonesia | 9,75 | 3 146 | - 48 | 9,75 | 3 196 | 93 |
| PT Mukomuko Agro Sejahtera | 14,26 | - 270 | 14 | 14,26 | - 284 | - 93 |
| PT Umbul Mas Wisesa | 5,57 | -1 100 | 222 | 5,34 | -1 254 | - 177 |
| PT Citra Sawit Mandiri | 5,57 | - 262 | 49 | 5,34 | - 294 | - 6 |
| PT Toton Usaha Mandiri | 5,57 | - 68 | 34 | 5,34 | - 95 | - 14 |
| PT Agro Rawas Ulu | 5,00 | 57 | - 13 | 5,00 | 70 | - 8 |
| PT Agro Kati Lama | 5,00 | 36 | - 9 | 5,00 | 67 | - 4 |
| PT Agro Muara Rupit | 5,57 | 181 | - 31 | 5,34 | 192 | - 6 |
| PT Agro Muko | 2,36 | 639 | 466 | 2,36 | 408 | 318 |
| Jabelmalux SA** | 0,60 | - 337 | 1 | 0,36 | - 194 | 1 |
| Total | | 25 063 | 2 827 | | 23 400 | 1 832 |

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Mouvement des intérêts non contrôlant:

| En KUSD | 2016 | 2015* |
|--|---------------|---------------|
| Au terme de l'exercice précédent | 23 400 | 22 595 |
| Bénéfice de la période attribuable aux intérêts non contrôlant | 2 827 | 1 832 |
| Plans de pension à prestations définies - IAS 19R | - 20 | - 44 |
| Dividendes distribués | - 911 | - 995 |
| Transactions fonds propres avec des minoritaires** | - 233 | 12 |
| Au terme de l'exercice | 25 063 | 23 400 |

Les dividendes distribués aux intérêts non-contrôlant consistent en:

| En KUSD | 2016 | 2015* |
|------------------------------|------------|------------|
| PT Kerasaan Indonesia | 861 | 645 |
| PT Eastern Sumatra Indonesia | 50 | 300 |
| PT Melania | 0 | 50 |
| Total | 911 | 995 |

Il n'y a aucune restriction aux transferts de fonds.

* Nous nous référons à la note 36 pour des informations supplémentaires concernant le retraitement des chiffres comparatifs de 2015

** Les transactions en fonds propres avec des actionnaires minoritaires concernent la perte de 70 actions de *Jabelmalux SA*, en conséquence de quoi le groupe détient désormais 99,4% des actions.

19. PROVISIONS

Les provisions concernent dans leur totalité un litige TVA en Indonésie (KUSD 1 702). Il est difficile de déterminer le délai de règlement du litige.

20. OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PENSIONS

Plans de pension à prestations définies

Les plans de pension sont principalement des régimes à prestations définies en Indonésie. Ces plans de pension, qui prévoient le paiement d'un capital postérieur à l'emploi, ne sont pas financés auprès d'une entité externe. Le nombre total d'employés qui adhèrent à ces plans de pension est 9 065. Ces plans de pensions sont payables soit lorsque l'employé atteint l'âge de la retraite, qui est de 55 ans, soit après 30 ans d'ancienneté.

Etant donné que le régime de pension est ajusté en fonction des salaires futurs des adhérents et d'un taux d'actualisation, les plans de pension sont exposés à un risque relatif aux changements potentiels futurs des salaires, ainsi que le risque d'inflation et des taux d'intérêt en Indonésie. De plus, les plans de pensions sont payables en Roupie Indonésienne (IDR). En conséquence, ils s'exposent à un risque transactionnel. Nous nous référons à la note 29 pour plus d'informations sur les risques transactionnels du groupe. Vu que les plans de pension ne sont pas financés auprès d'une entité externe, il n'y a pas de risque de placement.

La réconciliation suivante montre la variation de la provision totale pour pensions entre 2015 et 2016:

| En KUSD | 2015 | Coût de pension | Avantages payés | Différences de changes | Ecarts de conversion | Variation périmètre | Autres | 2016 |
|---------------|---------------|-----------------|-----------------|------------------------|----------------------|---------------------|----------|---------------|
| Indonésie | 10 020 | 2 284 | -1 243 | 268 | | | | 11 329 |
| Côte d'Ivoire | 432 | 76 | | | - 18 | | | 490 |
| Autres | 57 | | - 14 | | | | | 43 |
| Total | 10 509 | 2 360 | -1 257 | 268 | - 18 | 0 | 0 | 11 862 |

Les variables actuarielles suivantes sont utilisées dans le calcul de la provision pour pensions en Indonésie:

| | 2016 | 2015 |
|----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Taux d'actualisation | 8,50% | 9,00% |
| Futures augmentations salariales | 6,00% | 6,50% |
| Age de retraite estimé | 55 ans ou 30 ans d'ancienneté | 55 ans ou 30 ans d'ancienneté |

Les obligations en matière de pensions à prestations définies en Indonésie ont évolué de la manière suivante:

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|--------------------------|---------------|---------------|
| Solde d'ouverture | 10 020 | 9 868 |
| Coût de service | 897 | 767 |
| Charge d'intérêt | 1 006 | 822 |
| Avantages payés | -1 243 | -1 067 |
| Profit/perte actuarielle | 381 | 577 |
| Différences de changes | 268 | - 947 |
| Autres | 0 | 0 |
| Solde de clôture | 11 329 | 10 020 |

Le profit/perte actuarielle consiste en les composantes suivantes:

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|---------------------------------------|------------|------------|
| Ajustements liés à l'expérience | 374 | 584 |
| Changements des hypothèses actuariels | 7 | - 7 |
| Profit/perte actuariel total | 381 | 577 |

Les gains et les pertes actuariels comptabilisés dans le tableau ci-dessus comprennent la plupart des gains et des pertes totaux dans le résultat global consolidé (KUSD - 309). La différence restante (KUSD - 72) comprend les gains et pertes actuariels des entreprises qui sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence (*PT Agro Muko, PT Timbang Deli, BDM et ASCO assurances*).

Les montants comptabilisés dans le bilan sont les suivants:

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Obligations en matières de pensions | 11 329 | 10 020 |

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Les coûts pour les pensions en Indonésie peuvent être analysés comme suit:

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|---|--------------|--------------|
| Coût de service | 897 | 767 |
| Charge d'intérêt | 1 006 | 822 |
| Coût des pensions | 1 903 | 1 589 |
| Profit/perte actuarielle comptabilisé dans le résultat global | 381 | 577 |
| Coût totale des pensions | 2 284 | 2 166 |

Les montants sont classés sous les rubriques 'Coût des ventes' et 'Coûts commerciaux et administratifs' du compte de résultats.

Les paiements estimés pour 2017 sont KUSD 901.

Sensibilité de la variation du taux d'actualisation et des futures augmentations salariales

Les valeurs reprises au bilan sont sensibles aux changements de taux d'actualisation réel comparé au taux d'actualisation utilisé. La même est applicable pour un changement de vraies augmentations salariales futures comparés aux augmentations salariales futures utilisés. Pour nos filiales Indonésiennes des simulations montrent qu'une augmentation ou une diminution de 1% des deux paramètres influence la valeur actuelle des obligations en matière de provisions de pensions, de la façon suivante:

Impact du changement de taux d'actualisation

| En KUSD | +1% | Valeur comptable | -1% |
|---|--------|------------------|--------|
| Obligations en matière de pensions des filiales Indonésiennes | 12 845 | 14 007 | 15 355 |
| Impact brut sur le résultat global | 1 162 | | -1 348 |

Impact du changement d'augmentations salariales futures

| En KUSD | +1% | Valeur comptable | -1% |
|---|--------|------------------|--------|
| Obligations en matière de pensions des filiales Indonésiennes | 15 318 | 14 007 | 12 891 |
| Impact brut sur le résultat global | -1 311 | | 1 116 |

Les obligations en matière de pensions en Indonésie consistent en KUSD 11 329 pour les sociétés consolidées suivant la méthode intégrale et KUSD 2 678 pour les sociétés consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence (*PT Agro Muko* et *PT Timbang Deli*).

Régimes à cotisations définies

Le groupe paie également des cotisations définies dans le cadre de plans d'assurance du régime public ou privé. Etant donné qu'il peut être demandé au groupe d'effectuer des paiements supplémentaires si le rendement moyen sur les contributions patronales et sur les contributions personnelles n'est pas atteint, ces plans doivent, selon l'IAS 19, être considérés comme des plans de pension à prestations définies. Basé sur une analyse des plans et sur la différence limitée entre les rendements garantis légaux et les rendements garantis par la société d'assurance, le groupe a conclu que l'application de la méthode PUC aurait un impact immatériel. Une provision a été reconnue pour la somme des différences positives individuelles pour chaque participant du plan entre les réserves minimales garanties (KUSD 1 065) et les réserves accumulées (KUSD 1 051) au 31 décembre 2016 pour un montant total de KUSD 14. L'impact sur le compte de résultats est une « past service cost » reconnue dans les charges de personnel. Le total des réserves accumulées à fin décembre 2016 s'atteint à KUSD 2 692 (2015: KUSD 2 292) par rapport aux réserves minimales garanties total qui sont de KUSD 2 366 à 31 décembre 2016 (2015: KUSD 2 137).

Les montants versés dans le cadre des régimes à cotisations définies atteignent KUSD 570 (KUSD 566 en 2015). *Sipef NV* n'est pas responsable du rendement minimum garanti sur les cotisations pour les membres du comité exécutif (KUSD 509).

21. ACTIFS/(PASSIFS) FINANCIERS NETS

Les actifs/(passifs) financiers nets peuvent être analysés comme suit:

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|--|----------------|----------------|
| Dettes ayant une échéance à l'origine à plus d'un an | 0 | 0 |
| Dettes à court terme - établissements de crédit | -62 265 | -69 649 |
| Placements de trésorerie | 0 | 0 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 17 204 | 19 128 |
| Actifs/(passifs) financiers nets | -45 061 | -50 521 |

Analyse des actifs/(passifs) financiers nets 2016 par monnaie:

| En KUSD | EUR | USD | Autres | Total |
|--|----------------|----------------|--------------|----------------|
| Dettes ayant une échéance à l'origine à plus d'un an | | | | 0 |
| Dettes financières à court terme | -19 565 | -42 700 | | -62 265 |
| Placements de trésorerie | | | | 0 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 786 | 15 301 | 1 117 | 17 204 |
| Total 2016 | -18 779 | -27 399 | 1 117 | -45 061 |
| Total 2015 | -18 946 | -32 231 | 656 | -50 521 |

Les dettes financières à court terme en EUR concernent les "commercial papers" pour un montant total de KEUR 18 597. Cette dette a été couverte à un cours moyen de 1 EUR = 1,0962 USD.

Réconciliation de la situation financière nette et tableau des flux de trésorerie:

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|---|----------------|----------------|
| Situation financière nette au début de la période | -50 521 | -24 617 |
| Remboursement des emprunts à long terme | 0 | 0 |
| (Augmentation)/diminution des dettes financières à court terme | 7 384 | -17 372 |
| Variation nette de trésorerie et d'équivalents de trésorerie | -2 334 | -8 597 |
| Cours de change sur les dettes à long terme | 0 | 0 |
| Cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 1 | 8 |
| Variation périmètre | 0 | 0 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie inclus dans les actifs détenus en vue de la vente | 409 | 57 |
| Situation financière nette à la fin de la période | -45 061 | -50 521 |

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

22. ACTIFS / PASSIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les 'actifs nets détenus en vue de la vente' concernent en 2015 l'actif net de *Galley Reach Holdings Ltd*. Le 15 février 2016, un contrat d'achat/vente a été signé, lequel finalise la vente de *Galley Reach Holdings Ltd* à environ la valeur comptable nette actuelle.

Les actifs et passifs principaux concernant cette entreprise est repris ci-dessous:

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|---|----------|--------------|
| Immobilisations incorporelles | 0 | 0 |
| Actifs biologiques | 0 | 2 819 |
| Immobilisations corporelles | 0 | 2 649 |
| Actifs courants | 0 | 1 954 |
| Actifs détenus en vue de la vente | 0 | 7 422 |
| Passifs non courants | 0 | 0 |
| Dettes commerciales | 0 | - 220 |
| Autres dettes | 0 | - 259 |
| Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente | 0 | - 479 |
| Actifs nets détenus en vue de la vente | 0 | 6 943 |

23. RÉSULTAT NON RÉCURRENT

Les résultats non récurrents se situent dans les postes ci-dessous et peuvent être détaillés comme suit:

| En KUSD | 2016 | | | 2015* | | |
|--|--|-------------------------|--------------|--|-------------------------|------------|
| | Détenteurs des capitaux propres de la société mère | Intérêts non contrôlant | Total | Détenteurs des capitaux propres de la société mère | Intérêts non contrôlant | Total |
| Autres produits/(charges) opérationnel(le)s: litige TVA en Indonésie | - 412 | - 43 | - 455 | 264 | 27 | 291 |
| Autres produits/(charges) opérationnel(le)s: résultat de la vente de Galley Reach Holdings Ltd | - 39 | | - 39 | | | 0 |
| Autres produits/(charges) opérationnel(le)s: résultat de la vente de Sipef-CI SA | 1 819 | | 1 819 | | | 0 |
| Résultat non récurrent | 1 368 | - 43 | 1 325 | 264 | 27 | 291 |
| Impact d'impôts sur la litige TVA en Indonésie | 103 | 11 | 114 | - 66 | - 7 | - 73 |
| Résultat non récurrent après impôts | 1 471 | - 32 | 1 439 | 198 | 20 | 218 |

Résultat récurrent net ajusté part du groupe

| En KUSD | 2016 | 2015* |
|--------------------------------------|---------------|---------------|
| Résultat net - part du groupe | 39 874 | 18 708 |
| Ajustement résultat non récurrent | -1 471 | - 198 |
| Résultat récurrent net ajusté | 38 403 | 18 510 |

* Nous nous référons à la note 36 pour des informations supplémentaires concernant le retraitement des chiffres comparatifs de 2015

24. RÉSULTAT FINANCIER

Les produits financiers concernent les intérêts perçus sur des comptes courants avec des sociétés non consolidées et sur des excédents temporaires de trésorerie. Les charges financières concernent les intérêts sur emprunts à long et à court terme ainsi que les frais de banque et autres coûts financiers.

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|--|---------------|--------------|
| Produits financiers | 120 | 85 |
| Charges financières | - 879 | - 824 |
| Différences de change | - 355 | - 857 |
| Résultat financier instruments dérivés | - 339 | 919 |
| Résultat financier | -1 453 | - 677 |

25. PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS

| Année d'attribution | Nombre d'options attribuées | Nombre d'options exercées | Nombre d'options échues | Solde | Prix d'exercice (en EUR) | Période d'exercice |
|---------------------|-----------------------------|---------------------------|-------------------------|----------------|--------------------------|-----------------------|
| 2011 | 22 000 | | -2 000 | 20 000 | 56,99 | 1/1/2015 - 31/12/2021 |
| 2012 | 20 000 | | -2 000 | 18 000 | 59,14 | 1/1/2016 - 31/12/2022 |
| 2013 | 20 000 | | | 20 000 | 55,50 | 1/1/2017 - 31/12/2023 |
| 2014 | 20 000 | | | 20 000 | 54,71 | 1/1/2018 - 31/12/2024 |
| 2015 | 20 000 | | | 20 000 | 49,15 | 1/1/2019 - 31/12/2025 |
| 2016 | 20 000 | | | 20 000 | 53,09 | 1/1/2020 - 31/12/2026 |
| Solde | 122 000 | 0 | -4 000 | 118 000 | | |

Le plan d'options de *SIPEF*, approuvé en novembre 2011, vise à la motivation à long terme des membres du comité exécutif et des directeurs généraux des filiales à l'étranger, dont les activités sont essentielles au succès du groupe. Les options donnent droit à l'acquisition du nombre équivalent d'actions *SIPEF*.

Le comité de rémunération est chargé du suivi de ce plan et de la sélection des bénéficiaires. Les options sont offertes gratuitement et ont une durée de 10 ans.

La norme IFRS 2 a été appliquée aux options. La juste valeur au 31 décembre 2016 des options accordées s'élève à KUSD 1 666 et est calculée à l'aide du modèle Black & Scholes, dont les critères principaux sont:

| Année d'attribution | Cours de bourse (en EUR) | Rendement en dividende | Volatilité | Taux d'intérêt | Durée estimée | Valeur Black & Scholes (en EUR) |
|---------------------|--------------------------|------------------------|------------|----------------|---------------|---------------------------------|
| 2011 | 58,00 | 2,50% | 38,29 | 3,59% | 5,00 | 18,37 |
| 2012 | 58,50 | 2,50% | 37,55 | 0,90% | 5,00 | 15,07 |
| 2013 | 57,70 | 2,50% | 29,69 | 1,36% | 5,00 | 12,72 |
| 2014 | 47,68 | 2,50% | 24,83 | 0,15% | 5,00 | 5,34 |
| 2015 | 52,77 | 2,50% | 22,29 | 0,07% | 5,00 | 8,03 |
| 2016 | 60,49 | 3,00% | 19,40 | -0,37% | 5,00 | 8,38 |

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

En 2016, 20 000 nouvelles options ont été attribuées aux prix d'exercice de EUR 53,09 par action. La juste valeur a été fixée à KUSD 176 et est prise en résultats sur la période 'vesting' de 3 ans (2017-2019).

Afin de couvrir les obligations d'options actuelles *SIPEF* détient un total de 110 000 actions propres en portefeuille.

| | Nombre d'actions | Prix d'achat moyen (en EUR) | Valeur d'achat total (en KEUR) | Valeur d'achat total (en KUSD) |
|------------------------------------|------------------|--------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Solde d'ouverture 31/12/2015 | 100 000 | 53,24 | 5 324 | 6 817 |
| Achat d'actions propres | 10 000 | 57,35 | 573 | 608 |
| Vente d'actions propres | 0 | 0,00 | 0 | 0 |
| Solde de clôture 31/12/2016 | 110 000 | 53,61 | 5 897 | 7 425 |

L'assemblée générale extraordinaire du 11 février 2015 a accordé l'autorisation au conseil d'administration d'acquérir, si considéré nécessaire, des actions propre de *SIPEF* pour une période de 5 ans à compter de la publication de cette décision.

26. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

L'état de rapprochement entre la charge d'impôt et les taux d'imposition applicables localement est présenté comme suit:

| En KUSD | 2016 | 2015* |
|--|---------|--------|
| Bénéfice avant impôts | 46 026 | 20 770 |
| Impôts aux taux applicables localement | -12 512 | -5 513 |
| Taux d'imposition moyen applicable | 27,18% | 26,54% |
| Différences permanentes | - 577 | 1 359 |
| Impôts différés sur les pertes reportées du passé | 705 | -1 102 |
| Impôts différés sur actifs non courants résultant de fluctuations des taux de change | 0 | - 929 |
| Charge d'impôt | -12 384 | -6 185 |
| Taux d'imposition effectif moyen | 26,91% | 29,78% |

Nous avons reçu des autorités fiscales indonésiennes l'approbation formelle, qu'à partir de l'exercice 2014, nos filiales indonésiennes sont autorisées à déposer leur déclaration d'impôt en USD. De la part des autorités fiscales de Papouasie-Nouvelle-Guinée, nous avons obtenu la permission de faire notre déclaration d'impôt sur la base des comptes en USD à partir de 2015. En conséquence, les impôts différés liés aux variations de taux de change ont réduit fortement et ils ne concernent que *Sipef NV* et *Jabelmalux SA* en 2015. Pour *Sipef NV* et *Jabelmalux SA* nous avons aussi reçu une telle autorisation avec effet à dater de l'exercice 2016, par lequel ils disparaissent complètement en 2016.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entité fiscale ce qui donne les actifs et les passifs d'impôts différés suivants:

| En KUSD | 2016 | 2015* |
|-----------------------------|----------------|----------------|
| Actifs d'impôts différés | 15 805 | 16 222 |
| Passifs d'impôts différés | -31 582 | -30 632 |
| Impôts différés nets | -15 777 | -14 410 |

Les mouvements dans les impôts différés (actifs - passifs) sont détaillés comme suit:

| En KUSD | 2016 | 2015* |
|---|----------------|----------------|
| Solde d'ouverture | -14 410 | -15 388 |
| Variation (- charge) / (+ produit) via le compte de résultats | -1 453 | 850 |
| Impact fiscal de IAS 19R dans le résultat global | 95 | 144 |
| Autres | - 9 | - 16 |
| Solde de clôture | -15 777 | -14 410 |

Les impôts différés résultent de:

| En KUSD | 2016 | 2015* |
|--|----------------|------------|
| Addition/(utilisation) de pertes fiscales reportées | -5 332 | 1 662 |
| Naissance ou reprise des différences temporelles - réévaluation IAS 41 | - 614 | 153 |
| Naissance ou reprise des différences temporelles - actifs non courants | -1 791 | 30 |
| Naissance ou reprise des différences temporelles - provision retraite | 232 | - 106 |
| Naissance ou reprise des différences temporelles - évaluation des stocks | - 223 | 214 |
| Naissance ou reprise des différences temporelles - autres | 6 275 | -1 103 |
| Total | - 1 453 | 850 |

L'utilisation des pertes fiscales perçues est principalement liée à *Sipef NV*. Avec la conversion en USD, les pertes statutaires ont été entièrement utilisées en raison de la conversion des créances et des prêts à long terme. Au niveau du groupe, cela n'a pas affecté les pertes et profits sur les impôts différés, comme cela a déjà été prévu les années précédentes. Nous retrouvons la contrepartie dans le poste 'autre'.

Le total des actifs d'impôts différés n'est pas comptabilisé intégralement dans le bilan. La répartition suivante peut être faite selon les impôts différés totaux comptabilisés ou non comptabilisés:

| En KUSD | 2016 | | |
|----------------------------|----------------|--------------|----------------|
| | Total | Non repris | Repris |
| Actifs biologiques | -1 127 | | -1 127 |
| Autres actifs non courants | -25 009 | | -25 009 |
| Stocks | -2 742 | | -2 742 |
| Provision retraite | 2 832 | | 2 832 |
| Pertes fiscales | 12 924 | 3 817 | 9 107 |
| Autres | 1 162 | | 1 162 |
| Total | -11 960 | 3 817 | -15 777 |

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

La plupart des actifs d'impôts différés non comptabilisés à la fin de 2016 se trouvent au sein des sociétés du groupe *UMW* (KUSD 1 318), du groupe *Musi Rawas* (KUSD 719) et au sein de *Jabelmalux SA* (KUSD 1 516). Pour les groupes *UMW* et *Musi Rawas*, la cause principale de l'incertitude est la transférabilité limitée dans le temps (max 5 ans). La mise en place et les ajustements des impôts différés pour les pertes fiscales sont faits sur base des plans à long terme les plus récents.

En raison d'une correction à la déclaration fiscale de 2014 de *Hargy Oil Palms Ltd*, un transfert a eu lieu entre les actifs d'impôts différés pour pertes fiscales (KUSD -12 564) et ceux pour autres actifs non courants (KUSD +12 564).

Les pertes fiscales totales (comptabilisées et non comptabilisées) ont l'échéance suivante:

| En KUSD | 2016 | | |
|--------------|---------------|---------------|---------------|
| | Total | Non repris | Repris |
| 1 an | 9 696 | 2 733 | 6 963 |
| 2 ans | 11 440 | 3 721 | 7 719 |
| 3 ans | 7 077 | 1 763 | 5 314 |
| 4 ans | 7 564 | 426 | 7 138 |
| 5 ans | 824 | 562 | 262 |
| Illimité | 12 917 | 5 188 | 7 729 |
| Total | 49 518 | 14 393 | 35 125 |

L'impôt net à payer se rapporte principalement à des impôts dûs en Indonésie.

| En KUSD | 2016 | 2015* |
|----------------------------|---------------|--------------|
| Impôts à recevoir | 4 084 | 5 224 |
| Impôts à payer | -5 651 | - 229 |
| Impôts à payer nets | -1 567 | 4 995 |

| En KUSD | 2016 | 2015* |
|---|---------------|--------------|
| Impôts à payer nets au début de la période | 4 995 | 1 561 |
| Variation périmètre | 0 | 0 |
| Transfert | 0 | 0 |
| Reclassification de passifs liés aux actifs destinés à la vente | 0 | 0 |
| Impôts à payer | -10 931 | -7 035 |
| Impôts payés | 4 369 | 10 469 |
| Impôts à payer nets à la fin de la période | -1 567 | 4 995 |

Les impôts payés comme indiqués dans le tableau des flux de trésorerie sont composés des éléments suivants:

| En KUSD | 2016 | 2015* |
|---|----------------|----------------|
| Charge d'impôt | -12 384 | -6 185 |
| Impôts différés | 1 453 | - 850 |
| Impôts exigibles | -10 931 | -7 035 |
| Variation des impôts payés par versement anticipé | 1 140 | 1 527 |
| Variation des impôts à payer | 5 422 | -4 961 |
| Impôts payés | -4 369 | -10 469 |

* Nous nous référons à la note 36 pour des informations supplémentaires concernant le retraitement des chiffres comparatifs de 2015

27. PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET COENTREPRISES

Le groupe *SIPEF* détient les pourcentages de contrôle et d'intérêts suivants dans les entreprises associées et coentreprises:

| Société | Siège | % de contrôle | % d'intérêts |
|--------------------------------------|-------------------------------------|---------------|--------------|
| PT Agro Muko | Jakarta / Indonésie | 47,29 | 44,93 |
| Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd | Singapour / République de Singapour | 38,00 | 38,00 |
| PT Timbang Deli Indonesia | Medan / Indonésie | 38,00 | 36,10 |
| BDM NV | Anvers / Belgique | 50,00 | 50,00 |
| ASCO NV | Anvers / Belgique | 50,00 | 50,00 |

Les participations dans les entreprises associées et coentreprises se basent sur 2 secteurs :

1. L'agriculture tropicale - *PT Agro Muko*, *PT Timbang Deli* et *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd*
2. La branche assurances - *BDM NV* et *ASCO NV*

Le groupe détient une participation de 44,93 % dans *PT Agro Muko*, une entreprise située sur l'île de Sumatra en Indonésie. *PT Agro Muko* a des activités à la fois dans le secteur de l'huile de palme et du caoutchouc. *PT Agro Muko* est une entreprise privée qui n'est pas cotée sur le marché boursier. En accord avec la norme IFRS 11, *PT Agro Muko* est classée comme une coentreprise et est donc comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence.

Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd (VBS) est une nouvelle entreprise située à Singapour. À compter du 1er janvier 2014, le groupe détient une participation de 38 % dans VBS. Cette société est une collaboration entre Ultra Oleom Pte Ltd (52 %), *Sipef NV* (38 %) et Biosing Pte (10 %) et a pour but de faire de la recherche et du développement sur des graines à rendement élevé en vue de les commercialiser.

Le groupe détient une participation de 36,10 % dans *PT Timbang Deli*, une entreprise située sur l'île de Sumatra en Indonésie. *PT Timbang Deli* est active dans la culture du caoutchouc. Suite au «Share Swap Agreement» conclu avec *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd*, le groupe *SIPEF* a apporté 95% des actions totales de *PT Timbang Deli* dans *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd*.

Le groupe détient une participation de 50 % dans le groupe d'assurances *BDM NV* et *ASCO NV*, qui se concentrent sur les assurances maritimes et industrielles. *BDM NV* est un agent d'assurance pour *ASCO NV*, ainsi que pour plusieurs grandes compagnies d'assurance internationales, et offre une couverture des risques sur certains marchés de niche. L'autre participation de 50 % dans *BDM NV* et *ASCO NV* est détenue par le groupe Ackermans & Van Haaren.

Le poste total de l'actif 'Participations dans des entreprises associées et coentreprises' peut être résumé comme suit:

| En KUSD | 2016 | 2015* |
|--------------------------------------|---------------|---------------|
| PT Agro Muko | 43 217 | 38 594 |
| Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd | 6 855 | 7 350 |
| PT Timbang Deli Indonesia | 1 897 | 2 335 |
| Assurances (BDM NV et ASCO NV) | 8 968 | 8 596 |
| Total | 60 937 | 56 875 |

Le poste total "Quote-part dans le résultat des entreprises associées" peut être résumé comme suit:

| En KUSD | 2016 | 2015* |
|--------------------------------------|--------------|--------------|
| PT Agro Muko | 9 323 | 6 366 |
| Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd | - 495 | - 517 |
| PT Timbang Deli Indonesia | - 428 | - 70 |
| Assurances (BDM NV et ASCO NV) | 659 | 176 |
| Résultat total | 9 059 | 5 955 |

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Vu le relativement faible impact de la branche d'assurance, les états financiers agrégés ne sont pas présentés séparément.

L'agriculture tropicale

Les entreprises associées et coentreprises dans l'agriculture tropicale consistent en :

- Le coentreprise *PT Agro Muko*
- Les entreprises associées *PT Timbang Deli* et *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd*.

Ci-dessous nous présentons les états financiers des entreprises associées et coentreprises. Ces états financiers sont préparés en conformité avec IFRS et sont établis avant éliminations inter-groupe et hors goodwill.

| En KUSD | PT Agro Muko | | Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd | | PT Timbang Deli | |
|--|---------------|---------------|--------------------------------------|---------------|-----------------|--------------|
| | 2016 | 2015* | 2016 | 2015* | 2016 | 2015* |
| Actifs biologiques | 34 934 | 33 411 | 0 | 0 | 3 816 | 4 152 |
| Autres actifs non courants | 29 508 | 29 541 | 23 621 | 23 625 | 5 890 | 2 942 |
| Actifs courants | 17 669 | 16 156 | 6 520 | 5 159 | 651 | 944 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 17 634 | 8 272 | 110 | 72 | 446 | 882 |
| Total des actifs | 99 745 | 87 380 | 30 251 | 28 856 | 10 803 | 8 920 |
| Passifs non courants | 7 110 | 6 074 | 0 | 0 | 1 200 | 1 178 |
| Passifs financiers > 1 an | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Passifs courants | 7 956 | 6 404 | 6 138 | 3 441 | 6 586 | 3 509 |
| Passifs financiers < 1 an | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Capitaux propres | 84 679 | 74 902 | 24 113 | 25 415 | 3 017 | 4 233 |
| Total des capitaux propres et des passifs | 99 745 | 87 380 | 30 251 | 28 856 | 10 803 | 8 920 |

Ci-dessous nous présentons les états financiers des entreprises associées et coentreprises. Ces états financiers sont préparés en conformité avec IFRS et sont établis avant éliminations inter-groupe.

| En KUSD | PT Agro Muko | | Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd | | PT Timbang Deli | |
|--|--------------|--------------|--------------------------------------|--------------|-----------------|-------------|
| | 2016 | 2015* | 2016 | 2015* | 2016 | 2015* |
| % dans la consolidation | 47,29% | 47,29% | 38,00% | 38,00% | 36,10% | 36,10% |
| Chiffre d'affaires | 60 912 | 50 619 | 0 | 0 | 2 141 | 2 300 |
| Amortissements | 4 597 | 4 350 | 6 | 3 | 546 | 165 |
| Revenus d'intérêts | 20 | 27 | 0 | 0 | 4 | 4 |
| Charges d'intérêts | 0 | 0 | 0 | 7 | 32 | 0 |
| Résultat net | 19 714 | 13 462 | -1 303 | -1 360 | -1 186 | - 194 |
| Quote-part dans la consolidation | 9 323 | 6 366 | - 495 | - 517 | - 428 | - 70 |
| Détenteurs des capitaux propres de la société mère | 8 857 | 6 048 | - 495 | - 517 | - 428 | - 70 |
| Intérêts non contrôlant | 466 | 318 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 9 323 | 6 366 | - 495 | - 517 | - 428 | - 70 |

Réconciliation des entreprises associées et coentreprises

Les tableaux ci-dessous sont établis sur base des chiffres IFRS, comme inclus dans la consolidation, en accord avec les méthodes comptables du groupe *SIPEF* (IFRS), avant l'allocation de goodwill.

Réconciliation agriculture tropicale

| En KUSD | PT Agro Muko | | Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd | | PT Timbang Deli | |
|--|---------------|---------------|--------------------------------------|--------------|-----------------|--------------|
| | 2016 | 2015* | 2016 | 2015* | 2016 | 2015* |
| Capitaux propres sans goodwill | 84 679 | 74 902 | 24 113 | 25 415 | 3 017 | 4 233 |
| Quote-part du groupe | 40 046 | 35 423 | 9 162 | 9 657 | 1 090 | 1 528 |
| Goodwill | 3 171 | 3 171 | 0 | 0 | 807 | 807 |
| Élimination des capitaux propres PT Timbang Deli | 0 | 0 | -2 307 | -2 307 | 0 | 0 |
| Total | 43 217 | 38 594 | 6 855 | 7 350 | 1 897 | 2 335 |

Réconciliation assurances

| En KUSD | Assurances | |
|-----------------------------------|--------------|--------------|
| | 2016 | 2015* |
| Capitaux propres sans goodwill | 17 936 | 17 192 |
| Total quote-part du groupe | 8 968 | 8 596 |

Dividendes perçus d'entreprises associées et coentreprises

Pendant l'année, les dividendes suivants ont été perçus:

| En KUSD | 2016 | 2015* |
|--------------|--------------|--------------|
| PT Agro Muko | 4 729 | 7 094 |
| BDM NV | 0 | 221 |
| Total | 4 729 | 7 315 |

Il n'y a aucune restriction aux transferts de fonds.

* Nous nous référons à la note 36 pour des informations supplémentaires concernant le retraitement des chiffres comparatifs de 2015

28. VARIATION FONDS DE ROULEMENT

Dans le prolongement de la hausse du bénéfice d'exploitation, le flux de trésorerie des activités opérationnelles est en forte progression en 2016 (KUSD 74 391) par rapport à 2015 (KUSD 49 890).

L'augmentation de KUSD 18 804 du fonds de roulement est due principalement à la hausse des volumes de production au quatrième trimestre et à une augmentation temporaire des créances clients (non encore échues) en souffrance. Fin janvier 2017, cette balance clients était déjà redescendue à USD 15 millions environ.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

29. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités courantes exposent le groupe à divers risques, parmi lesquels l'évolution du prix des produits de base, les taux de change, les taux d'intérêt et les risques de crédit et de liquidités. Afin d'atténuer l'impact des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, le groupe recourt dans une mesure limitée à des instruments financiers dérivés.

Evolution du prix des produits de base

Risque structurel

Le groupe SIPEF est exposé à des risques structurels liés aux prix des produits de base.

Ces risques résultent principalement de l'impact des prix de l'huile de palme et de l'huile de palmiste et, dans une moindre mesure, du caoutchouc. Un changement du prix de l'huile de palme de USD 10 CIF par tonne a un impact d'environ KUSD 2 300 (sans tenir compte de l'impact sur le taxe à l'exportation en Indonésie) sur le résultat après impôts. Ce risque est considéré comme un risque courant.

Risque transactionnel

Le groupe est confronté à des risques transactionnels liés aux prix des produits vendus.

Le risque transactionnel est celui de voir fluctuer le prix des matières premières achetées auprès des tiers entre le moment où le prix est fixé avec un client et celui où la transaction est réglée. Ce risque est considéré comme un risque courant.

Risque de change

La plupart des filiales utilisent l'USD comme devise fonctionnelle. Pour le groupe les risques liés aux devises sont de trois types distincts : structurels, transactionnels et de conversions:

Risque structurel

Les revenus du groupe SIPEF étant dans une large mesure exprimés en USD alors que tous les opérations se situent à l'extérieur de la zone USD (Indonésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Côte d'Ivoire et Europe), tout changement du taux de change entre l'USD et la monnaie locale a un impact significatif sur les résultats de la société. La majeure partie de ce risque structurel est considérée comme un risque courant.

Risque transactionnel

Le groupe est par ailleurs sujet à des risques transactionnels liés aux devises. Les taux de change peuvent en effet fluctuer entre le moment où le prix est fixé avec un client, un fournisseur ou un établissement financier et celui du règlement de la transaction. A l'exception d'une couverture naturelle, ces risques ne sont pas couverts étant donnée l'échéance limitée de la plupart des dettes et créances.

Les obligations en matière de pensions en Indonésie sont toutefois des dettes à long terme significatives qui sont payables entièrement en IDR. Une dévaluation ou réévaluation de 10% vis-à-vis de l'USD à un impact sur le compte de résultats comme suit:

| En KUSD | IDR Dév 10% | Valeur comptable | IDR Rév 10% |
|---|-------------|------------------|-------------|
| Obligations en matière de pensions en Indonésie | 12 734 | 14 007 | 15 563 |
| Impact brut sur le compte de résultats | 1 273 | | -1 556 |

Les obligations en matière de pensions en Indonésie consistent en KUSD 11 329 pour les sociétés consolidées suivant la méthode intégrale et en KUSD 2 678 pour les sociétés consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence (*PT Agro Muko* et *PT Timbang Deli*).

En plus en date du 14 février 2017 le conseil d'administration a proposé le paiement de KEUR 11 190 (EUR 1,25 brut par action ordinaire). Dans le cadre de notre politique de liquidités et de devises, le risque du cours de change pour le paiement de ce dividende a été couvert en 5 tranches par la vente de KUSD 12 287 pour KEUR 11 190 (cours de change moyen de 0,9107).

- KUSD 9 953 (KEUR 9 000) avant la fin de l'année
- KUSD 2 334 (KEUR 2 190) après la fin de l'année

Analyse de sensibilité:

Au sujet de la couverture du dividende avant la fin de l'année, une dévaluation ou réévaluation de 10% de l'EUR vis-à-vis du USD au cours de clôture a un impact sur le compte de résultats comme suit:

| En KUSD | EUR dév 10% | Valeur nette comptable | EUR rév 10% |
|--|-------------|------------------------|-------------|
| Dividende | 8 522 | 9 469 | 10 416 |
| Impact brut sur le compte de résultats | - 947 | | 947 |

Risque de conversion

Le groupe *SIPEF* est une entreprise internationale qui possède des entités dont les résultats ne sont pas exprimés en USD. Lorsque leurs résultats sont consolidés dans les états financiers du groupe, la conversion s'accompagne d'un risque de variation dans la valeur des devises locales par rapport à l'USD. Le groupe *SIPEF* ne se couvre pas contre ce risque (voir méthodes comptables).

Etant donné qu'à partir du 1 janvier 2007 la devise fonctionnelle de la plupart des activités est similaire à la devise des comptes rendus, ce risque a en grande partie été limité.

Risque d'intérêt

L'exposition du groupe aux changements dans les taux d'intérêt concerne les obligations liées aux passifs financiers du groupe. Fin décembre 2016, les actifs/(passifs) financiers nets du groupe s'élevaient à KUSD -45 061 (2015: KUSD -50 521) dont KUSD 62 265 dettes financières à court terme (2015: KUSD 69 649) et KUSD 17 204 nette trésorerie à court terme (2015: KUSD 19 128). Il n'y a pas des emprunts ayant une échéance initiale à plus d'un an fin Décembre 2016. Vu que toutes les dettes à court terme sont à des taux d'intérêt variables, nous estimons qu'un changement de 0,5% sur le taux d'intérêt n'aura pas d'impact matériel. Les moyens financiers disponibles sont placés sous forme de dépôts à court terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque que l'une des parties ne s'acquitte pas de son obligation et entraîne de ce fait une perte financière pour l'autre partie. Ce risque de crédit peut être scindé en risque de crédit commercial ou financier. En ce qui concerne le risque de crédit commercial, la direction a élaboré une politique de crédit et l'exposition à ce risque de crédit est suivie de manière continue.

En pratique une distinction est faite entre:

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|--|---------------|---------------|
| Créances émanantes de ventes d'huile de palme, caoutchouc et thé | 39 280 | 22 237 |
| Créances émanantes de ventes de bananes et de plantes | 1 121 | 564 |
| Total | 40 401 | 22 801 |

Le risque de crédit de la première catégorie est toutefois limité étant donné que ces ventes sont payées pour la plupart immédiatement contre remise de documents de propriété. En plus, cela concerne un nombre limité de clients bien connus: par produit, environ 90% des ventes sont réalisées avec un maximum de 10 clients. Pour l'huile de palme, il y a 2 clients qui représentent chacun séparément plus de 30% des revenus totaux. Pour le caoutchouc et le thé, il y a un client qui représente chaque fois plus de 30% des revenus totaux. Contrairement à la première catégorie, le risque de crédit des créances émanant des ventes de bananes et de plantes est plus important.

Pour les deux catégories il existe un suivi hebdomadaire des soldes non-payés ainsi qu'une politique de sommation active. Des réductions de valeur sont reprises lorsqu'un encaissement entier ou partiel est devenu improbable. Les éléments qui sont pris en considéra-

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

tion lors de cette appréciation sont principalement la durée du retard de paiement et la solvabilité du client. Les créances résultant des ventes de bananes et de plantes ont la structure d'échéance suivante:

| En KUSD | 2016 | 2015* |
|-------------------------------|--------------|------------|
| Non expirées | 749 | 452 |
| Expirées < 30 jours | 352 | 32 |
| Expirées entre 30 et 60 jours | 20 | 79 |
| Expirées entre 60 et 90 jours | 0 | 1 |
| Total | 1 121 | 564 |

En 2016 un total de KUSD 18 de réductions de valeur sur les créances était inclus dans le compte de résultats. Ces réductions de valeur se rapportent pour la plus grande partie à des créances sur les clients locaux relatives à des ventes de produits divers (matériels, ...) ainsi qu'à nos créances sur nos planteurs villageois en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Les réductions de valeur sur les créances en 2015 (KUSD 657) se rapportent à des créances sur les clients locaux relatives à des ventes de produits divers (matériels, ...) ainsi qu'à nos créances sur nos planteurs villageois en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Risque de liquidités

Une manque matériel et incessant de nos flux de trésorerie endommagerait notre solvabilité et la confiance des investisseurs et pourrait limiter le pouvoir du groupe d'attirer du capital. Le flux de trésorerie opérationnel offre les moyens pour financer les passifs financiers et pour améliorer la valeur pour les actionnaires. Le groupe contrôle les risques de liquidités moyennant des estimations à court et à long terme des flux de trésorerie futurs. Le groupe *SIPEF* garde l'accès vers les marchés financiers moyennant des programmes de dettes à court et à long terme.

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie (non escomptés) conclus contractuellement émanants de dettes à la date du bilan:

| 2016 - En KUSD | Valeur comptable | Flux de trésorerie contractuels | Moins d'un an | 1-2 ans | 2-3 ans | 3-4 ans | Plus de 5 ans |
|---|------------------|---------------------------------|----------------|----------|----------|----------|---------------|
| Dettes commerciales et autres dettes < 1 an | | | | | | | |
| Dettes commerciales | 16 630 | -16 630 | -16 630 | | | | |
| Acomptes reçus | 11 | - 11 | - 11 | | | | |
| Passifs financiers < 1 an | | | | | | | |
| Partie à court terme des dettes > 1 an | | | | | | | |
| Dettes financières | 62 265 | -62 292 | -62 292 | | | | |
| Instruments financiers dérivés | 1 176 | -1 176 | -1 176 | | | | |
| Autres passifs courants | | | | | | | |
| Passifs courants | 80 082 | -80 109 | -80 109 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| 2015 - En KUSD | Valeur comptable | Flux de trésorerie contractuels | Moins d'un an | 1-2 ans | 2-3 ans | 3-4 ans | Plus de 5 ans |
|---|------------------|---------------------------------|----------------|----------|----------|----------|---------------|
| Dettes commerciales et autres dettes < 1 an | | | | | | | |
| Dettes commerciales | 11 675 | -11 675 | -11 675 | | | | |
| Acomptes reçus | 285 | - 285 | - 285 | | | | |
| Passifs financiers < 1 an | | | | | | | |
| Partie à court terme des dettes > 1 an | | | | | | | |
| Dettes financières | 69 649 | -69 673 | -69 673 | | | | |
| Instruments financiers dérivés | 837 | - 837 | - 837 | | | | |
| Autres passifs courants | | | | | | | |
| Passifs courants | 82 446 | -82 470 | -82 470 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Afin de limiter le risque de crédit financier, *SIPEF* a placé ses activités principales auprès d'un groupe limité de banques d'une haute solvabilité. En 2016, comme pour les années précédentes, il n'y avait aucune transgression dans les conditions d'accords de crédits ni défaut dans les délais de paiement.

Instrument financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière

Les juste valeurs des instruments financiers sont :

| En KUSD | 2016 | 2015* |
|---|---------------|--------------|
| Opérations de change à terme | -1 176 | - 837 |
| Swaps de taux d'intérêt | 0 | 0 |
| Juste valeur (+ = actif; - = passif) | -1 176 | - 837 |

Conformément IFRS 13, les instruments financiers ont été regroupés en 3 niveaux en fonction de la visibilité de leur juste valeur :

- Les données de niveau 1 sont les prix cotés (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques et auxquels l'entité a accès à la date de l'évaluation ;
- Les données de niveau 2 sont des données autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement soit indirectement ; et
- Les données de niveau 3 sont des données non observables pour l'actif ou le passif.

La juste valeur de la transaction de change à terme sur la base des cours de clôture du 31 décembre 2016 a été également ramené au niveau 2.

Le montant notionnel du contrat de change à terme se monte à KUSD 30 338.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Instruments financiers par catégorie

Le tableau ci-dessous représente les instruments financiers par catégorie à fin 2016 et 2015. La valeur comptable des actifs et passifs financiers approche la valeur réelle au vu de la nature des instruments financiers, sauf pour les actifs disponibles à la vente, lesquels sont comptabilisés à leur valeur de coût vu qu'il n'y a pas d'information fiable disponible. Les instruments financiers sont placés au niveau 2.

| 2016 - En KUSD | Actifs disponibles à la vente | Prêts et débiteurs | Instruments dérivés | Total valeur comptable |
|---|-------------------------------|--------------------|---------------------|------------------------|
| | | | (1) | |
| Actifs financiers | | | | |
| Autres participations | 22 | | | 22 |
| Autres actifs financiers | | | | 0 |
| Créances > 1 an | | | | |
| Autres créances | | 8 323 | | 8 323 |
| Total actifs financiers non courants | 22 | 8 323 | 0 | 8 345 |
| Créances commerciales et autres créances | | | | |
| Créances commerciales | | 40 401 | | 40 401 |
| Investissements | | | | |
| Instruments financiers et placements | | | | 0 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | 17 204 | | 17 204 |
| Instruments financiers dérivés | | | | 0 |
| Total actifs financiers courants | 0 | 57 605 | 0 | 57 605 |
| Total actifs financiers | 22 | 65 928 | 0 | 65 950 |

| | Instruments dérivés | Autres passifs | Total valeur comptable |
|---|---------------------|----------------|------------------------|
| | | | (2) |
| Dettes commerciales et autres dettes > 1 an | | | 0 |
| Passifs financiers > 1 an (y compris les instruments dérivés) | | | 0 |
| Total passifs financiers non courants | 0 | 0 | 0 |
| Dettes commerciales et autres dettes < 1 an | | | |
| Dettes commerciales | | 16 630 | 16 630 |
| Acomptes reçus | | 11 | 11 |
| Passifs financiers < 1 an | | | |
| Partie à court terme des dettes > 1 an | | | 0 |
| Dettes financières | | 62 265 | 62 265 |
| Instruments financiers dérivés | 1 176 | | 1 176 |
| Total passifs financiers courants | 1 176 | 78 906 | 80 082 |
| Total passifs financiers | 1 176 | 78 906 | 80 082 |

(1) sont considérés techniquement comme maintenus pour la vente sous IAS39

(2) contre prix de revient amorti

| 2015 - En KUSD | Actifs disponibles à la vente | Prêts et débiteurs | Instruments dérivés | Total valeur comptable |
|---|-------------------------------|--------------------|---------------------|------------------------|
| | | | (1) | |
| Actifs financiers | | | | |
| Autres participations | 3 822 | | | 3 822 |
| Autres actifs financiers | | | | 0 |
| Créances > 1 an | | | | |
| Autres créances | | | | 0 |
| Total actifs financiers non courants | 3 822 | 0 | 0 | 3 822 |
| Créances commerciales et autres créances | | | | |
| Créances commerciales | | 22 801 | | 22 801 |
| Investissements | | | | |
| Instruments financiers et placements | | | | 0 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | 19 128 | | 19 128 |
| Instruments financiers dérivés | | | | 0 |
| Total actifs financiers courants | 0 | 41 929 | 0 | 41 929 |
| Total actifs financiers | 3 822 | 41 929 | 0 | 45 751 |

| | Instruments dérivés | Autres passifs | Total valeur comptable |
|---|---------------------|----------------|------------------------|
| | | | (2) |
| Dettes commerciales et autres dettes > 1 an | | | 0 |
| Passifs financiers > 1 an (y compris les instruments dérivés) | | | 0 |
| Total passifs financiers non courants | 0 | 0 | 0 |
| Dettes commerciales et autres dettes < 1 an | | | |
| Dettes commerciales | | 11 675 | 11 675 |
| Acomptes reçus | | 285 | 285 |
| Passifs financiers < 1 an | | | |
| Partie à court terme des dettes > 1 an | | | 0 |
| Dettes financières | | 69 649 | 69 649 |
| Instruments financiers dérivés | 837 | | 837 |
| Total passifs financier courants | 837 | 81 609 | 82 446 |
| Total passifs financiers | 837 | 81 609 | 82 446 |

(1) sont considérés techniquement comme maintenus pour la vente sous IAS39

(2) contre prix de revient amorti

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

La contribution au résultat net des instruments financiers par catégorie est présentée comme suit:

| 2016 - En KUSD | Actifs disponibles à la vente | Prêts et débiteurs | Trésorerie | Instruments dérivés | Coût amorti | Total |
|---|-------------------------------|--------------------|--------------|---------------------|-------------|---------------|
| Chiffre d'affaires | | | | | | 0 |
| Coûts commerciaux et administratifs | | | | | | 0 |
| Autres produits/(charges) opérationnel(le)s | | | | | | 0 |
| Total | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Produits financiers | | 31 | 89 | | | 120 |
| Charges financières | | - 177 | - 702 | | | - 879 |
| Dérivés maintenus à des fins commerciales | | | | - 339 | | - 339 |
| Total | 0 | - 146 | - 613 | - 339 | 0 | -1 098 |

| 2015 - En KUSD | Actifs disponibles à la vente | Prêts et débiteurs | Trésorerie | Instruments dérivés | Coût amorti | Total |
|---|-------------------------------|--------------------|--------------|---------------------|-------------|------------|
| Chiffre d'affaires | | | | | | 0 |
| Coûts commerciaux et administratifs | | | | | | 0 |
| Autres produits/(charges) opérationnel(le)s | | | | | | 0 |
| Total | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Produits financiers | | 1 | 80 | | | 81 |
| Charges financières | | - 297 | - 523 | | | - 820 |
| Dérivés maintenus à des fins commerciales | | | | 919 | | 919 |
| Total | 0 | - 296 | - 443 | 919 | 0 | 180 |

30. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Le groupe loue des espaces professionnels, du matériel industriel et des véhicules dans le cadre de contrats de location simple. Les paiements des loyers résultant de loyers minima non résiliables sont répartis selon l'échéancier suivant:

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|---------|------------|------------|
| 1 an | 279 | 298 |
| 2 ans | 62 | 81 |
| 3 ans | 36 | 29 |
| 4 ans | 34 | 2 |
| 5 ans | 22 | 0 |
| | 433 | 410 |

Dans le courant de l'année le groupe a comptabilisé des charges à concurrence de KUSD 322 (2015: KUSD 327).

31. CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

Les contrats de location-financement en cours ont été supprimés en 2010 dans le cadre d'une poursuite de la restructuration du financement au sein du groupe.

32. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Garanties

En 2016, aucune garantie n'a été constituée par des tiers pour le compte de la société et pour le compte des filiales.

Divers droits et engagements représentent des options d'achat (KUSD -100) et des options de vente (KUSD 65) sur les actifs du secteur de l'assurance.

Litiges importants en cours

Néant

Ventes à terme

Les obligations des livraisons de marchandises (produits palmiers, caoutchouc, thé et bananes et horticulture) après la fin de l'année cadrent dans le délai de vente normal d'environ 3 mois avant la date de livraison effective. De ce fait elles ne sont pas considérées comme des ventes à terme.

33. INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

Transactions avec les administrateurs et les membres du comité exécutif

Les principaux dirigeants sont constitués par le conseil d'administration et le comité exécutif du groupe. Le tableau ci-dessous présente leurs rémunérations:

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|--|--------------|--------------|
| Rémunérations des administrateurs | | |
| Rémunération fixe | 305 | 294 |
| Avantages du personnel à court terme | 1 702 | 2 103 |
| Options sur actions | 87 | 97 |
| Assurance groupe | 508 | 507 |
| Bénéfice en nature (voiture de société +GSM) | 34 | 44 |
| Total | 2 636 | 3 045 |

Les montants sont payés en EUR. Le montant payé en 2016 s'élève à KEUR 2 388 (2015: KEUR 2 758). La diminution de KEUR 370 est principalement due à la diminution de la rémunération variable attribuée en 2016 en comparaison avec 2015.

A partir de l'exercice 2007 des rémunérations fixes sont payées aux membres du conseil d'administration, du comité d'audit et du comité de rémunération.

Dans le cadre des informations à fournir sur les parties liées les relations ne sont pas significatives, à l'exception du contrat de location existant depuis 1985 entre Cabra NV et *SIPF* concernant les bureaux et les parkings annexes à Kasteel Calesberg à Schoten. Le prix de location annuel indexé s'élève à KUSD 181 (KEUR 163) et un montant de KUSD 73 (KEUR 66) est également facturé pour la participation dans les frais d'entretien des bâtiments, des parkings et du parc.

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

De plus amples informations sur les relations entre *SIPEF* et les membres du comité exécutif et du conseil d'administration sont reprises dans la section " Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise " de ce rapport annuel.

Autres transactions avec des parties liées

Les transactions avec des sociétés apparentées concernent essentiellement des transactions commerciales et sont négociées selon le principe "at arm's length". Les recettes et dépenses liées à ces transactions sont négligeables pour les états financiers consolidés dans leur ensemble.

Transactions avec des sociétés consolidées

Les soldes, les transactions et les profits entre le groupe et les entreprises associées sont éliminés dans la consolidation et ne sont pas inclus dans cette note. Les transactions entre le groupe et les coentreprises (notamment *PT Agro Muko*) sont illustré ci-dessous.

Le tableau ci-dessous présente les totaux des transactions qui ont eu lieu pendant l'année entre le groupe et les coentreprises *PT Agro Muko*, *PT Timbang Deli* et *Verdant Bioscience Singapore Pte Ltd* à 100%:

| En KUSD | PT Agro Muko | PT Timbang Deli | Verdant Bioscience Singapore |
|---|--------------|-----------------|------------------------------|
| Total des ventes pendant l'année financière | 2 958 | 395 | 0 |
| Total des achats pendant l'année financière | 57 224 | 1 673 | 0 |
| Créance totale au 31 décembre 2016 | 1 117 | 5 259 | 2 731 |
| Dettes totales au 31 décembre 2016 | 3 208 | 267 | 6 520 |

34. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES, ACQUISITIONS ET CESSIONS

Le 15 février 2016, une convention de cession d'actions a été signée, laquelle finalise la vente de *Galley Reach Holdings Ltd* à environ la valeur comptable nette actuelle.

Suite à cet accord, l'entreprise *Galley Reach Holdings Ltd*, qui était déjà classifiée comme un actif détenu en vue de la vente, était déconsolidée. La déconsolidation était faite à fin février 2016. Les résultats de *Galley Reach Holdings Ltd* jusqu'à cette date ont été inclus dans les états financiers consolidés par la méthode intégrale.

Au 1er juin 2016 la société a été complètement transférée aux nouveaux propriétaires. Jusque-là, le groupe *SIPEF* a acheté et vendu les productions de *Galley Reach Holdings Ltd*. Ces transactions ont été traitées comme des achats tiers.

De la vente, un montant de KUSD 660 a déjà été perçu au 30 juin 2016. Au 1er juillet 2016, une autre tranche de KUSD 840 était créditée. La partie restante sera encaissée au cours des 4 prochaines années. Aucun intérêt ne sera perçu sur ces paiements différés. La trésorerie présente dans *Galley Reach Holdings Ltd* (KUSD 87) était déjà incluse dans le poste « actif détenu en vue de la vente » et quitte donc le groupe *SIPEF* suite à la vente de *Galley Reach Holdings Ltd*.

La vente c'est conclue à la condition que tous les titres fonciers qui étaient expirés au moment de signer, soient renouvelés avec succès. Le groupe *SIPEF* n'entrevoit pas de difficultés pour s'acquitter de cette condition. S'il y avait encore des titres fonciers qui ne seraient pas renouvelés par le gouvernement, le paiement final à recevoir en 2020 serait diminué proportionnellement, avec un maximum de KUSD 1 350.

La transaction mentionnée a l'effet suivant sur le bilan, compte de résultats et flux de trésorerie consolidés:

| En KUSD | Total |
|--|--------------|
| Autres créances > 1 an | 4 983 |
| Autres actifs courants | 174 |
| Actifs détenus en vue de la vente | -7 334 |
| Actifs détenus en vue de la vente: Trésorerie et équivalents de trésorerie | - 88 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 500 |
| Total actifs | - 765 |
| Résultat jusqu'en février 2016 | - 310 |
| Écarts de conversion | - 76 |
| Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente | - 479 |
| Provisions | 139 |
| Total passif | - 726 |
| Résultat sur cessions d'actifs financiers | - 39 |
| Résultat total de la vente | - 39 |
| Trésorerie reçue (+) / payée (-) nette | 1 412 |

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

35. RÉSULTAT PAR ACTION (DE BASE ET DILUÉ)

| Des activités poursuivies et abandonnées | 2016 | 2015 |
|---|-----------|-----------|
| Résultat de base par action | | |
| Le résultat de base par action - calcul (USD) | 4,50 | 2,11 |
| Le résultat de base par action se calcule comme suit: | | |
| Numérateur: résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (KUSD) | 39 874 | 18 708 |
| Dénominateur: le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation | 8 851 266 | 8 880 661 |
| Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation se calcule comme suit: | | |
| Nombre d'actions ordinaires en circulation au 1er janvier | 8 880 661 | 8 889 740 |
| Impact des actions émises / programme de rachat d'actions | - 29 395 | - 9 079 |
| Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre | 8 851 266 | 8 880 661 |
| Résultat dilué par action | | |
| Le résultat dilué par action - calcul (USD) | 4,50 | 2,11 |
| Le résultat dilué par action se calcule comme suit: | | |
| Numérateur: résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (KUSD) | 39 874 | 18 708 |
| Dénominateur: le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué | 8 851 666 | 8 880 661 |
| Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué se calcule comme suit: | | |
| Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre | 8 851 266 | 8 880 661 |
| Effet des options sur actions sur l'émission | 400 | 0 |
| Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué en circulation au 31 décembre | 8 851 666 | 8 880 661 |
| Des activités poursuivies | | |
| Résultat de base par action | | |
| Le résultat de base par action - calcul (USD) | 4,50 | 2,11 |
| Le résultat de base par action se calcule comme suit: | | |
| Numérateur: résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (KUSD) | 39 874 | 18 708 |
| Dénominateur: le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation | 8 851 266 | 8 880 661 |
| Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation se calcule comme suit: | | |
| Nombre d'actions ordinaires en circulation au 1er janvier | 8 880 661 | 8 889 740 |
| Impact des actions émises / programme de rachat d'actions | - 29 395 | - 9 079 |
| Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre | 8 851 266 | 8 880 661 |
| Résultat dilué par action | | |
| Le résultat dilué par action - calcul (USD) | 4,50 | 2,11 |
| Le résultat dilué par action se calcule comme suit: | | |
| Numérateur: résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (KUSD) | 39 874 | 18 708 |
| Dénominateur: le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué | 8 851 666 | 8 880 661 |
| Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué se calcule comme suit: | | |
| Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre | 8 851 266 | 8 880 661 |
| Effet des options sur actions sur l'émission | 400 | 0 |
| Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué en circulation au 31 décembre | 8 851 666 | 8 880 661 |

36. RETRAITMENT IAS 41 REVISED

En novembre 2015, les amendements aux normes IAS 16 et IAS 41 – *Plantes productrices* ont été adoptés au niveau européen pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016 avec une application anticipée autorisée. Suite à ces amendements, les plantes productrices sont désormais comprises dans le champ d'application de la norme IAS 16 – *Immobilisations corporelles* et évaluées au coût historique plutôt qu'à la juste valeur. *SIPEF* a opté pour l'application anticipée de ces amendements dans ses états financiers annuels 2015.

Initialement, un jugement avait été posé selon lequel la partie de l'actif biologique qui reste conceptuellement dans le champ d'application de la norme IAS 41 – *Agriculture*, généralement désignée « produit agricole en croissance », ne pouvait être objectivement distinguée des plantes productrices et ne pouvait donc pas être évaluée de manière fiable. En conséquence et conformément à la communication interne, une évaluation à la juste valeur était appliquée uniquement au moment de la récolte dans les états financiers des périodes clôturées au 31 décembre 2015 et 30 juin 2016.

Ultérieurement, une approche de référence s'est développée dans le secteur de l'huile de palme consistant à définir le produit agricole en croissance comme étant l'huile contenue dans le fruit de palmier, de sorte que la juste valeur de cet actif distinct peut être estimée de manière fiable. Sur cette base, le jugement initial a été révisé et les états financiers des périodes précédentes ont été retraités afin de refléter les produits agricoles en croissance à la juste valeur.

L'impact limité de ce retraitement sur le compte de résultats, le bilan et le tableau des flux de trésorerie est présenté ci-dessous.

Impact sur le compte de résultats consolidé:

| En KUSD (résumé) | 2015 | 2015R | Différence |
|--|---------------|---------------|--------------|
| Chiffre d'affaires | 225 935 | 225 935 | 0 |
| Coût des ventes | - 181 740 | - 182 285 | - 545 |
| Bénéfice brut | 44 195 | 43 650 | - 545 |
| Coûts commerciaux et administratifs | - 22 660 | - 22 660 | 0 |
| Autres produits/(charges) opérationnel(le)s | 457 | 457 | 0 |
| Résultat opérationnel | 21 992 | 21 447 | - 545 |
| Produits financiers | 81 | 81 | 0 |
| Charges financières | - 820 | - 820 | 0 |
| Différences de changes | 62 | 62 | 0 |
| Résultat financier | - 677 | - 677 | 0 |
| Bénéfice avant impôts | 21 315 | 20 770 | - 545 |
| Charges d'impôts | - 6 339 | - 6 185 | 154 |
| Bénéfice après impôts | 14 976 | 14 585 | - 391 |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises | 6 115 | 5 955 | - 160 |
| Résultat des activités poursuivies | 21 091 | 20 540 | - 551 |
| Bénéfice de la période | 21 091 | 20 540 | - 551 |
| - Intérêts non contrôlant | 1 865 | 1 832 | - 33 |
| - Détenteurs des capitaux propres de la société mère | 19 226 | 18 708 | - 518 |
| Résultat de base par action / Résultat dilué par action | 2,16 | 2,11 | -0,05 |

Notes

aux états financiers consolidés du groupe SIPEF

Impact sur l'actif/passif (augmentation/diminution de l'actif net)

| En KUSD (résumé) | 2015 | 2015R | Différence |
|--|----------------|----------------|--------------|
| Immobilisations incorporelles et corporelles | 242 066 | 242 066 | 0 |
| Actifs biologiques - plantes productrices | 163 505 | 163 505 | 0 |
| Participations dans des entreprises associées et coentreprises | 56 604 | 56 875 | 271 |
| Actifs financiers | 3 822 | 3 822 | 0 |
| Actifs d'impôt différé | 16 465 | 16 222 | - 243 |
| Total actifs non-courants | 482 462 | 482 490 | 28 |
| Stocks | 21 301 | 21 301 | 0 |
| Actifs biologiques | 0 | 1 896 | 1 896 |
| Créances | 44 418 | 44 418 | 0 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 19 128 | 19 128 | 0 |
| Autres actifs courants | 2 377 | 2 377 | 0 |
| Actifs détenus en vue de la vente | 7 422 | 7 422 | 0 |
| Total actifs courants | 94 646 | 96 542 | 1 896 |
| Total actifs | 577 108 | 579 032 | 1 924 |
| Provisions | 1 257 | 1 257 | 0 |
| Passifs d'impôt différé | 30 363 | 30 632 | 269 |
| Obligations en matière de pensions | 10 509 | 10 509 | 0 |
| Dettes commerciales | 25 401 | 25 401 | 0 |
| Passifs financiers < 1 an | 70 486 | 70 486 | 0 |
| Autres passifs courants | 1 439 | 1 439 | 0 |
| Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente | 479 | 479 | 0 |
| Total passifs | 139 934 | 140 203 | 269 |
| (Net - impact sur les) capitaux propres: | | | |
| Attribuable aux: | | | |
| - Intérêts non contrôlant | 23 312 | 23 400 | 88 |
| - Détenteurs des capitaux propres de la société mère | 413 862 | 415 429 | 1 567 |

Impact sûr le flux de trésorerie

| En KUSD (résumé) | 2015 | 2015R | Différence |
|---|-----------------|-----------------|------------|
| Bénéfice avant impôts | 21 315 | 20 770 | - 545 |
| Ajustements pour: | | | |
| Amortissements | 28 126 | 28 126 | 0 |
| Variation de provisions | - 659 | - 659 | 0 |
| Options des actions | 293 | 293 | 0 |
| Variation de juste valeur des actifs biologiques | 0 | 545 | 545 |
| Autres résultats sans incidence sur la trésorerie | - 320 | - 320 | 0 |
| Instruments financiers dérivés | - 919 | - 919 | 0 |
| Charges et produits financiers | 445 | 445 | 0 |
| Moins-values sur créances | 657 | 657 | 0 |
| Plus-values sur participations | 0 | 0 | 0 |
| Résultat sur cessions d'immobilisations corporelles | 952 | 952 | 0 |
| Résultat sur cessions d'actifs financiers | 0 | 0 | 0 |
| Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du fonds de roulement | 49 890 | 49 890 | 0 |
| Variation fonds de roulement | - 8 062 | - 8 062 | 0 |
| Impôts payés | - 10 471 | - 10 471 | 0 |
| Flux de trésorerie des activités opérationnelles après impôts | 31 357 | 31 357 | 0 |
| Investissements actifs corporelles et incorporelles | - 49 002 | - 49 002 | 0 |
| Investissements actifs financiers | 0 | 0 | 0 |
| Flux de trésorerie des activités opérationnelles disponible | - 17 645 | - 17 645 | 0 |
| Dividendes perçus d'entreprises associées | 7 315 | 7 315 | 0 |
| Vente d'actifs | 2 132 | 2 132 | 0 |
| Flux de trésorerie disponible | - 8 198 | - 8 198 | 0 |
| Charges et produits financiers | 1 351 | 1 351 | 0 |
| Variation nette des investissements, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | - 6 847 | - 6 847 | 0 |
| Flux de trésorerie disponible net | 27 256 | 27 256 | 0 |

37. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

SIPEF va probablement signer un Protocole d'Accord avec PT Agro Investama Gemilang (AIG) relatif à l'acquisition de 95% des actions de *PT Dendy Marker Indah Lestari (DMIL)* pour une valeur de KUSD 53 105.

DMIL, immatriculée conformément aux lois d'Indonésie et située à Musi Rawas Utara, dans Sud Sumatra en Indonésie, est titulaire d'une licence permanente (HGU) depuis 1998 et détient 6 562 hectares disponibles/plantés de palmier à huile avec un potentiel d'extension à un total de 9 000 hectares plantés, jouxtant les 2 780 hectares présents de plantations villageoises (plasma). Les fruits sont transformés dans une usine d'extraction d'huile de palme d'une capacité allant jusqu'à 25 tonnes/heure et les opérations sont certifiées RSPO.

En ce qui concerne la possible participation supplémentaire de 47,71% dans *PT Agro Muko*, annoncée en décembre 2016, *SIPEF* devrait recevoir l'assentiment du « Conseil de Coordination de l'Investissement » (Badam Koordinasi Penanaman Modal ou BKPM) pour l'acquisition des participations de PT Austindo Nusantara Jaya TBK et de M.P. Evans Group Plc. La conclusion de cette transaction sera donc complétée par le paiement final pour atteindre un total de KUSD 144 080.

Le conseil d'administration de *SIPEF* proposera aux actionnaires de refinancer les investissements de *PT Agro Muko* et de *DMIL*, dès leur conclusion avec succès, par la combinaison d'une augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription pour les actionnaires actuels pour un montant maximum KUSD 97 200 et d'un emprunt bancaire à long terme pour le montant restant. Une assemblée générale extraordinaire devrait être convoquée pour le 4 avril 2017 en vue d'approuver une telle augmentation de capital.

38. DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

A notre connaissance, il n'y a pas eu de circonstances ou développements qui pourraient avoir une influence importante sur l'évolution future du groupe. Le conseil d'administration propose de distribuer un dividende brut d'EUR 1,25 par action payable le 5 juillet 2017, correspondant à un pay-out de 30,98% du bénéfice, part du groupe, et en ligne avec le 'pay-out ratio' des années précédentes.

39. PRESTATIONS FOURNIES PAR L'AUDITEUR ET HONORAIRES AFFÉRENTS

L'auditeur du groupe *SIPEF* est Deloitte Réviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL représenté par Dirk Cleymans. Les honoraires pour le rapport annuel de la *SIPEF* sont approuvés par l'assemblée générale après contrôle et approbation par le comité d'audit et par le conseil d'administration. Ces honoraires représentent un montant de KUSD 105 (contre KUSD 105 l'année passée). Pour le groupe entier Deloitte a fourni en 2016 des prestations pour KUSD 483 (contre KUSD 477 l'année passée), dont KUSD 154 (2015: KUSD 71) pour des services non audit.

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Sipef SA sur les états financiers consolidés clôturés le 31 décembre 2016

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les états financiers consolidés, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces états financiers consolidés comprennent la situation financière consolidée clôturée le 31 décembre 2016, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives.

Rapport sur les états financiers consolidés - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés de Sipef SA (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe »), établis en conformité avec les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards - IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne et les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Le total de l'actif mentionné dans la situation financière consolidée s'élève à 615 332 (000) USD et le bénéfice consolidé (part du groupe) de l'exercice s'élève à 39 874 (000) USD.

Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement d'états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants repris et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du groupe relatif à l'établissement d'états financiers consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous avons obtenu des préposés du groupe et du conseil d'administration les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les états financiers consolidés de Sipef SA donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les états financiers consolidés :

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les états financiers consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Anvers, le 10 avril 2017

Le commissaire



DELOITTE Reviseurs d'Entreprises

SC s.f.d. SCRL

Représentée par Dirk Cleymans

Comptes annuels abrégés de la société mère

Les comptes annuels de *SIPEF* sont présentés ci-après dans un format résumé. Conformément au Code des Sociétés, les comptes annuels de *SIPEF*, ainsi que le rapport annuel et le rapport du commissaire, seront déposés à la Banque Nationale de Belgique. Ces documents sont également disponibles sur demande à:

SIPEF, Calesbergdreef 5, B-2900 Schoten

Seuls les comptes annuels consolidés évoqués dans les pages précédentes représentent de manière complète et fidèle la situation et la performance financière du groupe *SIPEF*.

Le rapport du commissaire ne comporte aucune réserve et déclare que les comptes annuels de *Sipef NV* donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clôturé à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Nous nous référons aux commentaires sur les comptes annuels statutaires sur page 20 pour des informations supplémentaires concernant les comptes annuels abrégés de la société mère.

Bilan abrégé

(après affectations et prélèvements)

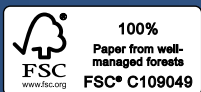
| En KUSD | 2016 | 2015 |
|--|----------------|----------------|
| Actif | | |
| Actifs immobilisés | 294 792 | 292 865 |
| Frais d'établissement | 0 | 0 |
| Immobilisations incorporelles | 60 | 41 |
| Autres Immobilisations corporelles | 473 | 468 |
| Immobilisations financières | 294 259 | 292 356 |
| Actifs circulants | 70 074 | 43 565 |
| Créances à plus d'un an | 8 323 | 0 |
| Stocks et commandes en cours d'exécution | 584 | 497 |
| Créances à un an au plus | 49 380 | 28 063 |
| Placements de trésorerie | 6 204 | 5 745 |
| Valeurs disponibles | 5 514 | 9 198 |
| Comptes de régularisation | 69 | 62 |
| Total de l'actif | 364 866 | 336 430 |
| Passif | | |
| Capitaux propres | 140 337 | 128 977 |
| Capital | 37 852 | 37 852 |
| Primes d'émission | 17 730 | 17 730 |
| Réserves | 10 548 | 10 140 |
| Profit/ (perte) reporté | 74 207 | 63 255 |
| Provisions et impôts différés | 44 | 57 |
| Provision pour risques et charges | 44 | 57 |
| Dettes | 224 485 | 207 396 |
| Dettes à plus d'un an | 103 484 | 85 583 |
| Dettes à un an au plus | 120 922 | 102 153 |
| Comptes de régularisation | 79 | 19 660 |
| Total du passif | 364 866 | 336 430 |

Compte de résultats abrégé

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|--|---------------|----------------|
| Ventes et prestations | 240 429 | 203 924 |
| Coût des ventes et des prestations | - 237 632 | - 198 897 |
| Résultats d'exploitation | 2 797 | 5 027 |
| Produits financiers | 46 590 | 2 385 |
| Charges financières | - 24 647 | - 11 128 |
| Résultats financiers | 21 943 | - 8 743 |
| Résultat de l'exercice avant impôts | 24 740 | - 3 716 |
| Impôts sur le résultat | - 1 608 | 0 |
| Résultat de l'exercice | 23 132 | - 3 716 |

Affectations et prélèvements

| En KUSD | 2016 | 2015 |
|---|---------------|---------------|
| Profit/ (perte) à affecter | 86 387 | 71 095 |
| Profit/ (perte) de l'exercice à affecter | 23 132 | - 3 716 |
| Profit/ (perte) reporté de l'exercice précédent | 63 255 | 74 811 |
| Affectations et prélèvements | 86 387 | 71 095 |
| Affectations à la réserve légale | 0 | 0 |
| Affectations aux autres réserves | 408 | 1 992 |
| Résultat à reporter | 74 207 | 63 255 |
| Dividende | 11 772 | 5 848 |
| Rémunération aux administrateurs | 0 | 0 |



www.sipef.com